



MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE,

ET DE

PHILOSOPHIE.

MÉLANGES
DE
LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE,
ET DE
PHILOSOPHIE.

QUATRIEME ÉDITION.

TOME SECOND.

[Alembert, Jean Le Rond d']



C

A AMSTERDAM,

Chez ZACHARIE CHATELAIN & Fils,

Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LXVII.



RÉFLEXIONS

SUR LES

ÉLOGES ACADEMIQUES.

LES Princes ſont, pour l'ordinaire, beaucoup plus loués durant leur vie qu'après leur mort; la plûpart des Gens de Lettres ont un ſort contraire. Tant qu'ils reſpirent, on les critique ou on les oublie, ſelon qu'ils ſe diſtinguent ou qu'ils demeurent confondus dans la foule; mais on les célebre preſque tous dès qu'ils ne ſont plus : il n'eſt pas même rare de voir les manes d'un Ecrivain illuſtre encenſés par les mêmes plumes qui l'avoient déchiré de ſon vivant, & qui ſemblent deſtinées à ſe deshonorer également par leurs ſatyres & par leurs éloges.

Tant d'Académies dont nos Provinces ſont inondées, & qui font perdre des hommes à l'État ſans en faire acquérir aux Lettres, ont rendu communs ces panégyriques funébres. Les plus minces Littérateurs ayant ſouvent l'avantage ou le ridicule d'appartenir à quelqu'une de ces Sociétés, ce titre aſſure à leur mémoire une petite apothéoſe, à la vérité auſſi obſcure que leur vie.

Quelques Cenſeurs ſe ſont élevés contre cette multiplicité faſtidieuſe d'éloges. Si on les en croit, ceux qui par leurs lumieres & leurs talens ont éclairé leurs Contemporains, & honoré leur Patrie, ſont les ſeuls dignes de nos hommages; mais à quoi bon, diſent-ils, tranſmettre à la poſtérité des noms inconnus à leur propre ſiecle, & leur accorder ſolemnellement une place dans les faſtes littéraires, où l'on ne penſera jamais à les chercher? Nous avouerons ſans peine que l'uſage dont on ſe

plaint a ſes abus ; & quel uſage n'a pas les ſiens ? Mais les abus nous paroiſſent légers en comparaiſon des avantages. Si les Anciens qui élevoient des ſtatues aux grands hommes, avoient eu le même ſoin que nous d'écrire la vie des Gens de Lettres, nous aurions, il eſt vrai, quelques mémoires inutiles, mais nous ſerions plus inſtruits ſur les progrès des Sciences & des Arts, & ſur les découvertes de tous les âges ; hiſtoire plus intéreſſante pour nous que celle d'une foule de Souverains qui n'ont fait que du mal aux hommes. D'ailleurs ne craignons point que la poſtérité confonde les rangs ; en faiſant le panégyrique d'un homme de lettres, nous lui aſſignons à peu près, même ſans le vouloir, la place qu'il doit occuper. Quiconque aura lu les éloges de l'Académie des Sciences, ne ſera pas plus tenté de mettre Parent à côté de Newton, que Tallard à côté de Vauban. Les hommes mé-

diocres peuvent être élevés par l'Orateur un peu au-dessus de leur place, mais les grands hommes gardent toujours la leur.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que les gens de lettres qui sont l'objet des éloges suivans, ne paroîtront pas indignes de l'hommage que nous leur rendons. On y verra un des plus grands Mathématiciens de son siecle, un Philosophe pratique du premier ordre, un sage Législateur du genre humain, un Grammairien de génie; enfin, ce qui est presque aussi rare, & peut-être plus estimable, un Théologien tolérant & modéré.

C'est par les actions qu'il faut louer ceux qui le méritent; l'éloge d'un homme de Lettres doit donc être le récit de ses travaux. Mais il est peut-être aussi utile de faire connoître ce qu'il a été, & de peindre l'homme en même tems que l'Ecrivain, au risque de changer quelquefois le panégyrique en histoire. En montrant d'un

côté aux Lecteurs instruits ce que les Sciences ou les Lettres doivent à celui qu'on louë, le point où il les a trouvées, & celui où il les a laissées par ses veilles, on intéressera de l'autre les Lecteurs philosophes par le contraste ou par l'accord de ses écrits & de ses mœurs. Le caractere des hommes célebres n'est pas moins digne de fixer nos regards que leurs talens; cette regle a cependant quelques restrictions. L'analyse des écrits est indispensable dans l'éloge historique d'un homme de lettres; à l'égard du caractere & des mœurs, s'il est du devoir de l'Historien de ne pas cacher les défauts qui font rentrer les gens de Lettres dans la classe ordinaire de l'humanité, il est encore plus nécessaire de tirer le rideau sur les vices qui ont quelquefois terni l'éclat des talens. Le but des éloges littéraires est de rendre les Lettres respectables, & non de les avilir. Si donc par un malheur qui n'est pas sans exemple,

la conduite a deshonoré les Ouvrages, quel parti prendre? Louer les Ouvrages. Et si d'un autre côté la conduite est sans reproche, & les Ouvrages sans mérite, que dire alors? Se taire. On oublie qu'on doit parler d'un homme de Lettres, ou plutôt on en fait indirectement la satyre, quand on se borne à célébrer en lui l'homme vertueux; titre très-estimable dans la Société, mais très-peu littéraire. Que penseroit-on d'un Général d'armée, dans l'éloge duquel on ne trouveroit ni batailles gagnées, ni villes prises?

C'est apparemment par cette raison que plusieurs de nos Académies n'imposent point au Secretaire la loi rigoureuse de faire l'éloge funèbre de tous les Académiciens, l'expérience ayant prouvé que l'intrigue & la faveur ont quelquefois ouvert la porte de ces Compagnies à des hommes dont tout l'éloge doit se réduire à la date de leur naissance & de leur mort.

Il ſeroit pourtant juſte, il ſeroit même à ſouhaiter que la loi dont nous parlons fût établie. Il en réſulteroit peut-être qu'on apporteroit dans le choix des ſujets une ſévérité plus conſtante & plus continuë ; le Secretaire, & ſa Compagnie par contre-coup, ſeroient intéreſſés à ne ſe donner pour confreres que des hommes louables.

Le ton d'un éloge hiſtorique ne doit être ni celui d'un diſcours oratoire, ni celui d'une narration aride. Les réflexions philoſophiques ſont l'ame & la ſubſtance de ce genre d'écrits ; tantôt on les entre-mêlera au récit avec art & briéveté, tantôt elles ſeront raſſemblées & développées dans des morceaux particuliers, où elles formeront comme des maſſes de lumiere qui ſerviront à éclairer le reſte. C'eſt en cela que l'illuſtre Secretaire de l'Académie des Sciences a ſurtout excellé ; c'eſt par-là qu'il fera principalement époque dans l'hiſtoire de la Philoſophie ; c'eſt par là enfin qu'il

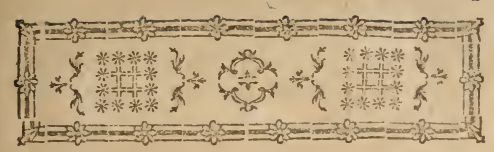
a rendu ſi dangereuſe à occuper aujourd'hui la place qu'il a remplie avec tant de ſuccès. Si on peut lui reprocher de légers défauts (& pourquoi ne hazarderions-nous pas une critique qui ne le touche plus & qui ne ſauroit effleurer ſa gloire?) c'eſt quelquefois trop de familiarité dans le ſtyle, quelquefois trop de recherche & de rafinement dans les idées; ici une ſorte d'affectation à montrer en petit les grandes choſes, là quelques détails puériles, peu dignes de la gravité d'un Ouvrage philoſophique. Voilà pourtant, qui le croiroit! en quoi la plûpart de nos faiſeurs d'éloges ont cherché à lui reſſembler; ils n'ont pris du ſtyle de M. de Fontenelle que ces taches légeres, ſans en imiter la préciſion, la lumiere & l'élégance. Ils n'ont pas ſenti que ſi les défauts de cet Écrivain célebre bleſſent moins chez lui qu'ils ne feroient ailleurs, c'eſt non-ſeulement par les beautés, tantôt frappantes,

tantôt fines, qui les effacent, mais parce qu'on sent que ces défauts sont naturels en lui, & que le propre du naturel, quand il ne plaît pas, est au moins d'obtenir grace. Son genre d'écrire lui appartient absolument, & ne peut passer, sans y perdre, par une autre plume ; c'est une liqueur qui ne doit jamais changer de vase. Il a eu comme tous les bons Ecrivains, le style de sa pensée ; ce style quelquefois négligé, mais toujours original & simple, ne peut représenter fidélement que le genre d'esprit qu'il avoit reçu de la nature, & ne sera que le masque d'un autre. Or le style n'est agréable qu'autant qu'il est l'image naïve du genre d'esprit de l'Auteur ; & c'est à quoi le Lecteur ne se méprend guere, comme on juge qu'un portrait ressemble sans avoir vu l'original. Ainsi, pour obtenir quelque place après M. de Fontenelle dans la carriere qu'il a si glorieusement parcourue, il faut

néceſſairement prendre un ton différent du ſien ; il faut de plus, ce qui n'eſt pas moins difficile, accoutumer le Public à ce ton, & lui perſuader qu'on peut être digne de lui plaire, en le conduiſant par une route qui ne lui eſt pas connuë. Car le premier mouvement du Public, ſemblable en cela aux critiques ſubalternes, eſt de juger par imitation : il court après la nouveauté, & il eſt toujours prêt à la proſcrire. Il eſt vrai qu'il ne tarde pas à revenir de ſon injuſtice, au lieu que les critiques ſubalternes s'opiniâtrent dans la leur.

Je ne prétends point avoir obſervé dans les Éloges ſuivans les regles que je viens d'établir ; mon objet n'a point été de rendre ces éloges agréables, je ſerai content ſi on les juge utiles.





ÉLOGE HISTORIQUE
DE M.
JEAN BERNOULLI,

Professeur de Mathématiques à Basle, & Membre des Académies Royales des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse & de Russie, &c. *mort au commencement de 1748, dans un âge fort avancé.*

M. BERNOULLI ne m'étoit connu que par ses Ouvrages ; je leur dois presque entiérement le peu de progrès que j'ai fait en Géométrie, & la reconnoissance exige de moi l'hommage que je vais rendre à sa mémoire. N'ayant eu avec lui aucune espece de commerce, j'ignore les détails peu intéressans de sa vie privée ; je laisse donc à des chercheurs de dates (*a*) & à des compila-

(*a*) Quelques Journalistes nous ayant paru fort

teurs le ſoin de le faire naître & mourir. Je commence ſa vie où commence ſa réputation, & ſon hiſtoire n'y perdra que peu d'années. Je dis *ſon hiſtoire :* car je la promets encore plus que ſon éloge; on ne peint point les hommes quand on les peint ſans foibleſſes; ôter au vrai mérite quelques taches légeres, c'eſt peut-être lui faire tort, & c'eſt ſûrement en faire à la vérité. Ainſi dans l'abrégé que je vais donner de la vie de M. Bernoulli, c'eſt-à-dire, de ſes travaux, l'homme illuſtre ſe fera ſouvent admirer, l'homme s'y montrera quelquefois.

M. Bernoulli annonça dans une très-grande jeuneſſe, ce qu'il devoit être un jour, par une Diſſertation ſur l'effervefcence & la fermentation, qu'il publia & qu'il ſoûtint en forme de thèſe. Bientôt après il ſe fit connoître aux Géometres par le fameux problême de la *Chaînette*, agité depuis long-tems parmi eux, & que le célebre Galilée avoit en vain eſſayé de réſoudre. Ce problême conſiſte à trouver la courbure que prend

avides de ces ſortes de dates, nous dirons ici, pour les rendre heureux, que M. Bernoulli étoit né le 7 Août 1667. & qu'il eſt mort le 1er. Janvier 1748.

une chaîne considérée comme un fil parfaitement fléxible, chargé d'une infinité de petits poids, & suspendu dans un plan vertical par ses deux extrémités. M. Bernoulli détermina cette courbe, & trouva qu'elle étoit du nombre de celles que les Géometres ont nommées *courbes méchaniques*, c'est-à-dire, qui ne peuvent être représentées par une équation finie. Il démontra, peu de tems après, que la courbure d'une voile enflée par le vent étoit la même que celle de la chaînette, & résolut ainsi deux problêmes très-difficiles au lieu d'un.

La fléxion de la chaîne & de la voile, en chaque point, dépend de la position de chaque petit côté de la courbe : il falloit donc trouver une équation ou formule qui déterminât cette position. La Géométrie des infiniment petits, peu connue alors, étoit seule capable d'y atteindre : mais un instrument si nécessaire eût encore été inutile au grand nombre ; il demandoit une main habile pour être employé avec succès ; & d'ailleurs M. Bernoulli ne devoit en quelque sorte qu'à lui-même l'avantage de le posséder ; car il avoit contribué

par ſes travaux à perfectionner cette Géométrie naiſſante, & pouvoit être mis au nombre de ceux qui l'avoient créée.

Peu de tems après, il réſolut un autre problême, dont il avoue qu'il avoit été occupé pendant cinq ans; c'eſt celui du plus court crépuſcule. On ſait que le crépuſcule, quelle qu'en ſoit la cauſe, commence le matin & finit le ſoir, quand le ſoleil eſt à 18 degrés au-deſſous de l'horiſon, c'eſt-à-dire, quand la portion de cercle vertical compriſe entre l'horiſon & le ſoleil caché au-deſſous, eſt un arc de 18 degrés; le crépuſcule doit donc durer autant de tems que le ſoleil en met à deſcendre de 18 degrés au-deſſous de l'horiſon. Or cet aſtre ne décrit pas tous les jours le même cercle par rapport à nous, puiſqu'il eſt tantôt plus près de notre zénith, & tantôt plus loin. Il eſt donc chaque jour plus ou moins de tems à parcourir ces 18 degrés: la difficulté conſiſte à trouver le jour de l'année où ce tems eſt le plus petit qu'il eſt poſſible; & M. Bernoulli donne pour cela une regle fort ſimple. Mais il ne nous apprend ni le chemin qu'il a ſuivi pour la découvrir, ni les difficultés qui l'avoient arrêté ſi long-tems.

Elles étoient vrai-ſemblablement les mêmes que M. de Maupertuis a ſçu le premier appercevoir & réſoudre dans ſon *Aſtronomie nautique.*

M. Bernoulli publia vers le même tems une eſpece de thèſe ſur la Logique, que nous croyons pouvoir propoſer comme un modele des ouvrages de cette eſpece. La Logique n'y paroît point ſous la forme barbare dont les Philoſophes de l'école l'avoient défigurée. Elle eſt réduite à ce qu'elle a de néceſſaire, c'eſt-à-dire à peu de préceptes, & la plûpart ſont appuyés par des exemples tirés de la Géométrie. On peut en effet regarder cette derniere Science comme une Logique pratique, parce que les vérités dont elle s'occupe, étant les plus ſimples & les plus ſenſibles de toutes, ſont par cette raiſon les plus ſuſceptibles d'une application facile & palpable des regles du raiſonnement.

Cette theſe fut ſuivie d'une diſſertation ſur le mouvement des muſcles, que M. Bernoulli compoſa pour recevoir le Doctorat en Médecine; car il étudioit auſſi cette derniere Science, & ſes Maîtres ſe glorifioient de compter

parmi leurs disciples un Mathématicien du premier ordre. Mais l'Anatomiste & le Médecin, qui étoient en lui fort subordonnés au Géometre, le sont aussi dans cette dissertation; il avoit choisi un sujet où pût briller sa Science favorite; & l'ouvrage est sur-tout recommandable par l'heureux emploi que M. Bernoulli fait de la méchanique la plus subtile pour déterminer la courbure des fibres élastiques musculaires, enflées par le fluide qui les remplit: ses formules lui fournissent une table où l'on trouve la force nécessaire à un muscle pour soutenir un poids donné.

Il continua pendant quelques années à remplir les Actes de Leipsick de différens opuscules mathématiques, dignes de leur Auteur; mais le détail en feroit trop long, & ceux qui les ont suivis les ont presque fait oublier. Tels furent, pour ainsi dire, les degrés par lesquels il s'éleva en 1697 au fameux problême de la *Brachystochrone*, ou *ligne de la plus vîte descente*. Voici l'énoncé de ce problême, tel que M. Bernoulli le proposa aux Géometres: *Deux points étant donnés, lesquels soient dans un plan vertical, & ne soient cependant ni dans la même ligne*

horiſontale ni dans la même ligne verticale, trouver une courbe qui paſſe par ces deux points, & dont la propriété ſoit telle, qu'un corps peſant deſcendant le long de ſa concavité, mette moins de tems à la parcourir que toute autre ligne droite ou courbe, paſſant par les mêmes points. Galilée qui avoit cru que la courbe de la chaîne étoit une parabole, avoit cru auſſi que la ligne de la plus vîte deſcente étoit un cercle; & cet homme immortel par ſes découvertes aſtronomiques & méchaniques, n'avoit pas trouvé dans la Géométrie de ſon tems des ſecours ſuffiſans pour réſoudre la queſtion.

M. Bernoulli, en propoſant le problême, avoit averti que la ligne droite qu'on pouvoit tirer entre les deux points donnés, quoique plus courte qu'aucune autre, n'étoit pas cependant celle qu'un corps peſant mettroit le moins de tems à parcourir. Nous n'entreprendrons point d'en donner la raiſon métaphyſique. Ce n'eſt qu'à l'aide d'un calcul très-ſubtil qu'on peut démontrer cette vérité. Tout ce qui eſt ſuſceptible d'idées préciſes, n'en ſouffre point d'autres; préſenter des notions vagues pour des démonſtrations exactes, c'eſt

ſubſtituer de fauſſes lueurs à la lumiere, c'eſt retarder les progrès de l'eſprit en voulant l'éclairer. L'ignorance croit y gagner, & les Sciences y ſont une perte réelle. Ce n'eſt pas que la Géométrie n'ait, comme toutes les autres Sciences, une métaphyſique qui lui eſt propre, & néceſſaire même pour y faire des découvertes. Un homme qui avant que de toucher les objets, les apperçoit déjà, quoique confuſément, a ſans doute beaucoup d'avantage ſur un aveugle qui les rencontre bruſquement & par haſard; mais ce n'eſt pas aſſez d'entrevoir une vérité géométrique dans l'éloignement; il faut, pour ainſi dire, nous aſſurer d'elle en la reconnoiſſant de plus près, & franchir l'intervalle qui nous en ſépare; or le calcul eſt le ſeul guide qui puiſſe conduire dans cette route, faire éviter les obſtacles qui s'y rencontrent, ou avertir qu'ils ſont inſurmontables. Mais comme ce guide ſeroit trop peu familier à la plûpart de nos Lecteurs, nous ne pouvons tout au plus, dans la queſtion dont il s'agit, que diminuer le paradoxe, & diſſiper les fauſſes raiſons qui pourroient faire croire que la ligne

droite eſt celle de la plus vîte deſcente. Si un corps peſant ſe mouvoit uniformément, c'eſt-à-dire, s'il parcouroit toujours en tems égaux des eſpaces égaux, il n'eſt pas douteux que la ligne droite étant la plus courte de toutes, ſeroit auſſi celle qu'il décriroit en moins de tems. Mais un corps peſant deſcend d'un mouvement accéléré, & le tems qu'il emploie à parcourir une ligne quelconque, eſt la ſomme des tems qu'il met à en parcourir les différentes parties. S'il ſe meut ſur une ligne courbe qui paſſe par les deux points donnés, & qui tombe au-deſſous de la ligne droite tirée par ces deux mêmes points, on voit au premier coup d'œil qu'il doit d'abord deſcendre plus verticalement & par conſéquent avec un mouvement plus accéléré, que s'il décrivoit la ligne droite. Il n'y a donc rien d'abſurde à croire qu'il puiſſe parcourir la ligne courbe en moins de tems. Voilà juſqu'où la Métaphyſique peut nous conduire; c'eſt au calcul ſeul à achever le reſte & à faire entiérement évanouir le paradoxe, parce que c'eſt à lui ſeul à déterminer & à comparer entr'eux les deux tems. On trouve par ſon ſecours, que

la *Brachyſtochrone* doit être une portion de cycloïde, courbe très-familiere aux Géometres. C'eſt celle que décrit le point de la circonférence d'un cercle qui roule ſur un plan; ou pour lui donner une origine plus connue, c'eſt celle que trace en l'air le clou de la circonférence d'une roue qui tourne & qui avance en même tems. La cycloïde a un grand nombre de propriétés très-ſingulieres, & celle d'être la courbe de la plus vîte deſcente, n'eſt pas une des moins remarquables.

Il ne ſera peut-être pas inutile de donner une idée de la ſolution de M. Bernoulli; nous la donnerons même d'autant plus volontiers, que cette ſolution ſinguliere peut fournir matiere à quelques obſervations importantes.

La courbe Brachyſtochrone doit être telle, que ſi on y prend à volonté une très-petite portion terminée par deux points quelconques, cette petite portion ſoit parcourue en moins de tems qu'une autre petite portion de courbe terminée par les deux mêmes points infiniment proches. En effet, ſi cette derniere portion étoit parcourue en moins de tems que la premiere, &

qu'on ôtât à la courbe la premiere portion qu'elle avoit, pour lui donner l'autre, la courbe dans ce nouvel état feroit parcourue en moins de tems que dans le premier état; & par conféquent elle ne feroit pas dans fon premier état la courbe de la plus vîte defcente; ce qui eft contre la fuppofition. Or la portion de courbe infiniment petite dont nous parlons, peut être regardée comme compofée de deux petites lignes étroites, dont chacune eft parcourue avec une vîteffe différente, mais uniquement dépendante de la hauteur d'où le corps eft fuppofé tomber. Il faut donc trouver la pofition que doivent avoir ces deux petites lignes pour être parcourues dans le moins de tems qu'il eft poffible; l'équation différentielle qui détermine cette pofition eft celle de la cycloïde, & on y parvient affez facilement.

Mais M. Bernoulli fit plus que de réfoudre le problême de la plus vîte defcente; il prouva qu'il étoit analogue à un autre non moins difficile; c'eft la recherche de la courbe que décrit un corpufcule de lumiere, en traverfant un milieu dont les couches font d'une

denſité variable. On ſait qu'un rayon qui paſſe obliquement d'un milieu dans un autre, ne continue pas ſon chemin dans la même ligne droite ſuivant laquelle il entre, mais qu'il s'en détourne d'autant plus que la denſité du nouveau milieu differe plus de celle du milieu d'où il ſort. Si donc un rayon de lumiere traverſe un fluide compoſé d'une infinité de couches, chacune d'une denſité différente, il doit à chaque inſtant s'écarter un peu de ſa direction, & par conſéquent décrire une courbe. C'eſt ce que font les rayons en pénétrant notre atmoſphere, dont les couches élaſtiques ſe compriment les unes les autres par leur poids, & ſont par conſéquent d'autant plus comprimées & d'autant plus denſes, qu'elles ſont plus proches de nous. M. Bernoulli prouva qu'en ſuppoſant une certaine loi dans les denſités de ces couches, la courbe décrite par le rayon de lumiere devoit être une cycloïde, comme la courbe de la plus vîte deſcente en étoit une.

Il faut remarquer pourtant que dans ſa ſolution il admet un principe conteſté par pluſieurs grands Géometres & ha-

biles Phyſiciens, ſavoir qu'un corpuſcule de lumiere qui va d'un point à un autre placé dans un milieu différent, doit y aller dans le tems le plus court qu'il eſt poſſible. M. de Fermat avoit le premier avancé ce principe, croyant ébranler par des raiſons métaphyſiques l'explication ingénieuſe que M. Deſcartes avoit donnée de la réfraction; M. Huyghens l'avoit enſuite adopté comme une conſéquence de ſon hypothèſe ſur la propagation de la lumiere; enfin M. Leibnitz l'avoit ſoutenu comme favorable à ſes idées ſur le ſyſtême des *cauſes finales*. On appelle ainſi cette partie de la Phyſique, ou plutôt de la Métaphyſique, (ou peut-être ni de l'une ni de l'autre) qui a pour but de découvrir les lois de la Nature par la fin que ſon Auteur s'eſt propoſée en établiſſant ces lois. Cette Théorie eſt fondée ſur les axiomes ſi vrais, mais ſi peu féconds & ſouvent ſi trompeurs, que rien ne ſe fait ſans raiſon ſuffiſante, que la nature agit toujours par les voies les plus ſimples, & ſur quelques autres auſſi certains & auſſi inutiles. Le Chancelier Bacon qui avoit ſenti combien cette maniere de philoſopher étoit une

voie ſtérile pour les découvertes, la comparoit avec beaucoup de fineſſe & de vérité à une vierge conſacrée à Dieu qui ne produit rien ; d'autres grands hommes n'ont pas été ſi ſages ; & quelques Savans qui n'étoient pas de grands hommes, n'ont pas craint, même au prix des plus ridicules abſurdités, d'introduire dans la Géométrie les cauſes finales ; témoin le P. Tacquet, Jéſuite, qui trouvant quelques phénomenes de Catoptrique en contradiction avec ce principe, que la nature prend toujours le plus court chemin, croit concilier les phénomenes & le principe, en diſant que la nature prend le chemin le plus long, quand elle ne ſauroit prendre le plus court. Les Partiſans modernes des cauſes finales, plus circonſpects & plus raiſonnables, ſe contentent d'en faire l'application à quelques lois très-conſtatées d'ailleurs, & de la chercher dans d'autres, en ſe taiſant ſur le reſte. Quoi qu'il en ſoit, & pour en revenir à la ſolution que donne M. Bernoulli du problême dont il s'agit, le principe métaphyſique en apparence, ſur lequel cette ſolution eſt appuyée, peut n'être regardé, ſi l'on veut, que comme

comme un principe purement géométrique, & la ſolution n'y perdra rien de ſon mérite.

En propoſant aux Géometres le problême de la plus vîte deſcente, M. Bernoulli leur avoit donné un certain eſpace de tems pour le réſoudre. Ce terme qu'il prolongea étant expiré, on ne vit paroître que quatre ſolutions. L'une qui étoit de M. Newton, fut envoyée ſans nom d'Auteur; & M. Bernoulli dit que c'étoit *un ongle du lion* qu'il étoit facile de reconnoître; les trois autres étoient de M. Jacques Bernoulli, frere aîné de celui dont nous parlons, de M. Leibnitz & de M. le Marquis de l'Hôpital. Preſque toutes les Nations ſavantes donnerent chacune un athlete, & peut-être un cinquieme auroit-il été difficile à trouver.

M. Jacques Bernoulli avoit donné à ſon frere les premieres leçons de Géométrie : il voyoit ſon éleve courir avec lui d'un pas égal la carriere dans laquelle il l'avoit fait entrer; & peut-être conſervoit-il un peu trop à ſon égard ce ton de ſupériorité dont il eſt ſi difficile de ſe défaire, quand une fois on l'a pris, mais que la reconnoiſſance même a bien de

la peine à ſouffrir quand il eſt injuſte. Le rival ne vouloit plus être traité en diſciple : il ſembloit harceler, quoique légérement, ſon ancien maître, qui n'étoit pas homme à le ſouffrir; & les queſtions fréquentes que M. Jean Bernoulli propoſoit aux Mathématiciens dans les Actes de Leipſick, étoient des attaques indirectes qui s'adreſſoient à ſon aîné. Celui-ci ſe crut enfin aſſez provoqué pour en venir à un coup d'éclat : faiſant donc un dernier effort, il propoſa publiquement à ſon frere le fameux problême des *Iſopérimetres*, & joignit même à ſon cartel la promeſſe d'une certaine ſomme. Il falloit trouver parmi toutes les courbes de même longueur qui paſſent par deux points donnés, celle qui renferme avec la ligne droite tirée entre ces deux points, le plus grand eſpace poſſible, & celles qui en tournant autour de cette ligne droite, engendrent le ſolide le plus grand, la ſurface courbe la plus grande, *&c.* La queſtion fut même propoſée avec plus de généralité que nous ne lui en donnons dans cet énoncé. On n'ignoroit pas que de toutes les figures iſopérimetres, c'eſt-à-dire d'un égal contour, le cercle

eſt celle qui renferme le plus grand eſpace ; mais voilà tout ce qu'on ſavoit ſur cette matiere : il reſtoit à trouver par une méthode directe & analytique, que le cercle avoit en effet cette propriété ; il reſtoit à déterminer par cette même méthode la courbe qui par ſa révolution forme la plus grande ſurface, celle qui donne le plus grand ſolide, *&c.* enfin à trouver une infinité d'autres courbes fort différentes du cercle.

M. Jean Bernoulli réſolut aſſez promptement toutes les queſtions de ſon frere ; mais il donna ſa ſolution ſans analyſe. Son adverſaire prétendit que la ſolution étoit défectueuſe, & non-ſeulement ne ſe crut point débiteur de la ſomme, mais s'engagea publiquement à trois choſes ; 1°. à deviner au juſte l'analyſe de ſon frere ; 2°. quelle qu'elle fût, à y faire voir des paralogiſmes, ſi on la vouloit publier ; 3°. à donner la ſolution complette du problême ; ajoûtant, que s'il ſe trouvoit quelqu'un qui s'intéreſſât aſſez à l'avancement des Sciences pour propoſer quelque prix ſur chacun de ces points, il s'engageoit à perdre autant, s'il ne s'acquittoit pas du premier ; le double, s'il ne réuſſiſſoit pas au ſecond ;

& le triple, s'il manquoit au troiſieme. On verra par la ſuite de ce récit qu'il ne riſquoit rien, au moins ſur les deux derniers articles. Cette altercation produiſit de la part des deux freres pluſieurs écrits, où l'aigreur ſemble quelquefois prendre la place de l'émulation ; mais puiſque l'un des deux avoit tort, il falloit bien que l'un des deux ſe fâchât.

L'Académie Royale des Sciences de Paris fut priſe pour juge du différend; c'étoit l'arbitre le plus reſpectable que puſſent choiſir les deux rivaux. La ſolution de M. Jean Bernoulli fut donc remiſe en 1701 à l'Académie dans un papier cacheté ; & l'Auteur recommanda qu'il ne fût ouvert qu'après que ſon frere auroit publié ſon analyſe du même problême. Mais il y eut ſur cette publication des difficultés qui durerent pluſieurs années; elles furent terminées ou plutôt arrêtées par la mort de M. Bernoulli l'aîné, arrivée le 16 Août 1705 ; & le mémoire de ſon frere fut publié bientôt après parmi ceux de l'Académie en 1706. Quelque élégante que paroiſſe ſa ſolution, il faut avouer qu'elle étoit en effet imparfaite à certains égards ; l'Auteur en convint lui-

même dans un écrit qu'il publia plusieurs années après sur cette matiere, & qui contenoit une nouvelle méthode pour résoudre le problême, méthode un peu plus simple que celle de M. Jacques Bernoulli, mais d'ailleurs entiérement la même quant aux principes. Cette conformité, jointe à une rétractation si long-tems différée, a été vivement & plus d'une fois reprochée à M. Jean Bernoulli; on l'a ouvertement accusé d'une foiblesse dont les plus grands hommes n'ont pas toujours été exempts. Mais s'il avoit apperçu son erreur du vivant de son frere, peut-on croire qu'en 1706, lorsque rien ne l'y obligeoit, il eût publié cette erreur avec son ouvrage? M. Leibnitz avoit paru approuver la premiere solution; & une méprise assez subtile pour avoir échappé à des yeux si pénétrans, ne devoit pas coûter beaucoup à reconnoître, même par un aveu public. Le Géometre n'y eût rien perdu, & le Philosophe y eût gagné.

Tant de travaux auxquels des Mathématiciens d'une très-grande force auroient à peine suffi, n'étoient pas les seuls qui occupassent le nôtre. En 1697 il donna dans les Actes de Leipsick le

calcul des quantités *exponentielles*, c'eſt-à-dire des quantités conſtantes ou variables élevées à des puiſſances variables. La méthode de différentier & d'intégrer ces ſortes de quantités étoit juſqu'alors inconnue, & M. Bernoulli ajoûta aux nouveaux calculs cette branche devenue depuis ſi féconde. Les Actes de Leipſick de cette même année 1697 & des ſuivantes, contiennent encore pluſieurs écrits importans, qu'il compoſa ſur différentes queſtions mathématiques. Parmi ces écrits, on doit remarquer ſur-tout ſes recherches ſur *le ſolide de la moindre réſiſtance*, c'eſt-à-dire ſa Méthode pour trouver un ſolide, qui étant mû dans un fluide en repos parallélement à ſon axe, rencontre moins de réſiſtance que tout autre ſolide de même baſe, mû ſuivant la même direction & avec la même vîteſſe. M. Newton avoit donné la ſolution de ce problême dans ſon admirable ouvrage des *Principes mathématiques*, mais ſans indiquer la route qu'il avoit ſuivie ; & M. Fatio de Duillier venoit d'en publier une ſolution très-embarraſſée. Nous remarquerons, à l'occaſion de ce dernier, qu'il fut dans la ſuite un triſte exemple

des égaremens dont les meilleurs eſprits ſont capables. Il préféra par choix & de bonne foi le métier d'enthouſiaſte & de prédicant qui le perdit, à la réputation de grand Géometre qu'il auroit pu facilement acquérir. Après avoir fait en Mathématique des progrès conſidérables, il ſe crut deſtiné à de plus grandes choſes, promit qu'il reſſuſciteroit des morts, aſſembla toute l'Angleterre pour en être témoin, & ne tint point parole.

M. Bernoulli, effrayé des calculs de M. Fatio, ſe mit à chercher par une autre voie le ſolide de la moindre réſiſtance, & ne fut pas long-tems à le trouver. Les grands Géometres connoiſſent cette eſpece de pareſſe qui préfere la peine de découvrir une vérité à la contrainte peu agréable de la ſuivre dans l'ouvrage d'autrui; en général ils ſe liſent peu les uns les autres, (*b*) & peut-être perdroient-ils à lire beaucoup : une tête pleine d'idées empruntées n'a plus de place pour les ſiennes propres, & trop de lecture peut étouffer le génie,

(*b*) Nous ne diſons point qu'ils ne ſe liſent pas, mais qu'ils ſe liſent peu : en ce genre, un coup d'œil jetté ſur un ouvrage, ſuffit aux maîtres pour le juger. Il n'en eſt pas de même en Littérature.

au lieu de l'aider. Si elle eſt plus néceſſaire dans l'étude des Belles-Lettres que dans celles de la Géométrie, la différence de leurs objets & des qualités qu'elles exigent, en eſt ſans doute la cauſe. La Géométrie ne veut que découvrir des vérités, ſouvent difficiles à atteindre, mais faciles à reconnoître dès qu'on les a ſaiſies; & elle ne demande pour cela qu'une juſteſſe & une ſagacité qui ne s'acquierent point. Si elle n'arrive pas précisément à ſon but, elle le manque entiérement, mais tout moyen lui eſt bon pour y arriver; & chaque eſprit a le ſien, qu'il eſt en droit de croire le meilleur: au contraire, le mérite principal de l'Éloquence & de la Poéſie, conſiſte à exprimer & à peindre; & les talens naturels, abſolument néceſſaires pour y réuſſir, ont encore beſoin d'être éclairés par l'étude réfléchie des excellens modeles, &, pour ainſi dire, guidés par l'expérience de tous les ſiecles. Quand on a lu une fois un problême de Newton, on y a vu tout, ou l'on n'a rien vu, parce que la vérité s'y montre nue & ſans réſerve; mais quand on a lu & relu une page de Virgile ou de Racine, il y reſte en-

core cent choſes à voir. Un bel-eſprit qui ne lit point, n'a pas moins à craindre de paſſer pour un écrivain ridicule, qu'un Géometre qui lit trop, de n'être jamais que médiocre.

Pendant que M. Bernoulli ſoutenoit contre ſon frere la diſpute des Iſopérimetres, une querelle beaucoup plus ſérieuſe l'occupoit. Il avoit publié une Diſſertation, où il prouvoit que les corps dans leur accroiſſement ſouffroient une déperdition continuelle de parties, ſucceſſivement remplacées par d'autres. Un grand mérite fait toujours des ennemis; & par conſéquent notre Géometre en avoit. Ne pouvant attaquer le Savant, ils eurent recours à une reſſource aſſez ordinaire à l'envie; ils chercherent à rendre le Chrétien ſuſpect. Plus jaloux de ſa ſupériorité que des intérêts de la Religion (car il n'eſt pas néceſſaire d'en avoir pour la faire ſervir de maſque à la haine) ils prétendirent que l'opinion de M. Bernoulli étoit dangereuſe, contraire au dogme de la Réſurrection, & favorable aux objections des Sociniens. M. Bernoulli n'eut pas de peine à montrer le ridicule d'une imputation ſi odieuſe; & s'il traita ſes Adverſaires

avec toute la franchiſe helvétique & géométrique, il faut avouer que jamais indignation ne fut plus juſte.

L'accuſation que M. Bernoulli eut à ſoutenir dans cette occaſion, lui avoit été intentée par les Théologiens Calviniſtes de Groningue où il étoit Profeſſeur. La conduite qu'il tint avec eux mérite de ſervir de modele à tous les Gens de Lettres injuſtement attaqués ſur un point ſi important; & nous croyons auſſi que cette circonſtance de ſon éloge doit nous arrêter beaucoup plus long-tems qu'aucune autre. Il vivoit dans un pays, où le Gouvernement, occupé pour lors d'affaires publiques très-importantes (*c*), & tolérant d'ailleurs par néceſſité, n'examinoit guere ſi un Savant, chargé d'enſeigner à quelques Eleves le calcul différentiel & intégral, croyoit ou ne croyoit pas à la réſurrection des morts : il ne pouvoit ſe diſſimuler, quand il l'auroit voulu, combien ce Gouvernement avoit d'intérêt de ménager un homme auſſi utile que lui par les Etrangers qu'il

(*c*) C'étoit dans le tems de la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, où l'on ſait que la Hollande étoit fort engagée.

attiroit à Groningue ; & rien n'étoit plus facile avec moins de probité, que d'abuſer de ces avantages : il avoit le bonheur enfin de ſe trouver au milieu d'une République libre , où le bras ſéculier ne ſert pas l'empreſſement des Controverſiſtes avec tout le zele qu'ils ont coutume de deſirer, & avec la docilité qu'ils ont le bonheur ou le malheur de rencontrer dans des climats plus méridionaux. Malgré ces conſidérations il crut ne devoir pas garder le ſilence ſur des reproches, trop ridicules ſans doute en eux-mêmes pour qu'il les réfutât ſérieuſement, mais en même tems trop odieux pour qu'il ne cherchât pas à s'en laver. La maniere dont il ſe défendit lui donna un nouveau mérite, & fut digne des motifs qui l'y déterminerent. Il avoit beaucoup d'avantage ſans doute contre les Théologiens hérétiques qui l'attaquoient. Ces Docteurs imbécilles, diviſés entr'eux & également dans l'erreur, ſur les points les plus eſſentiels de cette Religion qu'ils oſoient enſeigner aux autres, & qu'ils l'accuſoient de renverſer; ces Sectaires dont les uns anéantiſſoient la toute-puiſſance divine, & les autres la liberté

humaine, (*d*) donnoient assurément beaucoup de prise à qui n'eût été que Philosophe, & n'eût voulu que se venger. M. Bernoulli eut le courage & l'équité de ne point employer de telles armes, qui sans soutenir au fond sa cause, auroient pû nuire à ce qu'il vouloit & devoit respecter. Beaucoup plus modéré que ses Adversaires, il crut devoir s'abstenir de les dévoiler aux yeux d'un peuple trop accoutumé à ne point distinguer la Religion d'avec ses Ministres, & toujours disposé à secouer le joug sacré qu'ils lui imposent: il se contenta de jetter sur leurs imputations le ridicule & l'odieux qu'il auroit pû répandre sur leurs opinions & sur leurs personnes. C'est l'objet d'une harangue qu'il prononça, & qui étoit, selon le titre, une *Apologie de sa réputation, de sa religion, & de son honneur.* Les Magistrats, plus éclairés souvent qu'un Théologien dans sa pro-

(*d*) On connoît la fameuse division des Réformés de Hollande en *Arminiens* & *Gomaristes*. Les premiers donnent à l'homme tout le mérite des bonnes œuvres; les autres le lui ôtent entiérement. Ce sont les *Molinistes* & les *Jansénistes* de la prétendue réforme; ils se réunissoient pour calomnier M. Bernoulli, comme les *Molinistes* & les *Jansénistes* de l'Eglise Romaine se réunissent aujourd'hui pour calomnier & persécuter les Philosophes.

pre cauſe, lorſqu'ils ſont aſſez équitables pour y démêler les intérêts de Dieu d'avec ceux des paſſions humainas, rendirent en cette occaſion à notre grand Géometre une juſtice éclatante. Mais malgré tout l'avantage qu'il eut dans cette diſpute, il n'a pas voulu que les pieces en fuſſent inſérées dans le recueil de ſes Ouvrages. Sa modération ſur ce point a été peut-être exceſſive. Ces pieces auroient été de nouveaux Mémoires pour l'hiſtoire de la Philoſophie & de ſes perſécuteurs, c'eſt-à-dire, de l'ignorance & de l'aveuglement des hommes; car les fanatiques joueront toujours un grand rôle dans l'hiſtoire de l'Eſprit humain, par le mal qu'ils ont cherché à lui faire. On auroit pris plaiſir à rapprocher les attaques que le grand Bernoulli eut à ſoutenir alors, des perſécutions que le grand Deſcartes avoit eſſuyées ſoixante ans auparavant dans le même pays, pour avoir cherché de nouvelles preuves de l'exiſtence de Dieu; & la poſtérité auroit eu la ſatisfaction d'ajouter le nom de M. Bernoulli à celui de tant d'hommes illuſtres, qui depuis Socrate ont ſouffert pour la Philoſophie. Con-

tens de posséder la vérité pour eux-mêmes, ces grands Génies ne troubloient point l'Etat pour l'y faire entrer, & méritoient au moins qu'on les en laissât jouir. Mais à quoi ne doit-on pas s'attendre, quand on ne veut épouser, ni les passions, ni les préjugés des hommes? La contradiction les choque moins que l'indifférence: bientôt on se voit en butte aux traits des partis les plus contraires, des sectes les plus divisées pour les questions les plus obscures. Ce sont des peuples ennemis, animés les uns contre les autres par une guerre très-vive, qui se réunissent quelques instans pour exterminer un étranger, spectateur tranquille de leurs combats.

D'ailleurs il est plus que vraisemblable, comme nous l'avons déja insinué, que ce ne fut pas même ce motif qui suscita à M. Bernoulli des ennemis si redoutables. La considération qu'il s'étoit acquise, les éleves que l'Europe lui envoyoit de toutes parts, les honneurs que le Gouvernement & les citoyens s'empressoient de rendre à un étranger, furent sans doute les ressorts secrets qui souleverent l'envie. Souvent

il en a fallu moins pour exciter de plus grands troubles : & rien ne doit étonner en ce genre, quand on ſonge qu'une partie de la terre a été bouleverſée, & que le ſyſtême de l'Europe a changé de face, parce qu'un Moine a été préféré à un autre pour prêcher les indulgences.

Il eſt du moins certain que ni les ouvrages, ni les diſcours même de M. Bernoulli ne pouvoient fournir de prétexte raiſonnable pour l'attaquer. Sincérement attaché à la Religion, il la reſpecta toute ſa vie ſans bruit & ſans faſte. On a trouvé parmi ſes papiers des preuves par écrit de ſes ſentimens pour elle ; & il faudra augmenter de ſon nom la liſte des grands hommes qui l'ont regardée comme l'ouvrage de Dieu : liſte capable d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs eſprits, mais ſuffiſante au moins pour impoſer ſilence à une foule de conjurés, ennemis impuiſſans de quelques vérités néceſſaires aux hommes, que Paſcal a défendues, que Newton croyoit, & que Deſcartes a reſpectées.

Dans ce même tems il avoit une diſpute moins importante ſur le phoſphore du Barometre avec quelques membres de l'Académie des Sciences

de Paris. M. Picard avoit découvert le premier en 1675, que ſon Barometre ſecoué dans l'obſcurité, donnoit de la lumiere, principalement à ſa partie ſupérieure. On tenta la même choſe ſur d'autres Barometres; mais il s'en trouva très-peu qui euſſent cette propriété. M. Bernoulli ayant réitéré l'expérience de différentes manieres, crut qu'une pellicule qui ſe formoit ſur la ſurface du mercure, lorſqu'il n'étoit pas bien net, & l'air qui pouvoit reſter dans le Barometre, étoient les cauſes qui empêchoient la lumiere; & il conclut de-là, que pour qu'un Barometre eût la propriété d'être lumineux, il falloit que le mercure fût très-pur, qu'il ne traverſât point l'air quand on le verſoit dans le Barometre, & que le vuide du haut du tuyau fût auſſi parfait qu'il pouvoit l'être. L'Académie ayant réitéré l'expérience ſuivant les vues de M. Bernoulli, ne trouva ces conditions, ni toutes néceſſaires, ni toutes ſuffiſantes: elle objecta à l'Auteur quelques Barometres, dont les uns ne rendoient point de lumiere, quoique conſtruits d'après ces conditions, & dont les autres conſtruits ſans

précaution, étoient cependant lumineux. M. Bernoulli répondoit ſur les premiers, qu'apparemment le mercure n'en étoit pas encore aſſez net, ni aſſez purgé d'air; & ſur les autres, que le mercure en étoit peut-être plus pur qu'on ne l'imaginoit. M. Hartſoeker, dont le goût pour la contradiction étoit aſſez décidé, attaqua quelques années après, par les plus mauvaiſes raiſons, le ſentiment de M. Bernoulli; & celui-ci fit ſoutenir ſur ce ſujet en 1719, une thèſe très-mortifiante pour ſon adverſaire, qui de ſon côté ne le ménageoit pas. On crut voir renouveller ces guerres littéraires où les Auteurs du ſeizieme ſiecle ſe prodiguoient les épithétes les plus ſavantes & les plus injurieuſes, & apparemment l'Allemagne n'avoit pas encore perdu cet uſage. Au reſte, on a lieu de juger par la lecture d'un Mémoire imprimé dans le Recueil de l'Académie des Sciences, en 1723, que M. Bernoulli étoit aſſez bien fondé à ſoutenir ſon opinion. Les conditions que nous venons de donner d'après lui pour le phoſphore du Barometre, ſont à-peu-près celles que donne M. Dufay dans ce Mémoire, & qu'il dit avoir appriſes d'un Vitrier Allemand.

En 1705, M. Bernoulli publia son excellente Dissertation, intitulée *Motus Reptorius*; en faisant glisser des courbes les unes sur les autres, suivant une certaine condition qu'il détermine, il en produit par ce moyen de nouvelles dont la longueur est égale à celle des courbes génératrices.

Le Recueil de l'Académie en 1710 & 1711, nous offre deux autres Ouvrages. Dans celui de 1710 il se propose de trouver la courbe que décrit un corps lancé suivant une direction quelconque avec une vîtesse connue, & attiré vers un point fixe par une force centrale qui agisse suivant une loi quelconque. M. Newton avoit donné dans son livre *des Principes* la solution de ce problême; M. Bernoulli prétendit qu'elle étoit obscure & insuffisante, & on n'est pas peu surpris quand on voit que la sienne n'en differe presqu'en rien. M. Newton, selon lui, n'avoit pas suffisamment démontré qu'un corps jetté suivant une direction connue, & attiré par une force centrale réciproquement proportionnelle au quarré de la distance, devoit décrire une section conique. Cependant il est évident qu'un

corps ainſi lancé ne ſauroit ſe mouvoir que ſuivant une ſeule & unique loi, & que par conſéquent, s'il peut décrire une certaine courbe, il doit la décrire en effet. Or M. Newton avoit déterminé la ſection conique ſur laquelle le projectile pouvoit ſe mouvoir; il avoit donc entiérement ſatisfait à la queſtion. Ce fut la réponſe des Géometres Anglois, intéreſſés à la gloire de leur compatriote, & uniquement occupés du ſoin de la défendre. On ſera peut-être étonné, ſi on connoît un peu le cœur humain, qu'ils ne cherchaſſent pas plutôt à là diminuer: mais n'en faiſons pas entiérement honneur à leur équité; les hommes tout injuſtes qu'ils ſont, ne le ſont pourtant que juſqu'à un certain point; & la ſupériorité, quand elle eſt extrême, fait pour eux comme une claſſe à part, qu'ils regardent ſans envie. Si les concitoyens de M. Newton n'étoient pas jaloux de ſon mérite, c'eſt qu'ils le voyoient trop au-deſſus d'eux. Une inégalité moins marquée lui eût peut-être fait trouver dans ſa propre nation quelques rivaux, plus empreſſés d'obſcurcir ſes découvertes, que de les faire valoir. En lui laiſſant toute ſa

réputation , ils avoient du moins la reſſource de croire la partager.

M. Bernoulli prétendit avec plus de fondement en 1711 , que M. Newton étoit tombé dans quelque mépriſe ſur la meſure des forces centrales dans les milieux réſiſtans ; on faiſoit alors en Angleterre une nouvelle édition de l'ouvrage de ce grand homme , & il ſe corrigea ſans répondre.

L'année 1714 vit paroître l'excellent *Eſſai d'une nouvelle théorie de la manœuvre des vaiſſeaux.* La manœuvre eſt principalement fondée ſur les lois de la réſiſtance des fluides , & ces lois n'étoient encore que peu connues. M. le Chevalier Renau , dans un Livre qu'il avoit publié ſur cette matiere , s'étoit écarté des vrais principes ; auſſi le chemin qu'il ſuivoit l'avoit-il conduit à pluſieurs erreurs. Mais ces erreurs étoient aſſez délicates pour avoir ſéduit pluſieurs ſavans Géometres. M. Bernoulli donna dans ſon Eſſai la vraie théorie de la réſiſtance du fluide au mouvement du vaiſſeau ; fondé ſur cette théorie , il ſe déclara ouvertement contre celle de M. le Chevalier Renau , & contre les conſéquences qu'il en

tiroit. M. Renau répondit à ſes objections, & s'engagea par Lettres avec lui dans une diſpute très-ſavante, diſpute où la ſagacité des deux adverſaires ne ſe fit pas moins admirer que leur politeſſe mutuelle. M. Bernoulli montra dans cette occaſion qu'il n'ignoroit pas les égards qu'il devoit à ceux qui en avoient pour lui ; mais n'eût-il pas mieux valu les avoir toujours, & laiſſer à ſes adverſaires le triſte avantage de les violer ſeuls ?

Cette même année 1714, il publia dans les Mémoires de l'Académie des Sciences & dans les Journaux de Leipſick ſes recherches ſur *les centres d'Oſcillation.* Pluſieurs poids étant attachés à la verge d'une pendule, conſidérée comme une ligne inflexible, ſans peſanteur & ſans maſſe, il eſt évident que ſi cette verge vient à faire des vibrations, ſon mouvement doit être fort différent de celui qu'elle auroit n'étant chargée que d'un ſeul corps : car les poids placés à différentes diſtances, tendent à deſcendre également dans le même tems; or cela ne ſe pourroit faire ſans que la verge ſe briſât ; ſon inflexibilité exige néceſſairement que les poids les plus

éloignés du centre de ſuſpenſion décrivent les plus grands arcs. Les poids feront donc entr'eux une eſpece de compenſation & de répartition de leurs mouvemens ; la vîteſſe des poids inférieurs ſera plus grande & celle des poids ſupérieurs ſera plus petite, que ſi chacun d'eux étoit ſeul attaché à la verge. Mais quelle doit être la loi de cette répartition & la vîteſſe du pendule compoſé qui en réſultera ? ou ce qui revient au même, quelle eſt la longueur du pendule ſimple qui feroit ſes oſcillations dans le même tems que le pendule compoſé ? voilà à quoi ſe réduit la queſtion. Le point qui détermine ſur la verge la longueur de ce pendule ſimple, eſt appellé *centre d'Oſcillation* du pendule compoſé.

M. Huyghens, ſi célebre par ſes nombreuſes découvertes, & à qui Newton doit peut-être autant qu'à Deſcartes, avoit trouvé le centre d'oſcillation par une méthode fort indirecte ; M. Jacques Bernoulli l'avoit enſuite déterminé par une voie plus naturelle, mais difficile ; enfin notre Géometre trouva une méthode fort ſimple pour réſourdre la queſtion. Cette méthode conſiſte en général à chercher d'abord quelle de-

vroit être la gravité dans un pendule ſimple de même longueur que le composé, pour que les deux pendules fiſſent leurs oſcillations dans un tems égal. Enſuite au lieu de ce pendule ſimple d'une longueur connue & d'une peſanteur ſuppoſée, il ſubſtitue un pendule ſimple animé par la gravité naturelle, & détermine aiſément la longueur qu'il doit avoir pour faire ſes vibrations en même tems que l'autre.

La diſpute de M. Leibnitz avec M. Newton, ou plutôt avec l'Angleterre, ſur la découverte du calcul différentiel, éclata en 1715 avec beaucoup de violence, & devint preſque une querelle nationale. On ne pouvoit ôter à M. Newton l'honneur de l'invention; la Métaphyſique lumineuſe qui l'avoit conduit à trouver les regles de ce calcul, l'extrême fécondité dont il avoit été entre ſes mains, enfin des dates anciennes & bien conſtatées, tout dépoſoit en ſa faveur. Quoique ſon rival eût le premier publié la nouvelle Analyſe, ſa gloire n'étoit pas ſi aſſurée. On lui reprochoit le peu de clarté, ou plutôt la fauſſeté palpable de ſes principes, dont il paroiſſoit ſe méfier lui-même;

le peu de chemin qu'il avoit fait dans une route, dont il ſembloit qu'il auroit dû voir l'étendue immenſe s'il l'eût ouverte en effet; enfin quelques écrits de M. Newton dont on le ſoupçonnoit d'avoir eu connoiſſance. Ces préſomptions formoient contre lui un préjugé peu avantageux; mais enfin ce n'étoit qu'un préjugé; & nous n'avons garde de vouloir prononcer ſur une cauſe qui partage encore aujourd'hui tous les Savans de l'Europe. M. Leibnitz offenſé des ſoupçons que les Anglois avoient jetté ſur ſes travaux, leur propoſa comme une eſpece de défi le problême des trajectoires. Il s'agiſſoit de trouver une courbe qui coupât à angles droits ou ſous un angle conſtant une infinité d'autres courbes toutes du même genre, comme des cercles, des paraboles, des ellipſes, &c. On croira ſans peine que ce problême ne fut qu'un jeu pour M. Newton, car pluſieurs autres Géometres Anglois remplirent le défi. Ainſi M. Leibnitz n'avoit pas été fort heureux dans le piege qu'il avoit choiſi pour embarraſſer ſes adverſaires; & la grande diſpute ſur l'inventeur du calcul différentiel eût été par-là décidée contre lui, ſi

ſi la ſolution bonne ou mauvaiſe d'un problême iſolé ſuffit pour décider des queſtions pareilles. (*d*)

M. Leibnitz étant mort en 1716. M. Bernoulli continua la diſpute avec l'Angleterre ; il propoſa de nouveau aux Savans de cette nation le problême des Trajectoires, mais avec des conditions qui le rendoient beaucoup plus difficile ; & ceux-ci à leur tour lui en propoſerent d'autres qui ne l'étoient pas moins. On peut juger par la force des combattans de la vigueur des coups qu'ils ſe portoient. La fraude même parut un peu s'y mêler : car dans le cours de cette diſpute M. Keil ayant propoſé à M. Bernoulli un problême très-difficile, celui-ci en trouva bientôt la ſolution, & ſomma en vain ſon adverſaire de montrer la ſienne. Il étoit queſtion de déterminer la courbe décrite par un projectile, dans un milieu réſiſtant ſuivant une certaine loi qui renfermoit une infinité de cas, & dont un ſeul juſqu'alors avoit été réſolu.

De tous les Géometres Anglois qui parurent dans la lice en cette occaſion,

(*d*) On peut voir ſur cette queſtion, le Dictionnaire de l'Encyclopédie, au mot DIFFÉRENTIEL.

il n'y en avoit point de plus célebre que M. Taylor, ſi connu par ſon Ouvrage intitulé *Methodus incrementorum directa & inverſa*, ouvrage original & très-ingénieux, mais difficile encore aujourd'hui, même pour les plus habiles. M. Taylor avoit trouvé à-peu-près en même tems que M. Bernoulli, & par une méthode ſemblable, la ſolution du problême des centres d'oſcillation; l'un & l'autre ſe conteſterent la priorité de la découverte, & perſonne ne leur en eût refuſé à chacun la propriété. Au reſte nous devons dire à l'honneur de M. Taylor, que dans cette diſpute il ne ſortit jamais des bornes littéraires. M. Bernoulli, attaqué par toute une nation, jaloux de ſoutenir l'honneur de la ſienne, & plus occupé du fond de la diſpute que de la forme, n'étoit pas ſi ſcrupuleux envers les Géometres Anglois. Peut-être étoit-il excuſable à l'égard de M. Keill, qui avoit en quelque maniere violé les regles du droit des gens, & dont les procédés n'étoient pas moins blâmables que les diſcours. Pour M. Taylor, il ne répondit aux injures que par des plaintes fort modérées aux Journaliſtes de Leipſick, ſur la liberté

avec laquelle on traitoit ſa réputation dans leur Journal. Les différentes pieces de ce procès ſe trouvent dans ce recueil (année 1715 & ſuiv.) & elles ſont infiniment utiles à ceux qui veulent pénétrer dans les myſteres de la plus haute Géométrie. Mais pourquoi ſont-elles plus d'honneur à l'eſprit qu'au cœur humain ?

On nous demandera ſans doute le but & l'utilité de toutes ces ſublimes recherches. Nous ne répondrons point à cette queſtion par une injure, comme faiſoit Galilée (*e*) : nous ne chercherons pas même à tirer de quelques-uns des problêmes dont nous avons parlé, des uſages peu ſenſibles, & qu'on leur conteſteroit peut-être. Mais la Géométrie n'a-t-elle pas par elle-même une beauté réelle, indépendante de toute utilité, vraie ou prétendue ? Quand elle n'auroit d'autre prérogative, que de nous offrir ſans aucun mélange des connoiſſances évidentes & certaines, un ſi grand avantage ne la rendroit-il pas digne de notre étude ? Elle eſt pour ainſi

(*e*) On demandoit à Galilée à quoi ſervoit la Géométrie: il répondit que la Géométrie ſervoit principalement à *peſer*, à *meſurer*, & à *compter* ; à *peſer* les ignorans, à *meſurer* les ſots, & à *compter* les uns & les autres.

dire, la meſure la plus préciſe de notre eſprit, de ſon degré d'étendue, de ſagacité, de profondeur & de juſteſſe. Si elle ne peut nous donner ces qualités, on conviendra du moins qu'elle les fortifie, & fournit les moyens les plus faciles de nous aſſurer nous-mêmes & de faire connoître aux autres juſqu'à quel point nous les poſſédons. Archimede eſt encore plus célebre par ſes recherches ſur la Parabole & ſur les Spirales, que par ſes Spheres mouvantes & ſes baſcules. Deſcartes & Newton, dont les ouvrages n'ont guere contribué qu'aux progrès de la raiſon, feront l'un & l'autre immortels, tandis que les Inventeurs des Arts les plus néceſſaires ſont pour la plupart inconnus, parce que c'eſt plutôt le haſard que le génie qui les a guidés. Un Hiſtorien eſt loué de travailler à illuſtrer ſa nation : quel reſpect ne mérite pas un petit nombre de génies rares, qui en montrant juſqu'où peuvent aller les forces de l'eſprit, ont éclairé l'Univers & fait honneur à l'humanité? Il a fallu des ſiecles pour les produire, & on ne peut eſpérer de les voir de tems en tems renaître, qu'en ne traitant point leurs diſciples de fainéans

laborieux. Ainſi quand les ſpéculations de la Géométrie tranſcendante ne ſeroient & ne pourroient jamais être d'aucun uſage, ce qu'on eſt bien éloigné de prouver, ces hommes reſpectables devroient les mettre à l'abri du reproche de frivolité que leur font tous les jours des gens oiſifs, frivoles par état, & incapables de les apprécier. Si des travaux d'une utilité matérielle & ſenſible étoient la ſeule ou la principale meſure du mérite, le Laboureur & le Soldat, aujourd'hui victimes d'un mépris injuſte, devroient recevoir des honneurs auſſi peu mérités. Les talens de toute eſpece, les noms célebres en tout genre, ſeroient oubliés ou proſcrits; la barbarie renaîtroit bientôt, & avec elle tous les maux qu'elle traîne à ſa ſuite.

En 1724, M. Bernoulli compoſa ſon *Diſcours ſur les lois de la communication du mouvement*, à l'occaſion du prix que l'Académie des Sciences de Paris avoit propoſé. Ce diſcours, l'un de ſes plus beaux ouvrages, fut loué par ſes juges, mais ne fut point couronné. On trouva qu'il ne répondoit pas préciſément à la queſtion du prix : l'Académie demandoit les lois du choc des corps durs, &

il débutoit dans ſa piece par ſoutenir que ces corps ne pouvoient exiſter. Il en donnoit pour raiſon, que dans le choc des corps durs la commuication du mouvement devroit néceſſairement être inſtantanée, & qu'ainſi ces corps devroient paſſer ſubitement d'un mouvement quelconque à un autre, ſans paſſer par les degrés intermédiaires; ce qui eſt contraire au principe, *que tout ſe fait dans la nature par des degrés inſenſibles.* On auroit pu demander à M. Bernoulli, ſi dans le choc de deux corps élaſtiques, égaux & ſemblables, qui viennent ſe frapper directement en ſens contraire, avec des vîteſſes égales, le point d'attouchement ne perd pas tout d'un coup ſon mouvement dès l'inſtant que les deux corps ſe joignent, & ſi par conſéquent il ne paſſe pas ſubitement & ſans gradation à l'état de repos; état dans lequel il reſte pendant tout le tems que les deux corps mettent à ſe comprimer & à ſe rétablir. Si cela eſt, comme on ne peut en diſconvenir, & ſi d'un autre côté la matiere ne peut être ſuppoſée actuellement diviſée à l'infini, ce qui eſt évident, le point de contact ne ſauroit perdre ſon mouve-

ment, ſans qu'une petite portion de chaque corps, contiguë à ce point, ne perde auſſi le ſien. Voilà donc, même dans l'hypothèſe abſtraite de M. Bernoulli, deux parties de matiere qui paſſent ſans gradation du mouvement au repos. Ce principe que tout ſe fait dans la nature par degrés inſenſibles, eſt celui que Leibnitz & ſes ſectateurs ont appellé *loi de continuité.* On ne peut nier qu'il ne ſoit très-philoſophique, & confirmé du moins par la plus grande partie des phénomenes. Mais c'eſt en faire un étrange uſage, que d'en conclure qu'il n'y a point dans l'univers de corps durs, c'eſt-à-dire, d'en exclure, ſelon l'expreſſion d'un Philoſophe moderne, les ſeuls corps peut-être qui y ſoient : car comment ſe former une idée de la matiere, ſi on n'accorde pas une dureté originaire & primitive aux élémens dont elle eſt compoſée, & qui ſont proprement les vrais corps? Au reſte quand l'exiſtence des corps durs ſeroit phyſiquement impoſſible, il n'eſt pas moins certain qu'on peut toujours conſidérer ces corps comme on conſidere en Géométrie des lignes & des ſurfaces parfaites, en méchanique des leviers

inflexibles & ſans peſanteur ; & c'étoit là ſans doute le point de vue de la queſtion propoſée.

M. Bernoulli ſoutenoit dans la même piece une autre opinion qui parut auſſi nouvelle, quoiqu'elle eût pour premier Auteur M. Leibnitz, & qu'elle ait eu depuis bien des Sectateurs. C'étoit la meſure des forces vives ou des forces des corps en mouvement, par les produits des maſſes & des quarrés des vîteſſes. Pour réduire cette queſtion à l'énoncé le plus ſimple, il s'agit de ſavoir ſi la force d'un corps qui a une certaine vîteſſe, devient double ou quadruple quand ſa vîteſſe devient double. Juſqu'à M. Leibnitz, tous les Méchaniciens avoient cru qu'elle étoit double ; ce grand Philoſophe ſoutint le premier qu'elle étoit quadruple, & il le prouvoit par le raiſonnement ſuivant. La force d'un corps ne ſe peut meſurer que par ſes effets, & par les obſtacles qu'elle lui fait vaincre : or ſi un corps peſant peut monter à quinze pieds étant jetté de bas en haut avec une certaine vîteſſe, il doit monter, de l'aveu de tout le monde, à 60 pieds étant jetté avec une vîteſſe double. Il

fait donc dans ce dernier cas quatre fois plus d'effet & ſurmonte quatre fois plus d'obſtacles ; la force eſt donc quadruple de la premiere.

Cette preuve de M. Leibnitz fut fortifiée par M. Bernoulli d'un grand nombre d'autres. Il démontra qu'un corps qui ferme ou bande un reſſort avec une certaine vîteſſe, peut avec une vîteſſe double fermer tout à la fois, ou ſucceſſivement, quatre reſſorts ſemblables au premier, neuf avec une vîteſſe triple, *&c.* Il n'oublia pas d'inſiſter ſur une vérité très-importante, découverte par M. Huyghens, ſavoir que dans le choc des corps élaſtiques la ſomme des forces vives, c'eſt-à-dire, des produits des maſſes par les quarrés des vîteſſes, demeure toujours la même; ce qu'on ne peut pas dire de la ſomme des produits des maſſes par les vîteſſes. Les partiſans des forces vives ont ſouvent fait valoir ce théorême en faveur de leur opinion, ſur-tout depuis qu'on l'a rendu beaucoup plus général, & d'un uſage preſque univerſel dans les problêmes de méchanique. Nous n'entrerons point ici dans le détail des différens écrits que la queſtion des forces

vives a produit. Il ſemble qu'aujourd'hui les Géometres conviennent aſſez unanimement que c'eſt une pure queſtion de nom : & comment n'en ſeroit-ce pas une, puiſque les deux partis ſont d'ailleurs entiérement d'accord ſur les principes fondamentaux de l'équilibre & du mouvement ? Dans le mouvement d'un corps, nous ne voyons clairement que deux choſes, l'eſpace parcouru & le tems employé à le parcourir. Le mot de *force* ne nous repréſente qu'un être vague, dont nous n'avons point d'idée nette, dont l'exiſtence même n'eſt pas trop bien conſtatée, & qu'on ne peut connoître tout au plus que par ſes effets. Tous les Géometres conviennent entr'eux ſur la meſure de ces effets, & cela doit leur ſuffire. Nous en ſaurons davantage, quand il plaira à l'Etre ſuprême de nous dévoiler plus clairement l'eſſence des corps, & ſur-tout la maniere d'analyſer par le calcul leurs propriétés métaphyſiques, peut-être auſſi incomparables entr'elles que nos propres ſenſations.

M. Bernoulli ſe vengea de l'infortune littéraire qu'il avoit eue en 1724, en remportant pluſieurs années de ſuite le

prix de l'Académie Royale des Sciences. Sa piece de 1730, ſur la maniere d'expliquer par les tourbillons la forme & les propriétés des orbites des planetes, eſt remarquable par les efforts qu'il fait pour défendre un ſyſtême que Newton croyoit avoir anéanti. La profonde Géométrie qui regne dans cet ouvrage, la ſupériorité de l'Auteur ſur ſes concurrens, & peut-être la prédilection naturelle à des François pour l'hypothèſe qu'il défendoit, lui valurent le prix, malgré une erreur de calcul, qui ſans doute n'avoit pas échappé à la pénétration de ſes juges.

En 1734 parut l'eſſai de M. Bernoulli ſur *la Phyſique céleſte*. Il tâchoit d'y expliquer par une hypothèſe nouvelle les principaux points du ſyſtême du monde, & ſur-tout la cauſe de l'inclinaiſon des orbites des planetes, que l'Académie avoit propoſée. Si on remarque dans cet ouvrage un grand nombre de choſes que la ſaine Phyſique refuſeroit peut-être d'adopter, on doit d'un autre côté y admirer l'adreſſe avec laquelle l'Auteur fait valoir en ſa faveur tout ce que les reſſources d'un génie inventif peuvent fournir de ſéduiſant

ou de plauſible ; & le ſuffrage de l'Académie, ſans répondre du ſuccès de ce travail, en a du moins été la récompenſe. De plus, la queſtion qu'il falloit réſoudre étoit du nombre de celles qui n'admettent aucune explication dans le ſyſtême Newtonien ; M. Bernoulli, qui d'ailleurs n'étoit pas trop favorable à ce ſyſtême, & qui ne trouvoit point dans celui de Deſcartes une explication ſatisfaiſante de ce qu'il cherchoit, fut obligé d'en imaginer une autre ; & quelle eſt l'hypothèſe qui ſatisfait à tout ?

Voilà les principaux ouvrages d'un homme dont les Mathématiques conſerveront à jamais le nom. Un écrit beaucoup plus long que celui-ci n'eût pas ſuffi pour les indiquer tous ; & ceux que nous avons omis feroient encore honneur aux plus grands Géometres.

Baſle étoit ſa patrie ; il eſt juſte de faire honneur à cette République d'un citoyen qu'elle a toujours diſtingué, puiſque tant de perſonnages célebres ont fait après leur mort la gloire de leur nation, qui les avoit oubliés pendant leur vie.

Il étoit depuis long-tems le premier

des Aſſociés étrangers de l'Académie Royale des Sciences de Paris ; ſans doute les Crouſaz, les Wolf, les Sloane, les Poleni, *&c.* dont les noms rempliſſoient alors cette liſte, ſe voyoient avec complaiſance à côté d'un homme que les Euler, les Bradley, les Daniel Bernoulli euſſent été flattés de voir à leur tête. Si la mort de M. Bernoulli a laiſſé un grand vuide, l'Académie n'a eu que l'embarras du choix pour le remplir.

Quoique ſes ſuccès dans les Mathématiques euſſent été fort précoces, & fuſſent l'effet d'un talent qui avoit dû reconnoître de bonne heure ſon objet & le ſaiſir, cette étude néanmoins n'étoit pas la premiere à laquelle il s'étoit livré. Son ame avide de connoiſſances s'étoit, pour ainſi dire, jettée d'abord ſur le premier aliment qu'on lui avoit préſenté. Les charmes des Belles-Lettres, qui s'offrirent à lui dès l'entrée de ſa carriere, le dédommagerent des avantages qu'il auroit pu trouver dans le Commerce pour lequel il n'avoit aucun goût, quoiqu'il y eût été deſtiné par un pere, qui pour avoir un fils ſi rare, n'en reſſembloit pas moins à tous

les peres. Il paſſa de-là à l'étude de la Médecine; & ce fut elle ſans doute qui le conduiſit inſenſiblement au point où la nature l'appelloit, à cette Géométrie ſublime, ſi néceſſaire pour entrevoir le méchaniſme admirable du corps humain, & ſi inſuffiſante néanmoins pour en démêler tous les reſſorts. M. Bernoulli auſſi incapable d'en impoſer à lui-même qu'aux autres, & fait pour appercevoir preſque au premier coup d'œil les limites preſcrites à nos connoiſſances, vit bientôt que l'uſage de la Géométrie dans cette matiere dégénéroit trop facilement en abus; malgré le ſuccès de la Diſſertation Phyſico-mathématique qu'il avoit publiée ſur le mouvement des muſcles, & dont nous avons parlé, il crut devoir dans la ſuite réſerver la Géométrie pour de objets moins utiles peut-être, mais plus ſatisfaiſans du moins par les lumieres qu'elle peut y répandre.

Cependant il n'étoit pas tellement borné aux Mathématiques, qu'il perdît entiérement de vue tout le reſte. Il faiſoit quelquefois pour ſe délaſſer, des vers latins, peut-être auſſi mal qu'un homme né à *Pekin* feroit des vers fran-

çois ; mais aſſez bien cependant pour pouvoir tenir un rang honorable parmi la foule des modernes qui ont mieux aimé parler une langue morte que la leur. On nous permettra de faire à cette occaſion une remarque ſinguliere ; c'eſt que les langues grecque & latine, tant qu'on les a parlées, n'ayent eu qu'un très-petit nombre d'excellens Poëtes, comme toutes les langues vivantes, & qu'au contraire, depuis la renaiſſance des Lettres, nous nous flations d'avoir tant d'Horaces & de Virgiles. La ſolution de ce paradoxe ne ſera pas fort difficile à trouver, ſi on ſe demande à ſoi-même, pourquoi pluſieurs corps célebres qui ont produit une nuée de Verſificateurs latins, n'ont pas un ſeul Poëte françois qu'on puiſſe lire. Nous ne croyons donc pas devoir nous arrêter beaucoup ſur les Vers latins de M. Bernoulli. Il faiſoit mieux ou plus mal encore ; car dans ſa jeuneſſe, à l'âge de dix-huit ans, il avoit ſoutenu une Thèſe en Vers grecs, ſur cette queſtion, *que le Prince eſt pour les ſujets ;* matiere du moins auſſi intéreſſante qu'aucune de celles qu'il a traitées depuis : mais qu'un Philoſophe pouvoit ſe diſpenſer de traiter en Vers,

& un Républicain de traiter en Grec.

Il eſt rare que les hommes célebres ayent des enfans qui leur reſſemblent. Le nôtre en a eu pluſieurs d'un mérite diſtingué; Nicolas Bernoulli, mort fort jeune à Petersbourg, où le Czar l'avoit appellé, & où il étoit déjà l'un des principaux ornemens de l'Académie naiſſante; Jean Bernoulli, aujourd'hui Profeſſeur à Baſle, qui a remporté pluſieurs prix de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & qui auroit été grand Mathématicien, s'il n'eût mieux aimé être Orateur; enfin, Daniel Bernoulli l'aîné & le plus illuſtre de tous, qui ſoutient par ſes ouvrages le nom de ſon pere. Ses talens ſublimes & connus depuis long-tems brillent ſur-tout dans ſon *Hydrodynamique*, où il a le premier appliqué au mouvement des fluides le principe de la conſervation des forces vives, & déterminé les lois de ce mouvement par des méthodes ſûres & non arbitraires. Il a partagé avec ſon pere le prix de l'Académie en 1734, & s'eſt montré digne de lui en l'égalant; depuis pluſieurs années ce prix eſt pour M. Daniel Bernoulli une eſpece de revenu; fortune la plus flatteuſe qu'un Savant

puiſſe retirer de ſon travail, puiſqu'il ne la doit qu'à lui ſeul.

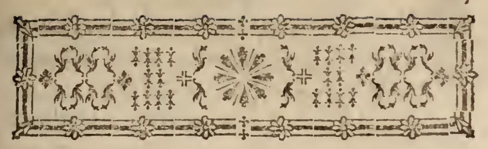
Meſſieurs de Maupertuis & Clairaut, célebres Géometres François, ont fait l'un & l'autre le voyage de Baſle pour profiter des lumieres de M. Bernoulli; ſemblables à ces anciens Grecs qui alloient chercher les Sciences en Egypte, & revenoient enſuite les répandre dans leur patrie avec leurs propres richeſſes. Enfin c'eſt à M. Bernoulli, qu'on doit M. Euler, dont le nom retentit aujourd'hui dans toute l'Europe & à ſi juſte titre; la reconnoiſſance de ce grand Géometre pour ſon illuſtre maître égale la profondeur & la ſagacité qu'on admire dans ſes Ouvrages.

On a publié en 1743 (*f*) à Lauſanne, le recueil de tous les écrits de M. Bernoulli: ce recueil précieux, fait avec un ſoin & une intelligence qui méritent la reconnoiſſance de tous les Géometres, eſt dû à l'un des plus célebres diſciples de l'Auteur, feu M. Cramer Profeſſeur

(*f*) Nous diſons 1743, quoique le titre porte 1742, parce qu'il eſt certain que le recueil n'a paru qu'en 1743; la Lettre de M. Bernoulli au Libraire, qu'on voit à la tête du premier volume, eſt datée du 9 Janvier de cette derniere année, & la Préface de l'Editeur eſt du 1 Mars ſuivant.

de Mathématiques à Geneve, que l'étendue de ses connoissances dans la Géométrie, dans la Physique & dans les Belles-Lettres rendoit digne de toutes les Sociétés savantes, & dont l'esprit philosophique & les qualités personnelles relevoient encore les talens.

De toutes les Académies qui avoient l'avantage de compter M. Bernoulli parmi leurs membres, aucune ne lui a rendu des honneurs plus marqués que l'Académie Royale des Sciences de Prusse. Cette Compagnie chargea son Secrétaire de lui faire un éloge public, quoique ce ne soit point l'usage de prononcer celui des Académiciens étrangers. Elle n'a pas craint qu'un tel exemple l'engageât à accorder souvent de pareilles distinctions; la mémoire d'un si grand homme méritoit cet hommage de la part d'un Corps où il comptoit des amis & des éleves illustres. Le recueil des œuvres de M. Bernoulli est dédié au Monarque, protecteur de cette Académie célebre; & si elles méritoient de paroître sous les auspices d'un Prince Philosophe, osons dire à la gloire des Lettres, & plus encore à celle du Prince, qu'il étoit digne de voir son nom à la tête de cet immortel Ouvrage.



ÉLOGE

DE M.

L'ABBÉ TERRASSON,

Mort au mois de Septembre 1750.

LES ouvrages d'un grand génie, ou d'un Savant illuſtre, fixent aſſez par eux-mêmes le jugement qu'on doit porter de ſes talens : mais le ſpectacle de ſa conduite, de ſes mœurs, de ſes foibleſſes même, eſt une école de Philoſophie : ſur-tout, quelle inſtruction ne peut-on pas en retirer, lorſque par ſon caractere & ſa façon de penſer, il a mérité de ſervir de modele à ceux qui courent la même carriere ?

Tel fut M. l'Abbé Terraſſon. Il occupoit ſans doute une place diſtinguée dans la Littérature, mais ce fut la moindre partie de ſa gloire : ce qui le caractériſe, c'eſt d'avoir été à la tête des Phi-

losophes pratiques de ſon ſiecle : l'éloge eſt d'autant plus grand, qu'il eſt plus rare aujourd'hui de le mériter.

On l'a dit il y a long-tems ; la gloire & l'intérêt, quelquefois tous deux enſemble, quelquefois l'un aux dépens de l'autre, ſont les deux grands reſſorts qui font mouvoir les hommes, & les Gens de Lettres ne ſont pas exempts de payer le tribut à l'humanité. Quoique leurs travaux menent rarement à la fortune, pluſieurs d'entre eux ne laiſſent pas de s'y méprendre, & de s'engager dans une carriere ſi noble, par un motif qui ne l'eſt pas. Quelques-uns ſemblent avoir renoncé à l'intérêt ; ſacrifice médiocre, lorſqu'ils n'ont aucun deſir à ſatisfaire : mais ils n'en ſont ordinairement que plus vifs ſur cet amour de la réputation, qui ſelon l'expreſſion de Tacite, eſt la derniere paſſion des Sages. En vain ſe repréſentent-ils que le nombre des bons Juges eſt petit, il leur ſuffit de penſer que le nombre des Juges eſt grand ; & par une contradiction, dont ils ont peine à ſe rendre raiſon, ils ſont avides de la réunion de ces ſuffrages, dont chacun en particulier, ſi on n'en excepte quelques-uns, ne les flatteroit

nullement. Heureux quand ils ne travaillent pas à se les procurer par les manœuvres & par l'intrigue !

M. l'Abbé Terrasson étoit bien éloigné de cette maniere de penser : il ne fut sujet, ni à cet amour-propre si délicat qui fait quelquefois le supplice des Savans, ni à cette basse jalousie qui les dégrade : il ne regardoit ses Ouvrages que comme des enfans de son loisir qu'il abandonnoit à la censure publique ; content de l'approbation de quelques amis éclairés, il étoit fort tranquille sur le jugement des autres. On lui demandoit un jour ce qu'il pensoit d'une harangue qu'il devoit prononcer : *Elle est bonne*, répondit-il, *je dis très-bonne ; tout le monde n'en pensera peut-être pas comme moi ; mais cela ne m'inquiete guere.*

L'envie de s'enrichir ne le tourmentoit pas plus que celle de faire du bruit ; la fortune vint à lui sans qu'il la cherchât, elle le quitta sans qu'il songeât à la retenir, & il se retrouva dans un état médiocre, avec cette même Philosophie qui ne l'avoit jamais abandonné. Cependant, quoiqu'il eût conservé au milieu des richesses la simplicité de mœurs qu'elles ont coutume d'ôter, il

n'étoit pas sans défiance de lui-même : *Je réponds de moi*, disoit-il, *jusqu'à un million* : ceux qui le connoissoient auroient bien répondu de lui par de-là.

Il regrettoit le tems où les Gens de Lettres moins répandus & moins distraits, vivoient davantage entre eux. Comme ils avoient moins d'intérêt de de se nuire, ils étoient plus unis, & par conséquent plus respectés ; leur société n'avoit peut-être pas les mêmes agrémens qui la font rechercher aujourd'hui ; mais la politesse ne se perfectionne que trop souvent aux dépens des mœurs ; la charlatanerie, qu'on me permette ce terme, si commune & si hardie maintenant, l'étoit alors beaucoup moins, parce qu'elle étoit moins sûre de réussir ; ce n'est pas que le commerce du monde ne soit nécessaire aux Gens de Lettres, sur-tout à ceux qui travaillent pour plaire à leur siecle ou pour le peindre ; mais ce commerce, devenu général & sans choix, est aujourd'hui pour eux, ce que la découverte du nouveau monde a été pour l'Europe ; il est fort douteux qu'il leur ait fait autant de bien que de mal.

Nullement empressé de faire sa cour,

M. l'Abbé Terrasson trouvoit plus aisé de ne point vivre avec la plûpart des grands, que d'être avec eux à sa place, sans se dégrader, & sans se compromettre. Il fuyoit sur-tout ceux dont l'orgueil perce à travers leur accueil même. Mais il estimoit beaucoup les grands d'une société simple & aimable, qui cultivent sans prétention les Sciences & les beaux Arts, qui les aiment sans vanité, & qui, s'il est permis de parler le jargon du tems, ne font point servir leur naissance & leurs titres *de sauve-garde* à leur esprit.

Aussi étoit-il bien éloigné de confondre les amateurs véritablement éclairés, avec ceux qui en usurpent le nom, ordinairement occupés du soin de rabaisser les grands talens pour élever les médiocres, parce qu'ils ignorent que le mérite éminent honore ses protecteurs, & que le mérite médiocre avilit les siens. On n'aura pas de peine à croire qu'il n'étoit guere plus favorable à ces Sociétés particulieres, si fort à la mode aujourd'hui, qui s'érigent en arbitres des Auteurs. On avoit beau lui représenter que par le moyen de ces Sociétés, l'esprit se répand & se communique de

proche en proche. Il répondoit par une comparaiſon plus énergique que recherchée, que l'eſprit d'une nation reſſemble à ces feuilles d'or qui deviennent plus minces à meſure qu'elles s'étendent, & qu'il perd ordinairement en profondeur ce qu'il gagne en ſuperficie. Il craignoit ſur-tout que ces Juges ſans droit & ſans titre, faits pour prendre le ton des Gens de Lettres, ne prétendiſſent un jour de leur donner, & ne cherchaſſent à ſe rendre par cette uſurpation le fléau des bons livres, & l'aſyle du mauvais goût. Selon lui, il ne falloit point attribuer à d'autres cauſes ce jargon qui ſe répand inſenſiblement dans les ouvrages modernes, & qui devenant de jour en jour plus étrange, ſemble nous annoncer la décadence prochaine des Lettres; car le faux bel eſprit tient de plus près qu'on ne croit à la barbarie.

Un homme qui penſoit comme M. l'Abbé Terraſſon ne devoit guere ſolliciter de graces, même purement littéraires. Il eût fallu lui apprendre juſque aux noms de ceux qui les diſtribuoient; ſon mérite ſeul avoit brigué pour lui celles qu'on lui avoit accordées.

On ne doit pas trouver ſurprenant qu'il

qu'il ait eu pour les autres l'indifférence qu'il avoit pour lui-même. Le ſpectacle ſi varié des paſſions qui agitent les hommes, amuſement ordinaire de la plupart des Sages, n'étoit pas même un ſpectacle pour lui. Plus Philoſophe que Démocrite, il ſe contentoit de voir le ridicule de ſes contemporains, & ne daignoit pas en rire : on eût dit qu'il contemploit de la planete de Saturne cette terre que nous habitons ; il eſt vrai que les hommes ne ſont qu'un point pour qui les voit de-là ; mais ne s'y place pas qui veut.

Sur-tout, ce qui l'occupoit le moins, c'étoient les démêlés des Princes, & les affaires d'État, dont les Philoſophes ne parlent guere que pour médire de ceux qui gouvernent, quelquefois mal-à-propos, & toujours inutilement. Il avoit coûtume de dire avec Malherbe, (*g*) qu'il ne faut point ſe mêler du gouvernail dans un vaiſſeau où l'on n'eſt que paſſager. Ce parti eſt aſſurément le meilleur dans une Monarchie bien gouvernée, & le plus ſûr au moins dans quelque Monarchie que ce puiſſe être.

(*g*) Voyez les *Mémoires pour la vie de Malherbe* par Racan, n. XXXII.

L'ignorance où il étoit ſur la plûpart des choſes de la vie, lui donnoit cette naïveté, qui eſt un agrément quand elle n'eſt pas un ridicule, qui du moins annonce ordinairement la vertu, & dont par cette raiſon le vice emprunte quelquefois le maſque. Comme elle le faiſoit paroître ſimple aux yeux de bien des gens, elle a fait dire qu'il n'étoit homme d'eſprit que de profil : on pourroit dire avec moins de fineſſe & plus de vérité, qu'il avoit un viſage pour le peuple, & un autre pour les Philoſophes.

Sans être extrêmement zélé pour aucun ſyſtême ni phyſique ni métaphyſique, le Cartéſianiſme étoit celui qu'il ſembloit avoir adopté. C'étoit, pour ainſi dire, un pli qu'il avoit pris de jeuneſſe ; mais il ne trouvoit point mauvais qu'on en eût pris un autre. Cependant cette ſecte, qui n'eſt pas aujourd'hui trop nombreuſe, eſt volontiers intolérante comme bien des ſectes opprimées ou négligées : peu s'en faut qu'elle ne décrie ſes adverſaires, comme de mauvais citoyens inſenſibles à la gloire de leur Nation. Les partiſans de Deſcartes ſeroient peut-être bien étonnés,

si ce grand homme revenoit au monde, de trouver en lui le plus redoutable ennemi du Cartésianisme.

Enfin, ce qui met le comble à l'Eloge de M. l'Abbé Terrasson, sa Philosophie étoit sans bruit, parce qu'elle étoit sans effort; peut-être en avoit-il eu moins de mérite à l'acquérir : mais les vertus qu'on loue le plus, sont souvent celles qui coûtent le moins. D'ailleurs, quelque ridicules que soient les préjugés, leur empire est si puissant, que ceux même qui lui résistent, s'applaudissent de leur courage ; pour lui, sans se prévaloir d'un avantage si rare, il en jouissoit paisiblement; il n'avoit pas besoin d'avertir les autres qu'il n'étoit ni complaisant de personne, ni esclave de son amour-propre ; tout le monde le voyoit assez, & il aimoit mieux renfermer sa Philosophie dans sa conduite, que de la borner à ses discours.

Il me reste à dire un mot de ses Ouvrages. Le premier fut sa Dissertation contre l'Iliade. Elle parut en 1715, dans le fort de la dispute sur Homere, dispute aussi peu utile que presque toutes les autres, & qui n'a rien appris au genre humain, sinon que Madame Dacier

avoit encore moins de Logique que M. de la Motte ne ſavoit de Grec. Les coups que l'on portoit alors au Prince des Poëtes, lui firent peut-être moins de tort que la maniere dont ils étoient repouſſés. Attaqué par des gens d'eſprit & par des Philoſophes, il n'avoit guere dans ſon parti que des gens de goût qui ſe taiſoient, ou de peſans érudits qui auroient admiré la Pucelle, ſi Chapelain l'avoit écrite il y a trois mille ans. D'un autre côté les adverſaires d'Homere, trop peu ſenſibles aux beautés de détail dont l'Iliade eſt remplie, & qui ſont peut-être la partie la plus eſſentielle d'un Poëme Epique, s'attachoient trop à juger un Ouvrage de génie ſur des regles d'où l'arbitraire n'eſt pas tout-à-fait exclu, & ſur des uſages qu'ils rapportoient trop à notre goût.

A l'égard de la querelle ſur les Anciens & les Modernes, qui faiſoit auſſi partie de cette diſpute, je ne prétends point la renouveller ici, encore moins la terminer : j'obſerverai ſeulement que ſi les Grecs & les Romains nous ſont ſupérieurs à certains égards, & inférieurs à d'autres, c'eſt peut-être moins à la différence de génie qu'il faut l'attri-

buer, qu'à celle des circonstances, du gouvernement, des motifs d'émulation; & sur-tout à l'avantage qu'ils ont eu de parcourir avant nous certaines routes; & à celui que nous avons d'en trouver d'autres tout ouvertes qu'ils n'avoient fait qu'entrevoir

Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage de M. l'Abbé Terrasson eut un succès dont l'Auteur fut digne par sa modération, & sur-tout par le mérite qu'il eut d'avoir porté dans les Belles-Lettres cet esprit de lumiere & de Philosophie, si utile dans les matieres même de goût, quand il remonte à leurs vrais principes. Le seul cas où il soit dangereux, c'est lorsqu'égaré par une fausse Métaphysique, il analyse froidement ce qui doit être senti.

Madame Dacier qui ne pouvoit pas reprocher à M. l'Abbé Terrasson d'ignorer le Grec, ne jugea pas à propos de s'engager dans une réplique. M. Dacier s'en chargea, & accusa entre autres choses son adversaire d'avoir fait dans son Ouvrage l'apologie de la morale du Théatre Lyrique, imputation aussi injuste que déplacée. M. l'Abbé Terrasson daigna cependant y répondre,

& il faut avouer que c'eſt la partie de ſa Diſſertation la plus inutile.

L'Ouvrage qui ſuivit, fut d'un goût bien différent. C'étoit des Réflexions ſur le fameux ſyſtême qui a ruiné parmi nous tant de familles, pour en enrichir tant d'autres. M. l'Abbé Terraſſon eut le courage d'en prendre la défenſe, parce que l'ayant enviſagé d'un œil philoſophique, il le jugeoit utile, & qu'il en ſéparoit le principe d'avec ce qui n'étoit qu'acceſſoire. A la veille du déſaſtre public & de la chûte des fortunes qu'il ne pouvoit prévoir, il juſtifia, pour ainſi dire, d'avance ce qu'on alloit accuſer bientôt d'être la cauſe de tant de malheurs; & aujourd'hui que les eſprits ne ſont plus échauffés ſur cette matiere par un intérêt préſent & perſonnel, l'opinion qu'il défendoit ne manqueroit peut-être pas de partiſans éclairés. Au reſte ce fut à cet Ouvrage qu'il dut l'opulence paſſagere dont nous avons parlé, & par bonheur pour lui elle ne fut que paſſagere : car quoiqu'il ne l'eût pas eue pour objet en écrivant, on auroit pu la lui reprocher, ſi le peu de durée de ſa fortune n'avoit répondu de la droiture de ſes motifs. Ce n'eſt pas

que pour être ruiné, on en soit toujours plus honnête homme : mais le Philosophe dont nous parlons, ruiné par le systême qu'il avoit défendu, prouvoit au moins qu'il l'avoit défendu de bonne foi.

Il sembloit que M. l'Abbé Terrasson fût destiné à s'exercer sur les genres les plus opposés. En 1731 il publia le Roman de *Sethos*. Cet Ouvrage, quoique bien écrit, & estimable par beaucoup d'endroits, ne fit cependant qu'une fortune médiocre. Le mélange de Physique & d'érudition que l'Auteur y avoit répandu, & par lequel il avoit cru instruire & plaire, ne fut point du goût d'une Nation qui sacrifie tout à l'agrément, & que M. l'Abbé Terrasson avoit moins étudié en homme du monde qu'en Philosophe. Mais si le Roman de *Sethos* est inférieur de ce côté-là au Télémaque son modele, il n'y a rien aussi dans le Télémaque qui approche d'un grand nombre de caracteres, de traits de morale, de réflexions fines, & de discours quelquefois sublimes, qu'on trouve dans *Sethos*. Je n'en apporterai pour exemple que le seul portrait de la Reine d'Egypte en forme d'oraison fu-

nebre (*), portrait que Tacite eût admiré, & dont Platon eût conseillé la lecture à tous les Rois.

Le dernier de ses Ouvrages est sa traduction de Diodore de Sicile. Quoiqu'il n'épargne pas les éloges à son Auteur dans la Préface, on prétend qu'il n'entreprit cette traduction que pour prouver combien les admirateurs des Anciens sont aveugles. Ce n'est pourtant pas plaider de trop bonne foi la cause des Modernes, que de croire leur assurer la supériorité en les opposant à Diodore de Sicile, Historien crédule, Ecrivain du second ordre, & que d'ailleurs une traduction peut encore défigurer. C'est Homere qu'il faut comparer à Milton, Demosthene à Bossuet, Tacite à Guichardin ou peut-être à personne, Séneque à Montagne, Archimede à Newton, Aristote à Descartes, Platon & Lucrece au Chancelier Bacon; & pour lors le procès des Anciens & des Modernes ne sera plus si facile à juger.

M. l'Abbé Terrasson étoit entré de bonne heure à l'Académie des Sciences pour en devenir un jour le Secretaire.

(*) Voyez le premier volume, page 62. & beaucoup d'autres endroits.

L'étendue de ses connoissances, & le talent qu'il avoit pour écrire, donnoient tout lieu de croire qu'il rempliroit avec honneur cette place importante. Mais lorsque M. de Fontenelle sortit d'une carriere qu'il étoit encore en état de poursuivre après l'avoir parcourue durant quarante ans avec la plus grande réputation, ce successeur qu'il s'étoit destiné depuis long-tems, n'avoit plus assez de forces pour le remplacer.

Un Philosophe tel que nous venons de le dépeindre, savoit trop bien se suffire à lui-même, pour ne pas disparoître de dessus la scene, quand la vieillesse & les infirmités commencerent à l'y rendre inutile. Il se renferma donc absolument chez lui, & ne se montroit tout au plus que dans des lieux publics, où il ne pouvoit être à charge à personne. Il connoissoit trop bien sa nation pour n'avoir pas senti de bonne heure combien elle est ingrate envers ceux même qui ont le plus contribué à son instruction ou à ses plaisirs. Il savoit que l'avantage d'être recherché avec empressement jusqu'à la fin, est le privilege d'un petit nombre d'hommes rares : souvent même quoiqu'ils méritent cet empressement par

leurs qualités personnelles, & par l'agrément de leur commerce, c'est à la vanité qu'ils en sont principalement redevables. M. l'Abbé Terrasson retira donc de bonne heure *son ame de la presse*, suivant le conseil de Montagne, & sa vieillesse fut aussi philosophique que sa vie.

L'espece de stoïcisme dont il faisoit profession, ne l'empêchoit pas d'avoir des amis auxquels il étoit fort attaché; M. le Marquis de Lassay & M. Falconet étoient de ce nombre; c'en est assez pour juger qu'il savoit les choisir, & sur-tout qu'il ne se trompoit pas en honnêtes gens. Au reste, il regardoit l'amitié comme un sentiment trop respectable & trop précieux pour être prodigué; il croyoit avec raison qu'on avoit très-peu d'amitié, quand on avoit beaucoup d'amis. Pleuré des siens, M. l'Abbé Terrasson est généralement regretté de tous ceux qui l'ont connu : on ne sauroit manquer de l'être, quand avec de l'esprit & des talens, on n'a jamais nui à l'amour propre, ni à l'avidité des autres.



ÉLOGE
DE M. LE PRÉSIDENT
DE MONTESQUIEU,

Mis à la tête du cinquieme Volume de l'Encyclopédie.

L'INTÉRÊT que les bons Citoyens prennent à *l'Encyclopédie*, & le grand nombre de Gens de Lettres qui lui consacrent leurs travaux, semblent nous permettre de la regarder comme un des monumens les plus propres à être dépositaires des sentimens de la patrie, & des hommages qu'elle doit aux hommes célebres qui l'ont honorée. Persuadés néanmoins que M. de Montesquieu étoit en droit d'attendre d'autres Panégyristes que nous, & que la douleur publique eût mérité des interpretes plus éloquens, nous eussions renfermé au dedans de

nous-mêmes nos justes regrets & notre respect pour sa mémoire. Mais l'aveu de ce que nous lui devons nous est trop précieux pour en laisser le soin à d'autres. Bienfaiteur de l'humanité par ses Ecrits, il a daigné l'être aussi de cet Ouvrage; & notre reconnoissance ne veut que tracer quelques lignes au pié de sa statue.

Charles de Secondat, Baron de la Brede & de Montesquieu, ancien Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, de l'Académie Françoise, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse, & de la Société Royale de Londres, naquit au Château de la Brede près de Bordeaux, le 18 Janvier 1689, d'une Famille noble de Guyenne. Son trisaïeul, Jean de Secondat, Maître-d'hôtel d'Henri II. Roi de Navarre, & ensuite de Jeanne, fille de ce Roi, qui épousa Antoine de Bourbon, acquit la Terre de Montesquieu d'une somme de 10000 livres que cette Princesse lui donna par un acte authentique, en récompense de sa probité & de ses services. Henri III. Roi de Navarre, depuis Henri IV. Roi de France, érigea en Baronie la Terre de Montesquieu,

en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean, d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince, & ensuite Mestre de Camp du Régiment de Châtillon. Jean-Gaston de Secondat, son second fils, ayant épousé la fille du Premier Président du Parlement de Bordeaux, acquit dans cette Compagnie une Charge de Président à Mortier; il eut plusieurs enfans, dont un entra dans le Service, s'y distingua, & le quitta de fort bonne heure : ce fut le pere de Charles de Secondat, Auteur de l'Esprit des Lois. Ces détails paroîtront peut-être déplacés à la tête de l'éloge d'un Philosophe dont le nom a si peu besoin d'Ancêtres; mais n'envions point à leur mémoire l'éclat que ce nom répand sur elle.

Les succès de l'enfance, présage quelquefois si trompeur, ne le furent point dans Charles de Secondat : il annonça de bonne heure ce qu'il devoit être; & son pere donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant, objet de son espérance & de sa tendresse. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparoit déja les matériaux de l'Esprit des Lois, par un extrait raisonné des immenses

volumes qui composent le Corps du Droit Civil ; ainsi autrefois Newton avoit jetté dès sa premiere jeunesse les fondemens des ouvrages qui l'ont rendu immortel. Cependant l'étude de la Jurisprudence, quoique moins aride pour M. de Montesquieu que pour la plûpart de ceux qui s'y livrent, parce qu'il la cultivoit en Philosophe, ne suffisoit pas à l'étendue & à l'activité de son génie ; il approfondissoit dans le même tems des matieres encore plus importantes & plus délicates, & les discutoit dans le silence avec la sagesse, la décence & l'équité qu'il a depuis montrées dans ses Ouvrages. (*a*)

Un Oncle paternel, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, Juge éclairé & citoyen vertueux, l'oracle de sa Compagnie & de sa Province, ayant perdu un fils unique, & voulant conserver dans son Corps l'esprit d'élévation qu'il avoit tâché d'y répandre, laissa ses biens & sa Charge à M. de Montesquieu ; il étoit Conseiller au Parlement de Bordeaux depuis le 24 Février 1714, &

(*a*) Nous voulons parler ici d'un Écrit qui n'a point paru, & dans lequel il se proposoit de prouver que l'idolâtrie de la plûpart des Païens ne paroissoit pas mériter une damnation éternelle.

fut reçu Président à Mortier le 13 Juillet 1716. Quelques années après, en 1722, pendant la minorité du Roi, sa Compagnie le chargea de présenter des Remontrances à l'occasion d'un nouvel Impôt. Placé entre le trône & le peuple, il remplit en sujet respectueux & en Magistrat plein de courage l'emploi si noble & si peu envié de faire parvenir au Souverain le cri des malheureux; & la misere publique représentée avec autant d'habileté que de force, obtint la justice qu'elle demandoit. Ce succès, il est vrai, par malheur pour l'Etat bien plus que pour lui, fut aussi passager que s'il eût été injuste; à peine la voix des peuples eut-elle cessé de se faire entendre, que l'Impôt supprimé fut remplacé par un autre; mais le Citoyen avoit fait son devoir.

Il fut reçu le 3 Avril 1716 dans l'Académie de Bordeaux, qui ne faisoit que de naître. Le goût pour la musique & pour les ouvrages de pur agrément avoit d'abord rassemblé les membres qui la formoient. M. de Montesquieu crut avec raison que l'ardeur naissante & les talens de ses Confreres pourroient s'exercer avec encore plus d'avantage

ſur les objets de la Phyſique. Il étoit perſuadé que la nature, ſi digne d'être obſervée par-tout, trouvoit auſſi partout des yeux dignes de la voir ; qu'au contraire les ouvrages de goût ne ſouffrant point de médiocrité, & la Capitale étant en ce genre le centre des lumieres & des ſecours, il étoit trop difficile de raſſembler loin d'elle un aſſez grand nombre d'Ecrivains diſtingués ; il regardoit les Sociétés de bel eſprit, ſi étrangement multipliées dans nos Provinces, comme une eſpece ou plutôt comme une ombre de luxe littéraire, qui nuit à l'opulence réelle ſans même en offrir l'apparence. Heureuſement M. le Duc de la Force, par un prix qu'il venoit de fonder à Bordeaux, avoit ſecondé des vues ſi éclairées & ſi juſtes. On jugea qu'une expérience bien faite ſeroit préférable à un diſcours foible ou à un mauvais Poëme ; & Bordeaux eut une Académie des Sciences.

M. de Monteſquieu, nullement empreſſé de ſe montrer au Public, ſembloit attendre, ſelon l'expreſſion d'un grand Génie, *un âge mûr pour écrire ;* ce ne fut qu'en 1721, c'eſt-à-dire, âgé de trente-deux ans, qu'il mit au jour les

Lettres Persanes. Le *Siamois* des *Amusemens sérieux & comiques* pouvoit lui en avoir fourni l'idée ; mais il surpassa son modele. La peinture des mœurs orientales réelles ou supposées, de l'orgueil & du flegme de l'amour Asiatique, n'est que le moindre objet de ces Lettres ; elle n'y sert, pour ainsi dire, que de prétexte à une satyre fine de nos mœurs, & à des matieres importantes que l'Auteur approfondit en paroissant les effleurer. Dans cette espece de tableau mouvant, Usbek expose sur-tout avec autant de légéreté que d'énergie, ce qui a le plus frappé parmi nous ses yeux pénétrans ; notre habitude de traiter sérieusement les choses les plus futiles, & de tourner les plus importantes en plaisanterie ; nos conversations si bruyantes & si frivoles ; notre ennui dans le sein du plaisir même ; nos préjugés & nos actions en contradiction continuelle avec nos lumieres ; tant d'amour pour la gloire joint à tant de respect pour l'idole de la faveur ; nos Courtisans si rampans & si vains ; notre politesse extérieure & notre mépris réel pour les étrangers, ou notre prédilection affectée pour eux ; la bisarrerie de

nos goûts, qui n'a rien au-dessous d'elle que l'empressement de toute l'Europe à les adopter; notre dédain barbare pour deux des plus respectables occupations d'un citoyen, le Commerce & la Magistrature ; nos disputes littéraires si vives & si inutiles; notre fureur d'écrire avant que de penser, & de juger avant que de connoître. A cette peinture vive, mais sans fiel, il oppose, dans l'apologue des Troglodites, le tableau d'un peuple vertueux, devenu sage par le malheur; morceau digne du portique. Ailleurs il montre la Philosophie long-tems étouffée, reparoissant tout-à-coup, regagnant par ses progrès le tems qu'elle a perdu, pénétrant jusques chez les Russes à la voix d'un Génie qui l'appelle, tandis que chez d'autres peuples de l'Europe, la superstition semblable à une atmosphere épaisse, empêche la lumiere qui les environne de toutes parts, d'arriver jusqu'à eux. Enfin, par les principes qu'il établit sur la nature des Gouvernemens anciens & modernes, il présente le germe de ces idées lumineuses, qu'il a développées depuis dans son grand Ouvrage.

Ces différens sujets privés aujour-

d'hui des graces de la nouveauté qu'ils avoient dans la naiſſance des Lettres Perſanes, y conſerveront toujours le mérite du caractere original qu'on a ſu leur donner : mérite d'autant plus réel, qu'il vient ici du génie ſeul de l'Ecrivain, & non du voile étranger dont il s'eſt couvert. Car Usbek a pris durant ſon ſéjour en France, non-ſeulement une connoiſſance ſi parfaite de nos mœurs, mais une ſi forte teinture de nos manieres même, que ſon ſtyle fait ſouvent oublier ſon pays. Ce léger defaut de vraiſemblance peut n'être pas ſans deſſein & ſans adreſſe : en relevant nos ridicules & nos vices, il a voulu ſans doute auſſi rendre juſtice à nos avantages ; il a ſenti toute la fadeur d'un éloge direct, & il nous a plus finement loués en prenant ſi ſouvent notre ton pour médire plus agréablement de nous.

Malgré le ſuccès de cet Ouvrage, M. de Monteſquieu ne s'en étoit point déclaré ouvertement l'Auteur. Peut-être croyoit-il échapper plus aiſément par ce moyen à la ſatyre littéraire, qui épargne plus volontiers les écrits anonymes, parce que c'eſt toujours la perſonne & non l'ouvrage qui eſt le

but de ſes traits ; peut-être craignoit-il d'être attaqué ſur le prétendu contraſte des Lettres Perſanes avec l'auſtérité de ſa place : eſpece de reproche, diſoit-il, que les critiques ne manquent jamais, parce qu'il ne demande aucun effort d'eſprit. Mais ſon ſecret étoit découvert, & déja le Public le montroit à l'Académie Françoiſe. L'événement fit voir combien le ſilence de M. de Monteſquieu avoit été ſage. Usbek s'exprime quelquefois aſſez librement, non ſur le fond du Chriſtianiſme, mais ſur des matieres que trop de perſonnes affectent de confondre avec le Chriſtianiſme même ; ſur l'eſprit de perſécution dont tant de Chrétiens ont été animés ; ſur les uſurpations temporelles de la puiſſance eccléſiaſtique ; ſur la multiplication exceſſive des Monaſteres, qui enleve des ſujets à l'Etat ſans donner à Dieu des adorateurs ; ſur quelques opinions qu'on a vainement tenté d'ériger en dogmes ; ſur nos diſputes de Religion, toujours violentes, & ſouvent funeſtes. S'il paroît toucher ailleurs à des queſtions plus délicates, & qui intéreſſent de plus près la Religion Chrétienne, ſes réflexions appréciées avec juſtice, ſont en effet

très-favorables à la révélation, puiſqu'il ſe borne à montrer combien la raiſon humaine abandonnée à elle-même eſt peu éclairée ſur ces objets. Enfin parmi les véritables Lettres de M. de Monteſquieu, l'Imprimeur étranger en avoit inſéré quelques-unes d'une autre main, & il eût fallu du moins, avant que de condamner l'Auteur, démêler ce qui lui appartenoit en propre. Sans égard à ces conſidérations, d'un côté la haine ſous le nom de zele, de l'autre le zele ſans diſcernement ou ſans lumieres, ſe ſouleverent & ſe réunirent contre les Lettres Perſanes. Des délateurs, eſpece d'homme dangereuſe & lâche, que même dans un Gouvernement ſage on a quelquefois le malheur d'écouter, alarmerent par un extrait infidele la piété du Miniſtere. M. de Monteſquieu, par le conſeil de ſes amis ſoutenu de la voix publique, s'étant préſenté pour la place de l'Académie Françoiſe, vacante par la mort de M. de Sacy, le Miniſtre écrivit à cette Compagnie que S. M. ne donneroit jamais ſon agrément à l'Auteur des Lettres Perſanes; qu'il n'avoit point lû ce Livre, mais que des perſonnes en qui il avoit confiance lui en avoient

fait connoître le poiſon & le danger. M. de Monteſquieu ſentit le coup qu'une pareille accuſation pouvoit porter à ſa perſonne, à ſa famille, à la tranquillité de ſa vie. Il n'attachoit pas aſſez de prix aux honneurs littéraires, ni pour les rechercher avec avidité, ni pour affecter de les dédaigner quand ils ſe préſentoient à lui, ni enfin pour en regarder la ſimple privation comme un malheur; mais l'excluſion perpétuelle, & ſurtout les motifs de l'excluſion lui paroiſſoient une injure. Il vit le Miniſtre, lui déclara que par des raiſons particulieres il n'avouoit point les Lettres Perſanes, mais qu'il étoit encore plus éloigné de déſavouer un Ouvrage dont il croyoit n'avoir point à rougir; & qu'il devoit être jugé d'après une lecture, & non ſur une délation. Le Miniſtre prit enfin le parti par où il auroit dû commencer; il lut le Livre, aima l'Auteur, & apprit à mieux placer ſa confiance : l'Académie Françoiſe ne fut point privée d'un de ſes plus beaux ornemens; & la France eut le bonheur de conſerver un Sujet que la ſuperſtition ou la calomnie étoient prêtes à lui faire perdre : car M. de Monteſquieu avoit déclaré au

Gouvernement, qu'après l'eſpece d'outrage qu'on alloit lui faire, il iroit chercher chez les étrangers qui lui tendoient les bras, la ſûreté, le repos, & peut-être les récompenſes qu'il auroit dû eſpérer dans ſon pays. La Nation eût déploré cette perte, & la honte en fût pourtant retombée ſur elle.

Feu M. le Maréchal d'Eſtrées, alors Directeur de l'Académie Françoiſe, ſe conduiſit dans cette circonſtance en Courtiſan vertueux & d'une ame vraiment élevée : il ne craignit ni d'abuſer de ſon crédit ni de le compromettre; il ſoutint ſon ami & juſtifia Socrate. Ce trait de courage ſi précieux aux Lettres, ſi digne d'avoir aujourd'hui des imitateurs, & ſi honorable à la mémoire de M. le Maréchal d'Eſtrées, n'auroit pas dû être oublié dans ſon Eloge.

M. de Monteſquieu fut reçu le 24 Janvier 1728 ; ſon diſcours eſt un des meilleurs qu'on ait prononcés dans une pareille occaſion ; le mérite en eſt d'autant plus grand, que les Récipiendaires gênés juſqu'alors par ces formules & ces éloges d'uſage auxquels une eſpece de preſcription les aſſujettit, n'avoient encore oſé franchir ce cercle

pour traiter d'autres ſujets, ou n'avoient point penſé du moins à les y renfermer; dans cet état même de contrainte il eut l'avantage de réuſſir. Entre pluſieurs traits dont brille ſon diſcours, on reconnoîtroit l'Ecrivain qui penſe, au ſeul portrait du Cardinal de Richelieu, *qui apprit à la France le ſecret de ſes forces, & à l'Eſpagne celui de ſa foibleſſe, qui ôta à l'Allemagne ſes chaînes, & lui en donna de nouvelles.* Il faut admirer M. de Monteſquieu d'avoir ſu vaincre la difficulté de ſon Sujet, & pardonner à ceux qui n'ont pas eu le même ſuccès.

Le nouvel Académicien étoit d'autant plus digne de ce titre, qu'il avoit peu de tems auparavant renoncé à tout autre travail, pour ſe livrer entiérement à ſon génie & à ſon goût. Quelque importante que fût la place qu'il occupoit, avec quelques lumieres & quelque intégrité qu'il en eût rempli les devoirs, il ſentoit qu'il y avoit des objets plus dignes d'occuper ſes talens; qu'un Citoyen eſt redevable à ſa Nation & à l'humanité de tout le bien qu'il peut leur faire; & qu'il feroit plus utile à l'une & à l'autre, en les éclairant par ſes écrits, qu'il ne pouvoit l'être

l'être en diſcutant quelques conteſtations particulieres dans l'obſcurité : toutes ces réflexions le déterminerent à vendre ſa charge ; il ceſſa d'être Magiſtrat, & ne fut plus qu'homme de Lettres.

Mais pour ſe rendre utile par ſes ouvrages aux différentes Nations, il étoit néceſſaire qu'il les connût ; ce fut dans cette vue qu'il entreprit de voyager. Son but étoit d'examiner par-tout le Phyſique & le Moral ; d'étudier les lois & la conſtitution de chaque pays ; de viſiter les Savans, les Ecrivains, les Artiſtes célebres ; de chercher ſur-tout ces hommes rares & ſinguliers dont le commerce ſupplée quelquefois à pluſieurs années d'obſervations & de ſéjour. M. de Monteſquieu eût pu dire comme Démocrite : « Je n'ai rien oublié pour m'inſtruire ; j'ai quitté mon » pays & parcouru l'Univers pour » mieux connoître la vérité ; j'ai vu » tous les perſonnages illuſtres de mon » tems. » Mais il y eut cette différence entre le Démocrite François & celui d'Abdere, que le premier voyageoit pour inſtruire les hommes, & le ſecond pour s'en moquer.

Il alla d'abord à Vienne, où il vit souvent le célebre Prince Eugene ; ce Héros si funeste à la France (à laquelle il auroit pu être si utile) après avoir balancé la fortune de Louis XIV. & humilié la fierté Ottomane, vivoit sans faste durant la paix, aimant & cultivant les Lettres dans une Cour où elles sont peu en honneur, & donnant à ses maîtres l'exemple de les protéger. M. de Montesquieu crut entrevoir dans ses discours quelques restes d'intérêt pour son ancienne Patrie ; le Prince Eugene en laissoit voir sur-tout, autant que le peut faire un ennemi, sur les suites funestes de cette division intestine qui trouble depuis si long-tems l'Eglise de France : l'homme d'Etat en prévoyoit la durée & les effets, & les prédit au Philosophe.

M. de Montesquieu partit de Vienne pour voir la Hongrie, contrée opulente & fertile, habitée par une Nation fiere & généreuse, le fléau de ses Tyrans & l'appui de ses Souverains. Comme peu de personnes connoissent bien ce pays, il a écrit avec soin cette partie de ses voyages.

D'Allemagne il passa en Italie ; il

vit à Venise le fameux Law, à qui il ne restoit de sa grandeur passée que des projets heureusement destinés à mourir dans sa tête, & un diamant qu'il engageoit pour jouer aux jeux de hasard. Un jour la conversation rouloit sur le fameux systême que Law avoit inventé ; époque de tant de malheurs & de fortunes, & sur-tout d'une dépravation remarquable dans nos mœurs. Comme le Parlement de Paris, dépositaire immédiat des lois dans les tems de minorité, avoit fait éprouver au Ministre Ecossois quelque résistance dans cette occasion, M. de Montesquieu lui demanda pourquoi on n'avoit pas essayé de vaincre cette résistance par un moyen presque toujours infaillible en Angleterre, par le grand mobile des actions des hommes, en un mot par l'argent. *Ce ne sont pas*, répondit Law, *d'aussi grands génies que mes compatriotes, mais ils sont beaucoup plus incorruptibles.* Nous ajoûterons, sans aucun préjugé de vanité nationale, qu'un Corps, qui est libre pour quelques instans seulement, doit mieux résister à la corruption que celui qui est toujours libre. Le premier en vendant sa liberté, la perd : le second

ne fait, pour ainsi dire, que la prêter, & l'exerce même en l'engageant; ainsi les circonstances & la nature du Gouvernement font les vices & les vertus des Nations.

Un autre personnage non moins fameux, que M. de Montesquieu vit encore plus souvent à Venise, fut le Comte de Bonneval. Cet homme si connu par ses aventures, qui n'étoient pas encore à leur terme, & flatté de converser avec un Juge digne de l'entendre, lui faisoit avec plaisir le détail singulier de sa vie, le récit des actions militaires où il s'étoit trouvé, le portrait des Généraux & des Ministres qu'il avoit connus. M. de Montesquieu se rappelloit souvent ces conversations, & en racontoit différens traits à ses amis.

Il alla de Venise à Rome : dans cette ancienne Capitale du monde, qui l'est encore à certains égards, il s'appliqua sur-tout à examiner ce qui la distingue aujourd'hui le plus, les ouvrages des Raphaëls, des Titiens & des Michel-Ange : il n'avoit point fait une étude particuliere des beaux Arts; mais l'expression dont brillent les chefs-d'œuvre en ce genre, saisit infailliblement tout

homme de génie : accoutumé à étudier la nature, il la reconnoît quand elle est imitée, comme un portrait ressemblant frappe tous ceux à qui l'original est familier : malheur aux productions de l'Art dont toute la beauté n'est que pour les Artistes.

Après avoir parcouru l'Italie, M. de Montesquieu vint en Suisse ; il examina soigneusement les vastes pays arrosés par le Rhin ; & il ne lui resta plus rien à voir en Allemagne ; car FRÉDÉRIC ne régnoit pas encore. Il s'arrêta ensuite quelque tems dans les Provinces-Unies, monument admirable de ce que peut l'industrie humaine animée par l'amour de la liberté. Enfin il se rendit en Angleterre où il demeura deux ans. Digne de voir & d'entretenir les plus grands hommes, il n'eut à regretter que de n'avoir pas fait plutôt ce voyage : Locke & Newton étoient morts. Mais il eut souvent l'honneur de faire sa cour à leur protectrice, la célebre Reine d'Angleterre, qui cultivoit la Philosophie sur le Trône, & qui goûta, comme elle le devoit, M. de Montesquieu. Il ne fut pas moins accueilli par la Nation, qui n'avoit pas besoin sur cela de pren-

dre le ton de ſes Maîtres. Il forma à Londres des liaiſons intimes avec des hommes exercés à méditer, & à ſe préparer aux grandes choſes par des études profondes; il s'inſtruiſit avec eux de la nature du Gouvernement, & parvint à la bien connoître. Nous parlons ici d'après le témoignage public que lui ont rendu les Anglois eux-mêmes, ſi jaloux de nos avantages, & ſi peu diſpoſés à reconnoître en nous aucune ſupériorité.

Comme il n'avoit rien examiné ni avec la prévention d'un enthouſiaſte, ni avec l'auſtérité d'un cynique, il n'avoit remporté de ſes voyages ni un dédain outrageant pour les étrangers, ni un mépris encore plus déplacé pour ſon propre pays. Il réſultoit de ſes obſervations, que l'Allemagne étoit faite pour y voyager, l'Italie pour y ſejourner, l'Angleterre pour y penſer, & la France pour y vivre.

De retour enfin dans ſa Patrie, M. de Monteſquieu ſe retira pendant deux ans à ſa terre de la Brede: il y jouit en paix de cette ſolitude que le ſpectacle & le tumulte du monde ſert à rendre plus agréable; il vécut avec lui-même, après en être ſorti ſi long-tems; & ce qui nous

intéresse le plus, il mit la derniere main à son ouvrage *sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains*, qui parut en 1734.

Les Empires, ainsi que les hommes, doivent croître, dépérir, & s'éteindre : mais cette révolution nécessaire a souvent des causes cachées que la nuit des tems nous dérobe, & que le mystere ou leur petitesse apparente a même quelquefois voilées aux yeux des contemporains ; rien ne ressemble plus sur ce point à l'Histoire moderne que l'Histoire ancienne. Celle des Romains mérite néanmoins à cet égard quelque exception ; elle présente une politique raisonnée, un systême suivi d'agrandissement, qui ne permet pas d'attribuer la fortune de ce peuple à des ressorts obscurs & subalternes. Les causes de la grandeur Romaine se trouvent donc dans l'Histoire, & c'est au Philosophe à les y découvrir. D'ailleurs il n'en est pas des systêmes dans cette étude comme dans celle de la Physique ; ceux-ci sont presque toujours précipités, parce qu'une observation nouvelle & imprévue peut les renverser en un instant ; au contraire quand on recueille avec soin les faits

que nous tranſmet l'Hiſtoire ancienne d'un pays, ſi on ne raſſemble pas toujours tous les matériaux qu'on peut deſirer, on ne ſauroit du moins eſpérer d'en avoir un jour davantage. L'étude réfléchie de l'Hiſtoire, étude ſi importante & ſi difficile, conſiſte à combiner de la maniere la plus parfaite ces matériaux défectueux : tel ſeroit le mérite d'un Architecte, qui ſur des ruines ſavantes traceroit de la maniere la plus vraiſemblable le plan d'un édifice antique, en ſuppléant par le génie & par d'heureuſes conjectures à des reſtes informes & tronqués.

C'eſt ſous ce point de vue qu'il faut enviſager l'ouvrage de M. de Monteſquieu. Il trouve les cauſes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail & de la patrie, qu'on leur inſpiroit dès l'enfance ; dans la ſévérité de la diſcipline militaire ; dans ces diſſentions inteſtines qui donnoient du reſſort aux eſprits, & qui ceſſoient tout-à-coup à la vue de l'ennemi ; dans cette conſtance après le malheur, qui ne déſeſpéroit jamais de la République ; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des

victoires ; dans l'honneur du triomphe, sujet d'émulation pour les Généraux ; dans la protection qu'ils accordoient aux peuples révoltés contre leurs Rois ; dans l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs Dieux & leurs coûtumes ; dans celle de n'avoir jamais deux puissans ennemis sur les bras, & de tout souffrir de l'un jusqu'à ce qu'ils eussent anéanti l'autre. Il trouve les causes de leur décadence dans l'aggrandissement même de l'État, qui changea en guerres civiles les tumultes populaires ; dans les guerres éloignées qui forçant les Citoyens à une trop longue absence, leur faisoient perdre insensiblement l'esprit républicain ; dans les droit de Bourgeoisie accordé à tant de Nations, & qui ne fit plus du Peuple Romain qu'une espece de monstre à plusieurs têtes ; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie ; dans les proscriptions de Sylla qui avilirent l'esprit de la Nation, & la préparerent à l'esclavage ; dans la nécessité où les Romains se trouverent de souffrir des Maîtres, lorsque leur liberté leur fut devenue à charge ; dans l'obligation où ils furent de changer de maximes, en changeant de Gouverne-

ment ; dans cette ſuite de monſtres qui régnerent, preſque ſans interruption, depuis Tibere juſqu'à Nerva, & depuis Commode juſqu'à Conſtantin ; enfin dans la tranſlation & le partage de l'Empire, qui périt d'abord en Occident par la puiſſance des Barbares, & qui après avoir langui pluſieurs ſiecles en Orient ſous des Empereurs imbécilles ou féroces, s'anéantit inſenſiblement comme ces fleuves qui diſparoiſſent dans des ſables.

Un aſſez petit volume a ſuffi à M. de Monteſquieu pour développer un tableau ſi intéreſſant & ſi vaſte. Comme l'Auteur ne s'appeſantit point ſur les détails, & ne ſaiſit que les branches fécondes de ſon ſujet, il a ſu renfermer en très-peu d'eſpace un grand nombre d'objets diſtinctement apperçus & rapidement préſentés ſans fatigue pour le Lecteur ; en laiſſant beaucoup voir, il laiſſe encore plus à penſer, & il auroit pu intituler ſon livre, *Hiſtoire Romaine à l'uſage des hommes d'État & des Philoſophes.*

Quelque réputation que M. de Monteſquieu ſe fût acquiſe par ce dernier Ouvrage & par ceux qui l'avoient pré-

cédé, il n'avoit fait que ſe frayer le chemin à une plus grande entrepriſe, à celle qui doit immortaliſer ſon nom & le rendre reſpectable aux ſiecles futurs. Il en avoit dès long-tems formé le deſſein, il en médita pendant vingt ans l'exécution; ou pour parler plus exactement, toute ſa vie en avoit été la méditation continuelle. D'abord il s'étoit fait en quelque façon étranger dans ſon propre pays, afin de le mieux connoître. Il avoit enſuite parcouru toute l'Europe, & profondément étudié les différens peuples qui l'habitent. L'Iſle fameuſe, qui ſe glorifie tant de ſes lois & qui en profite ſi mal, avoit été pour lui dans ce long voyage, ce que l'iſle de Crete fut autrefois pour Lycurgue, une Ecole où il avoit ſu s'inſtruire ſans tout approuver. Enfin, il avoit, ſi on peut parler ainſi, interrogé & jugé les Peuples & les Hommes célebres qui n'exiſtent plus aujourd'hui que dans les Annales du monde. Ce fut ainſi qu'il s'éleva par degrés au plus beau titre qu'un Sage puiſſe mériter, celui de Légiſlateur des Nations.

S'il étoit animé par l'importance de la matiere, il étoit effrayé en même

tems par ſon étendue : il l'abandonna, & y revint à pluſieurs repriſes : il ſentit plus d'une fois, comme il l'avoue lui-même, tomber les mains paternelles. Encouragé enfin par ſes amis, il ramaſſa toutes ſes forces, & donna *l'Eſprit des Lois.*

Dans cet important Ouvrage, M. de Monteſquieu, ſans s'appeſantir, à l'exemple de ceux qui l'ont précédé, ſur des diſcuſſions métaphyſiques relatives à l'homme ſuppoſé dans un état d'abſtraction, ſans ſe borner, comme d'autres, à conſidérer certains peuples dans quelques relations ou circonſtances particulieres, enviſage les habitans de l'univers dans l'état réel où ils ſont, & dans tous les rapports qu'ils peuvent avoir entr'eux. La plûpart des autres Écrivains en ce genre ſont preſque toujours ou de ſimples Moraliſtes, ou de ſimples Juriſconſultes, ou même quelquefois de ſimples Théologiens ; pour lui, l'homme de tous les Pays & de toutes les Nations, il s'occupe moins de ce que le devoir exige de nous que des moyens par leſquels on peut nous obliger de le remplir ; de la perfection métaphyſique des lois que de celle dont la

nature humaine les rend susceptibles ; des Lois qu'on a faites que de celles qu'on a dû faire ; des Lois d'un peuple particulier que de celles de tous les peuples. Ainsi en se comparant lui-même à ceux qui ont couru avant lui cette grande & noble carriere, il a pu dire comme le Correge quand il eut vu les ouvrages de ses rivaux, *& moi aussi je suis peintre* (*b*).

Rempli & pénétré de son objet, l'Auteur de l'Esprit des Lois y embrasse un si grand nombre de matieres, & les traite avec tant de briéveté & de profondeur, qu'une lecture assidue & méditée peut seule faire sentir le mérite de ce Livre. Elle servira sur-tout, nous osons le dire, à faire disparoître le prétendu défaut de méthode dont quelques Lecteurs ont accusé M. de Montesquieu ; avantage qu'ils n'auroient pas dû le taxer légérement d'avoir négligé dans une matiere philosophique, & dans un ouvrage de vingt années. Il faut distinguer le désordre réel de celui qui n'est qu'apparent. Le désordre est réel, quand l'analogie & la suite des idées n'est point observée ;

(*b*) On trouvera à la suite de cet Eloge l'analyse de l'Esprit des Lois.

quand les conclusions font érigées en principes, ou les précedent; quand le Lecteur, après des détours sans nombre, se retrouve au point d'où il est parti. Le désordre n'est qu'apparent, quand l'Auteur mettant à leur véritable place les idées dont il fait usage, laisse à suppléer aux Lecteurs les idées intermédiaires: & c'est ainsi que M. de Montesquieu a cru pouvoir & devoir en user dans un Livre destiné à des hommes qui pensent, & dont le génie doit suppléer à des omissions volontaires & raisonnées.

L'ordre qui se fait appercevoir dans les grandes parties de l'Esprit des Lois, ne regne pas moins dans les détails: nous croyons que plus on approfondira l'ouvrage, plus on en sera convaincu. Fidele à ses divisions générales, l'Auteur rapporte à chacune les objets qui lui appartiennent exclusivement; & à l'égard de ceux qui par différentes branches appartiennent à plusieurs divisions à la fois, il a placé sous chaque division la branche qui lui appartient en propre; par-là on apperçoit aisément & sans confusion l'influence que les différentes parties du sujet ont les unes sur les autres; comme dans un arbre ou systême

bien entendu des connoissances humaines, on peut voir le rapport mutuel des Sciences & des Arts. Cette comparaison d'ailleurs est d'autant plus juste, qu'il en est du plan qu'on peut se faire dans l'examen philosophique des Lois, comme de l'ordre qu'on peut observer dans un Arbre Encyclopédique des Sciences : il y restera toujours de l'arbitraire ; & tout ce qu'on peut exiger de l'Auteur, c'est qu'il suive sans détour & sans écart le systême qu'il s'est une fois formé.

Nous dirons de l'obscurité qu'on peut se permettre dans un tel Ouvrage, la même chose que du défaut d'ordre ; ce qui seroit obscur pour les Lecteurs vulgaires, ne l'est pas pour ceux que l'Auteur a eus en vue. D'ailleurs l'obscurité volontaire n'en est point une : M. de Montesquieu ayant à présenter quelquefois des vérités importantes, dont l'énoncé absolu & direct auroit pu blesser sans fruit, a eu la prudence louable de les envelopper, & par cet innocent artifice, les a voilées à ceux à qui elles seroient nuisibles, sans qu'elles fussent perdues pour les sages.

Parmi les ouvrages qui lui ont fourni des secours, & quelquefois des vues

pour le ſien, on voit qu'il a ſur-tout profité des deux Hiſtoriens qui ont penſé le plus, Tacite & Plutarque; mais quoiqu'un Philoſophe qui a fait ces deux lectures, ſoit diſpenſé de beaucoup d'autres, il n'avoit pas cru devoir en ce genre rien négliger ni dédaigner de ce qui pouvoit être utile à ſon objet. La lecture que ſuppoſe l'Eſprit des Lois, eſt immenſe; & l'uſage raiſonné que l'Auteur a fait de cette multitude prodigieuſe de matériaux, paroîtra encore plus ſurprenant, quand on ſaura qu'il étoit preſqu'entiérement privé de la vue, & obligé d'avoir recours à des yeux étrangers. Cette vaſte lecture contribue non-ſeulement à l'utilité, mais à l'agrément de l'Ouvrage: ſans déroger à la majeſté de ſon ſujet, M. de Monteſquieu ſait en tempérer l'auſtérité, & procurer aux Lecteurs des momens de repos, ſoit par des faits ſinguliers & peu connus, ſoit par des alluſions délicates, ſoit par ces coups de pinceau énergiques & brillans, qui peignent d'un ſeul trait les peuples & les hommes.

Enfin, car nous ne voulons pas jouer ici le rôle des Commentateurs d'Homere, il y a ſans doute des fautes dans

l'Esprit des Lois, comme il y en a dans tout ouvrage de génie, dont l'Auteur a le premier osé se frayer des routes nouvelles. M. de Montesquieu a été parmi nous pour l'étude des Lois ce que Descartes a été pour la Philosophie ; il éclaire souvent & se trompe quelquefois ; mais en se trompant même il instruit ceux qui savent lire. La nouvelle édition qui vient de paroître, montre par les additions & corrections qu'il a faites, que s'il est tombé de tems en tems, s'il a su le reconnoître & se relever; par-là il acquiert du moins le droit à un nouvel examen, dans les endroits où il n'a pas été de l'avis de ses Censeurs; peut-être même ce qu'il a jugé le plus digne de correction, leur a-t-il absolument échappé, tant l'envie de nuire est ordinairement aveugle.

Mais ce qui est à la portée de tout le monde dans l'Esprit des Lois, ce qui doit rendre l'Auteur cher à toutes les Nations, ce qui serviroit même à couvrir des fautes plus grandes que les siennes, c'est l'esprit de Citoyen qui a dicté l'ouvrage. L'amour du bien public, le desir de voir les hommes heureux s'y montrent de toutes parts; & n'eût-il que

ce mérite si rare & si précieux, il seroit digne par cet endroit seul, d'être la lecture des Peuples & des Rois. Nous voyons déja par une heureuse expérience, que les fruits de cet ouvrage ne se bornent pas dans ses Lecteurs à des sentimens stériles. Quoique M. de Montesquieu ait peu survécu à la publication de l'Esprit des Lois, il a eu la satisfaction d'entrevoir les effets qu'il commence à produire parmi nous; l'amour naturel des François pour leur patrie, tourné vers son véritable objet; ce goût pour le Commerce, pour l'Agriculture, & pour les Arts utiles, qui se répand insensiblement dans notre Nation; cette lumiere générale sur les principes du Gouvernement, qui rend les Peuples plus attachés à ce qu'ils doivent aimer. Ceux qui ont si indécemment attaqué cet ouvrage, lui doivent peut-être plus qu'ils ne s'imaginent: l'ingratitude au reste est le moindre reproche qu'on ait à leur faire. Ce n'est pas sans regret, & sans rougir pour notre siecle, que nous allons les dévoiler; mais ce détail importe trop à la gloire de M. de Montesquieu, & à l'avantage de la Philosophie, pour être passé sous silence. Puisse l'opprobre

qui couvre enfin ſes ennemis, leur devenir ſalutaire !

A peine l'Eſprit des Lois parut-il, qu'il fut recherché avec empreſſement, ſur la réputation de l'Auteur ; mais quoique M. de Monteſquieu eût écrit pour le bien du peuple, il ne devoit pas avoir le peuple pour juge ; la profondeur de l'objet étoit une ſuite de ſon importance même. Cependant les traits qui étoient répandus dans l'ouvrage, & qui auroient été déplacés s'ils n'étoient pas nés du fond du ſujet, perſuaderent à trop de perſonnes qu'il étoit écrit pour elles : on cherchoit un Livre agréable, & on ne trouvoit qu'un Livre utile, dont on ne pouvoit d'ailleurs ſans quelque attention ſaiſir l'enſemble & les détails. On traita légérement l'Eſprit des Lois ; le titre même fut un ſujet de plaiſanterie ; enfin l'un des plus beaux monumens littéraires qui ſoient ſortis de notre Nation fut regardé d'abord par elle avec aſſez d'indifférence. Il fallut que les véritables juges euſſent eu le tems de le lire ; bientôt ils ramenerent la multitude, toujours prompte à changer d'avis ; la partie du Public qui enſeigne, dicta à la partie qui écoute ce qu'elle

devoit penſer & dire ; & le ſuffrage des hommes éclairés, joint aux échos qui le répéterent, ne forma plus qu'une voix dans toute l'Europe.

Ce fut alors que les ennemis publics & ſecrets des Lettres & de la Philoſophie (car elles en ont de ces deux eſpeces) réunirent leurs traits contre l'ouvrage. De-là cette foule de brochures qui lui furent lancées de toutes parts, & que nous ne tirerons pas de l'oubli où elles ſont déja plongées. Si leurs Auteurs n'avoient pris de bonnes meſures pour être inconnus à la poſtérité, elle croiroit que l'Eſprit des Lois a été écrit au milieu d'un Peuple de barbares.

M. de Monteſquieu mépriſa ſans peine les critiques ténébreuſes de ces Auteurs ſans talent, qui ſoit par une jalouſie qu'ils n'ont pas droit d'avoir, ſoit pour ſatisfaire la malignité du Public qui aime la ſatyre & la mépriſe, outragent ce qu'ils ne peuvent atteindre ; & qui plus odieux par le mal qu'ils veulent faire que redoutables par celui qu'ils font, ne réuſſiſſent pas même dans un genre d'écrire que ſa facilité & ſon objet rendent également vil. Il mettoit les Ouvrages de cette eſpece ſur la même ligne

que ces Relations hebdomadaires des affaires de l'Europe, dont les éloges ſont ſans autorité & les traits ſans effet, que des Lecteurs oiſifs parcourent ſans y ajoûter foi, & dans leſquelles les Souverains ſont inſultés ſans le ſavoir, ou ſans daigner ſe venger. Il ne fut pas auſſi indifférent ſur les principes d'irréligion qu'on l'accuſa d'avoir ſemés dans l'Eſprit des Lois. En mépriſant de pareils reproches, il auroit cru les mériter, & l'importance de l'objet lui ferma les yeux ſur la valeur de ſes adverſaires. Ces hommes également dépourvûs de zele & également empreſſés d'en faire paroître, également effrayés de la lumiere que les Lettres répandent, non au préjudice de la Religion, mais à leur déſavantage, avoient pris différentes formes pour lui porter atteinte. Les uns par un ſtratagême auſſi puéril que puſillanime, s'étoient écrit à eux-mêmes : les autres après l'avoir déchiré ſous le maſque de l'anonyme, s'étoient enſuite déchirés entr'eux à ſon occaſion. M. de Monteſquieu, quoique jaloux de les confondre, ne jugea pas à propos de perdre un tems précieux à les combattre les uns après les autres ; il ſe contenta

de faire un exemple ſur celui qui s'étoit le plus ſignalé par ſes excès.

C'étoit l'Auteur d'une Feuille anonyme & périodique, qui croit avoir ſuccédé à Paſcal, parce qu'il a ſuccédé à ſes opinions; panégyriſte d'ouvrages que perſonne ne lit, & apologiſte de miracles que l'autorité ſéculiere a fait ceſſer dès qu'elle l'a voulu; qui appelle impiété & ſcandale le peu d'intérêt que les Gens de Lettres prennent à ſes querelles; & qui s'eſt aliéné, par une adreſſe digne de lui, la partie de la Nation qu'il avoit le plus d'intérêt de ménager. Les coups de ce redoutable Athlete furent dignes des vues qui l'inſpirerent; il accuſa M. de Monteſquieu de Spinoſiſme & de Déiſme (deux imputations incompatibles); d'avoir ſuivi le ſyſtême de Pope (dont il n'y avoit pas un mot dans l'ouvrage); d'avoir cité un Auteur païen tel que Plutarque; de n'avoir point parlé du péché originel & de la grace. Il prétendit enfin que l'Eſprit des Lois étoit une production de la Conſtitution *Unigenitus;* idée qu'on nous ſoupçonnera peut-être de prêter par dériſion au Critique. Ceux qui ont connu M. de Monteſquieu, l'Ouvrage de Clé-

ment XI. & le sien, peuvent juger par cette accusation de toutes les autres.

Le malheur de cet Ecrivain dut bien le décourager: il vouloit perdre un Sage par l'endroit le plus sensible à tout Citoyen, il ne fit que lui procurer une nouvelle gloire comme homme de Lettres; la *Défense de l'Esprit des Lois* parut. Cet Ouvrage, par la modération, la vérité, la finesse de plaisanterie qui y regnent, doit être regardé comme un modele en ce genre. M. de Montesquieu, chargé par son adversaire d'imputations atroces, pouvoit le rendre odieux sans peine; il fit mieux, il le rendit ridicule. S'il faut tenir compte à l'aggresseur d'un bien qu'il a fait sans le vouloir, nous lui devons une éternelle reconnoissance de nous avoir procuré ce chef-d'œuvre. Mais ce qui ajoûte encore au mérite de ce morceau précieux, c'est que l'Auteur s'y est peint lui-même sans y penser; ceux qui l'ont connu, croient l'entendre, & la postérité s'assurera, en lisant sa *Défense*, que sa conversation n'étoit pas inférieure à ses écrits; éloge que bien peu de grands Hommes ont mérité.

Une autre circonstance lui assure

pleinement l'avantage dans cette dispute : le critique, qui pour preuve de son attachement à la religion, en déchire les Ministres, accusoit hautement le Clergé de France, & sur-tout la Faculté de Théologie, d'indifférence pour la cause de Dieu, en ce qu'ils ne proscrivoient pas authentiquement un si pernicieux ouvrage. La Faculté étoit en droit de mépriser le reproche d'un Ecrivain sans aveu ; mais il s'agissoit de la Religion ; une délicatesse louable lui a fait prendre le parti d'examiner l'Esprit des Lois. Quoiqu'elle s'en occupe depuis plusieurs années, elle n'a rien prononcé jusqu'ici ; & fût-il échappé à M. de Montesquieu quelques inadvertances légeres, presque inévitables dans une carriere si vaste, l'attention longue & scrupuleuse qu'elles auroient demandée de la part du Corps le plus éclairé de l'Eglise, prouveroit au moins combien elles seroient excusables. Mais ce Corps, plein de prudence, ne précipitera rien dans une si importante matiere : il connoît les bornes de la raison & de la foi ; il sait que l'ouvrage d'un Homme de Lettres ne doit point être examiné comme celui d'un Théologien,

Théologien; que les conséquences condamnables auxquelles une proposition peut donner lieu par des interprétations odieuses, ne rendent point blâmable la proposition en elle-même; que d'ailleurs nous vivons dans un siecle malheureux, où les intérêts de la Religion ont besoin d'être ménagés, & qu'on peut lui nuire auprès des simples, en répandant mal-à-propos sur des Génies du premier ordre le soupçon d'incrédulité; qu'enfin, malgré cette accusation injuste, M. de Montesquieu fut toujours estimé, recherché, accueilli par tout ce que l'Eglise a de plus respectable & de plus grand; eût-il conservé auprès des gens de bien la considération dont il jouissoit, s'ils l'eussent regardé comme un Ecrivain dangereux?

Pendant que des insectes le tourmentoient dans son propre pays, l'Angleterre élevoit un monument à sa gloire. En 1752, M. Dassier, célebre par les Médailles qu'il a frappées à l'honneur de plusieurs hommes illustres, vint de Londres à Paris pour frapper la sienne. M. de la Tour, cet Artiste si supérieur par son talent, & si estimable par son désintéressement & l'élévation de son

ame, avoit ardemment desiré de donner un nouveau lustre à son pinceau, en transmettant à la postérité le portrait de l'Auteur de l'Esprit des Lois; il ne vouloit que la satisfaction de le peindre, & il méritoit comme Appelle, que cet honneur lui fût réservé: mais M. de Montesquieu, d'autant plus avare du tems de M. de la Tour que celui-ci en étoit plus prodigue, se refusa constamment & poliment à ses pressantes sollicitations. M. Dassier essuya d'abord des difficultés semblables: « Croyez vous, » dit-il enfin à M. de Montesquieu, qu'il » n'y ait pas autant d'orgueil à refuser » ma proposition qu'à l'accepter » ? Désarmé par cette plaisanterie, il laissa faire à M. Dassier tout ce qu'il voulut.

L'Auteur de l'Esprit des Lois jouissoit enfin paisiblement de sa gloire, lorsqu'il tomba malade au commencement de Février 1755. Sa santé naturellement délicate, commençoit à s'altérer depuis long-tems par l'effet lent & presqu'infaillible des études profondes, par les chagrins qu'on avoit cherché à lui susciter sur son Ouvrage; enfin par le genre de vie qu'on le forçoit de mener à Paris, & qu'il sentoit lui être funeste.

Mais l'empreſſement avec lequel on recherchoit ſa ſociété étoit trop vif pour n'être pas quelquefois indiſcret ; on vouloit ſans s'en appercevoir, jouir de lui aux dépens de lui-même. A peine la nouvelle du danger où il étoit ſe fut-elle répandue, qu'elle devint l'objet des converſations & de l'inquiétude publique ; ſa maiſon ne déſempliſſoit point de perſonnes de tout rang qui venoient s'informer de ſon état, les unes par un intérêt véritable, les autres pour s'en donner l'apparence, ou pour ſuivre la foule. Sa Majeſté pénétrée de la perte que ſon Royaume alloit faire, en demanda pluſieurs fois des nouvelles : témoignage de bonté & de juſtice qui n'honore pas moins le Monarque que le ſujet. La fin de M. de Monteſquieu ne fut point indigne de ſa vie. Accablé de douleurs cruelles, éloigné d'une famille à qui il étoit cher, & qui n'a pas eu la conſolation de lui fermer les yeux, entouré de quelques amis, & d'un plus grand nombre de ſpectateurs, il conſerva juſqu'au dernier moment la paix & l'égalité de ſon ame. Enfin, après avoir ſatisfait avec décence à tous ſes devoirs, plein de confiance en l'Être

éternel auquel il alloit se rejoindre, il mourut avec la tranquillité d'un homme de bien, qui n'avoit jamais consacré ses talens qu'à l'avantage de la vertu & de l'humanité. La France & l'Europe le perdirent le 10 Février 1755, à l'âge de soixante-six ans révolus.

Toutes les nouvelles publiques ont annoncé cet événement comme une calamité. On pourroit appliquer à M. de Montesquieu ce qui a été dit autrefois d'un illustre Romain, que personne en apprenant sa mort n'en témoigna de joie, que personne même ne l'oublia dès qu'il ne fut plus. Les Etrangers s'empresserent de faire éclater leurs regrets; & Milord Chesterfield, qu'il suffit de nommer, fit imprimer dans un des papiers publics de Londres un article en son honneur, article digne de l'un & de l'autre; c'est le portrait d'Anaxagore tracé par Périclés (*c*). L'Académie

(*c*) Voici cet éloge en Anglois, tel qu'on le lit dans la gazette appellée *Evening-post*, ou *Poste du soir*.

On te 10[th] of this month, died at Paris, universally and sincerely regretted, Charles Secondat, Baron of Montesquieu, and Président à mortier of the Parliament of Bourdeaux. His virtues did honour to human nature, his writings justice. A friend to mankind, he asserted their undoubted and inalienable rigths with freedom, even in his own country, wose prejudices in matters of religion and government (il faut se ressouvenir que

royale des Sciences & des belles Lettres de Pruſſe, quoiqu'on n'y ſoit point dans l'uſage de prononcer l'éloge des Aſſociés étrangers, a cru devoir lui faire cet honneur, qu'elle n'a fait encore qu'à l'illuſtre Jean Bernoulli; M. de Maupertuis, tout malade qu'il étoit, a rendu lui-même à ſon ami ce dernier devoir, & n'a voulu ſe repoſer ſur perſonne d'un ſoin ſi cher & ſi triſte. A tant de ſuffrages éclatans en faveur de M. de Monteſquieu, nous croyons pouvoir joindre ſans indiſcrétion les éloges que lui a donnés en notre préſence le Monarque même auquel cette Académie célebre doit ſon luſtre, Prince fait pour ſentir les pertes de la Philoſophie, & pour l'en conſoler.

Le 17 Février, l'Académie Françoiſe lui fit ſelon l'uſage, un Service ſolemnel, auquel malgré la rigueur de la ſaiſon, preſque tous les Gens de Let-

c'eſt un Anglois qui parle) he had long lamented, and endeavoured (not without ſome ſucceſs) to remove. He well knew, and juſtly admired the happy conſtitution of this country, where fix'd and known Laws equally reſtrain Monarchy from Tyranny, and liberty from licentiouſneſs. His Works will illuſtrate his name, and ſurvive him, as long as right reaſon, moral obligation, and the true ſpirit of laws, shall be underſtood, reſpected and maintained.

tres de ce Corps, qui n'étoient point absens de Paris, se firent un devoir d'assister. On auroit dû dans cette triste Cérémonie, placer l'Esprit des Lois sur son cercueil, comme on exposa autrefois vis-à-vis le cercueil de Raphaël son dernier tableau de la Transfiguration. Cet appareil simple & touchant eût été une belle Oraison funebre.

Jusqu'ici nous n'avons considéré M. de Montesquieu que comme Ecrivain & Philosophe; ce seroit lui dérober la moitié de sa gloire, que de passer sous silence ses agrémens & ses qualités personnelles.

Il étoit dans le commerce d'une douceur & d'une gaieté toujours égales. Sa conversation étoit légere, agréable & instructive par le grand nombre d'hommes & de peuples qu'il avoit connus. Elle étoit coupée comme son style, pleine de sel & de saillies, sans amertume & sans satyre. Personne ne racontoit plus vivement, plus promptement, avec plus de grace & moins d'apprêt; il savoit que la fin d'une histoire plaisante en est toujours le but; il se hâtoit donc d'y arriver, & produisoit l'effet sans l'avoir promis.

Ses fréquentes diſtractions ne le rendoient que plus aimable; il en ſortoit toujours par quelque trait inattendu qui réveilloit la converſation languiſſante ; d'ailleurs elles n'étoient jamais ni jouées, ni choquantes, ni importunes : le feu de ſon eſprit, le grand nombre d'idées dont il étoit plein, les faiſoient naître, mais il n'y tomboit jamais au milieu d'un entretien intéreſſant ou ſérieux; le deſir de plaire à ceux avec qui il ſe trouvoit, le rendoit alors à eux ſans affectation & ſans effort.

Les agrémens de ſon commerce tenoient non-ſeulement à ſon caractere & à ſon eſprit, mais à leſpece de régime qu'il obſervoit dans l'étude. Quoique capable d'une méditation profonde & long-tems ſoutenue, il n'épuiſoit jamais ſes forces, il quittoit toujours le travail avant que d'en reſſentir la moindre impreſſion de fatigue.

Il étoit ſenſible à la gloire, mais il ne vouloit y parvenir qu'en la méritant; jamais il n'a cherché à augmenter la ſienne par ces manœuvres ſourdes, par ces voies obſcures & honteuſes, qui deshonorent la perſonne ſans ajoûter au nom de l'Auteur.

Digne de toutes les diſtinctions & de toutes les récompenſes, il ne demandoit rien, & ne s'étonnoit point d'être oublié; mais il a oſé, même dans des circonſtances délicates, protéger à la Cour des Hommes de Lettres perſécutés, célebres & malheureux, & leur a obtenu des graces.

Quoiqu'il vécût avec les grands, ſoit par néceſſité, ſoit par convenance, ſoit par goût, leur ſociété n'étoit pas néceſſaire à ſon bonheur. Il fuyoit dès qu'il le pouvoit à ſa terre; il y retrouvoit avec joie ſa Philoſophie, ſes Livres & le repos. Entouré de gens de la campagne dans ſes heures de loiſir, après avoir étudié l'homme dans le commerce du monde & dans l'hiſtoire des Nations, il l'étudioit encore dans ces ames ſimples que la Nature ſeule a inſtruites, & il y trouvoit à apprendre; il converſoit gaiement avec eux, il leur cherchoit de l'eſprit comme Socrate; il paroiſſoit ſe plaire autant dans leur entretien que dans les Sociétés les plus brillantes, ſurtout quand il terminoit leurs différens & ſoulageoit leurs peines par ſes bienfaits.

Rien n'honore plus ſa mémoire que l'œconomie avec laquelle il vivoit, &

qu'on a osé trouver excessive dans un monde avare & fastueux, peu fait pour en pénétrer les motifs, & encore moins pour les sentir. Bienfaisant, & par conséquent juste, M. de Montesquieu ne vouloit rien prendre sur sa famille, ni des secours qu'il donnoit aux malheureux, ni des dépenses considérables auxquelles ses longs voyages, la foiblesse de sa vue & l'impression de ses Ouvrages l'avoient obligé. Il a transmis à ses enfans, sans diminution ni augmentation, l'héritage qu'il avoit reçu de ses peres; il n'y a rien ajouté que la gloire de son nom & l'exemple de sa vie.

Il avoit épousé en 1715 Demoiselle Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, Lieutenant-Colonel au Régiment de Maulévrier; il en a eu deux filles & un fils, qui par son caractere, ses mœurs & ses ouvrages, s'est montré digne d'un tel pere.

Ceux qui aiment la vérité & la patrie ne seront pas fâchés de trouver ici quelques-unes de ses maximes : il pensoit,

Que chaque portion de l'Etat doit être également soumise aux Lois; mais que les Privileges de chaque portion de

l'Etat doivent être respectés, lorsque leurs effets n'ont rien de contraire au droit naturel, qui oblige tous les Citoyens à concourir également au bien public; que la possession ancienne étoit en ce genre le premier des titres & le plus inviolable des droits, qu'il étoit toujours injuste & quelquefois dangereux de vouloir ébranler.

Que les Magistrats, dans quelque circonstance & pour quelque grand intérêt de Corps que ce puisse être, ne doivent jamais être que Magistrats, sans parti & sans passion comme les Lois, qui absolvent & punissent sans aimer ni haïr.

Il disoit enfin, à l'occasion des disputes ecclésiastiques qui ont tant occupé les Empereurs & les Chrétiens Grecs, que les querelles théologiques, lorsqu'elles cessent d'être renfermées dans les Ecoles, deshonorent infailliblement une Nation aux yeux des autres: en effet, le mépris même des Sages pour ces querelles ne la justifie pas; parce que les Sages faisant par-tout le moins de bruit & le plus petit nombre, ce n'est jamais sur eux qu'une Nation est jugée.

L'importance des ouvrages dont nous

avons eu à parler dans cet Eloge, nous en a fait paſſer ſous ſilence de moins conſidérables, qui ſervoient à l'Auteur comme de délaſſement, & qui auroient ſuffi pour l'Eloge d'un autre. Le plus remarquable eſt *le Temple de Gnide*, qui ſuivit d'aſſez près les Lettres Perſanes. M. de Monteſquieu, après avoir été dans celles-ci, Horace, Théophraſte & Lucien, fut Ovide & Anacréon dans ce nouvel Eſſai : ce n'eſt plus l'amour deſpotique de l'Orient qu'il ſe propoſe de peindre ; c'eſt la délicateſſe & la naïveté de l'amour paſtoral, tel qu'il eſt dans une ame neuve que le commerce des hommes n'a point encore corrompue. L'Auteur, craignant peut-être qu'un tableau ſi étranger à nos mœurs ne parût trop languiſſant & trop uniforme, a cherché à l'animer par les peintures les plus riantes ; il tranſporte le Lecteur dans des lieux enchantés, dont à la vérité, le ſpectacle intéreſſe peu l'amant heureux, mais dont la deſcription flatte au moins l'imagination quand les deſirs ſont ſatisfaits. Emporté par ſon ſujet, il a répandu dans ſa proſe ce ſtyle animé, figuré & poétique, dont le Roman de Télémaque a fourni parmi nous le pre-

mier modele. Nous ignorons pourquo quelques Cenſeurs du Temple de Gnide ont dit à cette occaſion, qu'il auroit eu beſoin d'être en vers. Le ſtyle poétique, ſi on entend, comme on le doit, par ce mot un ſtyle plein de chaleur & d'images, n'a pas beſoin, pour être agréable, de la marche uniforme & cadencée de la verſification; mais ſi on ne fait conſiſter ce ſtyle que dans une diction chargée d'épithetes oiſives, dans les peintures froides & triviales des ailes & du carquois de l'amour, & de ſemblables objets, la verſification n'ajoutera preſque aucun mérite à ces ornemens uſés; on y cherchera toujours en vain l'ame & la vie. Quoi qu'il en ſoit, le Temple de Gnide étant une eſpece de Poëme en proſe, c'eſt à nos Ecrivains les plus célebres en ce genre à fixer le rang qu'il doit occuper; il mérite de pareils juges; nous croyons du moins que les peintures de cet Ouvrage ſoutiendroient avec ſuccès une des principales épreuves des deſcriptions poétiques, celle de les repréſenter ſur la toile. Mais ce qu'on doit ſur-tout remarquer dans le Temple de Gnide, c'eſt qu'Anacréon même y eſt toujours

observateur & Philosophe. Dans le IVe. Chant, il paroît décrire les mœurs des Sibarites, & on s'apperçoit aisément que ces mœurs sont les nôtres. La Préface porte sur-tout l'empreinte de l'Auteur des Lettres Persanes. En présentant le Temple de Gnide comme la Traduction d'un Manuscrit Grec, plaisanterie défigurée depuis par tant de mauvais Copistes, il en prend occasion de peindre d'un trait de plume l'ineptie des Critiques & le pédantisme des Traducteurs, & finit par ces paroles dignes d'être rapportées : « Si les gens graves » desiroient de moi quelque Ouvrage » moins frivole, je suis en état de les satis- » faire : il y a trente ans que je travaille » à un livre de douze pages, qui doit » contenir tout ce que nous savons sur » la Métaphysique, la Politique & la » Morale, & tout ce que de très-grands » Auteurs ont oublié dans les volumes » qu'ils ont publiés sur ces matieres. »

Nous regardons comme une des plus honorables récompenses de notre travail, l'intérêt particulier que M. de Montesquieu prenoit à l'Encyclopédie, dont toutes les ressources ont été jusqu'à présent dans le courage & l'ému-

lation de ses Auteurs. Tous les Gens de Lettres, selon lui, devoient s'empresser de concourir à l'exécution de cette entreprise utile ; il en a donné l'exemple avec M. de Voltaire, & plusieurs autres Ecrivains célebres. Peut-être les traverses que cet Ouvrage a essuyées, & qui lui rappelloient les siennes propres, l'intéressoient-elles en notre faveur. Peut-être étoit-il sensible, sans s'en appercevoir, à la justice que nous avions osé lui rendre dans le premier Volume de l'Encyclopédie, lorsque personne n'osoit encore élever sa voix pour le défendre. Il nous destinoit un article sur *le Goût*, qui a été trouvé imparfait dans ses papiers ; nous le donnerons en cet état au Public, & nous le traiterons avec le même respect que Rome témoigna autrefois pour les dernieres paroles de Séneque. La mort l'a empêché d'étendre plus loin ses bienfaits à notre égard; & en joignant nos propres regrets à ceux de l'Europe entiere, nous pourrions écrire sur son tombeau :

Finis vitæ ejus nobis luctuosus, Patriæ *tristis, Extraneis etiam ignotisque non sine curâ fuit.*

Tacit. *in Agricol.* c. 43.

ANALYSE
DE L'ESPRIT DES LOIS,
Pour servir de suite à l'Eloge de M. le Président de Montesquieu.

LA plûpart des Gens de Lettres qui ont parlé de *l'Esprit des Lois*, s'étant plus attachés à le critiquer qu'à en donner une idée juste, nous allons tâcher de suppléer à ce qu'ils auroient dû faire, & d'en développer l'objet, le caractere & le plan. Ceux qui en trouveront l'analyse trop longue jugeront peut-être après l'avoir lue qu'il n'y avoit que ce seul moyen de bien faire saisir la méthode de l'Auteur. On doit se souvenir d'ailleurs que l'histoire des Ecrivains célebres n'est que celle de leurs pensées & de leurs travaux, & que cete partie de leur éloge en est la plus essentielle & la plus utile.

Les hommes dans l'état de nature, abstraction faite de toute religion, ne connoissant dans les différens qu'ils peuvent avoir, d'autre loi que celle des animaux, le droit du plus fort, on doit regarder l'établissement des sociétés comme une espece de traité contre ce droit injuste; traité destiné à établir dans les différentes parties du genre humain une sorte de balance. Mais il en est de l'équilibre moral comme du physique, il est rare qu'il soit parfait & durable; & les traités du genre humain sont comme les traités entre nos Princes, une semence continuelle de divisions. L'intérêt, le besoin & le plaisir ont rapproché les hommes; mais ces mêmes motifs les

pouſſent ſans ceſſe à vouloir jouir des avantages de la ſociété ſans en porter les charges ; & c'eſt en ce ſens qu'on peut dire avec l'Auteur, que les hommes, dès qu'ils ſont en ſociété, ſont en état de guerre. Car la guerre ſupoſe dans ceux qui ſe la font, ſinon l'égalité de force, au moins l'opinion de cette égalité, d'où naît le deſir & l'eſpoir mutuel de ſe vaincre ; or dans l'état de ſociété, ſi la balance n'eſt jamais parfaite entre les hommes, elle n'eſt pas non plus trop inégale: au contraire, dans l'état de nature les hommes ne ſeroient point en état de guerre proprement dite ; car ou ils n'auroient rien à ſe diſputer, ou ſi la néceſſité les y obligeoit, on ne verroit que la foibleſſe fuyant devant la force, des oppreſſeurs ſans combat & des opprimés ſans réſiſtance.

Voilà donc les hommes, réunis & armés tout à la fois, s'embraſſant d'un côté, ſi on peut parler ainſi, & cherchant de l'autre à ſe blaiſſer mutuellement. Les lois ſont le lien plus ou moins efficace, deſtiné à ſuſpendre ou à retenir leurs coups ; mais l'étendue prodigieuſe du globe que nous habitons, la nature différente des régions de la Terre & des Peuples qui la couvrent, ne permettant pas que tous les hommes vivent ſous un ſeul & même gouvernement, le genre humain a dû ſe partager en un certain nombre d'Etats, diſtingués par la différence des lois auxquelles ils obéiſſent. Un ſeul gouvernement n'auroit fait du genre humain qu'un corps exténué & languiſſant, étendu ſans vigueur ſur la ſurface de la Terre ; les différens Etats ſont autant de corps agiles & robuſtes, qui en ſe donnant la main les uns aux autres, n'en forment qu'un, & dont l'action réciproque entretient par-tout le mouvement & la vie.

On peut distinguer trois sortes de gouvernemens ; le Républicain, le Monarchique, le Despotique. Dans le Républicain, le peuple en corps a la souveraine puissance ; dans le Monarchique, un seul gouverne par des lois fondamentales ; dans le Despotique, on ne connoît d'autre loi que la volonté du Maître, ou plutôt du Tyran. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait dans l'Univers que ces trois especes d'Etats ; ce n'est pas à dire même qu'il y ait des Etats qui appartiennent uniquement & rigoureusement à quelqu'une de ces formes ; la plûpart sont, pour ainsi dire, mi-partis ou nuancés les uns des autres : ici la Monarchie incline au Despotisme ; là le gouvernement Monarchique est combiné avec le Républicain : ailleurs ce n'est pas le peuple entier, c'est seulement une partie du peuple qui fait les lois. Mais la division précédente n'en est pas moins exacte & moins juste. Les trois especes de gouvernemens qu'elle renferme sont tellement distinguées, qu'elles n'ont proprement rien de commun ; & d'ailleurs tous les Etats que nous connoissons participent de l'une ou de l'autre. Il étoit donc nécessaire de former de ces trois especes des classes particulieres, & de s'appliquer à déterminer les lois qui leur sont propres ; il sera facile ensuite de modifier ces lois dans l'application à quelque gouvernement que ce soit ; selon qu'il appartiendra plus ou moins à ces différentes formes.

Dans les divers Etats, les lois doivent être relatives à leur *nature*, c'est-à-dire, à ce qui les constitue, & à leur *principe*, c'est-à-dire, à ce qui les soutient & les fait agir ; distinction importante, la clé d'une infinité de lois, & dont l'Auteur tire bien des conséquences.

Les principales lois relatives à la *nature* de la Démocratie, ſont, que le peuple y ſoit à certains égards le Monarque, à d'autres le Sujet ; qu'il éliſe & juge ſes Magiſtrats, & que les Magiſtrats en certaines occaſions décident. La nature de la Monarchie demande qu'il y ait entre le Monarque & le Peuple beaucoup de pouvoirs & de rangs intermédiaires, & un Corps dépoſitaire des lois, médiateur entre les Sujets & le Prince. La nature du Deſpotiſme exige que le Tyran exerce ſon autorité, ou par lui ſeul, ou par un ſeul qui le repréſente.

Quant au *principe* des trois gouvernemens, celui de la Démocratie eſt l'amour de la République, c'eſt-à-dire de l'égalité ; dans les Monarchies, où un ſeul eſt le diſpenſateur des diſtinctions & des récompenſes, & où l'on s'accoutume à confondre l'Etat avec ce ſeul homme, le principe eſt l'honneur, c'eſt-à-dire, l'ambition & l'amour de l'eſtime ; ſous le Deſpotiſme enfin, c'eſt la crainte. Plus ces principes ſont en vigueur, plus le gouvernement eſt ſtable ; plus ils s'alterent & ſe corrompent, plus il incline à ſa deſtruction. Quand l'Auteur parle de l'égalité dans les Démocraties, il n'entend pas une égalité extrême, abſolue, & par conſéquent chimérique ; il entend cet heureux équilibre qui rend tous les citoyens également ſoumis aux lois, & également intéreſſés à les obſerver.

Dans chaque gouvernement les lois de l'éducation doivent être relatives au *principe ;* on entend ici par *éducation*, celle qu'on reçoit en entrant dans le monde, & non celle des parens & des maîtres, qui ſouvent y eſt contraire, ſur-tout dans certains Etats. Dans les Monarchies, l'éducation doit avoir pour objet l'urba-

nité & les égards réciproques ; dans les Etats Despotiques, la terreur & l'avilissement des esprits ; dans les Républiques on a besoin de toute la puissance de l'éducation ; elle doit inspirer un sentiment noble, mais pénible, le renoncement à soi-même, d'où naît l'amour de la patrie.

Les Lois que le Législateur donne, doivent être conformes au *principe* de chaque gouvernement; dans la République, entretenir l'égalité & la frugalité ; dans la Monarchie, soutenir la Noblesse sans écraser le peuple ; sous le gouvernement Despotique, tenir également tous les Etats dans le silence. On ne doit point accuser M. de Montesquieu d'avoir ici tracé aux Souverains les principes du pouvoir arbitraire, dont le nom seul est si odieux aux Princes justes, & à plus forte raison aux citoyens sages & vertueux. C'est travailler à l'anéantir que de montrer ce qu'il faut faire pour le conserver : la perfection de ce gouvernement en est la ruine ; & le Code exact de la tyrannie, tel que l'Auteur le donne, est en même tems la satyre & le fléau le plus redoutable des Tyrans. A l'égard des autres gouvernemens, ils ont chacun leurs avantages ; le Républicain est plus propre aux petits Etats, le Monarchique aux grands ; le Républicain plus sujet aux excès, le Monarchique aux abus; le Républicain apporte plus de maturité dans l'exécution des lois, le Monarchique plus de promptitude.

La différence des principes des trois gouvernemens doit en produire dans le nombre & l'objet des lois, dans la forme des jugemens & la nature des peines. La constitution des Monarchies étant invariable & fondamentale, exige

plus de lois civiles & de tribunaux, afin que la justice soit rendue d'une maniere plus uniforme & moins arbitraire. Dans les Etats modérés, soit Monarchies, soit Républiques, on ne sauroit apporter trop de formalités aux lois criminelles. Les peines doivent non-seulement être en proportion avec le crime, mais encore les plus douces qu'il est possible, sur-tout dans la Démocratie; l'opinion attachée aux peines fera souvent plus d'effet que leur grandeur même. Dans les Républiques, il faut juger selon la loi, parce qu'aucun particulier n'est le maître de l'altérer. Dans les Monarchies, la clémence du Souverain peut quelquefois l'adoucir; mais les crimes ne doivent jamais y être jugés que par les Magistrats expressément chargés d'en connoître. Enfin c'est principalement dans les Démocraties que les lois doivent être séveres contre le luxe, le relâchement des mœurs & la séduction des femmes. Leur douceur & leur foiblesse même les rend assez propres à gouverner dans les Monarchies; & l'Histoire prouve que souvent elles ont porté la couronne avec gloire.

M. de Montesquieu ayant ainsi parcouru chaque gouvernement en particulier, les examine ensuite dans le raport qu'ils peuvent avoir les uns aux autres, mais seulement sous le point de vue le plus général, c'est-à-dire sous celui qui est uniquement relatif à leur nature & à leur principe. Envisagés de cette maniere les Etats ne peuvent avoir d'autres rapports que celui de se défendre ou d'attaquer. Les Républiques devant par leur nature renfermer un petit Etat, elles ne peuvent se défendre sans alliance, mais c'est avec des Républiques qu'elles doivent s'allier; la force défensive de la Monarchie consiste

principalement à avoir des frontieres hors d'insulte. Les Etats ont comme les hommes le droit d'attaquer pour leur propre conservation : du droit de la guerre dérive celui de conquête ; droit nécessaire, légitime & malheureux, *qui laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine*, & dont la loi générale est de faire aux vaincus le moins de mal qu'il est possible. Les Républiques peuvent moins conquérir que les Monarchies ; des conquêtes immenses supposent le Despotisme ou l'assurent. Un des grands principes de l'esprit de conquête doit être de rendre meilleure, autant qu'il est possible, la condition du peuple conquis ; c'est satisfaire tout-à-la-fois la loi naturelle & la maxime d'Etat. Rien n'est plus beau que le traité de paix de Gelon avec les Carthaginois, par lequel il leur défendit d'immoler à l'avenir leurs propres enfans. Les Espagnols, en conquérant le Pérou, auroient dû de même obliger les habitans à ne plus immoler des hommes à leurs Dieux : mais ils crurent plus avantageux dimmoler ces peuples mêmes ; ils n'eurent plus pour conquête qu'un vaste désert : ils furent forcés à dépeupler leur pays, & s'affoiblirent pour toujours par leur propre victoire. On peut être obligé quelquefois de changer les lois du peuple vaincu ; rien ne peut jamais obliger de lui ôter ses mœurs ou même ses coutumes, qui sont souvent toutes ses mœurs. Mais le moyen le plus sûr de conserver une conquête, c'est de mettre, s'il est possible, le peuple vaincu au niveau du peuple conquérant, de lui accorder les mêmes droits & les mêmes privileges : c'est ainsi qu'en ont souvent usé les Romains, c'est ainsi sur-tout qu'en usa César à l'égard des Gaulois.

Juſqu'ici, en conſidérant chaque gouvernement tant en lui-même que dans ſon rapport aux autres, nous n'avons eu égard ni à ce qui doit leur être commun, ni aux circonſtances particulieres tirées ou de la nature du pays, ou du génie des peuples : c'eſt ce qu'il faut maintenant développer.

La loi commune de tous les gouvernemens, du moins des gouvernemens modérés, & par conſéquent juſtes, eſt la liberté politique dont chaque citoyen doit jouir. Cette liberté n'eſt point la licence abſurde de faire tout ce qu'on veut, mais le pouvoir de faire tout ce que les lois permettent. Elle peut être enviſagée ou dans ſon rapport à la conſtitution, ou dans ſon rapport au citoyen.

Il y a dans la conſtitution de chaque Etat deux ſortes de pouvoirs, la puiſſance légiſlative & l'exécutrice ; & cette derniere a deux objets, l'intérieur de l'Etat & le dehors. C'eſt de la diſtribution légitime & de la répartition convenable de ces différentes eſpeces de pouvoirs, que dépend la plus grande perfection de la liberté politique par rapport à la conſtitution. M. de Monteſquieu en apporte pour preuve la conſtitution de la République Romaine, & celle de l'Angleterre. Il trouve le principe de celle-ci dans cette loi fondamentale du gouvernement des anciens Germains, que les affaires peu importantes y étoient décidées par les Chefs, & que les grandes étoient portées au tribunal de la Nation, après avoir été auparavant agitées par les Chefs. M. de Monteſquieu n'examine point ſi les Anglois jouiſſent ou non de cette extrême liberté politique que leur conſtitution leur donne, il lui ſuffit qu'elle ſoit établie par leurs lois : il eſt

encore plus éloigné de vouloir faire la satyre des autres Etats ; il croit au contraire que l'excès, même dans le bien, n'est pas toujours desirable, que la liberté extrême a ses inconvéniens comme l'extrême servitude, & qu'en général la nature humaine s'accommode mieux d'un Etat moyen.

La liberté politique considérée par rapport au citoyen, consiste dans la sûreté où il est à l'abri des lois, ou du moins dans l'opinion de cette sûreté, qui fait qu'un citoyen n'en craint point un autre. C'est principalement par la nature & la proportion des peines, que cette liberté s'établit ou se détruit. Les crimes contre la Religion doivent être punis par la privation des biens que la Religion procure ; les crimes contre les mœurs, par la honte ; les crimes contre la tranquillité publique, par la prison ou l'exil ; les crimes contre la sûreté, par les supplices. Les écrits doivent être moins punis que les actions, jamais les simples pensées ne doivent l'être; accusations non juridiques, espions, lettres anonymes, toutes ces ressources de la tyrannie, également honteuses à ceux qui en sont l'instrument & à ceux qui s'en servent, doivent être proscrites dans un bon gouvernement Monarchique. Il n'est permis d'accuser qu'en face de la loi, qui punit toujours ou l'accusé ou le calomniateur. Dans tout autre cas, ceux qui gouvernent doivent dire avec l'Empereur Constance : *Nous ne saurions soupçonner celui à qui il a manqué un accusateur, lorsqu'il ne lui manquoit pas un ennemi.* C'est une très-bonne institution que celle d'une partie publique qui se charge au nom de l'Etat de poursuivre les crimes, & qui ait toute l'utilité des délateurs sans en avoir les vils intérêts, les inconvéniens & l'infamie.

La grandeur des impôts doit être en proportion directe avec la liberté. Ainsi dans les Démocraties ils peuvent être plus grands qu'ailleurs sans être onéreux, parce que chaque citoyen les regarde comme un tribut qu'il se paye à lui-même, & qui assure la tranquillité & le sort de chaque membre. De plus, dans un Etat Démocratique, l'emploi infidele des deniers publics est plus difficile, parce qu'il est plus aisé de le connoître & de le punir, le dépositaire en devant compte, pour ainsi dire, au premier citoyen qui l'exige.

Dans quelque gouvernement que ce soit, l'espece de tribut la moins onéreuse, est celle qui est établie sur les marchandises, parce que le citoyen paye sans s'en appercevoir. La quantité excessive de troupes en tems de paix, n'est qu'un prétexte pour charger le peuple d'impôts, un moyen d'énerver l'Etat, & un instrument de servitude. La régie des tributs qui en fait rentrer le produit en entier dans le fisc public, est sans comparaison moins à charge au peuple, & par conséquent plus avantageuse, lorsqu'elle peut avoir lieu, que la ferme de ces mêmes tributs, qui laisse toujours entre les mains de quelques particuliers une partie des revenus de l'Etat. Tout est perdu sur-tout (ce sont ici les termes de l'Auteur) lorsque la profession de Traitant devient honorable ; & elle le devient dès que le luxe est en vigueur. Laisser quelques hommes se nourrir de la substance publique pour les dépouiller à leur tour, comme on l'a quelquefois pratiqué dans certains Etats, c'est réparer une injustice par une autre, & faire deux maux au lieu d'un.

Venons maintenant, avec M. de Montesquieu,

quieu, aux circonſtances particulieres indépendantes de la nature du gouvernement, & qui doivent en modifier les Lois. Les circonſtances qui viennent de la nature du pays ſont de deux ſortes ; les unes ont rapport au climat, les autres au terrein. Perſonne ne doute que le climat n'influe ſur la diſpoſition habituelle des corps, & par conſéquent ſur les caracteres ; c'eſt pourquoi les Lois doivent ſe conformer au phyſique du climat dans les choſes indifférentes, & au contraire le combattre dans les effets vicieux : ainſi dans les pays où l'uſage du vin eſt nuiſible, c'eſt une très-bonne Loi que celle qui l'interdit : dans les pays où la chaleur du climat porte à la pareſſe, c'eſt une très-bonne Loi que celle qui encourage au travail. Le gouvernement peut donc corriger les effets du climat, & cela ſuffit pour mettre l'eſprit des Lois à couvert du reproche très-injuſte qu'on lui a fait d'attribuer tout au froid & à la chaleur ; car outre que la chaleur & le froid ne ſont pas la ſeule choſe par laquelle les climats ſoient diſtingués, il ſeroit auſſi abſurde de nier certains effets du climat, que de vouloir lui attribuer tout.

L'uſage des eſclaves établi dans les pays chauds de l'Aſie & de l'Amérique, & réprouvé dans les climats tempérés de l'Europe, donne ſujet à l'Auteur de traiter de l'eſclavage civil. Les hommes n'ayant pas plus de droit ſur la liberté que ſur la vie les uns des autres, il s'enſuit que l'eſclavage généralement parlant, eſt contre la Loi naturelle. En effet, le droit d'eſclavage ne peut venir ni de la guerre, puiſqu'il ne pourroit alors être fondé que ſur le rachat de la vie, & qu'il n'y a plus de droit

ſur la vie de ceux qui n'attaquent plus ; ni de la vente qu'un homme fait de lui-même à un autre, puiſque tout citoyen étant redevable de ſa vie à l'Etat, lui eſt à plus forte raiſon redevable de ſa liberté, & par conſéquent n'eſt pas le maître de la vendre. D'ailleurs quel ſeroit le prix de cette vente ? ce ne peut être l'argent donné au vendeur, puiſqu'au moment qu'on ſe rend eſclave, toutes les poſſeſſions appartiennent au maître : or une vente ſans prix eſt auſſi chimérique qu'un contrat ſans condition. Il n'y a peut-être jamais eu qu'une Loi juſte en faveur de l'eſclavage, c'étoit la Loi Romaine qui rendoit le débiteur eſclave du créancier ; encore cette Loi, pour être équitable, devoit borner la ſervitude quant au degré & quant au tems. L'eſclavage peut tout au plus être toléré dans les Etats deſpotiques, où les hommes libres, trop foibles contre le gouvernement, cherchent à devenir pour leur propre utilité, les eſclaves de ceux qui tyranniſent l'Etat ; ou bien dans les climats dont la chaleur énerve ſi fort le corps & affoiblit tellement le courage, que les hommes n'y ſont portés à un devoir pénible que par la crainte du châtiment.

A côté de l'eſclavage civil, on peut placer la ſervitude domeſtique, c'eſt-à-dire, celle où les femmes ſont dans certains climats : elle peut avoir lieu dans ces contrées de l'Aſie, où elles ſont en état d'habiter avec les hommes avant que de pouvoir faire uſage de leur raiſon ; nubiles par la Loi du climat, enfans par celle de la nature. Cette ſujétion devient encore plus néceſſaire dans les pays où la polygamie eſt établie ; uſage que M. de Monteſquieu ne

prétend pas justifier dans ce qu'il a de contraire à la Religion, mais qui dans les lieux où il est reçu (& à ne parler que politiquement) peut être fondé jusqu'à un certain point, ou sur la nature du pays, ou sur le rapport du nombre des femmes au nombre des hommes. M. de Montesquieu parle à cette occasion de la répudiation & du divorce; & il établit sur de bonnes raisons, que la répudiation une fois admise, devroit être permise aux femmes comme aux hommes.

Si le climat a tant d'influence sur la servitude domestique & civile, il n'en a pas moins sur la servitude politique, c'est-à-dire, sur celle qui soumet un peuple à un autre. Les peuples du Nord sont plus forts & plus courageux que ceux du Midi; ceux-ci doivent donc en général être subjugués, ceux-là conquérans; ceux-ci esclaves, ceux-là libres. C'est aussi ce que l'Histoire confirme: l'Asie a été conquise onze fois par les peuples du Nord: l'Europe a souffert beaucoup moins de révolutions.

A l'égard des Lois relatives à la nature du terrein, il est clair que la Démocratie convient mieux que la Monarchie aux pays stériles, où la terre a besoin de toute l'industrie des hommes. La liberté d'ailleurs est en ce cas une espece de dédommagement de la dureté du travail. Il faut plus de Lois pour un peuple agriculteur, que pour un peuple qui nourrit des troupeaux; pour celui-ci, que pour un peuple chasseur; pour un peuple qui fait usage de la monnoie, que pour celui qui l'ignore.

Enfin on doit avoir égard au génie particulier de la Nation. La vanité qui grossit les objets, est un bon ressort pour le gouvernement;

l'orgueil qui les déprise est un ressort dangereux. Le Législateur doit respecter jusqu'à un certain point les préjugés, les passions, les abus. Il doit imiter Solon, qui avoit donné aux Athéniens, non les meilleures Lois en elles-mêmes : mais les meilleures qu'ils pussent avoir : le caractere gai de ces peuples demandoit des Lois plus faciles ; le caractere dur des Lacédémoniens, des Lois plus séveres. Les Lois sont un mauvais moyen pour changer les manieres & les usages ; c'est par les récompenses & l'exemple qu'il faut tâcher d'y parvenir. Il est pourtant vrai en même tems, que les Lois d'un peuple, quand on n'affecte pas d'y choquer grossiérement & directement ses mœurs, doivent influer insensiblement sur elles, soit pour les affermir, soit pour les changer.

Après avoir approfondi de cette maniere la nature & l'esprit des Lois, par rapport aux différentes especes de pays & de peuples, l'Auteur revient de nouveau à considérer les Etats, les uns par rapport aux autres. D'abord, en les comparant entr'eux d'une maniere générale, il n'avoit pu les envisager que par rapport au mal qu'ils peuvent se faire ; ici il les envisage par rapport aux secours mutuels qu'ils peuvent se donner. Or ces secours sont principalement fondés sur le commerce. Si l'esprit de commerce produit naturellement un esprit d'intérêt opposé à la sublimité des vertus morales, il rend aussi un peuple naturellement juste, & en éloigne l'oisiveté & le brigandage. Les Nations libres qui vivent sous des gouvernemens modérés, doivent s'y livrer plus que les Nations esclaves. Jamais une Nation ne doit ex-

clure de son commerce une autre Nation, sans de grandes raisons. Au reste, la liberté en ce genre n'est pas une faculté absolue accordée aux Négocians de faire ce qu'ils veulent, faculté qui leur seroit souvent préjudiciable; elle consiste à ne gêner les Négocians qu'en faveur du commerce. Dans la Monarchie, la Noblesse ne doit point s'y adonner, encore moins le Prince. Enfin, il est des Nations auxquelles le commerce est désavantageux; ce ne sont pas celles qui n'ont besoin de rien, mais celles qui ont besoin de tout: Paradoxe que l'Auteur rend sensible par l'exemple de la Pologne, qui manque de tout, excepté de bled, & qui par le commerce qu'elle en fait, prive les Paysans de leur nourriture pour satisfaire au luxe des Seigneurs. M. de Montesquieu, à l'occasion des Lois que le Commerce exige, fait l'histoire de ses différentes révolutions; & cette partie de son Livre n'est ni la moins intéressante, ni la moins curieuse. Il compare l'appauvrissement de l'Espagne, par la découverte de l'Amérique, au sort de ce Prince imbécille de la fable, prêt à mourir de faim, pour avoir demandé aux Dieux que tout ce qu'il toucheroit se convertît en or. L'usage de la monnoie étant une partie considérable de l'objet du Commerce, & son principal instrument, il a cru devoir en conséquence traiter des opérations sur la monnoie, du change, du paiement des dettes publiques, du prêt à intérêt, dont il fixe les lois & les limites, & qu'il ne confond nullement avec les excès si justement condamnés de l'usure.

La population & le nombre des habitans, ont avec le commerce un rapport immédiat;

& les mariages ayant pour objet la population, M. de Monteſquieu approfondit ici cette importante matiere. Ce qui favoriſe le plus la propagation, eſt la continence publique; l'expérience prouve que les conjonctions illicites y contribuent peu, & même y nuiſent. On a établi avec juſtice pour les mariages, le conſentement des peres; cependant on y doit mettre des reſtrictions : car la Loi doit en général favoriſer les mariages. La Loi qui défend le mariage des meres avec les fils, eſt (indépendamment des préceptes de la Religion) une très-bonne Loi civile; car ſans parler de pluſieurs autres raiſons, les contractans étant d'âge très-différent, ces ſortes de mariages peuvent rarement avoir la propagation pour objet. La Loi qui défend le mariage du pere avec la fille, eſt fondée ſur les mêmes motifs; cependant (à ne parler que civilement) elle n'eſt pas ſi indiſpenſablement néceſſaire que l'autre à l'objet de la population, puiſque la vertu d'engendrer finit beaucoup plus tard dans les hommes; auſſi l'uſage contraire a-t-il eu lieu chez certains peuples, que la lumiere du Chriſtianiſme n'a point éclairés. Comme la nature porte d'elle-même au mariage, c'eſt un mauvais gouvernement que celui où on aura beſoin d'y encourager. La liberté, la ſûreté, la modération des impôts, la proſcription du luxe, ſont les vrais principes & les vrais ſoutiens de la population; cependant on peut avec ſuccès faire des Lois pour encourager les mariages, quand malgré la corruption il reſte encore des reſſorts dans le peuple qui l'attachent à ſa patrie. Rien n'eſt plus beau que les Lois d'Auguſte pour favoriſer la pro-

pagation de l'eſpece ; par malheur il fit ces Lois dans la décadence, ou plutôt dans la chûte de la République ; & les citoyens découragés, devoient prévoir qu'ils ne mettroient plus au monde que des eſclaves ; auſſi l'exécution de ces Lois fut-elle bien foible durant tout le tems des Empereurs païens. Conſtantin enfin les abolit en ſe faiſant chrétien, comme ſi le Chriſtianiſme avoit pour but de dépeupler la ſociété, en conſeillant à un petit nombre la perfection du célibat.

L'établiſſement des hôpitaux, ſelon l'eſprit dans lequel il eſt fait, peut nuire à la population, ou la favoriſer. Il peut & il doit même y avoir des hôpitaux dans un Etat dont la plûpart des citoyens n'ont que leur induſtrie pour reſſource, parce que cette induſtrie peut quelquefois être malheureuſe ; mais les ſecours que ces hôpitaux donnent, ne doivent être que paſſagers, pour ne point encourager la mendicité & la fainéantiſe. Il faut commencer par rendre le peuple riche, & bâtir enſuite des hôpitaux pour les beſoins imprévus & preſſans. Malheureux les pays où la multitude des hôpitaux & des monaſteres, qui ne ſont que des hôpitaux perpétuels, fait que tout le monde eſt à ſon aiſe, excepté ceux qui travaillent !

M. de Monteſquieu n'a encore parlé que des lois humaines : il paſſe maintenant à celles de la Religion, qui dans preſque tous les Etats ſont un objet ſi eſſentiel du gouvernement. Par-tout il fait l'éloge du Chriſtianiſme, il en montre les avantages & la grandeur, il cherche à le faire aimer ; il ſoutient qu'il n'eſt pas impoſſible, comme Bayle l'a prétendu, qu'une

ſociété de parfaits Chrétiens forme un Etat ſubſiſtant & durable. Mais il s'eſt cru permis auſſi d'examiner ce que les différentes religions (humainement parlant) peuvent avoir de conforme ou de contraire au génie & à la ſituation des peuples qui les profeſſent. C'eſt dans ce point de vue qu'il faut lire tout ce qu'il a écrit ſur cette matiere, & qui a été l'objet de tant de déclamations injuſtes. Il eſt ſurprenant ſurtout, que dans un ſiecle qui en appelle tant d'autres barbares, on lui ait fait un crime de ce qu'il dit de la tolérance ; comme ſi c'étoit approuver une religion que de la tolérer ; comme ſi enfin l'Evangile même ne proſcrivoit pas tout autre moyen de répandre la foi, que la douceur & la perſuaſion. Ceux en qui la ſuperſtition n'a pas éteint tout ſentiment de compaſſion & de juſtice, ne pourront lire ſans être attendris, la remontrance aux Inquiſiteurs, ce Tribunal odieux, qui outrage la Religion en paroiſſant la venger.

Enfin après avoir traité en particulier des différentes eſpeces de Lois que les hommes peuvent avoir, il ne reſte plus qu'à les comparer toutes enſemble, & à les examiner dans leur rapport avec les choſes ſur leſquelles elles ſtatuent. Les hommes ſont gouvernés par différentes eſpeces de Lois ; par le droit naturel, commun à chaque individu ; par le droit divin, qui eſt celui de la Religion ; par le droit eccléſiaſtique, qui eſt celui de la police de la Religion ; par le droit civil, qui eſt celui des membres d'une même Société ; par le droit politique, qui eſt celui du gouvernement de cette ſociété ; par le droit des gens, qui eſt celui des ſociétés les unes par rapport aux autres. Ces

droits ont chacun leurs objets distingués, qu'il faut bien se garder de confondre. On ne doit jamais régler par l'un ce qui appartient à l'autre, pour ne point mettre de désordre ni d'injustice dans les principes qui gouvernent les hommes. Il faut enfin que les principes qui prescrivent le genre des Lois, & qui en circonscrivent l'objet, regne aussi dans la maniere de les composer. L'esprit de modération doit, autant qu'il est possible, en dicter toutes les dispositions. Des Lois bien faites seront conformes à l'esprit du Législateur, mais en paroissant s'y opposer. Telle étoit la fameuse Loi de Solon, par laquelle tous ceux qui ne prenoient point de part dans les séditions, étoient déclarés infames. Elles prévenoient les séditions, ou les rendoient utiles en forçant tous les membres de la République à s'occuper de ses vrais intérêts. L'Ostracisme même étoit une très-bonne Loi; car d'un côté elle étoit honorable au citoyen qui en étoit l'objet, & de l'autre elle prévenoit les effets de l'ambition; il falloit d'ailleurs un très-grand nombre de suffrages, & on ne pouvoit bannir que tous les cinq ans. Souvent les Lois qui paroissent les mêmes, n'ont ni le même motif, ni le même effet, ni la même équité; la forme du gouvernement, les conjonctures & le génie du peuple changent tout. Enfin le style des Lois doit être simple & grave: elles peuvent se dispenser de motiver, parce que le motif est supposé exister dans l'esprit du Législateur; mais quand elles motivent, ce doit être sur des principes évidens; elles ne doivent pas ressembler à cette Loi, qui défendant aux aveugles de plaider, apporte pour raison qu'ils

ne peuvent pas voir les ornemens de la Magistrature.

M. de Montesquieu, pour montrer par des exemples l'application de ses principes, a choisi deux différens peuples ; le plus célebre de la Terre, & celui dont l'histoire nous intéresse le plus ; les Romains & les François. Il ne s'attache qu'à une partie de la Jurisprudence du premier ; celle qui regarde les successions. A l'égard des François, il entre dans le plus grand détail sur l'origine & les révolutions de leurs Lois civiles, & sur les différens usages abolis ou subsistans, qui en ont été la suite : il s'étend principalement sur les Lois féodales, cette espece de gouvernement inconnu à toute l'antiquité, qui le sera peut-être pour toujours aux siecles futurs, & qui a fait tant de bien & tant de mal. Il discute sur-tout ces Lois dans le rapport qu'elles ont à l'établissement & aux révolutions de la Monarchie Françoise ; il prouve, contre M. l'Abbé du Bos, que les Francs sont réellement entrés en conquérans dans les Gaules, & qu'il n'est pas vrai, comme cet Auteur le prétend, qu'ils aient été appellés par les peuples pour succéder aux droits des Empereurs Romains qui les opprimoient : détail profond, exact & curieux, mais dans lequel il nous est imppossible de le suivre.

Telle est l'analyse générale, mais très-informe & très-imparfaite de l'Ouvrage de M. de Montesquieu ; nous l'avons séparée du reste de son Eloge, pour ne pas trop interrompre la suite de notre récit.



ÉLOGE

DE M. L'ABBÉ

MALLET,

Mis à la tête du sixieme Volume de l'Encyclopédie.

EDME MALLET, Docteur & Professeur Royal en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société Royale de Navarre, naquit à Melun en 1713, d'une famille pleine de probité, & ce qui en est souvent la suite, peu accommodée des biens de la fortune.

Après avoir fait ses études avec succès au College des Barnabites de Montargis, fondé par les Ducs d'Orléans, il vint à Paris, & fut choisi par M. de

la Live de Bellegarde Fermier Général, pour veiller à l'inſtruction de ſes enfans. Les principes de goût, & les ſentimens honnêtes qu'il eut ſoin de leur inſpirer, produiſirent les fruits qu'il avoit lieu d'en attendre. C'eſt aux ſoins de cet Inſtituteur, ſecondés d'un heureux naturel, que nous devons M. de la Live de Jully, Introducteur des Ambaſſadeurs, & Honoraire de l'Académie Royale de Peinture, qui cultive les beaux Arts avec ſuccès; amateur ſans oſtentation, ſans injuſtice & ſans tyrannnie.

M. l'Abbé Mallet paſſa à cet emploi pénible dans une carriere non moins propre à faire connoître ſes talens; il entra en Licence en 1742. dans la Faculté de Théologie de Paris. Les ſuccès par leſquels il s'y diſtingua ne furent pas équivoques. C'eſt l'uſage en Sorbonne à la fin de chaque Licence de donner aux Licenciés les places, à peu près comme on le pratique dans nos Colleges: les deux premieres de ces places ſont affectées de droit aux deux Prieurs de Sorbonne; les deux ſuivantes (par un arrangement fondé ſans doute ſur de bonnes raiſons) ſont deſtinées aux deux

plus qualifiés de la Licence ; le mérite dénué de titres n'a dans cette Liſte que la cinquieme place ; elle fut donnée unanimement à M. l'Abbé Mallet.

Pendant ſa Licence il fut aggrégé à la Maiſon & Société Royale de Navarre. Les hommes illuſtres qu'elle a produits, Gerſon, Duperron, Launoi, Boſſuet, & tant d'autres, étoient bien propres à exciter l'émulation de M. l'Abbé Mallet, & avoient déterminé ſon choix en faveur de cette Maiſon célebre.

Tout l'invitoit à demeurer à Paris ; le ſéjour de la Capitale lui offroit des reſſources aſſurées, & le ſuccès de ſa Licence des eſpérances flatteuſes. Déjà la Maiſon de Rohan l'avoit choiſi pour élever les jeunes Princes de Guemené Montbaſon ; mais ſa mere & ſa famille avoient beſoin de ſes ſecours : aucun ſacrifice ne lui coûta pour s'acquitter de ce devoir, ou plutôt il ne s'apperçut pas qu'il eût de ſacrifice à faire ; il alla remplir auprès de Melun en 1744 une Cure aſſez modique, qui en le raprochant de ſes parens le mettoit à portée de leur être plus utile. Il y paſſa environ ſept années, dans l'obſcurité, la retraite & le travail, partageant ſon peu de for-

tune avec les ſiens, enſeignant à des hommes ſimples la morale de l'Evangile, & donnant le reſte de ſon tems à l'étude : ces années furent de ſon aveu les plus heureuſes de ſa vie, & on n'aura pas de peine à le croire.

La mort de ſa mere, & les meſures qu'il avoit priſes pour rendre meilleure la ſituation de ſa famille, lui permirent de revenir à Paris en 1751, pour y occuper dans le College de Navarre une Chaire de Théologie, à laquelle le Roi l'avoit nommé ſans qu'il le demandât. Il s'acquitta des fonctions de cette place en homme qui ne l'avoit point ſollicitée. Néanmoins la maniere diſtinguée dont il la rempliſſoit ne l'empêchoit pas de trouver du tems pour d'autres occupations. Il mit au jour en 1753. ſon *Eſſai ſur les bienſéances Oratoires*, & ſes *Principes pour la lecture des Orateurs*. La ſolitude où il vivoit dans ſa Cure avoit déjà produit en 1745. ſes *Principes pour la lecture des Poëtes*. Malgré le beſoin qu'il avoit alors de Protecteurs, il n'en chercha pas pour cet Ouvrage ; il l'offrit à Meſſieurs de la Live ſes éleves ; ce fut ſa premiere & ſon unique Dédicace.

Ces différens écrits, & quelques autres du même genre qu'il a mis au jour, étant principalement destinés à l'instruction de la jeunesse, il n'y faut point chercher, comme il nous en avertit lui-même, des analyses profondes & de brillans paradoxes : il croyoit, & ce sont ici ses propres paroles (*a*), qu'en matiere de goût les opinions établies depuis long-tems dans la République des Lettres, sont toujours préférables aux singularités & aux prestiges de la nouveauté ; maxime qu'on ne peut contester en général, pourvu qu'une superstition aveugle n'en soit pas le fruit. Ainsi dans les ouvrages dont nous parlons, l'Auteur se borne à exposer avec netteté les préceptes des grands Maîtres, & à les appuyer par des exemples choisis, tirés des Auteurs anciens & modernes.

Tant de travaux ne servoient, pour ainsi dire, que de prélude à de plus grandes entreprises. Il a laissé une traduction complette de l'excellente Histoire de Davila, qui a paru depuis sa mort, avec une Préface. Il avoit formé le projet de deux autres ouvrages con-

(*a*) Préface des Principes pour la lecture des Poëtes, pag. 75.

ſidérables, pour leſquels il avoit déjà recueilli bien des matériaux ; le premier étoit une Hiſtoire générale de toutes nos guerres depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'à Louis XIV. incluſivement ; le ſecond étoit une Hiſtoire du Concile de Trente qu'il vouloit oppoſer à celle de Fra-Paolo donnée par le P. le Courrayer. Ces deux ſavans hommes, ſi ſouvent combattus, & plus ſouvent injuriés, auroient enfin été attaqués ſans fiel & ſans amertume, avec cette modération qui honore & qui annonce la vérité.

Des circonſtances que nous ne pouvions prévoir nous ayant placés à la tête de l'Encyclopédie, nous crumes que M. l'Abbé Mallet, par ſes connoiſſances, par ſes talens & par ſon caractere, étoit très-propre à ſeconder nos travaux. Il voulut bien ſe charger de deux parties conſidérables, celle des Belles Lettres & celle de la Théologie. Tranquille comme il étoit ſur la pureté de ſes intentions & de ſa doctrine, il ne craignit point de s'aſſocier à une entrepriſe qui a le précieux avantage d'avoir tous les hommes de parti contre elle. Auſſi malgré leur jalouſe vigilance, les

articles nombreux que M. l'Abbé Mallet nous avoit donnés ſur les matieres les plus importantes de la Religion, demeurerent abſolument ſans atteinte. Mais ſi ſon travail fut à l'abri de la cenſure, ſa perſonne n'échappa pas aux délateurs. Tandis que d'un côté les Auteurs d'une Gazette hebdomadaire qui prend le nom d'*Eccléſiaſtique* (*b*), cherchoient, ſuivant leur uſage, à rendre ſa religion ſuſpecte, le parti oppoſé à ceux-ci l'accuſoit de penſer comme eux. De ces deux imputations, d'*Athéiſme* d'une part, & de *Janſéniſme* de l'autre, la derniere parut la plus importante au ſévere diſpenſateur des Bénéfices, feu M. l'ancien Evêque de Mirepoix, que ſon âge avancé & ſa délicateſſe

(*b*) On peut juger par un trait peu remarquable en lui-même, mais déciſif, du degré de croyance que cette gazette mérite. Nous avons dit dans l'éloge de M. de Monteſquieu, que ce grand homme *quittoit ſon travail ſans en reſſentir la moindre impreſſion de fatigue*, & nous avions dit quelques lignes auparavant, que *ſa ſanté s'étoit altérée par l'effet* LENT *& preſqu'infaillible des études profondes*. Pourquoi en rapprochant ces deux paſſages, a-t-on ſupprimé les mots *lent & preſqu'infaillible*, qu'on avoit ſous les yeux? c'eſt évidemment parce qu'on a ſenti qu'un effet *lent* n'eſt pas moins réel, pour n'être pas reſſenti ſur le champ, & que par conſéquent ces mots détruiſoient l'apparence même de la contradiction qu'on prétendoit faire remarquer. Telle eſt la bonne foi de ces Auteurs dans des bagatelles, & à plus forte raiſon dans des matieres plus ſérieuſes.

exceſſive ſur l'objet de l'accuſation rendoient facile à prévenir. Ce Prélat, à qui on ne reprochera pas d'avoir voulu favoriſer les Auteurs de l'Encyclopédie, fit en cette occaſion ce que les hommes en place devroient toujours faire; il examina, reconnut qu'on l'avoit ſurpris, & récompenſa d'un Canonicat de Verdun la doctrine & les mœurs de l'Accuſé. Un événement ſi humiliant pour les ennemis de M. l'Abbé Mallet, montra clairement que leur crédit étoit égal à leurs lumieres, & fort au-deſſous de l'opinion qu'ils vouloient en donner.

Notre eſtimable Collegue méritoit ſur-tout les bontés du Souverain par ſon attachement inviolable à nos libertés & aux maximes du Royaume, deux objets que les Auteurs de l'Encyclopédie ſe feront toujours une gloire d'avoir devant les yeux. On peut ſe convaincre par la lecture du mot *Excommunication* imprimé dans le VIe. volume, que M. l'Abbé Mallet penſoit ſur cette importante matiere en Citoyen, en Philoſophe, & même en Théologien éclairé ſur les vrais intérêts de la Religion. Un autre de ſes articles, le mot *Communion*, ne

doit pas faire moins d'honneur à sa modération & à sa bonne foi. Il s'y explique avec une égale impartialité, & sur le célebre Arnauld, dont les talens & les lumieres ont si étrangement dégénéré dans ceux qui se disent ses disciples, & sur le fameux P. Pichon, proscrit par les Evêques de France, & abandonné enfin par ses Confreres même après la résistance la plus courageuse. M. l'Abbé Mallet, quoiqu'attaqué en différentes occasions par les Journalistes de Trévoux, ne chercha point à leur reprocher les éloges qu'ils avoient d'abord donnés au Livre de ce Religieux; son peu de ressentiment & son indulgence ordinaire le portoient à excuser une distraction si pardonnable. *Il est naturel,* nous disoit-il avec un ancien, *de louer les Athéniens en présence des Athéniens.*

Toute l'Europe a entendu parler de la Thèse qui fit tant de bruit en Sorbonne en 1751, & dont l'Auteur étoit M. l'Abbé de Prades, alors Bachelier en Théologie, depuis Lecteur & Secrétaire des Commandemens de S. M. le Roi de Prusse, & Honoraire de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Berlin. L'accusé de-

mandoit avec inſtance à être entendu; il promettoit de ſe ſoumettre ſans réſerve : mais il ſe propoſoit de repréſenter à ſes Juges (& nous ne ſommes ici qu'Hiſtoriens) qu'il avoit cru voir ſa doctrine ſur les miracles dans les ouvrages de deux Théologiens d'un grand poids dans la Faculté (*c*), & que cette reſſemblance , apparente ou réelle, avoit cauſé ſon erreur. Pluſieurs Docteurs craignirent, peut-être avec quelque fondement , les inconvéniens qui pouvoient réſulter d'un examen de cette eſpece, dût-il ſe terminer à la décharge des deux Auteurs. Ils opinerent donc à condamner le Bachelier ſans l'entendre : M. l'Abbé Mallet, moins prévoyant & plus équitable, fut avec beaucoup d'autres d'un avis contraire; mais le nombre l'emporta.

Il mourut le 25 Septembre 1755, d'une eſquinancie qui le conduiſit en deux jours au tombeau.

Son eſprit reſſembloit à ſon ſtyle : il l'avoit juſte, net, facile & ſans affectation; mais ce qui doit principalement

(*c*) L'Auteur (défunt) du *Traité dogmatique ſur les faux Miracles du tems* , & l'Auteur (auſſi défunt) des *Lettres Théologiques* ſur ces mêmes Miracles éphemeres, & ſur ces convulſions qui deshonorent notre ſiecle.

faire le ſujet de ſon Eloge, c'eſt l'attachement qu'il montra toujours pour ſes amis, ſa candeur, ſon caractere doux & modeſte. Dès qu'il parut à Verdun, il y acquit l'eſtime & la confiance générale de ſon Chapitre, qui le chargea dès ce moment de ſes affaires les plus importantes; il fut toujours conſidéré de même par ſes Supérieurs les plus reſpectables. Quoique très-attaché à la Religion par principes & par état, il ne cherchoit point à en étendre les droits au-delà des bornes qu'elle s'eſt preſcrites elle-même. Les articles *Déiſme* & *Enfer* pourroient ſervir à montrer combien il ſavoit diſtinguer dans ces matieres délicates les limites de la raiſon & de la foi. Il ne mérita jamais ni par ſes diſcours, ni par ſa conduite, le reproche qu'on a quelquefois fait aux Théologiens, d'être par leurs querelles une occaſion de trouble (*d*). L'affliction que lui cauſoient les diſputes préſentes de l'Egliſe, & le funeſte triomphe

(*d*) Les Auteurs d'un Dictionnaire qui eſt entre les mains de tout le monde ont étendu ce reproche beaucoup au-delà de ce qu'ils pouvoient ſe permettre. *Les Théologiens*, dit *le Dictionnaire de Trévoux*, au mot PERTURBATEUR, *ſont ordinairement les perturbateurs de l'Etat.* Que de clameurs, ſi cette phraſe ſe fût trouvée dans l'Encyclopédie !

qu'il voyoit en résulter pour les ennemis de la Religion, lui faisoient regretter que dès la naissance de ces disputes le Gouvernement n'eût pas imposé un silence efficace sur une matiere qui en est si digne. Pendant la derniere assemblée du Clergé, il fit à la priere d'un des principaux Membres de cette Assemblée plusieurs Mémoires théologiques qui établissoient de la maniere la plus nette & la plus solide la vérité, la concorde & la paix. Il paya son zele de sa vie, ce travail forcé ayant occasionné la maladie dont il est mort à la fleur de son âge. Ennemi de la persécution, tolérant même, autant qu'un Chrétien doit l'être, il ne vouloit employer contre l'erreur que les armes de l'Evangile, la douceur, la persuasion & la patience. Il ne cherchoit point sur-tout à grossir à ses propres yeux & à ceux des autres la Liste déjà trop nombreuse des incrédules, en y faisant entrer (par une mal-adresse si commune aujourd'hui) la plûpart des Ecrivains célebres. *Ne nous brouillons point*, disoit-il, *avec les Philosophes.*



ÉLOGE

DE

M. DU MARSAIS,

Mis à la tête du ſeptieme Volume de l'Encyclopédie.

LA vie ſédentaire & obſcure de la plûpart des Gens de Lettres offre pour l'ordinaire peu d'événemens, ſurtout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avoient mérité par leurs travaux. M. du Marſais a été de ce nombre ; il a vécu pauvre & preſque ignoré dans le ſein d'une patrie qu'il avoit inſtruite : le détail de ſa vie n'occupera donc dans cet Éloge que la moindre place, & nous nous attacherons principalement à l'Analyſe raiſonnée de ſes

Ouvrages. Par-là nous acquitterons, autant qu'il eſt en nous, les obligations que l'Encyclopédie & les Lettres ont euës à ce Philoſophe ; nous devons d'autant plus d'honneurs à ſa mémoire, que le ſort lui en a plus refuſé de ſon vivant, & l'hiſtoire de ſes écrits eſt le plus beau monument que nous puiſſions lui conſacrer. Cette Hiſtoire remplira d'ailleurs le principal but que nous nous propoſons dans nos Éloges, d'en faire un objet d'inſtruction pour nos Lecteurs, & un recueil de mémoires ſur l'état préſent de la Philoſophie parmi nous.

César Chesneau, ſieur du Marſais, Avocat au Parlement de Paris, naquit à Marſeille le 17 Juillet 1676. Il perdit ſon pere au berceau, & reſta entre les mains d'une mere qui laiſſa dépérir la fortune de ſes enfans par un déſintéreſſement romaneſque ; ſentiment louable dans ſon principe, eſtimable peut-être dans un Philoſophe iſolé, mais blâmable dans une mere de famille. Le jeune du Marſais étoit d'autant plus à plaindre, qu'il avoit auſſi perdu en très-bas âge, & peu après la mort de ſon pere, deux oncles d'un mérite diſtingué, dont l'un, Nicolas Cheſneau, ſavant Médecin,

cin, eſt auteur de quelques ouvrages. (*a*) Ces oncles lui avoient laiſſé une Bibliotheque nombreuſe & choiſie, qui bientôt après leur mort fut vendue preſqu'en entier à un prix très-modique. L'enfant qui n'avoit pas encore atteint ſa ſeptieme année, pleura beaucoup de cette perte, & cachoit tous les Livres qu'il pouvoit ſouſtraire. L'excès de ſon affliction engagea ſa mere à mettre à part quelques Livres rares, pour les lui réſerver quand il ſeroit en âge de les lire; mais ces livres même furent diſſipés peu de tems après: il ſembloit que la fortune, après l'avoir privé de ſon bien, cherchât encore à lui ôter tous les moyens de s'inſtruire.

L'ardeur & le talent ſe fortifierent en lui par les obſtacles; il fit ſes études

(*a*) Ces Ouvrages ſont 1°. *La Pharmacie-Théorique*. Paris, Fréderic Léonard, 1679. *in-4°*. il en donna en 1682 une ſeconde édition fort augmentée.

2°. Un Traité de Chimie à la ſuite de cette ſeconde édition.

3°. *Obſervationum Nicolai Cheſneau, Maſſilienſis, Doctoris Medici, libri V. in-8°*. Paris, Léonard, 1672.

4° Diſcours & abrégé des vertus & propriétés des eaux de Barbotan en la Comté d'Armagnac. *Bordeaux*, 1679. *in-8°*.

On a fait à Leyde en 1719 une nouvelle édition des Ouvrages de Cheſneau; mais on a oublié les deux premiers.

avec ſuccès chez les Peres de l'Oratoire de Marſeille : il entra même dans cette Congrégation, une de celles qui ont le mieux cultivé les Lettres, & la ſeule qui ait produit un Philoſophe célébre, parce qu'on y eſt moins eſclave que dans les autres, & moins obligé de penſer comme ſes ſupérieurs. Mais la liberté dont on y jouit n'étoit pas encore aſſez grande pour M. du Marſais. Il en ſortit donc bientôt, vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, s'y maria, & fut reçu Avocat le 10 Janvier 1704. Il s'attacha à un célebre Avocat au Conſeil, ſous lequel il commençoit à travailler avec ſuccès. Des eſpérances trompeuſes qu'on lui donna, lui firent quitter cette profeſſion. Il ſe trouva ſans état & ſans bien, chargé de famille, & ce qui étoit encore plus triſte pour lui, accablé de peines domeſtiques. L'humeur chagrine de ſa femme, qui croyoit avoir acquis par une conduite ſage le droit d'être inſociable, fit repentir pluſieurs fois notre Philoſophe d'avoir pris un engagement indiſſoluble; il regrette à cette occaſion, dans un écrit de ſa main trouvé après ſa mort parmi ſes papiers, que notre Religion, ſi attentive aux

beſoins de l'humanité, n'ait pas permis le divorce aux Particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux Princes : il déplore la condition de l'homme, qui jetté ſur la terre au hazard, ignorant les malheurs, les paſſions & les dangers qui l'attendent, n'acquiert d'expérience que par ſes fautes, & meurt ſans avoir eu le tems d'en profiter.

M. du Marſais aimant mieux ſe priver du néceſſaire que du repos, abandonna à ſa femme le peu qu'il avoit de bien, & par le conſeil de ſes amis entra chez M. le Préſident de Maiſons, pour veiller à l'éducation de ſon fils : c'eſt le même que M. de Voltaire a célébré dans pluſieurs endroits de ſes Œuvres, qui dès l'âge de vingt-ſept ans fut reçu dans l'Académie des Sciences, & dont les connoiſſances & les lumieres faiſoient déjà beaucoup d'honneur à ſon Maître, lorſqu'il fut enlevé à la fleur de ſon âge.

Ce fut dans cette maiſon & à ſa priere du pere de ſon Eleve, que M. du Marſais commença ſon ouvrage ſur les Libertés de l'Egliſe Gallicane, qu'il acheva enſuite pour M. le Duc de la Feuillade, nommé par le Roi à l'am-

baſſade de Rome. Il étoit perſuadé que tout François doit connoître les principes de cette importante matiere, généralement adoptés dans le premier âge du Chriſtianiſme, obſcurcis depuis par l'ignorance & la ſuperſtition, & que l'Égliſe de France a eu le bonheur de conſerver preſque ſeule. Mais cet objet qui nous intéreſſe de ſi près, eſt rarement bien connu de ceux même que leur devoir oblige de s'en occuper. Les ſavans écrits de Meſſieurs Pithou & Dupuy ſur nos Libertés, un peu rebutans par la forme, ſont trop peu lus chez une Nation qui compte pour rien le mérite d'inſtruire, quand il n'eſt pas accompagné d'agrément, & qui préfere l'ignorance de ſes droits à l'ennui de les apprendre. M. du Marſais plein du deſir d'être utile à ſes concitoyens, entreprit de leur donner ſur ce ſujet un ouvrage précis & méthodique, aſſez intéreſſant par les détails pour attacher la pareſſe même; où la Juriſprudence fût guidée par une philoſophie lumineuſe, & fût appuyée d'une érudition choiſie, répandue ſobrement & placée à propos, Tel fut le plan qu'il ſe forma, & qu'il a exécuté avec ſuccès: ſi néanmoins dans

le ſiecle où nous vivons tant de ſcience & de logique eſt néceſſaire pour prouver que le ſouverain Pontife peut ſe tromper comme un autre homme ; que le chef d'une Religion de paix & d'humilité ne peut diſpenſer ni les peuples de ce qu'ils doivent à leurs Rois, ni les Rois de ce qu'ils doivent à leurs Peuples ; que tout uſage qui va au détriment de l'Etat eſt injuſte, quoique toléré ou même revêtu d'une autorité apparente ; que le pouvoir des Souverains eſt indépendant des Paſteurs ; que les Eccléſiaſtiques enfin doivent donner aux autres Citoyens l'exemple de la ſoumiſſion aux Lois.

Le Traité de M. du Marſais, ſous le titre d'*Expoſition de la Doctrine de l'Egliſe Gallicane par rapport aux prétentions de la Cour de Rome*, eſt diviſé en deux Parties. L'Auteur établit dans la premiere, les principes généraux ſur leſquels ſont fondées les deux Puiſſances, la ſpirituelle & la temporelle : dans la ſeconde il fait uſage de ces principes pour fixer les bornes du pouvoir du Pape, de l'Egliſe & des Evêques. Un petit nombre de maximes générales appuyées par la raiſon, par nos Lois &

par nos Annales, & les conséquences qui résultent de cés maximes, font toute la substance de l'ouvrage.

Ceux qui croiront avoir besoin de recourir à l'Histoire Ecclésiastique pour se prémunir contre l'infaillibilité que les Ultramontains attribuent, sans la croire, aux Souverains Pontifes, peuvens lire les preuves de la huitieme maxime; ils y verront S. Pierre repris par S. Paul, & reconnoissant qu'il s'étoit trompé; le Pape Eleuthere approuvant d'abord les prophéties des Montanistes, qu'il proscrivit bientôt après; Victor blâmé par S. Irenée, pour avoir excommunié mal-à-propos les Evêques d'Asie; Libere souscrivant aux formules des Ariens; Honorius anathématisé, comme Monothélite, au sixieme Concile général, & ses écrits brûlés; Jean XXII. au quatorzieme siecle condamné par la Sorbonne sur son opinion de la vision béatifique, & obligé de se rétracter; enfin le grand nombre de contradictions qui se trouvent dans les décisions des Papes, & l'aveu même que plusieurs ont fait de n'être pas infaillibles, dans un tems où ils n'avoient point d'intérêt à le soutenir. Les faits

qui peuvent ſervir à combattre des prétentions d'un autre genre, ſont recueillis dans cet ouvrage avec le même choix & la même exactitude. On y lit que Grégoire VII. celui qui a le premier levé l'étendard de la rébellion contre les Rois, ſe repentit en mourant de cette uſurpation, & en demanda pardon à ſon Prince & à toute l'Egliſe; que Ferdinand, ſi mal-à-propos nommé le pieux, & ſi digne du nom de traître, enleva la Navarre à la maiſon de France, ſur une ſimple Bulle du Pape Jules II; que la Cour de Rome, ſi on en croit nos Juriſconſultes, a évité pour cette raiſon, autant qu'elle l'a pu, de donner à nos Rois le titre de Rois de Navarre; omiſſion, au reſte, peu importante en elle-même, & que nos Rois ont ſans doute regardée comme indifférente à leur grandeur, le nom de Rois de France étant le plus beau qu'ils puiſſent porter. Enfin M. du Marſais ajoûte que les Bulles de Sixte V. & de Grégoire XIV. contre Henri IV. furent un des plus grands obſtacles que trouva ce Prince pour remonter ſur le Thrône de ſes peres. Il fait voir encore, ce qui n'eſt pas difficile, que l'ab-

ſolution (réelle ou ſuppoſée) donnée à la Nation Françoiſe par le Pape Zacharie, du ſerment de fidélité qu'elle avoit fait aux deſcendans de Clovis, ne diſpenſoit point la Nation de ce ſerment: d'où il s'enſuit que la race de Hugues Capet a pu légitimement recevoir de cette même Nation une Couronne que la race de Charlemagne avoit enlevée aux héritiers légitimes.

Non-ſeulement, ajoûte l'Auteur, les Papes n'ont aucun pouvoir ſur les Empires; ils ne peuvent même, ſans la permiſſion des Princes, rien recevoir des ſujets, à quelque titre que ce puiſſe être. Jean XXII. ayant entrepris de faire une levée d'argent ſur notre Clergé, Charles-le-Bel s'y oppoſa d'abord avec vigueur; mais enſuite le Pape lui ayant donné la dixme des Egliſes pendant deux ans, le Roi pour reconnoître cette condeſcendance par une autre, lui permit de lever l'argent qu'il vouloit. Les Chroniques de ſaint Denis, citées par M. du Marſais, racontent cette convention avec la ſimplicité de ces tems-là : » Le Roi, diſent-elles, conſidérant *don-» nes-m'en, je t'en donrai*, octroya au » Pape de lever; ainſi, St^{e}. Egliſe, quand

» l'un lui tolte, l'autre l'écorche ».

L'Auteur prouve avec la même facilité, par le raisonnement & par l'Histoire, les maximes qui ont rapport à la Jurisdiction Ecclésiastique des Evêques, & qui sont une partie si essentielle de nos Libertés. Selon l'aveu d'un des plus saints Pontifes de l'ancienne Eglise, les Evêques ne tiennent pas leur autorité du Pape, mais de Dieu même : ils n'ont donc pas besoin de recourir au S. Siege pour condamner des erreurs, ni, à plus forte raison, pour des points de discipline. Ils ont droit de juger avant le Pape & après le Pape ; ce n'a été qu'à l'occasion de l'affaire de Jansénius, en 1650, qu'ils se sont adressés à Rome, avant que de prononcer eux-mêmes. L'usage des appellations au Pape n'a jamais été reçu en Orient, & ne l'a été que fort tard en Occident. L'Evêque de Rome n'ayant de Jurisdiction immédiate que dans son Diocese, ne peut excommunier ni nos Rois ni leurs Sujets, ni mettre le Royaume en interdit. C'est par les Empereurs, & non par d'autres, que les premiers Conciles généraux ont été convoqués ; & le Pape même n'y a pas toujours assisté,

ſoit en perſonne, ſoit par ſes Légats. Ces Conciles ont beſoin d'être autoriſés, non par l'approbation du Pape, mais par la puiſſance ſéculiere, pour faire exécuter leurs Lois. Enfin c'eſt aux Rois à convoquer les Conciles de leur Nation, & à les diſſoudre.

Il faut au reſte, comme M. du Marſais l'obſerve après pluſieurs Ecrivains, diſtinguer avec ſoin la Cour de Rome, le Pape, & le Saint Siege ; on doit toujours conſerver l'unité avec celui-ci, quoiqu'on puiſſe déſapprouver les ſentimens du Pape, & l'ambition de la Cour de Rome. Il eſt triſte, ajoute-t-il, qu'en France même on n'ait pas toujours ſu faire cette diſtinction ſi eſſentielle ; & que pluſieurs Eccléſiaſtiques, & ſur-tout certains Ordres Religieux, ſoient encore ſecrettement attachés parmi nous aux ſentimens ultramontains, qui ne ſont pas même regardés comme de foi dans les pays d'Inquiſition.

M. du Marſais dit à la fin de ſon Livre, qu'il avoit eu deſſein d'y joindre une diſſertation hiſtorique qui exposât par quels degrés les Papes ſont devenus Souverains. Cette matiere auſſi curieuſe que délicate, étoit bien digne d'être

traitée par un Philoſophe qui ſans doute auroit ſû ſe garantir également du fiel & de la flatterie : en avouant le mal que quelques Papes ont fait pour devenir Princes, il n'auroit pas laiſſé ignorer le bien que pluſieurs ont fait après qu'ils le ſont devenus : aux entraves funeſtes que la Philoſophie a reçues par quelques Conſtitutions Apoſtoliques, il eût oppoſé la renaiſſance des Arts en Europe, preſqu'uniquement dûe à la magnificence & au goût des Souverains Pontifes. Il n'eût pas manqué d'obſerver qu'aucune liſte de Monarques ne préſente, à nombre égal, autant d'hommes dignes de l'attention de la poſtérité. Enfin il ſe fût conformé ſur cette matiere à la maniere de penſer du Public, qui malgré ſa malignité naturelle, eſt aujourd'hui trop éclairé ſur la Religion, pour faire ſervir d'argumens contre elle les ſcandales donnés par quelques Chefs de l'Egliſe. L'indifférence avec laquelle on recevroit maintenant parmi nous une ſatyre dés Papes, eſt une ſuite heureuſe & néceſſaire des progrès de la Philoſophie dans ce ſiecle.

Nous ſavons, & nous l'apprenons avec regret au public, que M. du Mar-

ſais ſe propoſoit encore de joindre à ſon ouvrage l'examen impartial & pacifique d'une querelle importante, qui tient de près à nos Libertés, & que tant d'Ecrivains ont agitée dans ces derniers tems avec plus de chaleur que de logique. L'Auteur, en Philoſophe éclairé & en Citoyen ſage, avoit réduit toute cette querelle aux queſtions ſuivantes, que nous nous bornerons ſagement à énoncer, ſans entreprendre de les réſoudre: Si une ſociété d'hommes qui croit devoir ſe gouverner à certains égards par des lois indépendantes de la puiſſance temporelle, peut exiger que cette puiſſance concoure au maintien de ces lois? Si dans les pays nombreux où l'Egliſe ne fait avec l'Etat qu'un même corps, la liberté abſolue que les Miniſtres de la Religion réclament dans l'exercice de leur miniſtere, ne leur donneroit pas un droit, qu'ils ſont bien éloignés de prétendre, ſur les privileges & ſur l'état des Citoyens? En cas que cet inconvénient fût réel, quel parti les Légiſlateurs devroient prendre pour le prévenir: ou de mettre au pouvoir ſpirituel de l'Egliſe des bornes qu'elle croira toujours devoir franchir, ce qui entretiendra

dans l'Etat la diviſion & le trouble; ou de tracer entre les matieres ſpirituelles & les matieres civiles une ligne de ſéparation invariable? Si les principes du Chriſtianiſme s'oppoſeroient à cette ſéparation, & ſi elle ne produiroit pas inſenſiblement & ſans effort la tolérance civile, que la politique a conſeillée à tant de Princes & à tant d'Etats?

Telles étoient les queſtions que M. du Marſais ſe propoſoit d'examiner; éloigné, comme il l'étoit, de tout fanatiſme par ſon caractere, & de tout préjugé par ſes réflexions, perſonne n'étoit plus en état de traiter cet important ſujet avec la modération & l'équité qu'il exige. Mais comme ce n'eſt point par des livres qu'on ramene au vrai des eſprits ulcérés ou prévenus, cette modération & cette équité n'euſſent peut-être ſervi qu'à lui faire des ennemis puiſſans & implacables. Quoique les matieres qu'il a diſcutées dans ſon Ouvrage, ſoient beaucoup moins délicates que celles-ci, quoiqu'en traitant ces matieres il préſente la vérité avec toute la prudence dont elle a beſoin pour ſe faire recevoir, il ne jugea pas à propos de laiſſer paroître de ſon vivant ſon

Expoſition des Libertés de l'Egliſe Gallicane. Il craignoit, diſoit-il, des perſécutions ſemblables à celles que M. Dupuy, le défenſeur de ces Libertés dans le dernier ſiecle, avoit eues à ſouffrir de quelques Evêques de France, déſavoués ſans doute en cela par leurs Confreres. La ſuite de cet éloge fera voir d'ailleurs que M. du Marſais avoit de grands ménagemens à garder avec l'Egliſe, dont il avoit pourtant défendu les droits plus encore qu'il ne les avoit bornés. Il ſe plaint dans une eſpece d'Introduction qui eſt à la tête de ſon Livre, qu'on ne puiſſe expoſer impunément en France la doctrine conſtante du Parlement & de la Sorbonne ſur l'indépendance de nos Rois, & ſur les droits de nos Evêques; tandis que chez les nations imbues des opinions contraires, tout parle publiquement & ſans crainte contre la juſtice & la vérité. Nous ignorons ſi ces plaintes étoient fondées dans le tems que M. du Marſais écrivoit; mais la France connoît mieux aujourd'hui ſes vrais intérêts. Ceux entre les mains deſquels le manuſcrit de l'Auteur eſt tombé après ſa mort, moins timides ou plus heureux que lui, en ont fait part

au public. Les ouvrages pleins de vérités hardies & utiles, dont le genre humain eſt de tems en tems redevable au courage de quelque Homme de Lettres, ſont aux yeux de la poſtérité la gloire des Gouvernemens qui les protegent, la cenſure de ceux qui ne ſavent pas les encourager, & la honte de ceux qui les proſcrivent.

La ſuppreſſion de ce Livre eût été ſans doute une perte pour les Citoyens; mais les Philoſophes doivent regretter encore plus, que M. du Marſais n'ait pas publié ſa *Réponſe à la Critique de l'Hiſtoire des Oracles;* on n'a trouvé dans ſes papiers que des fragmens imparfaits de cette Réponſe, à laquelle il ne paroît pas avoir mis la derniere main. Pour la faire connoître en détail, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Feu M. de Fontenelle avoit donné en 1686, d'après le Médecin Vandale, l'Hiſtoire des Oracles, un de ſes meilleurs ouvrages, & peut-être celui de tous auquel le ſuffrage (*b*) unanime de la

(*b*) Il n'y a peut-être qu'une phraſe à retrancher de cet Ouvrage; ce ſont ces trois lignes de la Préface: « Il » me ſemble qu'il ne faudroit donner dans le ſublime » *qu'à ſon corps défendant:* il eſt ſi peu naturel! J'avoue » que le ſtyle bas *eſt encore quelque choſe de pis.* »

poſtérité eſt le plus aſſuré. Il y ſoutient, comme tout le monde ſait, que les Oracles étoient l'ouvrage de la ſuperſtition & de la fourberie, & non celui des démons, & qu'ils n'ont point ceſſé à la venue de Jeſus-Chriſt. Le P. Baltus, Jéſuite, vingt ans après la publication de ce livre, crut qu'il étoit de ſon devoir d'en prévenir les effets dangereux, & ſe propoſa de le réfuter. Il ſoutint, avec toute la modération qu'un Théologien peut ſe permettre, que M. de Fontenelle avoit attaqué une des principales preuves du Chriſtianiſme, pour avoir prétendu que les Prêtres Païens étoient des impoſteurs ou des dupes. Cependant en avançant une opinion ſi ſinguliere, le critique avoit eu l'art de lier ſon ſyſtême à la Religion, quoiqu'il y ſoit réellement contraire par les armes qu'il peut fournir aux incrédules. La cauſe du Philoſophe étoit juſte, mais les dévots étoient ſoulevés, & s'il répondoit, il étoit perdu. Il eut donc la ſageſſe de demeurer dans le ſilence, & de s'abſtenir d'une défenſe facile & dangereuſe, dont le public l'a diſpenſé depuis en liſant tous les jours ſon ouvrage, & en ne liſant point celui de ſon adver-

ſaire. M. du Marſais, jeune encore, avide de ſe ſignaler, & n'ayant à riſquer ni places ni fortune, entreprit de juſtifier M. de Fontenelle contre les imputations du P. Baltus. Il accuſoit le critique de n'avoir point entendu les Peres de l'Egliſe, & de ne les avoir pas cités exactement ; il lui reprochoit des mépriſes conſidérables, & un plagiat moins excuſable encore du Profeſſeur Mœbius, qui avoit écrit contre Vandale. Aſſuré de la bonté de ſa cauſe, le défenſeur de M. de Fontenelle ne craignit point de faire part de ſon ouvrage à quelques Confreres du P. Baltus ; il ne vouloit par cette démarche, que donner des marques de ſon eſtime à une Société long-tems utile aux Lettres, & qui ſe ſouvient encore aujourd'hui avec complaiſance du crédit & des hommes célebres qu'elle avoit alors. Nous avons peine à nous perſuader que dans une matiere ſi indifférente en elle-même, cette Société ſe ſoit crue bleſſée par l'attaque d'un de ſes Membres ; nous ignorons par qui & comment la confiance de M. du Marſais fut trompée, mais elle le fut. On travailla efficacement à empêcher l'impreſſion & même

l'examen de l'ouvrage ; on accuſa fauſſement l'Auteur d'avoir voulu le faire paroître ſans approbation ni privilege, quoique ſon adverſaire eût pris la même liberté. Il repréſenta en vain que ce livre avoit été approuvé par pluſieurs perſonnes ſavantes & pieuſes, & qu'il demandoit à le mettre au jour, non par vanité d'Auteur, mais pour prouver ſon innocence : il offrit inutilement de le ſoumettre à la cenſure de la Sorbonne, de le faire même approuver par l'Inquiſition, & imprimer avec *la permiſſion des Supérieurs* dans les Terres du Pape; on étoit réſolu de ne rien écouter, & M. du Marſais eut une défenſe expreſſe de faire paroître ſon livre, ſoit en France, ſoit ailleurs. Cet événement de ſa vie fut la premiere époque, & peut-être la ſource des injuſtices qu'il eſſuya ; on n'avoit point eu de peine à prévenir contre lui un Monarque reſpectable, alors dans ſa vieilleſſe, & d'une délicateſſe louable ſur tout ce qu'il croyoit bleſſer la Religion ; on lui avoit inſpiré quelques ſoupçons ſur la maniere de penſer de l'Antagoniſte du Pere Baltus ; eſpece d'armes dont on n'abuſe que trop ſou-

vent auprès des Princes, pour perdre le mérite ſans appui, ſans hypocriſie & ſans intrigue. L'Auteur abandonna donc entiérement ſon ouvrage ; & le P. Baltus libre de la guerre dont il étoit menacé, entra dans une carriere plus convenable à ſon état ; il avoit trop légérement ſacrifié les prémices de ſa plume à défendre ſans le vouloir les oracles des Païens ; il l'employa plus heureuſement dans la ſuite à un objet ſur lequel il n'avoit point de contradictions à craindre, à la défenſe des prophéties de la Religion Chrétienne.

Comme l'Ouvrage de M. du Marſais ſur les Oracles n'a point paru, nous tâcherons d'en donner quelqu'idée à nos Lecteurs d'après les fragmens qui nous ont été remis. La Préface contient quelques réflexions générales ſur l'abus qu'on peut faire de la Religion en l'étendant à des objets qui ne ſont pas de ſon reſſort ; on y expoſe enſuite le deſſein & le plan de l'Ouvrage, dans lequel il paroît qu'on s'eſt propoſé trois objets ; de prouver que les démons n'étoient point les auteurs des oracles ; de répondre aux objections du Pere Baltus ; d'examiner enfin le tems auquel

les oracles ont ceſſé, & de faire voir qu'ils ont ceſſé d'une maniere naturelle.

Le deſir ſi vif & ſi inutile de connoître l'avenir, donna naiſſance aux oracles des Païens. Quelques hommes adroits & entreprenants mirent à profit la curioſité du peuple pour le tromper : il n'y eut point en cela d'autre magie ; l'impoſture avoit commencé l'ouvrage, le fanatiſme l'acheva : car un moyen infaillible de faire des fanatiques, c'eſt de perſuader avant que d'inſtruire ; quelquefois même certains Prêtres ont pu être la dupe des oracles qu'ils rendoient ou qu'ils faiſoient rendre, ſemblables à ces Empyriques, dont les uns participent à l'erreur publique qu'ils entretiennent, les autres en profitent ſans la partager.

C'eſt par la foi ſeule que nous ſavons qu'il y a des démons; c'eſt donc par la foi ſeule que nous pouvons apprendre ce qu'ils ſont capables de faire dans l'ordre ſurnaturel; & puiſque la révélation ne leur attribue pas les oracles, elle nous permet de croire que ces oracles n'étoient pas leur ouvrage. Lorſqu'Iſaïe défia les dieux des Païens de prédire l'avenir, il ne mit point de reſ-

trictions à ce défi, qui n'eût plus été qu'imprudent, ſi en effet les démons avoient eu le pouvoir de prophétiſer. Daniel ne crut pas que le ſerpent des Babyloniens fût un démon : il *rit* en Philoſophe, dit l'Ecriture, de la crédulité du Prince & de la fourberie des Prêtres, & empoiſonna le ſerpent. D'ailleurs les Partiſans même des oracles conviennent qu'il y en a eu de faux, & par-là ils nous mettent en droit (s'il n'y a pas de preuve évidente du contraire) de les regarder ſans exception comme ſuppoſés : tout ſe réduiſoit à cacher plus ou moins adroitement l'impoſture. Enfin les Païens mêmes n'ont pas cru généralement que les oracles fuſſent ſurnaturels. De grandes ſectes de Philoſophes, entr'autres les Epicuriens, ſe vantoient, comme les Chrétiens, de faire taire les oracles & de démaſquer les Prêtres. Valere-Maxime & d'autres diſent, il eſt vrai, que des ſtatues ont parlé ; mais l'Ecriture dément ce témoignage, en nous apprenant que les ſtatues ſont muettes. Les Hiſtoriens profanes, lorſqu'ils racontent ſur un ſimple oui-dire des faits extraordinaires, ſont moins croyables

que les Hiſtoriens de la Chine ſur l'antiquité qu'ils donnent au monde. Caſaubon ſe moque avec raiſon d'Hérodote, qui rapporte ſérieuſement pluſieurs de ces oracles ridicules de l'antiquité, & d'autres prodiges de la même force.

Si les oracles n'euſſent pas été une fourberie, l'idolâtrie n'eût plus été qu'un malheur excuſable, parce que les Païens n'auroient eu aucun moyen de découvrir leur erreur par la raiſon, le ſeul guide qu'ils euſſent alors. Quand une fauſſe religion, ou quelque ſecte que ce puiſſe être, vante les prodiges opérés en ſa faveur, & qu'on ne peut expliquer ces prodiges d'une maniere naturelle, il n'y a qu'un parti à prendre, celui de nier les faits. Rien n'eſt donc plus conforme aux principes & aux intérêts du Chriſtianiſme, que de regarder le Paganiſme comme un pur ouvrage des hommes, qui n'a ſubſiſté que par des moyens humains. Auſſi l'Ecriture ne donne à l'idolâtrie qu'une origine toute naturelle, & la plûpart des Peres paroiſſent penſer de même. Pluſieurs d'entr'eux ont expreſſément traité les oracles d'impoſtures, & aucun

n'a prétendu que ce ſentiment offensât la Religion. Ceux même qui n'ont pas été éloignés de croire qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel dans les oracles, paroiſſent n'y avoir été déterminés que par une façon particuliere de penſer tout-à-fait indépendante des vérités fondamentales du Chriſtianiſme. Selon la plûpart des Païens, les Dieux étoient les auteurs des oracles favorables, & les mauvais Génies l'étoient des oracles funeſtes ou trompeurs. Les Chrétiens profiterent de cette opinion pour attribuer les oracles aux démons: ils y trouvoient d'ailleurs un avantage; ils expliquoient par cette ſuppoſition le merveilleux apparent qui les embarraſſoit dans certains oracles. Un faux principe où ils étoient, ſervoit à les fortifier dans cette idée; ils croyoient les démons corporels, & S. Auguſtin s'eſt expreſſément rétracté d'avoir donné de ſemblables explications. Les Chrétiens modernes ont eu des idées plus épurées & plus ſaines ſur la nature des démons; mais en rejettant le principe, pluſieurs ont retenu la conſéquence. C'eſt donc en vain que certains Auteurs Eccléſiaſtiques, qui n'ont pas dans

l'Eglise l'autorité des Peres, & qui croyoient que les démons étoient des animaux d'un esprit aërien, nous rapportent de faux oracles, dont ils prétendent tirer des argumens en faveur de la Religion. Il faut mettre ces faits, & les raisonnemens qui en sont la suite, à côté des relations de la Légende dorée, du Corbeau excommunié pour avoir volé la bague de l'Abbé Conrad, & des extravagances que l'imbécillité a débitées sur les prétendus hommages que les animaux ont rendus à nos redoutables Mysteres. Rien n'est plus propre à avilir la Religion (si quelque chose peut l'avilir) rien n'est du moins plus nuisible auprès des Peuples à une cause si respectable, que de la défendre par des preuves foibles ou absurdes; c'est Osa qui croit que l'Arche chancele, & qui ose y porter la main.

Le P. Baltus abuse évidemment des termes, quand il prétend que l'opinion qui attribue les oracles aux malins esprits, est une vérité enseignée par la tradition; puisqu'on ne doit regarder comme des vérités de tradition & par conséquent de foi, que celles qui ont été constamment reconnues pour telles

par

par l'Egliſe. Le défenſeur des Oracles ſe contredit enſuite lui-même, quand il avoue que l'opinion qu'il ſoutient n'eſt que de foi humaine, c'eſt-à-dire du genre des choſes qu'on peut ſe diſpenſer de croire ſans ceſſer d'être Chrétien; mais en cela il tombe dans une autre contradiction, puiſque la foi humaine ne peut tomber que ſur ce qui eſt de de l'ordre naturel, & que les oracles, ſelon lui, n'en ſont pas. Le témoignage des Hiſtoriens de l'Antiquité, ajoute M. du Marſais, eſt formellement contraire à ce que le P. Baltus prétend, que jamais les oracles n'ont été rendus par des ſtatues creuſes : mais quand cette prétention ſeroit fondée, elle ſeroit favorable à la cauſe de M. de Fontenelle, puiſqu'il eſt encore plus aiſé de faire parler un Prêtre qu'une ſtatue. Il n'eſt point vrai, comme le dit encore le Critique, que ceux qui réduiſent les oracles à des cauſes naturelles, diminuent par ce moyen la gloire de Jeſus-Chriſt qui les a fait ceſſer ; ce ſeroit au contraire affoiblir véritablement cette gloire, que d'attribuer les oracles aux démons : car le P. Baltus prétend lui-même que Julien, dans le IV. ſiecle du

Chriſtianiſme, en évoquant *efficacement* les enfers par la magie & par les enchantemens, en avoit obtenu réponſe. Les permiſſions particulieres que l'Ecriture dit avoir été accordées au démon, ne nous donnent pas droit d'en ſuppoſer d'autres ; rien n'eſt plus ridicule dans l'ordre ſurnaturel que l'argument qui prouve l'exiſtence d'un fait miraculeux par celle d'un fait ſemblable. Ajouter foi trop légérement aux prodiges, dans un ſiecle où ils ne ſont plus néceſſaires à l'établiſſement du Chriſtianiſme, c'eſt ébranler, ſans le vouloir, les fondemens de la croyance que l'on doit aux vrais miracles rapportés dans les Livres ſaints. On ne croit plus de nos jours aux poſſédés, quoiqu'on croye à ceux de l'Ecriture. Jeſus-Chriſt a été tranſporté par le démon, il l'a permis pour nous inſtruire ; mais de pareils miracles ne ſe font plus. La métamorphoſe de Nabuchodonoſor en bête, dont il ne nous eſt pas permis de douter, n'eſt arrivée qu'une fois. Enfin Saül a évoqué l'ombre de Samuel, & l'on n'ajoute plus de foi aux évocations. Le P. Baltus avoue que les prodiges même racontés par les Peres, ne ſont pas de foi ; à

plus forte raiſon les prétendus miracles du Paganiſme, qu'ils ont quelquefois daigné rapporter. Si le ſentiment de ces Auteurs (d'ailleurs très-graves) ſur des objets étrangers au Chriſtianiſme, devoit être la regle de nos opinions, on pourroit juſtifier par ce principe le traitement que les Inquiſiteurs ont fait à Galilée.

On aura peine à croire que le Pere Baltus ait reproché ſérieuſement à M. de Fontenelle d'avoir adopté ſur les oracles le ſentiment de l'Anabaptiſte Vandale ; comme ſi un Anabaptiſte étoit condamné à déraiſonner en tout, même ſur une matiere étrangere aux erreurs de ſa ſecte. La réponſe de M. du Marſais à cette objection, eſt que le Religieux qui a pris la défenſe des oracles, a ſuivi auſſi le ſentiment du Luthérien Mœbius; & qu'hérétique pour hérétique, un Anabaptiſte vaut bien un Luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avoient ceſſé à la venue de Jeſus-Chriſt, ne l'ont cru que d'après l'oracle ſuppoſé ſur l'enfant Hébreu ; oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même; auſſi prétend-il que les oracles n'ont pas fini préciſément à la venue du Sauveur

du monde, mais peu à peu, à mesure que Jesus-Christ a été connu & adoré. Cette maniere de finir n'a rien de surprenant, elle étoit la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on peut donner pour tels, diminuent dans une fausse religion, ou à mesure qu'elle s'établit, parce qu'elle n'en a plus besoin, ou à mesure qu'elle s'affoiblit, parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avoient plus rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles, & conclue dans les autres, enfin les Edits des Empereurs Chrétiens, voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances favorables l'avoient produit, des circonstances contraires l'ont fait disparoître ; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de Jesus-Christ est la premiere époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restoient ? D'ailleurs l'Histoire ancienne prouve invinciblement que plusieurs oracles avoient été

détruits avant la venue du Sauveur du monde, par des guerres & par d'autres troubles : tous les oracles brillans de la Grece n'exiſtoient plus ou preſque plus, & quelquefois l'oracle ſe trouvoit interrompu par le ſilence d'un honnête Prêtre qui ne vouloit pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes, dit Lucain, eſt demeuré muet depuis que les Princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux Dieux de parler, & les Dieux ont obéi. Enfin tout eſt plein dans les Auteurs profanes, d'oracles qui ont ſubſiſté juſqu'au IV. & V. ſiecles, & il y en a encore aujourdhui chez les Idolâtres. Cette opiniâtreté inconteſtable des oracles à ſubſiſter encore après la venue de Jeſus-Chriſt, ſuffiroit pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons, comme le remarquent M. de Fontenelle & ſon défenſeur ; puiſqu'il eſt évident que le Fils de Dieu deſcendant parmi les hommes, devoit tout-à-coup impoſer ſilence aux enfers.

Telle eſt l'analyſe de l'ouvrage de M. du Marſais ſur les oracles. Revenons maintenant à ſa perſonne. Il étoit deſtiné à être malheureux en tout ; M. de Maiſons le pere chez qui il étoit entré,

& qui en avoit fait ſon ami, étoit trop éclairé pour ne pas ſentir les obligations qu'il avoit à un pareil gouverneur, & trop équitable pour ne pas les reconnoître; mais la mort l'enleva dans le tems ou l'éducation de ſon fils étoit prête à finir, & où il ſe propoſoit d'aſſurer à M. du Marſais une retraite honnête, juſte fruit de ſes travaux & de ſes ſoins. Notre Philoſophe, ſur les eſpérances qu'on lui donnoit de ſuppléer à ce que le pere de ſon Eleve n'avoit pu faire, reſta encore quelque tems dans la maiſon; mais le peu de conſidération qu'on lui marquoit, & les dégoûts même qu'il eſſuya, l'obligerent enfin d'en ſortir, & de renoncer à ce qu'il avoit lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avoit ſacrifié les douze plus belles années de ſa vie. On lui propoſa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de ſon fils, qui étoit alors âgé de ſeize ou dix-ſept ans; & M. du Marſais accepta cette propoſition. Quelques amis l'accuſerent injuſtement d'avoir eu dans cette démarche de vues d'intérêt; toute ſa conduite prouve aſſez qu'il n'étoit ſur ce point ni fort éclairé, ni fort actif; & il a pluſieurs fois aſſuré qu'il n'eût

jamais quitté ſon premier Eleve, ſi par le refus des égards les plus ordinaires on ne lui avoit rendu ſa ſituation inſupportable.

La fortune qui ſembloit l'avoir placé chez M. Law, lui manqua encore ; il avoit des actions qu'il vouloit convertir en un bien plus ſolide : on lui conſeilla de les garder ; bientôt après tout fut anéanti, & M. Law obligé de ſortir du Royaume, & d'aller mourir dans l'obſcurité à Veniſe. Tout le fruit que M. du Marſais retira d'avoir demeuré dans cette maiſon, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des ſervices importans à pluſieurs perſonnes d'un rang très-ſupérieur au ſien, qui depuis n'ont pas paru s'en ſouvenir ; & de connoître (ce ſont encore ſes propres termes) la baſſeſſe, la ſervitude & l'eſprit d'adulation des Grands.

Il avoit éprouvé par lui-même combien cette profeſſion ſi noble & ſi utile, qui a pour objet l'éducation de la jeuneſſe, eſt peu honorée parmi nous, tant nous ſommes éclairés ſur nos intérêts ; mais la ſituation de ſes affaires, & peut-être l'habitude, lui avoient rendu cette reſſource indiſpenſable ; il ren-

tra donc encore dans la même carriere, & toujours avec un égal ſuccès. La juſtice que nous devons à ſa mémoire, nous oblige de repouſſer à cette occaſion une calomnie qui n'a été que trop répandue. On a prétendu que M. du Marſais étant appellé pour préſider à l'éducation de trois freres dans une des premieres maiſons du Royaume, avoit demandé *dans quelle religion on vouloit qu'il les élevât.* Cette queſtion ſinguliere avoit été faite à M. Law, alors de la Religion Anglicane, par un homme d'eſprit qui avoit été pendant quelque tems auprès de ſon fils. M. du Marſais avoit ſû le fait, & l'avoit ſimplement raconté : il étoit abſurde de penſer qu'en France, dans le ſein d'une famille Catholique, où perſonne ne le connoiſſoit encore, & où il avoit intérêt de donner bonne opinion de ſa prudence, il eût haſardé un diſcours ſi extravagant, & qui pouvoit être regardé comme une injure ; mais on trouva plaiſant de le lui attribuer, & par cette raiſon on continuera peut-être à le lui attribuer encore, non-ſeulement contre la vérité, mais même contre la vraiſemblance. Cependant nous ne devons pas

laiſſer ignorer à ceux qui liront cet Eloge, que ce conte ridicule, répété & même orné en paſſant de bouche en bouche, eſt peut-être ce qui a le plus nui à M. du Marſais. Les plaiſanteries que notre frivolité ſe permet ſi légérement ſans en prévoir les ſuites, laiſſent ſouvent après elles des plaies profondes; la haine profite de tout; & qu'il eſt doux pour cette multitude d'hommes que bleſſe l'éclat des talens, de trouver le plus léger prétexte pour ſe diſpenſer de leur rendre juſtice!

Cette imputation calomnieuſe, & ce que nous avons rapporté au ſujet de l'Hiſtoire des oracles, ne ſont pas les ſeules perſécutions que M. du Marſais ait eſſuyées. Il nous eſt tombé entre les mains un fragment d'une de ſes Lettres ſur la légéreté des ſoupçons qu'on forme contre les autres en matiere de Religion: il ne lui étoit que trop permis de s'en plaindre, puiſqu'il en avoit été ſi ſouvent l'objet & la victime. Nous apprenons par ce fragment, que des hommes qui ſe diſoient Philoſophes, l'avoient accuſé d'impiété, pour avoir ſoutenu contre les Cartéſiens que les bêtes n'étoient pas des automates. Ses

adverſaires donnoient pour preuve de cette accuſation, l'impoſſibilité qu'il y avoit, ſelon eux, de concilier l'opinion qui attribue du ſentiment aux bêtes, avec les dogmes de la ſpiritualité & de l'immoralité de l'ame, de la liberté de l'homme, & de la juſtice divine dans la diſtribution des maux (*) ; M. du Marſais répondoit que l'opinion qu'il avoit ſoutenue ſur l'ame des bêtes, n'étoit pas la ſienne ; qu'avant Deſcartes elle étoit abſolument générale, comme conforme aux premieres notions de l'expérience & du ſens commun & même au langage de l'Ecriture ; que depuis Deſcartes même elle avoit toujours prévalu dans la plûpart des Ecoles, qui ne s'en étoient pas crues moins orthodoxes ; enfin que c'étoit apparemment le ſort de quelque opinion que ce fût ſur l'ame des bêtes, de faire taxer d'irréligion ceux qui la ſoutenoient, puiſque Deſcartes lui-même en avoit été accuſé de ſon tems, pour avoir prétendu que les animaux étoient de pures machines. Il en a été de même parmi nous, d'abord des partiſans des

(*) *Voyez* dans le ſeptieme volume de l'Encyclopédie l'article FORME SUBSTANTIELLE.

idées innées, & depuis peu de leurs adverſaires ; pluſieurs autres opinions ſemblables ont eu cette ſinguliere deſtinée, que le pour & le contre ont été ſucceſſivement traités comme impies ; tant le zele aveuglé par l'ignorance, eſt ingénieux à ſe forger des ſujets de ſcandale, & à ſe tourmenter lui-même & les autres.

M. du Marſais, après la chute de M. Law, entra chez M. le Marquis de Beaufremont ; le ſéjour qu'il y fit durant pluſieurs années, eſt une des époques les plus remarquables de ſa vie, par l'utilité dont il a été pour les Lettres. Il donna occaſion à M. du Marſais de ſe dévoiler au Public pour ce qu'il étoit, pour un Grammairien profond & Philoſophe, & pour un eſprit créateur dans une matiere ſur laquelle ſe ſont exercés tant d'excellens Ecrivains. C'eſt principalement en ce genre qu'il s'eſt acquis une réputation immortelle, & c'eſt auſſi par ce côté important que nous allons déſormais l'enviſager.

Un des plus grands efforts de l'eſprit humain, eſt d'avoir aſſujetti les Langues à des regles ; mais cet effort n'a été fait que peu à peu. Les Langues,

formées d'abord ſans principes, ont plus été l'ouvrage du beſoin que de la raiſon ; & les Philoſophes réduits à débrouiller ce chaos informe, ſe ſont bornés à en diminuer le plus qu'il étoit poſſible l'irrégularité, & à réparer de leur mieux ce que le peuple avoit conſtruit au haſard : car c'eſt aux Philoſophes à régler les Langues, comme c'eſt aux bons Ecrivains à les fixer. La Grammaire eſt donc l'ouvrage des Philoſophes ; mais ceux qui en ont établi les regles, ont fait comme la plûpart des Inventeurs dans les Sciences : ils n'ont donné que les réſultats de leur travail, ſans montrer l'eſprit qui les avoit guidés. Pour bien ſaiſir cet eſprit ſi précieux à connoître, il faut ſe remettre ſur leurs traces ; mais c'eſt ce qui n'appartient qu'à des Philoſophes comme eux. L'étude & l'uſage ſuffiſent pour apprendre les regles, & un degré de conception ordinaire pour les appliquer ; l'eſprit philoſophique ſeul peut remonter juſqu'aux principes ſur leſquels les regles ſont établies, & diſtinguer le Grammairien de génie du Grammairien de mémoire. Cet eſprit apperçoit d'abord dans la Grammaire

de chaque Langue les principes généraux qui ſont communs à toutes les autres, & qui forment la Grammaire générale ; il démêle enſuite dans les uſages particuliers à chaque Langue, ceux qui peuvent être fondés en raiſon, d'avec ceux qui ne ſont que l'ouvrage du haſard ou de la négligence : il obſerve l'influence réciproque que les Langues ont eue les unes ſur les autres, & les altérations que ce mêlange leur a données, ſans leur ôter entiérement leur premier caractere : il balance leurs avantages & leurs déſavantages mutuels ; la différence de leur conſtruction, ici libre, hardie & variée, là réguliere, timide & uniforme ; la diverſité de leur génie, tantôt favorable, tantôt contraire à l'expreſſion heureuſe & rapide des idées ; leur richeſſe & leur liberté, leur indigence & leur ſervitude. Le développement de ces différens objets eſt la vraie Métaphyſique de la Grammaire. Elle ne conſiſte point, comme cette Philoſophie ténébreuſe qui ſe perd dans les attributs de Dieu & les facultés de notre ame, à raiſonner à perte de vue ſur ce qu'on ne connoît pas, ou à prouver laborieuſement par des argu-

mens foibles, des vérités dont la Foi nous diſpenſe de chercher les preuves. Son objet eſt plus réel & plus à notre portée ; c'eſt la marche de l'eſprit humain dans la génération de ſes idées, & dans l'uſage qu'il fait des mots pour tranſmettre ſes penſées aux autres hommes. Tous les principes de cette Métaphyſique appartiennent, pour ainſi dire, à chacun, puiſqu'ils ſont au dedans de nous ; il ne faut, pour les y trouver, qu'une analyſe exacte & réfléchie ; mais le don de cette analyſe n'eſt pas donné à tous. On peut néanmoins s'aſſurer ſi elle eſt bien faite, par un effet qu'elle doit alors produire infailliblement, celui de frapper d'une lumiere vive tous les bons eſprits auxquels elle ſera préſentée : en ce genre c'eſt preſque une marque ſûre de n'avoir pas rencontré le vrai, que de trouver des contradicteurs, ou d'en trouver qui le ſoient long-tems. Auſſi M. du Marſais n'a-t-il eſſuyé d'attaques que ce qu'il en falloit pour aſſurer pleinement ſon triomphe ; avantage rare pour ceux qui portent les premiers le flambeau de la Philoſophie dans les ſujets qu'ils traitent.

Le premier fruit des réflexions de M,

du Marſais ſur l'étude des Langes, fut ſon *Expoſition d'une Méthode raiſonnée pour apprendre la Langue Latine*; elle parut en 1722: il la dédia à Meſſieurs de Beaufremont ſes éleves, qui en avoient fait le plus heureux eſſai, & dont l'un, commencé dès l'alphabet par ſon illuſtre Maître, avoit fait en moins de trois ans les progrès les plus ſinguliers & les plus rapides.

La méthode de M. du Marſais a deux parties, l'uſage & la raiſon. Savoir une langue, c'eſt en entendre les mots, & cette connoiſſance appartient proprement à la mémoire, c'eſt-à-dire, à celle des facultés de notre ame qui ſe développe la premiere chez les enfans, qui eſt même plus vive à cet âge que dans aucun autre, & qu'on peut appeller l'eſprit de l'enfance. C'eſt donc cette faculté qu'il faut exercer d'abord, & qu'il faut même exercer ſeule. Ainſi on fera d'abord apprendre aux enfans, ſans les fatiguer, & comme par maniere d'amuſement, ſuivant différens moyens que l'Auteur indique, les mots latins les plus en uſage. On leur donnera enſuite à expliquer un Auteur Latin rangé ſuivant la conſtruction Françoiſe, &

ſans inverſion. On ſubſtituera de plus dans le texte, les mots ſous-entendus par l'Auteur, & on mettra ſous chaque mot Latin le terme François correſpondant : vis-à-vis de ce texte ainſi diſpoſé pour en faciliter l'intelligence, on placera le texte de l'Auteur tel qu'il eſt; & à côté du François littéral, une traduction Françoiſe conforme au génie de notre Langue. Par cè moyen, l'enfant repaſſant du texte Latin altéré au texte véritable, & de la verſion interlinéaire à une traduction libre, s'accoutumera inſenſiblement à connoître par le ſeul uſage les façons de parler propres à la Langue Latine & à la Langue Françoiſe. Cette maniere d'enſeigner le Latin aux enfans, eſt une imitation exacte de la façon dont on ſe rend familieres les Langues vivantes, que l'uſage ſeul enſeigne beaucoup plus vîte que toutes les méthodes. C'eſt d'ailleurs ſe conformer à la marche de la nature. Le langage s'eſt d'abord établi, & la Grammaire n'eſt venue qu'à la ſuite.

A meſure que la mémoire des enfans ſe remplit, que leur raiſon ſe perfectionne, & que l'uſage de traduire leur fait appercevoir les variétés dans les

terminaiſons des mots Latins & dans la conſtruction, & l'objet de ces variétés, on leur fait apprendre peu à peu les déclinaiſons, les conjugaiſons & les premieres regles de la Syntaxe, & on leur en montre l'application dans les Auteurs même qu'ils ont traduits : ainſi on les prépare peu à peu, & comme par une eſpece d'inſtinct, à recevoir les principes de la Grammaire raiſonnée, qui n'eſt proprement qu'une vraie Logique, mais une Logique qu'on peut mettre à la portée des enfans. C'eſt alors qu'on leur enſeigne le méchaniſme de la conſtruction, en leur faiſant faire l'anatomie de toutes les phraſes, & en leur donnant une idée juſte de toutes les parties du diſcours.

M. du Marſais n'a pas de peine à montrer les avantages de cette méthode ſur la méthode ordinaire. Les inconvéniens de celle-ci ſont de parler aux enfans de cas, de modes, de concordance & de régime, ſans préparation, & ſans qu'ils puiſſent ſentir l'uſage de ce qu'on leur fait apprendre ; de leur donner enſuite des regles de Syntaxe très-compoſées, dont on les oblige de faire l'application en mettant du François en

Latin ; de vouloir forcer leur eſprit à produire, dans un tems où il n'eſt deſtiné qu'à recevoir ; de les fatiguer en cherchant à les inſtruire ; & de leur inſpirer le dégoût de l'étude, dans un âge où l'on ne doit ſonger qu'à la rendre agréable. En un mot, dans la méthode ordinaire on enſeigne le Latin à-peu-près comme un homme qui pour apprendre à un enfant à parler, commenceroit par lui montrer la méchanique des organes de la parole ; M. du Marſais imite au contraire celui qui enſeigneroit d'abord à parler, & qui expliqueroit enſuite la méchanique des organes. Il termine ſon ouvrage par une application du plan qu'il propoſe, au Poëme ſéculaire d'Horace : cet exemple doit ſuffire aux Maîtres intelligens, pour les guider dans la route qui leur eſt ouverte.

Rien ne paroît plus philoſophique que cette méthode, plus conforme au développement naturel de l'eſprit, & plus propre à abréger les difficultés. Mais elle avoit deux grands défauts ; elle étoit nouvelle ; elle contenoit de plus une critique de la maniere d'enſeigner qu'on pratique encore parmi nous, & que la prévention, la pareſſe, l'in-

diférence pour le bien public s'obſtinent à conſerver, comme elles conſacrent tant d'autres abus ſous le nom d'uſage. Auſſi l'ouvrage fut-il attaqué, & principalement dans celui de nos Journaux dont les Auteurs avoient un intérêt direct à le combattre. Ils firent à M. du Marſais un grand nombre d'objections auxquelles il ſatisfit pleinement. Mais nous ne devons pas oublier de remarquer que lorſqu'il ſe chargea, près de trente ans après, de la partie de la Grammaire dans le Dictionnaire Encyclopédique, il fut célébré comme un grand Maître, & preſque comme un oracle, dans le même Journal où ſes premiers ouvrages ſur cette matiere avoient été ſi mal accueillis. Cependant bien loin d'avoir changé de principes, il s'étoit confirmé par l'expérience & par les réflexions, dans le peu de cas qu'il faiſoit de la méthode ordinaire. Mais ſa réputation le mettoit alors au deſſus de la critique; il touchoit d'ailleurs à la fin de ſa carriere, & il n'y avoit plus d'inconvénient à le louer. La plûpart des Critiques de profeſſion ont un avantage dont ils ne s'apperçoivent peut-être pas eux-mêmes, mais

dont ils profitent comme s'ils en connoiſſoient toute l'étendue ; c'eſt l'oubli auquel leurs déciſions ſont ſujettes, & la liberté que cet oubli leur laiſſe d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmoient hier, & de le blâmer de nouveau pour l'approuver encore.

M. du Marſais encouragé par le ſuccès de ce premier eſſai, entreprit de le développer dans un ouvrage qui devoit avoir pour titre, *Les véritables principes de la Grammaire, ou nouvelle Grammaire raiſonnée pour apprendre la Langue Latine.* Il donna en 1729 la Préface de cet ouvrage qui contient un détail plus étendu de ſa Méthode, pluſieurs raiſons nouvelles en ſa faveur, & le plan qu'il ſe propoſoit de ſuivre dans la Grammaire générale. Il la diviſe en ſix articles ; ſavoir, la connoiſſance de la propoſition & de la période en tant qu'elles ſont compoſées de mots, l'orthographe, la proſodie, l'étymologie, les préliminaires de la Syntaxe, & la Syntaxe même. C'eſt tout ce qu'il publia pour lors de ſon ouvrage, mais il en détacha l'année ſuivante un morceau précieux qu'il donna ſéparément au Public, & qui devoit faire le dernier

objet de ſa Grammaire générale. Nous voulons parler de ſon *Traité des Tropes*, ou des différens ſens dans leſquels un même mot peut être pris dans une même Langue. L'Auteur expoſe d'abord dans cet ouvrage, à-peu-près comme il l'a fait depuis dans l'Encyclopédie, au mot *Figure*, ce qui conſtitue en général le ſtyle figuré, & montre combien ce ſtyle eſt ordinaire non-ſeulement dans les écrits, mais dans la converſation même; il fait ſentir ce qui diſtingue les *figures de penſée*, communes à toutes les Langues, d'avec les *figures de mots*, qui ſont particulieres à chacune, & qu'on appelle proprement *Tropes*. Il détaille l'uſage des Tropes dans le diſcours, & les abus qu'on peut en faire; il fait ſentir les avantages qu'il y auroit à diſtinguer dans les Dictionnaires Latins-François, le ſens porpre de chaque mot, d'avec les ſens figurés qu'il peut recevoir; il explique la ſubordination des tropes ou les différentes claſſes auxquelles on peut les réduire, & les différens noms qu'on leur a donnés. Enfin pour rendre ſon ouvrage complet, il traite encore des autres ſens dont un même mot eſt ſuſceptible, outre le ſens figuré;

comme le ſens adjectif ou ſubſtantif, déterminé ou indéterminé, actif, paſſif ou neutre, abſolu ou relatif, collectif ou diſtributif, compoſé ou diviſé, & ainſi des autres. Les obſervations & les regles ſont appuyées par-tout d'exemples frappans, & d'une Logique dont la clarté & la préciſion ne laiſſent rien à deſirer.

Tout mérite d'être lu dans le Traité des Tropes, juſqu'à l'*Errata*; il contient des réflexions ſur notre orthographe, ſur ſes bizarreries, ſes inconſéquences & ſes variations. On voit dans ces réflexions un Ecrivain judicieux, également éloigné de reſpecter ſuperſtitieuſement l'uſage, & de le heurter en tout par une réforme impraticable.

Cet ouvrage, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en ſon genre, fut plus eſtimé qu'il n'eut un prompt débit; il lui a fallu près de trente ans pour arriver à une nouvelle édition, qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur. La matiere, quoique traitée d'une maniere ſupérieure, intéreſſoit trop peu ce grand nombre de Lecteurs oiſifs qui ne veulent qu'être amuſés : le titre même du Livre, peu entendu de

la multitude, contribua à l'indifférence du public, & M. du Marſais nous a rapporté ſur cela lui-même une anecdote ſinguliere. Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment ſur cet ouvrage, lui dit qu'il venoit d'entendre dire beaucoup de bien de ſon *Hiſtoire des Tropes:* il prenoit les Tropes pour un nom de Peuple.

Cette lenteur de ſuccès, jointe à des occupations particulieres, & peut-être à un peu de pareſſe, a privé le public de la Grammaire que l'Auteur avoit promiſe; perte très-difficile à réparer dans ce ſiecle même, où la Grammaire, plus que jamais cultivée par des Philoſophes, commence à être mieux approfondie & mieux connue. M. du Marſais ſe contenta de publier en 1731 l'abrégé de la Fable du P. Jouvenci, diſpoſé ſuivant ſa Méthode; le texte pur d'abord, enſuite le même texte ſans inverſion & ſans mots ſous-entendus; au-deſſous de ce texte la verſion interlinéaire, & au-deſſous de cette verſion la vraie traduction en langue Françoiſe. C'eſt le dernier ouvrage qu'il a donné au Public; on a trouvé dans ſes papiers pluſieurs verſions de ce genre, qu'il

ſeroit facile de mettre au jour, ſi on les jugeoit utiles.

Il avoit compoſé pour l'uſage de ſes Eleves ou pour le ſien, d'autres ouvrages qui n'ont point paru. Nous ne citerons que *ſa Logique* ou *Réflexions ſur les opérations de l'eſprit.* Ce Traité contient ſur l'art de raiſonner tout ce qu'il eſt utile d'apprendre, & ſur la Métaphyſique tout ce qu'il eſt permis de ſavoir. C'eſt dire que l'ouvrage eſt très-court, & peut-être pourroit-on l'abréger encore.

L'éducation de Meſſieurs de Beaufremont finie, M. du Marſais continua d'exercer le talent rare qu'il avoit pour l'éducation de la jeuneſſe. Il prit une Penſion au Faubourg ſaint Victor, dans laquelle il élevoit ſuivant ſa méthode un certain nombre de jeunes gens; mais des circonſtances imprévues le forcerent d'y renoncer. Il voulut ſe charger encore de quelques éducations particulieres, que ſon âge avancé ne lui permit pas de conſerver long-tems: obligé enfin de ſe borner à quelques leçons qu'il faiſoit pour ſubſiſter, ſans fortune, ſans eſpérance, & preſque ſans reſſource, il ſe réduiſit à un genre de vie fort

étroit.

étroit. Ce fut alors que nous eumes le bonheur de l'aſſocier à l'Encyclopédie; les articles qu'il lui a fournis, & qui ſont en grand nombre dans les ſix premiers volumes, feront à jamais un des principaux ornemens de cet Ouvrage, & ſont ſupérieurs à tous nos éloges. La Philoſophie ſaine & lumineuſe qu'ils contiennent, le ſavoir que l'Auteur y a répandu, la préciſion des regles & la juſteſſe des applications, ont fait regarder avec raiſon cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées. Un ſuccès ſi général & ſi juſte ne pouvoit augmenter l'eſtime que les Gens de Lettres avoient depuis long-tems pour l'Auteur, mais le fit connoître d'un grand nombre de gens du monde, dont la plûpart ignoroient juſqu'à ſon nom. Enhardi & ſoutenu par les marques les moins équivoques de l'approbation publique, il crut pouvoir en faire uſage pour ſe procurer le néceſſaire qui lui manquoit. Il écrivit à un Philoſophe, du petit nombre de ceux qui habitent Verſailles, pour le prier de s'intéreſſer en ſa faveur auprès des diſtributeurs des

graces. Ses ouvrages & ses travaux, recommandation trop inutile, étoient la seule qu'il pût faire parler pour lui. Il se comparoit dans sa Lettre, au Paralytique de trente-huit ans qui attendoit en vain que l'eau de la piscine fût agitée en sa faveur. Cette Lettre touchante eut l'effet qu'elle devoit avoir à la Cour, où les intérêts personnels étouffent tout autre intérêt, où le mérite a des amis timides qui le servent foiblement, & des ennemis ardens, attentifs aux occasions de lui nuire. Les services de M. du Marsais, sa vieillesse, ses infirmités, les prieres de son ami, ne purent rien obtenir. On convint de la justice de ses demandes, on lui témoigna beaucoup d'envie de l'obliger ; ce fut tout le fruit qu'il retira de la bonne volonté apparente qu'on lui marquoit. La plus grande injure que les gens en place puissent faire à un Homme de Lettres, ce n'est pas de lui refuser l'appui qu'il a droit d'attendre d'eux ; c'est de le laisser dans l'oppression ou dans l'oubli, en voulant paroître ses protecteurs. L'indiffé-

rence pour les talens ne les offenſe pas toujours, mais elle les révolte quand elle cherche à ſe couvrir d'un faux air d'intérêt; heureuſement elle ſe démaſque bientôt elle-même, & les moins clair-voyans n'y ſont pas long-tems trompés.

M. du Marſais, avec moins de délicateſſe & plus de talens pour ſe faire valoir, eût peut-être trouvé chez quelques Citoyens riches & généreux, les ſecours qu'on lui refuſoit d'ailleurs. Mais il avoit aſſez vécu pour apprendre à redouter les bienfaits, quand l'amitié n'en eſt pas le principe, ou quand on ne peut eſtimer la main dont ils viennent. C'eſt parce qu'il étoit très-capable de reconnoiſſance, & qu'il en connoiſſoit tous les devoirs, qu'il ne vouloit pas placer ce ſentiment au hazard. Il racontoit à cette occaſion avec une ſorte de gaieté que ſes malheurs ne lui avoient point fait perdre, un trait que Moliere n'eût pas laiſſé échapper, s'il eût pu le connoître: *M. du Marſais*, diſoit un riche avare, *eſt un fort honnête homme; il y a quarante ans qu'il*

eſt mon ami ; il eſt pauvre , & il ne m'a jamais rien demandé.

Sur la fin de ſa vie il crut pouvoir ſe promettre des jours un peu plus heureux ; ſon fils qui avoit fait une petite fortune au Cap François, où il mourut il y a quelques années, lui donna par la diſpoſition de ſon teſtament l'uſufruit du bien qu'il laiſſoit. Peut-être un pere avoit-il droit d'en attendre davantage ; mais c'en étoit aſſez pour un vieillard & pour un Philoſophe. Cependant la diſtance des lieux & le peu de tems qu'il ſurvécut à ſon fils, ne lui permirent de toucher qu'une petite partie de ce bien. Dans ces circonſtances M. le Comte de Lauragais, qui a ſu préférer dans l'Académie Royale des Sciences le ſimple titre d'Académicien à celui d'Honoraire , eut occaſion de voir M. du Marſais, & fut touché de ſa ſituation. Il lui aſſura une penſion de 1000 liv. dont il a continué une partie à une perſonne qui avoit eu ſoin de la vieilleſſe du Philoſophe : action de généroſité qui aura parmi nous plus d'éloges que d'imitateurs.

Notre illuſtre Collegue, quoiqu'âgé de près de quatre-vingts ans, paroiſſoit pouvoir ſe promettre encore quelques années de vie, lorſqu'il tomba malade au mois de Juin de l'année 1756. Il s'apperçut bientôt du danger où il étoit, & demanda les Sacremens qu'il reçut avec beaucoup de préſence d'eſprit & de tranquillité : il vit approcher la mort en ſage qui avoit appris à ne la point craindre, & en homme qui n'avoit pas lieu de regretter la vie. La République des Lettres le perdit le 11 du même mois, après une maladie de trois ou quatre jours.

Les qualités dominantes de ſon eſprit étoient la netteté & la juſteſſe, portées l'une & l'autre au plus haut degré. Son caractere étoit doux & tranquille ; & ſon ame toujours égale paroiſſoit peu agitée par les différens événemens de la vie, même par ceux qui ſembloient devoir l'affecter le plus. Quoiqu'accoutumé à recevoir des louanges, il en étoit très-flatté ; foibleſſe, ſi c'en eſt une, pardonnable aux Philoſophes même, & bien naturelle à un homme

de Lettres qui n'avoit point recueilli d'autre récompenſe de ſes travaux. Peu jaloux d'en impoſer par les dehors ſouvent groſſiers d'une fauſſe modeſtie, il laiſſoit entrevoir ſans peine l'opinion avantageuſe qu'il avoit de ſes Ouvrages; mais ſi ſon amour propre n'étoit pas toujours caché, il ſe montroit ſous une forme qui ne pouvoit choquer celui des autres. Son extérieur & ſes diſcours n'annonçoient pas toujours ce qu'il étoit : il avoit l'eſprit plus ſage que brillant, la marche plus ſure que rapide, & plus propre aux matieres qui dépendent de la diſcuſſion & de l'analyſe, qu'à celles qui demandent une impreſſion vive & prompte. L'habitude qu'il avoit priſe d'enviſager chaque idée par toutes ſes faces, & la néceſſité où il s'étoit trouvé de parler preſque toute ſa vie à des enfans, lui avoient fait contracter dans la converſation une diffuſion qui paſſoit quelquefois dans ſes Ecrits, & qu'on y remarqua ſur-tout à meſure qu'il avança en âge. Souvent dans ſes entretiens il faiſoit précéder ce qu'il avoit à dire

par des préambules dont on ne voyoit pas d'abord le but , mais dont on appercevoit enſuite le motif, & quelquefois la néceſſité. Son peu de connoiſſance des hommes, ſon peu d'uſage de traiter avec eux, & ſa facilité à dire librement ce qu'il penſoit ſur toutes ſortes de ſujets, lui donnoient une naïveté ſouvent plaiſante, qui eût paſſé pour ſimplicité dans tout autre que lui; & on eût pu l'appeller le La Fontaine des Philoſophes. Par une ſuite de ce caractere , il étoit ſenſible au naturel , & bleſſé de tout ce qui s'en éloignoit ; auſſi quoiqu'il n'eût aucun talent pour le Théâtre , on aſſure qu'il ne contribua pas peu par ſes conſeils à faire acquérir à la célebre le Couvreur cette déclamation ſimple d'où dépend l'illuſion du ſpectateur, & ſans laquelle les repréſentations dramatiques , dénuées d'expreſſions & de vérité, ne ſont que des plaiſirs d'enfant. Enfin il étoit, dit M. de Voltaire, du nombre de ces ſages obſcurs dont Paris eſt plein, qui jugent ſainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix & dans la

communication de la raiſon, ignorés des Grands, & très-redoutés de ces Charlatans en tout genre qui veulent dominer ſur les eſprits. Il ſe félicitoit d'avoir vu deux événemens qui l'avoient beaucoup inſtruit, diſoit-il, ſur les maladies épidémiques de l'eſprit humain, & qui le conſoloient de n'avoir pas vécu ſous Alexandre ou ſous Auguſte. Le premier de ces événemens étoit le fameux ſyſtême dont il avoit été une des victimes; ſyſtême très-utile en lui-même s'il eût été bien conduit, & ſi ſon Auteur & le Gouvernement n'avoient pas été ſéduits & entraînés par le fanatiſme du Peuple. Le ſecond événement étoit l'étrange folie des convulſions & des miracles qui les ont annoncées; autre eſpece de fanatiſme qui auroit pu être dangereux s'il n'avoit pas été ridicule; qui a porté le coup mortel aux hommes parmi leſquels il eſt né, & qui les a fait tomber dans un mépris où ils reſteront, ſi la perſécution ne les en tire pas.

Nous avions tout lieu de craindre que la mort de M. du Marſais ne laiſſât

dans l'Encyclopédie un vuide immenſe & irréparable ; nous nous ſommes heureuſement adreſſés pour le remplir à d'excellens diſciples de ce grand Maitre, aſſez bien inſtruits de ſes principes, non-ſeulement pour les développer avec netteté & les appliquer avec juſteſſe, mais pour ſe les rendre propres, pour les entendre, & même pour oſer quelquefois les combattre. M. Douchet, Profeſſeur de Grammaire à l'Ecole Royale Militaire, & M. Beauzée ſon Collegue, ont bien voulu ſe charger à notre priere de continuer le travail de M. du Marſais. M. Paris de Meyzieu, Directeur général des études & Intendant en ſurvivance de la même Ecole, Auteur de l'*Article* ECOLE ROYALE MILITAIRE, a contribué, par l'intérêt qu'il prend à l'Encyclopédie, à nous procurer cet important ſecours ; il veut bien encore y joindre ſes lumieres, & concourir, autant que ſes occupations pourront le lui permettre, à la perfection d'une partie ſi utile de notre Ouvrage. Pluſieurs des articles que MM. Douchet & Beauzée

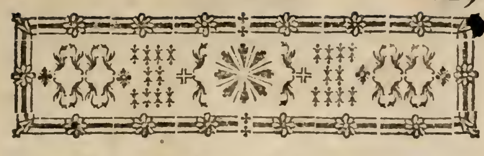
nous ont donnés, se trouvent dans le septieme volume de l'Encyclopédie ; & s'il nous étoit permis de prévenir le jugement du public sur ces nouveaux Collegues, nous oserions croire qu'il ne les trouvera pas indignes de leur illustre Prédécesseur.



MÉMOIRES
ET RÉFLEXIONS
SUR
CHRISTINE,
REINE DE SUEDE.

Defcends du haut des Cieux, augufte Vérité :
Répands fur mes écrits ta force & ta clarté,
Que l'oreille des Rois s'accoutume à t'entendre.

Henriad. Chant I.



MÉMOIRES

ET RÉFLEXIONS

SUR

CHRISTINE,

REINE DE SUEDE.

LA ſcience de l'Hiſtoire, quand elle n'eſt pas éclairée par la Philoſophie, eſt la derniere des connoiſſances humaines. L'étude en ſeroit plus intéreſſante, ſi on eût un peu plus écrit l'hiſtoire des hommes, & un peu moins celle des Princes qui n'eſt dans ſa plus grande partie que les faſtes du vice ou de la foibleſſe. C'eſt bien pis quand on y mêle une multitude de faits encore moins dignes d'être connus. Un homme d'eſprit, très-peu verſé dans l'Hiſtoire, ſe conſoloit de ſon ignorance,

en considérant que ce qui se passe sous nos yeux seroit l'Histoire un jour. Il seroit à souhaiter que tous les cent ans on fît un extrait des faits historiques réellement utiles, & qu'on brûlât le reste. Ce seroit le moyen d'épargner à notre postérité l'inondation dont elle est menacée, si on continue d'abuser de l'Imprimerie pour apprendre aux siecles futurs des choses dont on ne s'embarrasse guere dans les siecles où elles se passent. Je ne doute point qu'un desir si raisonnable ne soit pour bien des Savans un crime de lese-érudition, digne des injures & des anathêmes de tous les compilateurs; mais j'appelle de ces anathêmes au jugement des sages. Eux seuls devroient être en droit de peindre les hommes comme de les gouverner. L'histoire & les hommes en vaudroient mieux.

Je n'ai pu m'empêcher de faire ces réflexions à la vue de deux gros volumes de Mémoires sur Christine Reine de Suede, qu'on vient de publier en Hollande. Si l'Auteur de ces Mémoires a eu pour but de faire connoître son Héroïne, je doute qu'il y soit parvenu. Je connois plusieurs Savans, assez aguer-

ris aux lectures rebutantes, qui n'ont pu ſoutenir celle de ſon Ouvrage, ni dévorer paiſiblement ce fatras d'érudition & de citations où l'hiſtoire de Chriſtine ſe trouve abſorbée. C'eſt un portrait aſſez mal deſſiné, déchiré par lambeaux & diſperſe ſous un monceau de décombres.

Cependant le deſir que j'ai toujours eu de me former une idée de cette Princeſſe ſinguliere dont on a parlé ſi diverſement, m'a forcé de parcourir une ſi énorme compilation. Je l'ai enviſagée comme ces perſpectives, dans leſquelles le Peintre a deſſiné d'une maniere difforme une figure humaine, qu'on ne peut démêler qu'à un certain point de vue, où elle paroît avec ſes juſtes proportions, & débarraſſée de tous les objets étrangers dont le mêlange la rendoit méconnoiſſable. J'ai tâché de ſaiſir ce point de vue; mais je ne me flatte pas de l'avoir trouvé.

Quoi qu'il en ſoit, voici ce que j'ai pu recueillir de cette lecture. Si on juge mon ouvrage ennuyeux, je n'empêche perſonne de recourir à l'original même, & d'y trouver plus de plaiſir. Je tâcherai du moins de rendre cet écrit utile, par

les principes que j'aurai ſoin d'y répandre, & ſurtout par les réflexions qu'il me donnera occaſion de faire contre les deux plus grands fléaux du genre humain, la ſuperſtition & la tyrannie.

Mon premier deſſein étoit de donner ſur ces Mémoires une hiſtoire abrégée de Chriſtine. Mais la marche uniforme & le ſtyle un peu monotone auquel on a jugé à propos d'aſſujettir l'Hiſtoire, auroit été pour moi une entrave continuelle. Je ne ſai par quelle raiſon on eſt convenu preſque généralement de réduire l'Hiſtoire à une eſpece de gazette renforcée, exacte pour les faits & pour le ſtyle. On prétend que l'Hiſtorien doit s'abſtenir des réflexions & les laiſſer faire à ceux qui liſent. Pour moi, je crois que le vrai moyen de ſuggérer des réflexions au Lecteur, c'eſt d'en faire. Tout conſiſte à ſavoir les ménager, les préſenter avec art, les lier au ſujet de maniere qu'elles augmentent l'intérêt au lieu de le refroidir. En un mot les réflexions me paroiſſent auſſi eſſentielles pour rendre l'Hiſtoire agréable, pour fixer même les faits dans la mémoire, que les démonſtrations de Géométrie pour fixer dans l'eſprit l'é-

noncé des propositions. L'Historien, dit-on, doit n'être qu'un témoin qui dépose, & les réflexions feroient soupçonner sa partialité. Mais il me semble que la maniere seule de narrer les faits rend un Historien aussi suspect que le peuvent faire les réflexions; & partialité pour partialité, celle qui ennuie le moins est préférable. D'ailleurs ce soupçon de partialité ne peut jamais tomber que sur un Auteur qui écrit l'Histoire de son tems; j'aurois beau faire l'éloge ou la satyre de Christine, on pourra m'accuser de m'être trompé, comme on le feroit si je m'en tenois au simple récit, mais jamais on ne me soupçonnera de lui avoir voulu ni bien ni mal.

Cependant, pour ne pas heurter de front un préjugé assez généralement établi, ce n'est pas l'Histoire de Christine que je vais donner; ce sont simplement des observations sur les principaux traits de la vie de cette Princesse, ce sera, si l'on veut, un extrait raisonné des Mémoires de Christine, une Lettre sur ces Mémoires, une conversation avec mon Lecteur; je lui laisse le choix du titre.

Je fais grace au Public des Lettres

que Christine, âgée de cinq ans, écrivoit au Roi son pere, & par lesquelles elle lui marquoit qu'elle tâchoit d'apprendre à bien prier Dieu; Lettres que le Compilateur avoue n'être pas fort intéressantes pour les Etrangers, mais qu'il croit l'être beaucoup pour les Suédois. Je fais grace aussi de son horoscope & de celui de Gustave Adolphe son pere, pour considérer quelques momens ce conquérant si fameux.

Tandis qu'uni avec la France, & secrettement applaudi de la Cour de Rome jalouse de la puissance Autrichienne, il vengeoit de l'oppression de Ferdinand les Protestans de l'Empire, toute la Baviere retentissoit d'oraisons, d'exorcismes, de litanies & d'imprécations contre ce Prince; des Moines Allemands prouvoient qu'il étoit l'Antechrist, & des Ministres Luthériens qu'il ne l'étoit pas. Mon Auteur assure néanmoins que ce Prince usa modérément de ses victoires. On prétend que l'Allemagne en fut redevable aux sentimens que Gustave avoit conçus pour les Catholiques en étudiant dans sa jeunesse à Pavie sous le célebre Galilée, que l'Inquisition traita depuis comme

hérétique, parce qu'il étoit Astronome. Mais outre que le voyage de Gustave en Italie est assez douteux, il ne paroît pas qu'un pays où l'on fait un article de foi du systême de Ptolomée, fût bien propre à prévenir favorablement un Prince Luthérien. Quoi qu'il en soit, le Pape Urbain VIII. qui joignoit à tout le zele d'un souverain Pontife pour sa Religion une haine encore plus grande pour l'Empereur Ferdinand, assuroit que les Espagnols de Charles-quint avoient fait plus de mal à l'Eglise Romaine, que les Suédois de Gustave n'en avoient fait à l'Allemagne. Il est à desirer pour l'honneur de Gustave & de l'humanité qu'il ait mérité l'éloge qu'on fait ici de sa modération. Si quelque chose pouvoit rendre cet éloge suspect, ce seroit le prétendu goût que mon Auteur attribue à Gustave pour les Lettres, parce qu'il avoit lu des Livres de Tactique & d'Art Militaire. C'est comme s'il eût soutenu que le feu Roi de Prusse aimoit les Sciences, parce que son amour extrême pour ses troupes l'engageoit à accorder quelque protection aux Chirurgiens d'armée. Le Compilateur est si prévenu pour ses Souverains,

qu'il loue ſur l'amour des Lettres juſqu'à Charles XII. qui n'avoit lu en ſa vie que les Commentaires de Céſar. C'eſt ainſi qu'en prodigant les éloges aux Princes, on les diſpenſe de les mériter. Mais la poſtérité qui juge les Ecrivains & les Rois, ſaura mettre à leur place ceux qui donnent les louanges, & ceux qui les reçoivent.

Ce qui me paroît le plus frappant dans toute l'hiſtoire de Guſtave, ce ſont les réflexions ſages qu'on lui attribue ſur les conquérans. On les croiroit de Socrate, & Guſtave auroit dû joindre au mérite d'en être l'Auteur, la gloire de les mettre en pratique. Le mal qu'il a fait à la Maiſon d'Autriche n'a pas rendu la Suede plus heureuſe. Je ne connois preſque que le Czar Pierre, dont les conquêtes aient tourné à l'avantage de ſes peuples; encore ſeroit-ce une queſtion de morale à décider, ſi un Prince pour augmenter le bonheur de ſes Sujets doit faire le malheur de ſes voiſins. Pour aſſurer le repos de l'Empire, & humilier la maiſon d'Autriche, il n'étoit pas néceſſaire que Guſtave envahît en un an les deux tiers de l'Allemagne, & qu'il donnât aſſez de jalouſie & d'om-

brage à ſes Alliés pour que Louis XIII. refuſât d'avoir avec lui une entrevue dont tout l'honneur ſeroit demeuré au Roi de Suede. Guſtave ſoutenoit avec raiſon qu'il n'y a de différence entre les Rois que celle du mérite ; mais le mérite principal d'un Souverain eſt l'amour de l'humanité, de la juſtice & de la paix. Les Rois qui n'ont que de la puiſſance ou même que de la valeur, toujours les premiers des hommes pour leurs courtiſans, ſont les derniers pour le ſage.

Ce Prince ayant été tué, comme l'on 1632. ſait, à la bataille de Lutzen par un coup aſſez ſingulier pour qu'on y ait cherché du myſtere, Chriſtine encore enfant lui ſuccéda. Dans le plan que le célebre Chancelier Oxenſtiern donna pour la régence, on remarque un éloignement pour le deſpotiſme, qui doit honorer la mémoire d'un Miniſtre d'Etat. Il paroît incliner pour un Gouvernement mêlé du monarchique & du républicain : & l'on ne peut diſconvenir que cette forme n'ait pluſieurs grands avantages, ſans prétendre d'ailleurs toucher à la queſtion délicate du meilleur gouvernement poſſible, dont la

ſolution peut recevoir différentes modifications par la différence des climats, de la ſituation, des circonſtances, du génie des Rois & des Peuples. Mais on ne ſauroit ſoupçonner un eſprit auſſi éclairé qu'Oxenſtiern d'avoir donné la préférence, comme quelques-uns l'ont cru, au gouvernement Ariſtocratique, que le droit naturel & l'expérience démontrent être le pire de tous.

Ceux qui furent chargés de l'éducation de Chriſtine, eurent ordre de lui inſpirer de bonne heure de ne pas donner toute ſa confiance à un ſeul; maxime excellente ſans doute en elle-même, mais dont tant de Princes n'ont que trop abuſé pour ſe défier également du vice & de la vertu, pour ne prendre jamais de conſeil, & pour ſe croire prudens & fermes lorſqu'ils n'étoient qu'opiniâtres.

Chriſtine montra de bonne heure une pénétration d'eſprit ſinguliere: on aſſure que dès ſon enfance elle liſoit en original Thucidide & Polybe, & qu'elle en jugeoit bien. On eût mieux fait de lui apprendre à connoître les hommes que les Auteurs Grecs. La vraie Philoſophie eſt encore plus néceſ-

ſaire à un Prince que l'Hiſtoire ; j'en excepte celle de la Bible, à laquelle les Etats de Suede vouloient qu'on lui fît donner beaucoup de tems, comme étant, diſent-ils dans un Mémoire exprès, la ſource de toutes les autres. On ne peut que louer les Etats d'avoir inſiſté ſur les principes de religion qu'on devoit inſpirer à la jeune Reine ; mais il ſemble que tous les autres objets aient été un peu trop oubliés en faveur de celui-là ; la ſuite fit voir qu'on n'auroit pas dû les négliger.

Je n'entrerai dans aucun détail, ni ſur la minorité de Chriſtine, ni ſur la maniere dont elle ſe conduiſit avec la France quand elle eut pris les rênes du Gouvernement, ni ſur les plaintes réciproques, & peut-être également juſtes, de la Reine & de ſes Alliés. Eclaircir ces démêlés politiques, eſt ſans doute un grand projet : mais l'incertitude des faits qui ſe paſſent ſous nos yeux, doit rendre très-ſuſpect le développement prétendu de quelques intrigues ſecretes & anciennes, dont l'Hiſtoire auroit peut-être été écrite fort différemment par les principaux Acteurs. Je garderai donc ſur tous ces

faits un ſilence prudent ; c'eſt l'Hiſtoire privée de Chriſtine & non l'Hiſtoire de ſon Royaume que j'ai pour objet dans cet écrit ; & je ne la confidere même un moment ſur le Thrône de Suede, que pour l'enviſager enſuite plus à mon aiſe & de plus près dans la retraite.

Une des choſes dont on doit ſavoir le plus de gré à Chriſtine, c'eſt la conſidération qu'elle témoigna pour le célebre Grotius. Cet homme illuſtre par ſes Ouvrages, mais dont la plus grande gloire eſt d'avoir été l'ami de Barneveldt, & le défenſeur de la liberté de ſon pays, étoit allé chercher un aſile en France contre la perſécution des Gomariſtes. Il déplut au Cardinal de Richelieu, parce qu'il ne le flattoit pas ſur ſes talens littéraires. Car il faut toujours que les grands hommes ſe rapprochent des autres par quelque foibleſſe. Le protecteur de *Myrame* & de l'*Amour tyrannique*, qui perſécutoit & récompenſoit tout-à-la-fois Corneille, non-ſeulement ne fit rien pour Grotius, mais l'obligea à force de dégoûts de ſe retirer; Guſtave Adolphe l'accueillit, Oxenſtiern le renvoya en France avec le titre d'Ambaſſadeur, & Chriſtine bientôt après

après lui confirma ce titre ; elle trouvoit par-là le moyen de récompenser d'une maniere digne d'elle un homme d'un mérite rare, de mortifier les Hol- 1635.
landois qu'elle n'aimoit pas, & de pi- 1645.
quer le Cardinal dont elle croyoit avoir à se plaindre. Ainsi Grotius, que son génie & son naturel rendoient incapable de toute espece de souplesse, & que son titre en dispensoit, jouit du plaisir de traiter en égal un Ministre qui l'avoit méprisé. C'est un honneur pour Christine que d'avoir pensé de Grotius comme la postérité; sans doute ce suffrage de plus n'étoit pas nécessaire à la réputation d'un si grand homme ; mais il faut savoir gré aux Princes d'être justes, & même de connoître avec le Public les hommes illustres & vertueux. Quand Christine n'auroit témoigné de considération à Grotius que par vanité, on doit lui tenir compte de cette vanité même ; si c'est une foiblesse dans les Rois, comme dans les autres hommes, c'est du moins une foiblesse qui peut les mener aux grandes choses.

Après la victoire de Norlingue, où 1646.
le Prince de Condé & Turenne, à la tête des troupes de France, vengerent

l'honneur des Suédois qui avoient été défaits quelques années auparavant au même lieu, Chriſtine écrivit au Prince de Condé une lettre de remerciement. Quelques Hiſtoriens prétendent que ce Prince avoua dans ſa réponſe qu'il devoit une grande partie du ſuccès au Vicomte de Turenne. Si le fait eſt vrai, le Prince de Condé auroit mis le comble à ſa gloire en l'avouant: mais il n'en paroît dans ſa réponſe aucun veſtige.

1647. On ne ſera point ſurpris que Chriſtine, auſſi paſſionnée pour les Lettres & pour le repos que ſon pere l'étoit pour la guerre, ait hâté la concluſion de la paix de Weſtphalie. L'animoſité & la jalouſie des Miniſtres y mettoient un obſtacle encore plus grand que le nombre prodigieux d'intérêts qu'il y avoit à régler. Les Plénipotentiaires de Suede, auſſi diviſés entr'eux que ceux de France, étoient le Comte Oxenſtiern, fils du grand Chancelier de Suede, & Alder Salvius Chancelier de la Cour. Le premier ſe conduiſoit en tout par les conſeils de ſon pere qui déplaiſoit à Chriſtine, parce qu'il lui étoit trop néceſſaire, & parce qu'il cherchoit

d'ailleurs, contre le desir de la Reine à éloigner la conclusion de la paix. Il croyoit trouver dans la continuation de la guerre la gloire de la Suede, l'affoiblissement de la France qu'il craignoit comme une amie dangereuse, & l'avantage des Protestans d'Allemagne. C'est lui qui écrivoit à son fils, effrayé du chaos des affaires : « Ne sais-tu pas, » mon fils, combien le secret de gou- » verner le monde est peu de chose »?

Salvius, collegue d'Oxenstiern, & d'un caractere plus liant, avoit toute la confiance & toute la faveur de la Reine, & cependant n'étoit pas sans mérite : Christine, comme tous les Princes, aimoit mieux être flattée que servie, mais en même tems étoit assez éclairée pour ne pas sacrifier tout-à-fait à son amour propre l'honneur de son discernement & ses vrais intérêts. En faisant Salvius Sénateur de Suede, quoiqu'il ne fût pas d'une maison assez noble, elle avoit tenu au Sénat ce discours que tous les Rois devroient savoir par cœur. « Quand il est question de bons » avis & de sages conseils, on ne de- » mande point seize quartiers, mais ce » qu'il faut faire. Salvius seroit sans

» doute ùn homme capable s'il étoit de
» grande famille .... Si les enfans de
» famille ont de la capacité, ils feront
» fortune comme les autres, ſans que
» je prétende m'y reſtraindre.

1648. Cette paix de Weſtphalie tant deſirée ſe fit enfin, à la ſatisfaction réciproque de la plûpart des Puiſſances intéreſſées, mais au grand mécontentement d'Innocent X. Ce Pape auroit voulu trouver à la fois dans la paix deux avantages incompatibles, l'abaiſſement de la Maiſon d'Autriche, qu'il deſiroit comme Prince temporel, & l'affoibliſſement des Proteſtans, qu'il ſouhaitoit comme Souverain Pontiſe; il publia une Bulle où il refuſoit le titre de Reine de Suede à Chriſtine, pour la punir d'avoir trop influé dans l'ouvrage de la paix. Une telle démarche eût été bonne au douzieme ſiecle, lorſque les Princes croyoient avoir beſoin pour l'être, de Brefs & de bénédictions; elle venoit trop tard 500 ans après. Le Nonce fit afficher à Vienne la Bulle de ſon maître, l'Empereur la fit arracher, Innocent ſe tut, & il n'en fut plus queſtion.

L'amour de Chriſtine pour la liberté

lui fit refuser tous les partis qui se présentoient pour elle, quoique plusieurs fussent très-avantageux, & que la Suede la pressât de se marier. Le Roi d'Espagne Philippe IV, un de ceux qui aspiroient à épouser la Reine, s'en désista bientôt, dans la crainte de se voir obligé par cette alliance à ne plus traiter les Protestans d'hérétiques. Celui de tous les prétendans qui parut le plus empressé, étoit Charles Gustave, cousin de Christine, Prince Palatin, à qui elle avoit été destinée dès l'enfance; elle fut aussi sourde pour lui que pour ses rivaux. Cependant, soit qu'il lui inspirât moins de dégoût, soit qu'elle méditât dès lors le dessein d'abdiquer le Trône, elle réussit à le faire déclarer par les Etats son successeur. Par cette démarche elle vint à bout, & de se conserver libre, & d'assurer le repos de la Suede, & de prévenir aussi l'ambition de quelques Maisons Suédoises qui auroient pu après sa mort disputer la Couronne. On assigna à Charles Gustave un certain revenu pour l'entretien de sa Cour. Mais la Reine dit que c'étoit un secret de la famille royale de ne donner aucune terre à un Prince

héréditaire ; ſecret qui ne mérite guere ce nom, & que les Princes deſpotiques les plus bornés auront toujours pour maxime. Chriſtine, par le même motif, éloigna toujours des affaires le Prince Charles Guſtave, pendant qu'elle gouverna la Suede; quoiqu'elle aimât peu le Trône, ſon génie indépendant ne vouloit rien qui la gênât, tant qu'il lui plairoit de l'occuper.

Ce fut dans ce tems-là qu'arriverent les troubles de la France, la guerre de la fronde, cette guerre plus fameuſe par le ridicule qui la couvrit que par les maux qu'elle penſa entraîner après elle, l'exil de Mazarin, ſon retour, ſon nouvel exil, l'empriſonnement des Princes, les aſſemblées bruyantes du Parlement, qui rendoit des Arrêts pendant qu'on donnoit des batailles, & décrétoit des armées de priſe de corps. L'amour de Chriſtine pour la tranquillité, la crainte que cette guerre civile ne fût l'occaſion d'une nouvelle guerre au dehors, & peut-être le goût qu'elle avoit toujours conſervé pour le Prince de Condé, l'engagerent à prendre part à ces troubles; elle écrivit à la Reine Anne d'Autriche, au Duc d'Orléans, aux

Princes, au Parlement même des lettres qui n'eurent d'autre effet que d'attirer à son Résident des plaintes de la Cour de France, & des réprimandes de sa part, quoiqu'il n'eût fait que suivre ses ordres. Ces troubles, qui avoient commencé sans elle, finirent bientôt sans sa médiation. Le Parlement qui avoit été sur le point de traiter avec cette Princesse fut exilé à Pontoise, & trop heureux d'en revenir pour complimenter, quelques années après, ce même Cardinal dont il avoit mis la tête à prix. Le Prince de Condé fugitif chez les Espagnols, perdit tout excepté sa gloire; & Mazarin resta maître jusqu'à sa mort, de la Reine, du Roi & de l'Etat.

L'amour que Christine avoit ou affectoit pour les hommes illustres, lui fit souhaiter d'attirer auprès d'elle le célebre Descartes, le restaurateur de la Philosophie, ignoré en France sa patrie, pour avoir été plus occupé des Sciences que de sa fortune, mis à l'index à Rome, pour avoir cru sur le mouvement de la terre les observations astronomiques plutôt que les Bulles des Papes, & persécuté en Hollande pour 1650.

avoir ſubſtitué au jargon des Scholaſtiques la vraie méthode de philoſopher. Chriſtine, charmée de quelques écrits de ce grand homme, lui avoit fait propoſer pluſieurs de ces queſtions de morale que les Philoſophes agitent depuis long-tems, ſans qu'elles ſoient décidées, & ſans que les hommes en ſoient meilleurs & plus heureux. Telle étoit entr'autres celle du ſouverain bien, que Deſcartes faiſoit conſiſter dans le bon uſage de notre volonté; par la raiſon, diſoit-il, que les biens du corps & de la fortune, & même nos connoiſſances, ne dépendent pas de nous; comme ſi le bon uſage de notre volonté étoit moins ſoumis que le reſte à l'Être tout-puiſſant. Cette ſolution, toute inſuffiſante qu'elle étoit, plut aſſez à Chriſtine pour qu'elle ſouhaitât ardemment d'en voir l'Auteur, comme un homme qu'elle croyoit heureux & dont elle envioit la condition. M. Chanut, Ambaſſadeur de France en Suede, & ami du Philoſophe, fut chargé de cette négociation, dans laquelle il eut d'abord de la peine à réuſſir. La différence des climats étoit une des raiſons principales qui détournoit Deſcartes de

ce voyage. Il écrivit à ſon ami : « qu'un
» homme né dans les jardins de la Tou-
» raine ; & retiré dans une terre où il
» y avoit moins de miel, à la vérité,
» mais peut-être plus de lait que dans
» la terre promiſe aux Iſraelites, ne
» pouvoit pas aiſément ſe réſoudre à la
» quitter pour aller vivre au pays des
» ours, entre des rochers & des gla-
» ces. » Cette raiſon étoit très-ſuffiſante pour un Sage, à qui la ſanté ne pouvoit être trop précieuſe, parce que c'eſt un des biens qui ne dépendent point des autres hommes. Mais ne ſeroit-il pas permis de croire que Deſcartes, ami de la ſolitude comme il l'étoit, & voulant chercher à ſon aiſe la vérité, redoutoit un peu l'approche du Trône? Un Prince a beau être Philoſophe, ou affecter de l'être, la Royauté forme en lui un caractere ineffaçable, toujours à craindre pour ceux qui l'approchent, & incommode pour la Philoſophie, quelque ſoin que le Monarque prenne de la raſſurer. Le Sage reſpecte les Princes, les eſtime quelquefois, & les fuit toujours (*a*). Nous ſommes l'un

(*a*) S'il y a des exceptions à cette regle, heureux le Souverain pour qui elles ſont faites ! Socrate, accuſé

pour l'autre un aſſez grand théatre, écrivoit Deſcartes à un Philoſophe comme lui, qu'il exhortoit à venir partager ſa retraite, dans le tems où Chriſtine vouloit l'en faire ſortir.

Cependant, comme l'amour même de la liberté ne réſiſte guere aux Rois quand ils inſiſtent, Deſcartes ſe rendit bientôt après à Stockholm, dans la réſolution, ainſi qu'il le diſoit lui-même, de ne rien déguiſer à cette Princeſſe de ſes ſentimens, ou de s'en retourner philoſopher dans ſa ſolitude. On voit par ſes lettres qu'il fut très-ſatisfait de l'accueil que lui fit la Reine; elle le diſpenſa de tous les aſſujettiſſemens des Courtiſans, mais ce fut pour lui en impoſer d'autres qui dérangerent tout-à-fait ſa maniere de vivre, & qui joints à la rigueur du climat, le conduiſirent au tombeau au bout de quatre mois. Deſcartes trouvoit à Chriſtine beaucoup d'eſprit & de ſagacité; néanmoins il paroît que le goût dominant du Philoſophe fut toujours pour la malheureuſe Princeſſe Palatine ſa premiere diſciple; ſoit que les malheurs qu'il

par Anitus devant l'Aréopage, ſe fût refugié auprès de Marc-Aurele, s'il eût vécu de ſon tems.

avoit éprouvés lui-même redoublassent son attachement pour elle ; soit qu'il lui trouvât plus de lumieres, ou de cette docilité qui est le premier hommage pour un Chef de secte. Cette préférence qu'il laissa apparemment entrevoir, causa à Christine un peu de jalousie.

Descartes, qui en renonçant à tout autre avantage, avoit conservé l'ambition des Philosophes, le desir de voir adopter exclusivement ses opinions & ses goûts, n'approuvoit point que Christine partageât son tems entre la Philosophie & l'étude des Langues. Il se trouvoit mal à son aise au milieu de cette foule d'érudits dont Christine étoit environnée, & qui faisoit dire aux étrangers, que bientôt la Suede alloit être gouvernée par des Grammairiens. Il osa même lui faire sur ce point des représentations assez libres & assez fortes pour se brouiller sans retour avec le Maître de Grec de la Reine, le savant Isaac Vossius, ce Théologien incrédule & superstitieux, de qui Charles II. Roi d'Angleterre, disoit qu'il croyoit tout excepté la Bible. Les représentations de Descartes n'empêcherent pas la Reine d'apprendre le Grec, mais elles ne chan-

gerent rien aux ſentimens qu'elle avoit pour lui. Elle prenoit ſur ſon ſommeil le tems qu'elle lui donnoit; elle voulut le faire Directeur d'une Académie qu'elle ſongeoit à établir ; enfin elle lui marqua tant de conſidération qu'on prétendit que les Gammairiens de Stockholm avoient avancé par le poiſon la mort du Philoſophe. Mais cette maniere de ſe défaire de ſes ennemis, dit Sorbiere, eſt un honneur que les Gens de Lettres n'envient pas aux Grands.

Néanmoins quelque paſſionnée que Chriſtine ſe ſoit montrée pour la Philoſophie de Deſcartes, il n'y a nulle apparence, comme quelques-uns l'ont cru, qu'elle l'ait conſulté ſur les affaires politiques. Elevée, comme elle l'étoit, à la meilleure école de l'Europe en ce genre, c'eſt-à-dire, dans le Sénat de Suede, quel ſecours auroit-elle pu tirer d'un Philoſophe, qui par ſa conduite en Hollande avoit montré combien peu il ſavoit traiter avec les hommes, & qu'une retraite de 30 ans avoit empêché de les connoître? On a même prétendu qu'elle montra auſſi peu de zele pour les opinions de Deſcartes, qu'elle avoit témoigné d'eſtime pour ſa

perſonne; & que le fruit qu'elle retira de l'étude de la Philoſophie, fut de ſe perſuader qu'en ce genre *les ſottiſes anciennes valoient bien les nouvelles.*

Chriſtine eut bientôt dans ſes Etats des affaires plus importantes que l'étude du Grec, des idées innées & des tourbillons. La réſolution qu'elle avoit priſe de ne ſe point marier, allarmoit des peuples qui craignoient de manquer de maître. L'épuiſement des finances dérangées par ſes profuſions cauſoit un mécontentement général; ce fut alors qu'elle penſa pour la premiere fois à deſcendre du Trône. Elle ſe rendit en plein Sénat, déclara le deſſein qu'elle avoit formé, & le fit ſavoir par lettres au Prince Charles Guſtave. Celui-ci aſſez habile pour diſſimuler, & craignant peut-être que la Reine ne fît ſur ſon ſucceſſeur une tentative dangereuſe, rejeta les offres de Chriſtine, pria Dieu & la Suede de la conſerver long-tems, & ſe para avec beaucoup d'oſtentation de ſentimens qu'il n'avoit guere. La ſolitude où ce Prince affectoit de vivre après avoir accepté la ſucceſſion, la précaution qu'il avoit priſe de s'éloigner de la Cour, enfin l'extrême cir- 1651.

conſpection qu'il mettoit dans tous ſes diſcours & dans toutes ſes démarches, étoient pour les moins clairvoyans une preuve du deſir qu'il avoit de parvenir au Trône. Il ſe flattoit peut-être que le Sénat acceptant la démiſſion de Chriſtine, lui procureroit l'avantage de régner en lui laiſſant l'honneur de la modeſtie. Mais il fut trompé dans ſes eſpérances. Soit que Chriſtine eût ſimplement voulu calmer des Sujets mécontens, & s'affermir ſur le Trône par leur ſuffrage, ſoit qu'elle vît ſon abdication jugée moins favorablement par les étrangers qu'elle ne s'y attendoit, ſoit enfin qu'après avoir voulu quitter le Trône par vanité elle voulût le conſerver par caprice, elle ſe rendit ou fit ſemblant de ſe rendre aux ſollicitations de ſon Succeſſeur & de ſes Sujets.

1652. Chriſtine écrivit l'année ſuivante 1652, à M. Godeau, Evêque de Vence, dont nous avons tant de vers & ſi peu de Poéſie. Ce Prélat l'avoit louée par lettres; la Reine de Suede lui dit dans ſa réponſe, « Que les honnêtes gens de » France ſont ſi *accoutumés à louer*, » qu'elle n'oſe ſe plaindre d'une coutu- » me ſi générale, & qu'elle lui en eſt

» même obligée ». Il paroît que le même Prélat avoit marqué dans sa lettre quelque envie de convertir la Reine. En remerciant l'Evêque de ses bonnes intentions, elle lui souhaite le bonheur de penser comme elle, & paroît surprise qu'on puisse être si éclairé & n'être pas Luthérien. Elle se montra aussi peu Catholique dans une lettre qu'elle écrivit vers le même tems au Prince Fréderic de Hesse pour le détourner d'embrasser la Religion Romaine. Ces deux lettres devroient surprendre de la part d'une Princesse qui se fit Catholique un an après, si l'on ne savoit combien peu de tems il faut aux hommes, & sur-tout aux Princes, pour changer dans leurs opinions comme dans leurs goûts. Un Auteur Protestant qui a parlé de ces deux lettres, remarque avec plus de malignité que d'esprit, que l'heure de la grace n'étoit pas encore venue : on pourroit dire avec plus de raison, que peut-être Christine n'avoit pas encore été assez tourmentée par les Ministres pour prendre leurs dogmes en aversion. Car telle est l'injustice incroyable des hommes, que de la haine des Ministres à celle du culte qu'ils prêchent il n'y a

qu'un pas; commence-t-on à ſe détacher d'eux, ce qui étoit reſpectable devient indifférent; abuſent-ils de leur pouvoir, ce qui n'étoit qu'indifférent ceſſe de l'être. Cette Logique n'eſt ſans doute ni ſolide ni équitable : mais c'eſt la Logique des paſſions; il faut les ménager comme on fait un malade; & le plus sûr moyen d'apprendre aux hommes à être juſtes, c'eſt de commencer par l'être à leur égard.

Au reſte ſi on examine les raiſons mêmes que Chriſtine propoſoit au Prince de Heſſe pour reſter dans ſa Religion, il eſt facile de juger qu'elle avoit pour la ſienne un aſſez grand fond d'indifférence. Quoique Luthérienne, & par conſéquent preſque auſſi éloignée du Calviniſme que de l'Egliſe Romaine, elle exhorte néanmoins ce Prince Calviniſte à ne point changer. Elle paroît mépriſer cette fureur ſtupide avec laquelle des hommes qui ſe diſoient ſages, ont tant écrit ſur des choſes qu'il ne falloit que croire. « Je laiſſe, dit-elle, à » ceux qui ſont profeſſion de traiter les » controverſes, à s'égorger là-deſſus » ſelon leur plaiſir ». Elle ne repréſente au Prince de Heſſe que les motifs de

l'honneur, de la conſtance, de l'avantage de ſa Maiſon & de ſes Etats; motifs peu dignes de balancer l'intérêt de la vraie Religion, mais proportionnés à la vanité & à la foibleſſe humaine.

Les libéralités de Chriſtine prodiguées avec peu de diſcernement & de meſure, lui attirerent bientôt dès panégyriques de tous les Savans de Suede & des pays étrangers. Son Hiſtorien en compte deux cent qui ſont oubliés aujourd'hui comme preſque tous les panégyriques des Princes faits de leur vivant. Celui de Trajan par Pline le jeune, prononcé devant l'Empereur en plein Sénat, eſt preſque le ſeul qui ſoit reſté; le nom de l'Orateur & l'idée que nous donne ſon ouvrage de l'éloquence de ces tems-là, ont encore moins contribué à le conſerver, que les vertus du Prince qui en étoit l'objet. Ce n'eſt point l'ouvrage qui a immortaliſé le Monarque; c'eſt le Monarque qui a fait paſſer l'ouvrage à la poſtérité; peut-être même ce panégyrique eût-il fait tort à Trajan, ſi à force de le mériter, il n'eût fait oublier la foibleſſe qu'il avoit eue de l'entendre.

Je paſſe ſous ſilence toutes les mar-

ques de bonté que Chriſtine donna à Saumaiſe, cet homme ſi ſavant & ſi déſagréable, qui en apprenant tant de choſes, avoit auſſi appris à interpréter les ſonges, la viſite que Chriſtine lui rendit, la lecture qu'ils firent enſemble du *Moyen de parvenir*, le combat à coups de poing entre Meſſieurs Bourdelot & Meibom, & d'autres anecdotes auſſi intéreſſantes. Je paſſe ſous ſilence auſſi les noms de tous les Savans que Chriſtine attira dans ſes Etats ou qu'elle y trouva; & ſon commerce épiſtolaire avec eux. Elle eût mieux fait de ne pas tant écrire de lettres de complimens aux Savans, & d'envoyer un peu plus de lettres de change à Nicolas Heinſius qu'elle avoit chargé de lui acheter des livres, des manuſcrits & des médailles, & qui ne put jamais parvenir à être rembourſé de ſes avances. Néanmoins l'Hiſtorien de Chriſtine entreprend de la juſtifier ſur cet article même, & fait preſque un crime à Heinſius de s'être plaint. Les Monarques ſont aſſez dans l'uſage de ſe manquer de bonne foi entr'eux, mais il ne leur eſt pas encore permis d'étendre cette regle aux particuliers.

1653. Ce qu'il y a de plus remarquable

dans les lettres dont il est question, c'est l'offre que Christine fit à Scuderi, si l'on en croit un Auteur moderne, de recevoir la dédicace de son Alaric, en y joignant un présent considérable, à condition qu'il effaceroit de ce Poëme l'éloge de M. de la Gardie qui avoit encouru la disgrace de la Reine; Scuderi répondit à cette offre qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Une réponse si noble fait regretter que le Poëme d'Alaric n'ait pas été meilleur.

Parmi les Savans que Christine ac- 1653.
cueilloit, on ne trouve pas un seul Anglois. Cette nation, devenue depuis si fameuse & si féconde en grands génies, étoit alors agitée de troubles & de guerres civiles peu favorables aux Lettres. Elle venoit de faire couper la tête à Charles I. & ne songeoit guere qu'à sa liberté, à son aggrandissement & à son commerce. L'exécution récente de ce Prince faisoit beaucoup de bruit en Suede : plusieurs ne trouvoient pas mauvais, dit M. Chanut Ambassadeur de France, qu'il y eût un exemple public d'un Roi dépouillé de son autorité pour avoir violé le contrat fait avec ses sujets ; mais tous généralement blâ-

moient l'excès d'injuſtice & de fureur où la nation s'étoit portée. Il n'eſt guere vraiſemblable que Chriſtine apprenant cette nouvelle, ait tenu ce diſcours qu'on lui attribue. « Les An» glois ont fait couper la tête à leur » Roi, qui n'en faiſoit rien, & ils ont » bien fait ». Comment concilier ce diſcours avec la lettre qu'elle écrivit en même tems au fils de l'infortuné Monarque, lettre dans laquelle elle ſe récrie contre cet Arrêt d'un Parlement ſanguinaire? L'horreur que Chriſtine en conçut fut une des cauſes qui retarderent la concluſion du Traité que l'Ambaſſadeur de Cromwel négocioit alors auprès d'elle. Cet Ambaſſadeur qui ne vint à bout de ſon entrepriſe qu'avec beaucoup de peine & de tems, ſe plaignit qu'on ne lui parloit à ſes audiences que de Philoſophie, de divertiſſemens & de ballets.

De tous les Miniſtres étrangers qui étoient à la Cour de Suede, Pimentel, Miniſtre d'Eſpagne, étoit celui que la Reine aimoit le plus. A la premiere Audience qu'il eut de Chriſtine, il ſe retira ſans dire un ſeul mot, & lui avoua le lendemain qu'il avoit été in-

terdit de la majesté qui brilloit dans toute sa personne. On peut juger s'il plut. Pimentel, Ministre habile, profita de ce premier avantage pour gagner la confiance de la Reine; il découvrit bientôt en elle beaucoup d'amour pour la nouveauté, de prévention pour les derniers venus, & de facilité à dire son secret, dès qu'elle avoit accordé ses bonnes graces. Mais la faveur de Pimentel, trop utile à l'Espagne, donna à la France & à la Suede même tant d'ombrage, que Christine fut bientôt obligée de le congédier.

Nous voici arrivés au moment où 1654.
elle abdiqua la Couronne. Le dessein qu'elle en avoit eu quelques années auparavant se réveilla en elle avec tant de force, que rien ne put l'en dissuader. Il y a apparence que le dégoût pour les affaires, & l'envie d'être libre, furent les principaux motifs qui l'y déterminerent. « Je n'entends toujours que la » même chose, disoit-elle en parlant » des affaires, je vois bien qu'il faut » que je me remette à l'étude & à la » conversation des Savans ». Elle croyoit, pour employer une de ses expressions, *voir le diable*, quand ses

Secrétaires entroient pour lui faire ſigner des dépêches ; & l'ennui du gouvernement lui cauſa une mélancolie ſi affreuſe qu'on appréhenda que ſon eſprit ne s'en affoiblît. Elle écrivit enfin à M. Chanut ſur la réſolution qu'elle avoit priſe. Les diſcours que ſa démarche alloit faire tenir ne paroiſſent pas l'occuper beaucoup. « Je ne m'inquiéte » point, lui écrit-elle, du *plaudite;* il » eſt difficile qu'un deſſein mâle & vi» goureux plaiſe à tout le monde; je me » contenterai d'un ſeul approbateur, » je me paſſerai même d'en avoir. Que » j'aurai de plaiſir à me ſouvenir d'a» voir fait du bien aux hommes! » Pourquoi donc vouloit-elle ceſſer de leur en faire ?

On a parlé fort diverſement de l'abdication de Chriſtine ; elle auroit été plus généralement approuvée (ſans le mériter peut-être) ſi la converſion de cette Princeſſe, qui arriva peu de tems après, n'avoit animé contre elle les ennemis de l'Egliſe Romaine. Car en général on eſt toujours aſſez porté à louer les Souverains qui deſcendent du Trône ; on a ſi peu d'idées des devoirs immenſes d'un Prince, qu'on regarde

ſon abdication comme un ſacrifice éclatant. Précipiteroit-on ainſi ſon jugement ſi l'on vouloit approfondir ce que le nom de Monarque impoſe à celui qui le porte? Eſclave de la juſtice & de la décence, obligé d'obſerver le premier les lois dont il eſt le dépoſitaire, il eſt comptable envers l'Etat de tout le mal qui ſe fait ſous ſon nom & de tout le bien qui ne ſe fait pas. Combien peu de Rois voudroient l'être, à condition de l'être en effet? Si donc un Prince poſſede les talens néceſſaires pour gouverner, c'eſt un crime de les rendre inutiles par une démiſſion volontaire. Il n'auroit d'excuſe qu'en ſe donnant un ſucceſſeur capable de le remplacer; mais outre qu'un tel ſucceſſeur eſt bien rare, c'eſt ſouvent un motif tout contraire qui a déterminé quelques Princes, parce qu'ils n'aimoient que leur gloire, & nullement les hommes. A l'égard des Rois qui ne quittent le Trône que par défaut de capacité, ils ne font en cela que s'acquitter d'un devoir eſſentiel. Cependant il eſt certains devoirs qu'il faut tenir compte aux hommes de remplir, lorſqu'en les rempliſſant ils renoncent à de

grands avantages. Le devoir dont nous parlons eſt de ce nombre, & les Princes qui ont quitté le Trône mériteroient des éloges, ſi cette démarche avoit été le fruit de la juſtice qu'ils ſe rendoient, & du peu de talens qu'ils ſe ſentoient pour régner. Mais la plûpart n'ont pas même eu l'avantage de faire cette action juſte par un motif louable. L'amour de l'oiſiveté, le deſir de ſatisfaire en paix à des goûts vils ou ſubalternes, ſont preſque toujours les principes de leur abdication. Ils croient que rien ne leur manque pour régner que la volonté; auſſi cette volonté renaît-elle ſouvent en eux après leur retraite pour en être le tourment. Un des plus grands avantages que les Princes puiſſent ſe procurer en deſcendant du Trône, c'eſt de s'aſſurer par ce moyen de la réalité des éloges qu'on leur a prodigués dans le tems de leur pouvoir, de voir éclipſer les flatteurs, & de ſe trouver ſeuls avec leur vertu, s'ils ſont aſſez heureux pour en avoir. Mais il n'y a pas d'apparence qu'un tel avantage flate beaucoup les Souverains, & l'exemple des Rois qui ſe privent volontairement de leurs courtiſans, n'eſt pas contagieux.

On

On aſſure que Chriſtine avant que d'abdiquer la couronne, eut deſſein de faire avec le Prince Charles Guſtave une eſpece de Traité qui eût été trop onéreux pour ce dernier. Elle vouloit ſe réſerver la plus grande partie du Royaume, être abſolument indépendante, avoir la liberté de voyager ou de reſter en tel endroit de Suede qu'il lui plairoit; enfin elle prétendoit que ſon ſucceſſeur ne fît aucun changement dans les places qu'elle auroit données. Charles qui avoit cherché d'abord à diſſuader Chriſtine de ſon abdication, mais qui apparemment la voyoit alors en ſituation de ne plus reculer, rejetta ces conditions & répondit qu'il ne vouloit pas être un Roi titulaire. Chriſtine ayant appris ſa réponſe, dit qu'elle ne lui faiſoit ces propoſitions que pour connoître ſon caractere, qu'elle voyoit à préſent combien Charles Guſtave étoit digne de régner, puiſqu'il connoiſſoit ſi bien les droits d'un Monarque: ce compliment forcé de Chriſtine à ſon ſucceſſeur étoit-il bien ſincere?

Charles Guſtave pour témoigner à la Reine ſa reconnoiſſance, fit frapper alors une médaille dont la légende di-

ſoit qu'il tenoit le trône de Dieu & de Chriſtine ; cette médaille déplut aux Etats, qui prétendoient avec raiſon que c'étoit par leur choix qu'il étoit parvenu au trône. On ne peut nier, puiſque la Religion nous l'enſeigne, que l'autorité légitime des Rois ne vienne de Dieu ; mais c'eſt le conſentement des peuples qui eſt le ſigne viſible de cette autorité légitime, & qui en aſſure l'exercice.

Le Clergé vouloit obliger Chriſtine à reſter en Suede, de crainte qu'elle ne changeât de religion ; comme ſi cette Princeſſe, après avoir fait le ſacrifice du trône à ſa liberté, n'eût pas acquis le droit d'uſer de cette liberté toute entiere, & n'eût pu aller à la Meſſe à Stockholm ſans troubler l'Etat. Mais ſoit que la Reine voulût ſe mettre à l'abri des perſécutions eccléſiaſtiques, ſi redoutables pour les Souverains même qui ont le pouvoir en main, ſoit qu'elle eût pris dès-lors la réſolution d'aller paſſer le reſte de ſes jours hors de ſon Pays, elle quitta la Suede peu de jours après ſon abdication, & fit graver une médaille dont la légende étoit, *que le Parnaſſe vaut mieux que le Trône ;* mé-

daille qui fait aussi peu d'honneur à ses sentimens, que la légende en fait peu à son goût. Quand elle fut arrivée sur la frontiere de Suede à un petit ruisseau qui séparoit alors le Danemarck de ce Royaume : « me voilà enfin en liberté, » dit-elle, & hors de Suede où j'espere » ne retourner jamais. » Charles Gustave lui fit offrir encore son cœur & sa main ; mais elle répondit qu'il n'étoit plus tems.

Travestie en homme durant une partie de son voyage, elle traversa le Danemarck & l'Allemagne, peu occupée des discours que son abdication faisoit tenir, & montrant sur cela une philosophie supérieure à celle qui l'avoit portée à cette abdication même. Le Prince de Condé se trouvant à Bruxelles lorsque Christine y passa, demanda où étoit cette Reine, qui avoit si facilement abandonné la couronne, pour laquelle *nous autres*, disoit-il, *nous combattons, & après laquelle nous courons tout le tems de notre vie sans pouvoir l'atteindre.* Ses ennemis prétendoient que dès son arrivée à Bruxelles, elle commençoit déjà à se repentir d'avoir abdiqué : le bruit s'en répandit en Suede,

& le grand Chancelier Oxenſtiern, alors au lit de la mort, ne put s'empêcher de dire : « Je lui ai prédit qu'elle » ſe repentiroit de cette démarche ; » mais c'eſt toujours la fille de Guſta- » ve. » Ce furent les dernieres paroles de ce grand homme.

Déjà Chriſtine préparoit ſon changement de religion, en viſitant tous les Monaſteres & toutes les Egliſes qui ſe trouvoient ſur ſa route, ſur-tout lorſque ces bâtimens renfermoient quelques curioſités particulieres. Enfin, après avoir embraſſé la Religion Catholique à Bruxelles, elle abjura publiquement le Luthéraniſme à Inſpruck, & prit cette deviſe aſſez peu dévote : *Fata viam invenient*, les deſtins dirigeront ma route.

1655. Cette action fut pour les Catholiques un grand triomphe ; comme ſi la maniere de penſer de cette Princeſſe eût ajouté quelque nouveau degré de force aux preuves ſur leſquelles la Religion Romaine eſt fondée ; & comme ſi on ne pouvoit pas embraſſer une religion vraie par des motifs purement humains. Les Proteſtans au contraire ont témoigné avec auſſi peu de raiſon un

grand déſeſpoir de cette démarche. Ils ont prétendu que Chriſtine indifférente pour toutes les Religions, n'en avoit changé que par convenance, pour vivre plus à ſon aiſe en Italie où elle comptoit ſe retirer, & jouir des Arts que ce pays renferme. Ils alléguent pour preuve de cette indifférence quelques lettres ou quelques diſcours de Chriſtine, dont il faudroit que la vérité fût bien atteſtée pour qu'on pût en rien conclure. On prétend par exemple que les Jéſuites de Louvain lui promettant une place auprès de ſainte Brigitte de Suede, elle répondit: *J'aime bien mieux qu'on me mette entre les Sages.* On ne peut nier, & une expérience trop malheureuſe le prouve, qu'il eſt bien rare d'embraſſer par conviction une religion dont les principes n'ont pas été gravés en nous dès l'enfance. L'intérêt eſt ſi ſouvent le motif d'un tel changement, que les honnêtes gens refuſent preſque toujours leur eſtime à ceux, même qui abjurent une Religion fauſſe, pour peu qu'ils ſoient ſoupçonnés d'avoir eu d'autres vues dans ce changement que l'amour de la vérité. Si Chriſtine s'eſt faite Catholique pour voir plus à ſon

aiſe des ſtatues, elle ne mérite pas d'en avoir une ; & ſi elle a renoncé pour des tableaux à faire du bien à ſes peuples, elle eſt au-deſſous des plus mépriſables Monarques.

Il eſt certain que pendant ſon ſéjour à Rome, elle témoigna beaucoup de goût pour les ouvrages des grands Maîtres dont cette Ville eſt remplie. Un jour qu'elle admiroit une ſtatue de marbre du cavalier Bernin, qui repréſentoit la Vérité, un Cardinal qui étoit près d'elle en prit occaſion de lui dire qu'elle aimoit plus la vérité que les autres Princes : *Toutes les Vérités*, répondit-elle, *ne ſont pas de marbre.*

Son changement de religion fut funeſte à l'Evêque Jean Matthiœ, ſon précepteur, Luthérien modéré & pacifique, qui avoit propoſé pluſieurs projets pour la réunion des Egliſes proteſtantes. Les Réformés qui reprochent tant l'intolérance à l'Egliſe Romaine, ne haïſſent la perſécution que quand elle les regarde, & nullement quand ils l'exercent. Matthiœ accuſé quoique ſans raiſon, d'avoir eu part à la prétendue apoſtaſie de Chriſtine, fut dépoſé de ſon Evêché par les Etats du Royaume.

Cette Princesse qui n'avoit jamais eu 1656.
de goût pour la France, en prit tout-à-coup à l'occasion de quelques mauvais discours que tinrent d'elle des domestiques Espagnols qu'elle avoit renvoyés. On voit par-là que son amour & sa haine n'étoient pas difficiles en motifs. Ce goût pour la France devint si grand, qu'elle prit bientôt la résolution d'y aller faire un voyage, & de montrer à cette Nation passionnée pour la Monarchie, une Reine qui avoit quitté le trône pour philosopher. Elle essuya en traversant les Villes de France toutes les harangues & tous les honneurs auxquels les Souverains sont condamnés. Quoique nouvellement rentrée dans le sein de l'Eglise, Christine toujours femme & Princesse reçut assez mal un Orateur qui l'entretint des jugemens de Dieu & du mépris du monde. Elle arriva enfin à Fontainebleau; & étonnée du cérémonial de la Cour, elle demandoit pourquoi les Dames montroient tant d'empressement à la baiser: est-ce, disoit-elle, parce que je ressemble à un homme?

La célebre Ninon, qu'elle voulut voir en passant à Senlis, fut la seule

de toutes les femmes Françoiſes à qui elle donna des marques d'eſtime. Cette perſonne ſinguliere, qui par ſon eſprit, par ſa maniere de penſer & par ſa conduite même, étoit parvenue à jouer avec beaucoup de conſidération le rôle de courtiſane, étoit plus propre qu'aucune autre femme à fraper l'eſprit d'une Princeſſe auſſi ſinguliere qu'elle. Il faut louer Ninon de l'accueil qu'elle reçut ; mais il ne faut pas blâmer Chriſtine.

De Fontainebleau elle fut à Paris, où après avoir été complimentée par tous les Corps, elle eſſuya de nouveau de longs & triſtes feſtins qu'on lui donna, & juſqu'à des tragédies de College dont elle ſe moqua plus hardiment. Elle ſe vengea ſur elles de l'ennui que tout cet attirail de cérémonies & de réception lui avoit cauſé.

Chriſtine vit à Paris beaucoup de Savans, reçut des pieces de vers ſans nombre, & les apprécia ce qu'elles valoient. Elle avoit conçu depuis longtems beaucoup d'eſtime pour le fameux Ménage, qui nous a laiſſé dans ſes écrits tant de choſes frivoles parmi quelques-unes d'utiles. Dans ſon voyage de Suede à Rome, elle lui avoit écrit en paſ-

ſant par Bruxelles de la venir trouver ; elle lui marquoit qu'elle avoit fait la moitié du chemin, & que c'étoit à lui à faire le reſte. Ménage ne jugea pas à propos de ſe déplacer pour la ſatisfaction d'une Reine qui ne l'étoit plus. Elle ne lui en ſut pas mauvais gré ; car dès qu'elle fut arrivée à Paris, comme elle n'y cherchoit que les hommes célebres par leurs talens, elle donna à Ménage la place d'Introducteur auprès d'elle ; place qu'un Savant poſſédoit pour la premiere & apparemment pour la derniere fois. Comme c'étoit une eſpece de titre de célébrité que d'avoir été préſenté à la Reine, Ménage ne pouvoit ſuffire à tous ceux qui l'en prioient, & ne refuſoit perſonne : ce qui fit dire à Chriſtine, que ce M. Ménage connoiſſoit bien des gens de mérite.

Elle eut plus lieu d'être ſatisfaite de Paris que de la Cour, où elle n'avoit que très-peu réuſſi. Les femmes & les courtiſans ne purent goûter une Princeſſe qui s'habilloit en homme, qui bruſquoit les flatteurs, qui faiſoit compliment ſur leur mémoire à ceux qui vouloient l'amuſer par de jolis contes, & dont l'eſprit enfin avoit quelque

chofe de trop mâle pour des êtres frivoles, auprès defquels toutes fes connoiffances lui étoient inutiles. Ceux qui croyoient la mieux connoître, la comparoient au château de Fontainebleau, grand, mais irrégulier. On ne fera pas étonné du peu d'accueil qu'elle reçut, quand on fonge au peu d'impreffion que fit en 1717 fur cette même Cour le Czar Pierre le Grand, bien fupérieur à Chriftine; la plûpart des Courtifans ne virent dans ce Monarque qu'un étranger qui n'avoit pas les manieres de leur Pays, & nullement un Souverain plein de génie qui voyageoit pour s'inftruire, & qui avoit quitté le trône pour s'en rendre digne. Il femble que notre Nation ait porté plus loin que les autres cette attention fubalterne dont parle Tacite, qui cherche la réputation des grands hommes dans leur contenance, & s'étonne de ne l'y pas démêler.

1657. Chriftine avoit pris tant de goût pour la France, qu'à peine retournée en Italie, elle jugea à propos de faire dans ce Royaume un fecond vóyage. On crut que des vues politiques l'y amenoient; mais ce voyage ne fut remar-

quable què par la mort tragique de Monaldeſchi, ſon grand Ecuyer, qu'elle fit, comme l'on ſait, aſſaſſiner preſque en ſa préſence à Fontainebleau dans la galerie des Cerfs. Les circonſtances de cette mort ſont aſſez connues; mais ce qui l'eſt moins, & ce qui doit paroître encore plus étrange que la barbarie de Chriſtine, ce ſont les diſſertations qu'écrivirent de ſavans Juriſconſultes pour la juſtifier. Ces diſſertations, triſte monument de la flatterie des Gens de Lettres envers les Rois, ſont la honte de leurs Auteurs ſans être l'apologie de celle qui en fut l'objet. Je ſuis fâché pour la mémoire de Leibnitz & pour l'humanité, de trouver le nom de ce grand homme parmi les défenſeurs d'un aſſaſſinat; & je ſuis encore plus ſurpris de l'injuſtice qu'il fait à la Cour de France, en aſſurant que ſi on y fut bleſſé de l'action de Chriſtine, c'eſt uniquement parce qu'on n'y avoit plus le même goût pour elle. La poſtérité trouvera bien étrange qu'au centre de l'Europe, dans un ſiecle éclairé, on ait agité ſérieuſement, ſi une Reine qui a quitté le trône, n'a pas *conſervé* le droit de faire égorger ſes domeſtiques ſans

autre forme. Il auroit fallu demander plutôt ſi Chriſtine ſur le trône même de Suede auroit eu ce droit barbare ; queſtion qui eût bientôt été décidée au tribunal de la Loi Naturelle & des Nations. L'Etat, dont la conſtitution doit être ſacrée pour les Monarques, parce qu'il ſubſiſte toujours tandis que les ſujets & les Rois diſparoiſſent, a intérêt que tout homme ſoit jugé ſuivant les Lois. C'eſt l'intérêt des Princes même, dont les Lois ſont la force & la ſûreté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur en pardonnant, mais jamais de s'en diſpenſer pour être cruels. Ce ſeroit faire injure aux Rois que d'imaginer que ces principes puſſent les offenſer, ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au ſein d'une Monarchie. Ils ſont le cri de la nature. Des maximes ſi vraies & ſi bien gravées dans le cœur de tous les hommes, nous diſpenſent de décider à quel tribunal Chriſtine deſcendue du trône devoit faire juger Monaldeſchi ; ſi c'étoit à celui de la Suede, ou de Rome, ou de la France. Peu importoit à quel tribunal, pourvu que ce ne fût pas au ſien.

Il paroît encore moins essentiel d'examiner quelle a pu être la raison de l'assassinat de Monaldeschi ; peut-être même est-il nécessaire pour l'honneur de Christine de tirer le rideau sur ce mystere : il seroit affreux qu'une intrigue d'amour en eût été la cause, comme quelques Auteurs l'ont écrit. L'action de Christine n'a pas besoin d'un tel motif pour être odieuse.

Dégoûtée de la France, où ce meurtre avoit inspiré de l'horreur pour elle, elle voulut passer en Angleterre ; Cromwell qui gouvernoit alors ce Royaume avec un despotisme beaucoup plus grand que celui dont il avoit fait punir son Roi, ne jugea pas à propos de la recevoir. Cet homme, aussi habile politique que citoyen dangereux, craignoit d'exposer le secret de ses affaires aux regards perçans d'une femme qui passoit pour intriguante ; il ne pouvoit d'ailleurs se résoudre à voir une Reine qui avoit quitté trois Couronnes pour une Religion qu'il haïssoit, & ne jugeoit pas à propos d'employer l'argent de l'Angleterre à une réception si inutile. Aussi Christine se dégoûta bientôt de ce voyage ; elle ne fit que 1657.

celui de l'Académie Françoise, où l'on n'eut rien de meilleur à lui donner qu'une traduction faite par Cotin de quelques vers de Lucrece contre la Providence, auxquels *le même opposa*, dit Patru, *une vingtaine de vers pour la soutenir.* Il n'est pas inutile de remarquer que dans la même assemblée, on lut devant Christine quelques articles du Dictionnaire auquel l'Académie Françoise travailloit dès-lors ; on tomba sur le mot JEU, dans lequel se trouverent ces mots : JEUX *de* PRINCES, *qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.*

1658. Enfin la Reine de Suede retourna à Rome, où elle se livra dans la douceur de l'oisiveté à son goût pour les Arts & pour les Sciences, principalement pour la Chimie, les Médailles, & les Statues. Le Cardinal Azzolini qui prit pour elle un goût que la médisance ou la calomnie n'a pas épargné, rétablit le dérangement qui se trouvoit alors dans les finances de Christine, tant par ses profusions, que par le peu d'exactitude de la Suede à lui payer la pension dont on étoit convenu. Ce Cardinal Azzolini resta son ami & son confident jusqu'à sa mort. Aussi disoit-on qu'il

n'y avoit que trois hommes qui eussent arraché l'estime de la Reine, le Prince de Condé par son courage, le Cardinal de Retz par son esprit, & le Cardinal Azzolini par ses complaisances. Au reste à en juger par le caractere de Christine, il ne paroît pas qu'elle ait été fort portée comme on l'a cru, au libertinage, ou même à l'amour. Une vanité, assez mal-entendue, étoit son caractere dominant.

Elle ne fut pas long-tems à Rome, sans avoir des démêlés avec Alexandre VII qui occupoit alors le saint Siege. Ce Pape, homme vain & minutieux, avoit déjà voulu se faire honneur de la conversion de cette Princesse, dont il n'avoit reçu qu'une seule lettre quand une fois elle eut pris sa résolution. La part que Christine paroissoit prendre aux intérêts de la France, mécontenta le Pontife qui n'aimoit pas Louis XIV; mais la Reine qui connoissoit l'esprit d'Alexandre VII, & qui avoit intérêt de le ménager, alloit de tems en tems calmer ce Pape en recevant sa bénédiction dans les processions publiques; elle alla jusqu'à se loger dans un Couvent pour donner moins d'ombrage au Pape, qui ne laissa pas de la faire épier

par des Eccléſiaſtiques & des Moines. Ce ſéjour dans un Couvent fit croire qu'elle penſoit à ſe faire Religieuſe : » La Reine Chriſtine, écrivoit à cette » occaſion Guy Patin, fera toute ſorte » de métiers dans ſa vie, ſi elle ne meurt » bientôt ; elle a déjà joué bien des » perſonnages différens, & fort éloignés » de ſon premier état, lorſqu'on l'ap- » pelloit la dixieme Muſe & la Sibylle » du Septentrion. » Il eſt difficile de croire qu'une Princeſſe indignée contre le ſouverain Pontife, ait voulu reſſerrer d'une maniere ſi étrange les liens qui la mettoient dans la dépendance de Rome. Enfin les ſujets de mécontentement qu'elle avoit ou croyoit avoir, augmen-
1660. terent au point que le Roi Charles
1661. Guſtave étant mort, elle penſa à retourner en Suede. Ce voyage, dont on ignora les vrais motifs, fit beaucoup raiſonner les politiques ; mais ne fut pas heureux. Les anciens ſujets de Chriſtine oubliant tout ce qu'elle avoit fait pour eux, & tout l'amour qu'ils lui avoient témoigné autrefois, ne virent en elle qu'une femme qui les avoit quittés pour aller vivre dans une terre étrangere au ſein d'une Religion

qu'ils regardoient comme funeste à la Suede. La Messe qu'elle faisoit dire assez librement dans son palais, ne déplut pas beaucoup à la Noblesse uniquement occupée de guerres & d'intrigues. Mais elle offensa les deux Ordres extrêmes du Royaume, le Clergé dont elle bravoit l'autorité, & l'Ordre des Paysans dont elle choquoit les préventions ; ces deux Ordres refuserent de lui assurer ses revenus, persuadés qu'il falloit croire à Luther pour être digne de vivre. Christine eut beau dire que comme Souveraine elle n'étoit responsable de ses actions à personne ; on lui répondit qu'elle n'étoit pas la maîtresse d'annuller les constitutions fondamentales du Royaume. Les Etats firent abattre sa Chapelle, & congédierent les Aumôniers Italiens qui l'avoient suivie. Elle n'étoit plus Reine que de nom, dit un Historien, & celui qu'elle avoit fait Roi, & qui se vantoit de tenir tout de Dieu & de Christine, n'étoit plus.

Il y a apparence qu'elle se fût vengée de cette persécution par une autre, si elle eût réussi dans le dessein qu'elle montra pour lors de remonter sur le trône. Mais ce dessein n'aboutit qu'à

un ſecond acte de renonciation auquel on l'obligea. Elle retourna donc à Rome ; en paſſant par Hambourg elle y vit le célebre Lambecius, qu'elle conſola par l'accueil qu'elle lui fit, des perſécutions qu'il eſſuyoit alors de la part des Théologiens Proteſtans de cette ville ; ces perſécutions allerent au point qu'il ſe fit Catholique, pour ſe juſtifier de l'Athéiſme dont ſes ennemis l'accuſoient ; c'eſt-à-dire, qu'il changea de religion pour prouver qu'il en avoit une.

Le ſiege de Candie, dont les Princes Chrétiens étoient alors ſpectateurs ſans daigner ſecourir cette ville, ne parut pas auſſi indifférent à la Reine de Suede ; elle ſe donna de grands mouvemens pour procurer aux Vénitiens des ſecours d'argent & de troupes ; & ces mouvemens quoiqu'inutiles, furent ſi grands, qu'on les ſoupçonna d'être intéreſſés ; tant la malignité humaine eſt habile à empoiſonner ſans fondement les actions les plus louables.

1662. Peu de tems après arriva la fameuſe affaire des Corſes, dont le Roi de France tira une ſatisfaction ſi humiliante pour la Cour de Rome. Chriſtine dans cette

affaire eut tout à la fois l'honneur d'intercéder auprès du Roi pour le Pape qu'elle n'aimoit pas, & le plaisir d'intercéder inutilement. Le Pape qui auroit été fâché de lui devoir l'indulgence du Roi, & qui peut-être pénétroit dans ses motifs, se crut quitte de tout envers elle, parce qu'elle n'avoit point réussi; il continua à la ménager si peu, que lasse enfin de ne recevoir du Souverain Pontife que des dégoûts & des absolutions, elle prit sérieusement le parti de retourner encore en Suede. Pendant 1663.
qu'elle faisoit sonder les Etats du Royaume sur cette démarche, elle s'occupoit dans Rome à la conversation des Gens de Lettres, & s'égayoit quelquefois à leurs dépens. Elle fit entr'autres frapper une médaille singuliere, pour se divertir de l'embarras que leur causa la légende. Je ne sai si ce plaisir est fort convenable. Un Prince a tant d'intérêt d'aimer & de favoriser les Lettres, qu'il est moins fait que personne pour tourner en ridicule ceux qui les cultivent : c'est un soin qu'il faut leur laisser, & dont par malheur ils ne s'acquittent que trop bien.

Les conditions que le Sénat mit au

féjour de Chriftine en Suede, même lorfqu'elle fut partie pour y revenir une feconde fois, lui parurent fi dures qu'elle jugea à propos d'aller attendre à Hambourg la prochaine diette pour y faire valoir fes demandes. Ce fut de-là qu'elle écrivit au Sénateur Sevedt Baat, chargé de fes affaires à la Cour de Suede, que l'obligation où elle étoit de ménager de grands intérêts, lui avoit appris à fouffrir & à diffimuler. Ce fut auffi dans ce voyage qu'ayant trouvé dans le cabinet d'un Antiquaire la médaille de fon abdication, elle rejetta cette médaille & ne voulut point la voir. Cette action qui pouvoit n'être qu'un effet de fon chagrin actuel, fut regardée avec affez de vraifemblance comme une vive expreffion du dépit qu'elle reffentoit d'avoir quitté la Couronne.

La diette fe tint, & il eft à croire que les intérêts de Dieu avoient changé; car de tous les Ordres de l'État, le Clergé fut le feul qui fut favorable à Chriftine. Il craignoit apparemment que fi elle revenoit à la Cour folliciter par elle-même ce qu'elle demandoit, elle ne réufsît au de-là de fes efpérances; &

les Prêtres Suédois pratiquerent en ce cas la maxime de faire un pont d'or à son ennemi. Mais le reste de la Nation à qui tous ces voyages de Christine avoient inspiré peu d'estime pour elle, & qui ne voyoit plus dans sa conduite que beaucoup d'inconstance & d'intrigues, usa du droit qu'elle lui avoit donné, & lui refusa presque toutes ses demandes. Elle renonça donc à la Suede pour jamais, & revint à Rome, où elle passa le reste de ses jours mécontente & mal payée de ses anciens sujets, oubliée de la France, & assez peu considérée de la Nation même qu'elle avoit préférée aux autres. La reconnoissance & l'admiration avoient été, pour ainsi dire, le premier mouvement des Romains envers une Princesse qui avoit renoncé à régner pour vivre au milieu d'eux; mais les hommes n'ont de sentiment continu que pour la grandeur & le pouvoir; les Princes même les plus estimés & les plus dignes de l'être, ignorent combien le trône leur est nécessaire pour faire rendre justice à leurs talens, & combien aux yeux du peuple, c'est-à-dire, de presque tous les hommes, ils tirent de mérite de leur

Couronne, même lorsqu'ils auroient le moins besoin d'elle. « Christine, dit » l'Historien Nani, s'apperçut bientôt » après son abdication qu'une Reine » sans Etats étoit une Divinité sans tem- » ple, dont le culte est promptement » abandonné ».

Elle n'étoit pas encore arrivée à Rome, lorsqu'elle apprit la mort d'Alexandre VII. On peut donner par le fait suivant une idée du caractere de ce Pape. Il avoit témoigné dès le commencement de son Pontificat, beaucoup de sévérité & d'éloignement pour ce qu'on appelle à Rome le Népotisme. Ce désintéressement étoit l'objet d'une Epître que le Cardinal Pallavicini lui avoit adressée à la tête de son Histoire du Concile de Trente; mais le Pape changea si brusquement ou de sentiment ou de conduite, & inonda tellement Rome de ses neveux, que Pallavicini sentant le ridicule de l'Epître, ne la publia pas quoiqu'elle fût déja imprimée.

1667. Alexandre VII eut pour successeur
1669. Clément IX, dont le Pontificat trop court fut appellé l'âge d'or de Rome; Pontife libéral, magnifique, ami des Lettres & des hommes, assez éclairé

pour vouloir rendre la Religion respectable en terminant toutes les disputes, & dont l'esprit pacifique auroit dû avoir plus d'imitateurs.

Christine continuoit toujours son commerce avec les Savans de Rome & les étrangers. L'Auteur des Mémoires nous donne à cette occasion une liste des Savans qui composoient alors l'Académie des Arcades, liste aussi inutile dans cette Histoire que celle qu'il donne des Savans de Suede durant le regne de Christine. Nous ne citerons de tout cet endroit de ses Mémoires que le titre d'un ouvrage de Nicolas Pallavicini: *La défense de la providence divine par la grande acquisition qu'a faite la Religion Catholique en la personne de la Reine de Suede.* Ce traité ne fut pas imprimé à cause de cinquante-quatre héréfies qu'on prétendoit qui s'y trouvoient. J'admire la patience qui les a comptées.

On voit par une lettre que Christine écrivit vers ce tems-là à Otto de Guericke, combien les préjugés contre le mouvement de la terre étoient enracinés à Rome. Cette Princesse qui avoit renoncé au trône pour être libre, ne l'étoit pas assez pour dire hardiment à

un étranger qu'elle croyoit l'immobilité du ſoleil.

1672. Bientôt après commença la fameuſe guerre que Louis XIV ſoutint avec tant de gloire contre toute l'Europe jalouſe de l'humiliation des Hollandois, & qui fut terminée par le traité de Nimegue. Chriſtine n'approuvoit point que la Suede fût entrée dans cette guerre, où en effet elle ne fut pas heureuſe. Peut-être auſſi ſon reſſentiment étoit-il excité par un libelle qu'on venoit de publier contre elle en France, & dont elle n'avoit pu avoir ſatisfaction. Mais ce qui la touchoit le plus, c'étoit la crainte de voir retardé le payement de ſes reve-
1678. nus. Elle envoya à Nimegue, pour y veiller à ſes intérêts, un Plénipotentiaire qui y fut écouté & reçu comme l'Ambaſſadeur d'une Reine ſans pouvoir. Ce Plénipotentiaire étoit un jeune Suédois nommé Cedercrantz. Le peu de talent & de connoiſſances que Chriſtine avoit remarqué en lui ne l'avoit pas empêché de lui confier le ſoin de ſes affaires; elle diſoit que ſon deſtin étoit de faire non-ſeulement la fortune, mais auſſi l'eſprit de ceux qui la ſervoient. Cependant la Suede fit remettre à Chriſtine des ſom-

mes

mes aſſez conſidérables auſſi-tôt après la concluſion de la paix. Mais cette Princeſſe rejetta abſolument la propoſition qu'on lui fit, de recevoir chaque année, à compte de ſes prétentions, une certaine ſomme de la France. Quand on peut être ſon maître, répondit-elle, on ne doit pas en chercher un.

L'année ſuivante les opinions des 1679.
Quiétiſtes, plus humiliantes encore pour la raiſon humaine que celles qui ont troublé la France dans ces derniers tems, firent grand bruit à Rome, où ces ſortes de conteſtations ſont mépriſées pour le fond, & jugées avec beaucoup de ſolemnité pour la forme. Le nouveau ſyſtême avoit pour Auteur Michel Molinos Prêtre Eſpagnol, grand Directeur, & cependant homme de bien, ſelon la juſtice que lui rendit le Pape; deux titres pour avoir beaucoup d'ennemis. Ceux qui étoient jaloux de gouverner les conſciences, ne manquerent pas de voir un hérétique dangereux dans un homme dont les idées ſur la ſpiritualité étoient plus dignes de pitié que d'indignation. Chriſtine, ſoit par compaſſion naturelle, ſoit par haine pour les perſécuteurs de Molinos, ſoit

enfin par le desir de jouer un rôle remarquable dans une affaire dont la Chrétienté étoit alors occupée, prit si hautement le parti de Molinos, qu'elle fut soupçonnée de favoriser même ses opinions; & peu s'en fallut qu'on ne fît un crime à cette Princesse de remplir envers un malheureux les devoirs de l'humanité. Le repos spirituel que prêchoit Molinos, & qui étoit alors l'objet de toute l'attention du saint Office, fit dire à Pasquin assez plaisamment: « Si » nous parlons, les galeres; si nous » écrivons, le gibet; si nous nous » tenons en repos, le saint Office: que » faire donc »?

Molinos appuyé par Christine, avoit un adversaire redoutable dans la personne du Roi de France, qui animé par les ennemis d'un héréſiarque si peu dangereux, poursuivoit vivement à Rome sa condamnation. Elle fut enfin prononcée par le Pape Innocent XI. qui étoit alors assis sur le saint Siege; & indépendamment de la justice avec laquelle le Pape agit en cette occasion, on croit lui devoir ce témoignage, qu'aucun motif humain ne l'y déterminoit. Il parut bien par toute sa conduite

avec la France, qu'il n'avoit aucun dessein de la ménager; ce Pontife vertueux, opiniâtre & borné, se comporta avec une inflexibilité, qui sous un Roi moins pieux que Louis XIV. auroit pu causer un schisme entre l'Eglise de France & celle de Rome. Ses successeurs obtinrent beaucoup plus par la douceur, qu'il ne pût faire par une fermeté mal placée; & c'est une chose remarquable dans notre histoire, que la Cour de France, malgré son attachement au saint Siege, est celle qui a su le mieux tenir tête pour ses intérêts aux souverains Pontifes.

La célebre Mademoiselle le Fevre, depuis Madame Dacier, envoya vers ce tems à Christine le *Florus ad usum* qu'elle venoit de mettre au jour. Christine en la remerciant l'exhorta à se faire Catholique, & Mademoiselle le Fevre profita quelque tems après de ses avis.

Je ne sais si je dois faire ici mention d'une autre lettre que mon Auteur rapporte, & par laquelle la Reine de Suede exhortoit un certain Comte Vasanau à se faire Moine. Le compilateur veut se servir de cette lettre pour prouver les sentimens de religion de Christine,

quoiqu'il ait fait entendre en plusieurs endroits de son Ouvrage, qu'il soupçonne la sincérité de sa conversion; car ce problême lui paroît fort important à résoudre, & semble toujours l'inquiéter beaucoup. Mais une lettre si peu digne de la Princesse & de celui à qui elle écrivoit, ne sert qu'à prouver combien Christine avoit de tems à perdre; elle est du nombre de celles qu'on auroit dû retrancher de son histoire.

J'en dis autant de l'apologie qu'on fait de Christine sur son goût prétendu pour l'Astrologie. Dans un siecle où la Philosophie (qui finit ordinairement par les Trônes) n'avoit pas encore éclairé tous les Etats, il ne seroit pas surprenant que la Reine, avide des choses même qu'on ne peut savoir, eût quelque prévention pour une Science frivole, à laquelle de fort grands hommes s'étoient appliqués, & qui avoit occupé le célebre Cassini dans sa jeunesse. Christine au moins témoigna quelque discernement & quelque connoissance des affaires de ce monde, lorsqu'elle dit que l'astrologie terrestre lui paroissoit encore plus sûre que la céleste pour juger des événemens, &

que l'Astrologie est comme la Médecine, qu'il faut étudier pour n'être point dupe.

Cette Princesse comme Reine, comme Catholique, & comme enthousiaste des grandes actions, écrivit en 1683 une lettre au Roi de Pologne, Jean Sobieski, qui en délivrant Vienne assiégée par les Turcs, & abandonnée par Leopold, venoit de servir & d'humilier l'Empereur. Christine dans sa lettre fait entendre à Sobieski le reproche dont on le chargeoit, d'avoir un peu trop tourné à son profit les dépouilles de la guerre : « Je n'envie point, lui dit-elle, » à V. M. tant de trésors, je ne lui envie que le titre glorieux de Libérateur » de la Chrétienté ; & quoique sans » Royaume, je n'en suis pas dispensée » de l'obligation que doivent vous » avoir tous les Monarques ». 1683.

Louis XIV. qui en humiliant le Pape d'une main, songeoit à écraser de l'autre le Calvinisme dans ses Etats, donna en 1685 le fameux Edit qui révoquoit celui de Nantes. Christine écrivit à cette occasion au Chevalier de Terlon, Ambassadeur de France en Suede, une lettre que Bayle inséra dans son Journal. Elle y déploroit le sort des Calvinistes per-

ſécutés, avec un intérêt & un air de bonne foi, qui firent dire à ce fameux Ecrivain, que la lettre de la Reine étoit un reſte de Proteſtantiſme. Mais ce reſte de Proteſtantiſme étoit au moins fort équivoque ; il y a bien de l'apparence que les droits ſeuls de l'humanité arracherent la lettre à Chriſtine. La perſécution contre les Réformés fut portée à un degré de violence qu'on ne doit point attribuer à Louis XIV ; elle fut l'effet funeſte de l'animoſité de ſes Miniſtres. Il en auroit eu horreur s'il en avoit été témoin. Je n'entre point ici dans la queſtion, ſi le Roi devoit ſouffrir le Caviniſme dans ſes Etats ; ſi deux puiſſantes Religions, rivales l'une de l'autre, ſont plus dangereuſes à un Royaume, que ne le ſeroit l'extirpation de l'une des deux ; ſi dans l'état où étoient les choſes il n'eût pas mieux valu employer la douceur que la force ouverte, & faire paiſiblement & peu à peu des proſélytes au Catholiciſme à force de bienfaits, que des martyrs au Calviniſme. De tels problêmes de politique & de religion demanderoient une autre plume que la mienne, & un autre écrit que celui-ci. Mais au moins tout le monde convient

aujourd'hui, que cette persécution fut d'une cruauté qui révolte également la Religion & la justice; en applaudissant à la droiture des intentions du Roi, on le plaint d'avoir été si inhumainement obéi.

Les sentimens que Christine montre dans sa lettre lui font honneur, & sont un des plus beaux monumens qui restent d'elle. « Etes-vous bien persuadé, » écrivoit-elle au Chevalier de Terlon, » de la sincérité de ces nouveaux con- » vertis? ...... Les gens de guerre » sont d'étranges apôtres.... Je plains » tant d'honnêtes gens réduits à l'au- » mône...... Quoique dans l'erreur, » ils sont plus dignes de pitié que de » haine ..... Je considere la France » comme un malade à qui on coupe le » bras pour extiper un mal que la pa- » tience & la douceur auroient guéri ». Elle finit sa lettre par opposer la conduite de Louis XIV. envers ses sujets Protestans, à la conduite qu'il tenoit alors envers le Pape. Ce dernier article est de trop, ainsi que ses déclamations ultramontaines contre les Libertés de l'Eglise Gallicane, & contre les fameux articles de 1682.

Christine trouva très-mauvais que

Bayle eût publié cette lettre, & fut encore plus choquée des réflexions qu'il y avoit jointes pour jetter ſur la converſion de la Reine une eſpece de doute. Ses plaintes furent le ſujet d'une négociation aſſez longue entre le Philoſophe & la Princeſſe; & cette négociation ſe termina à la ſatisfaction réciproque de l'une & de l'autre.

1687. L'affaire des franchiſes qui faiſoit alors tant de bruit en France, n'en faiſoit pas moins à Rome. Chriſtine qui avoit d'abord renoncé à ſon droit, voulut annuller ſa renonciation, par le mécontentement qu'elle eut de l'inſolence des Officiers du Pape, qui avoient pourſuivi & enlevé un criminel juſques dans ſa maiſon. Mais cette affaire qui ſe traitoit à Paris avec beaucoup d'appareil, & qui produiſoit de la part du Pape des excommunications, & de la part du Parlement des arrêts & des appels au futur Concile, ſe traitoit plus paiſiblement entre Chriſtine & le Pape, par le moyen de leurs Confeſſeurs. Néanmoins elle fut auſſi difficile à accommoder que ſi Chriſtine eût été redoutable.

Le Prince de Condé étoit mort l'an-

née précédente ; Christine, dont l'admiration pour ce Prince n'avoit jamais été refroidie par la disgrace, écrivit à Mademoiselle Scudery pour l'engager à célébrer un Héros si digne d'éloge. Elle paroît dans cette lettre envisager sa fin avec assez de stoïcisme. « La mort, » dit-elle, qui s'approche & ne manque » jamais à son moment, ne m'inquiete » pas, je l'attends sans la desirer ni la » craindre ».

Cependant la guerre recommençoit 1688.
en Europe. On voit par une des dernieres lettres de Christine, qu'elle prévit quelle en seroit l'issue par rapport au Roi Jacques II. Ce Prince, plus louable dans une Oraison funebre que dans l'histoire, & dont l'esprit persécuteur sera toujours désapprouvé par un Christianisme bien entendu, avoit été chassé de son trône pour avoir tourmenté une nation qui le laissoit jouir en paix de ses moines & de ses maîtresses, & pour avoir voulu faire croire aux Anglois par la force, ce qu'il auroit dû leur persuader par son exemple. Refugié en France, peu estimé dans l'Europe, & en butte aux railleries de la Cour même où il s'étoit retiré, il fit,

dit-on, des miracles après ſa mort, n'ayant pu faire pendant ſa vie celui de remonter ſur le trône. « Voici, écri-» voit Chriſtine au ſujet de cette guerre, » un grand ſpectacle ouvert qui va faire » rire & pleurer bien des gens. Tout » tremble à Rome excepté moi ſeule. » Ma grande curioſité eſt d'obſerver la » contenance de la Suede ». Toujours animée contre la France, elle ne paroiſſoit pas deſirer que la Suede s'unît à Louis XIV. On prétend auſſi que laſſe du Pape & des Romains, elle négocioit avec le grand Electeur de Brandebourg une retraite dans ſes Etats. Quelques Ecrivains, ſans examiner ſi cette négociation eſt réelle, en ont conclu qu'elle méditoit de retourner à la Religion Luthérienne : mais Chriſtine, ſi elle eut en effet ce deſſein peu vraiſemblable,
1689. n'eut par le tems de l'exécuter. Elle mourut peu de tems après, avec aſſez de tranquillité & de philoſophie. On a prétendu que ſa mort étoit ſupérieure à celle d'Eliſabeth ; il ſeroit à ſouhaiter qu'on en pût dire autant de ſa vie. Elle ordonna par ſon teſtament qu'on ne mît ſur ſon tombeau que ces mots, *D. O. M. vixit Chriſtina ann. LXIII* (*b*).

(*b*) C'eſt-à-dire, *à Dieu très-bon & très-grand, Chriſtine a vécu 63 ans.*

La modestie & le faste des inscriptions sont également l'ouvrage de la vanité. La modestie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choses ; le faste à la vanité qui n'en a fait que de petites. Si on juge sur cette regle l'épitaphe de Christine, on trouvera qu'elle n'est que vraie sans être grande. Les inégalités de sa conduite, de son humeur & de ses goûts, le peu de décence qu'elle mit dans ses actions, le peu d'avantage qu'elle tira de ses connoissances & de son esprit pour rendre les hommes heureux, sa fierté qui fut souvent déplacée, (car la fierté l'est toujours quand elle ne produit pas l'estime), ses discours équivoques sur la Religion qu'elle avoit quittée & sur celle qu'elle embrassoit, enfin la vie pour ainsi dire errante qu'elle a menée parmi des étrangers qui ne l'aimoient pas ; tout cela justifie plus qu'elle ne l'a cru, la briéveté de son épitaphe.

Je ne dis rien de ses obseques, de sa bibliotheque, de ses tableaux, de ses curiosités, des médailles qui furent frappées à son sujet ; & je laisse l'Auteur des Mémoires se livrer avec complaisance à ce détail ; j'aime mieux faire mention de deux ouvrages qu'elle com-

posa. L'un intitulé *Pensées diverses*, est comme la plupart des ouvrages de ce genre, un recueil de lieux communs, que souvent même on n'a pas pris la peine de déguiser par un tour épigrammatique. Ce qui est le plus singulier dans cet écrit, ce sont quelques maximes sur la tolérance, qu'on y remarque précisément à côté des propositions les plus outrées sur l'infaillibilité du Pape. Si elle a prétendu donner celles-ci pour le contrepoison des premieres, ne pourroit-on pas dire que le remede est pire que le mal? L'autre ouvrage de Christine est un éloge d'Alexandre, ce conquérant, l'idole de l'antiquité, l'objet de la critique de notre siecle, qui comme la plupart des Princes célebres, ne mérita ni cet excès d'éloges dont la flatterie l'accabla, ni les satyres que tant de Gens de Lettres en font aujourd'hui parce qu'ils n'ont rien à en attendre; Christine auroit dû louer moins ce Prince, & l'imiter davantage; non dans son amour effréné de la gloire & des conquêtes, mais dans sa grandeur d'ame, dans son talent pour régner, dans la connoissance qu'il eut des hommes, dans l'étendue de ses vues, & dans son goût éclairé pour les Sciences & pour les Arts.

DISCOURS
DE
M. D'ALEMBERT
A L'ACADÉMIE
FRANÇOISE,

Lorſqu'il y fut reçu à la place de M. l'Evêque de Vence, le Jeudi 19 Décembre 1754.



DISCOURS DE M. D'ALEMBERT A L'ACADÉMIE FRANÇOISE.



ESSIEURS,

LIVRÉ dès mon enfance à des études abſtraites, obligé depuis de m'y conſacrer, par l'adoption qu'a daigné faire de moi une Compagnie ſavante & célebre, je me contentois d'aimer & d'admirer vos travaux. C'eſt donc moins à mes Ecrits que vous avez accordé vos ſuffrages, qu'à mes ſentimens

pour vous, à mon zele pour la gloire des Lettres, à mon attachement pour tous ceux qui à votre exemple les font reſpecter par leurs talens & par leurs mœurs. Tels ſont les titres que j'apporte ici : ils m'honorent, & ne me coûteront point à conſerver.

Mais c'eſt trop vous parler de moi, MESSIEURS ; le premier devoir que la reconnoiſſance m'impoſe eſt de m'oublier moi-même, pour m'occuper de ce qui vous intéreſſe, & pour partager vos juſtes regrets ſur la perte que vous venez de faire. M. l'Evêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-même de la réputation & des honneurs dont il a joui : il ignora la ſoupleſſe du manege, la baſſeſſe de l'intrigue, & tous ces moyens mépriſables qui menent aux dignités par l'aviliſſement ; il fut éloquent & vertueux, & ces deux qualités lui mériterent l'Epiſcopat & vos ſuffrages. Permettez-moi, MESSIEURS, de commencer l'hommage que je dois à ſa mémoire par quelques réflexions ſur le genre dans lequel il s'eſt diſtingué ; j'ai puiſé ces réflexions dans vos ouvrages, & je les ſoumets à vos lumieres.

L'éloquence eſt le talent de faire

paſſer avec rapidité & d'imprimer avec force dans l'ame des autres le ſentiment profond dont on eſt pénétré. Ce talent ſublime a ſon germe dans une ſenſibilité rare pour le grand & pour le vrai. La même diſpoſition de l'ame, qui nous rend ſuſceptibles d'une émotion vive & peu commune, ſuffit pour en faire ſortir l'image au dehors : il n'y a donc point d'art pour l'éloquence, puiſqu'il n'y en a point pour ſentir. Ce n'eſt point à produire des beautés, c'eſt à faire éviter les fautes, que les grands maîtres ont deſtiné les regles. La nature forme les hommes de génie, comme elle forme au ſein de la terre les métaux précieux, bruts, informes, pleins d'alliage & de matieres étrangeres : l'art ne fait pour le génie que ce qu'il fait pour ces métaux ; il n'ajoute rien à leur ſubſtance, il les dégage de ce qu'ils ont d'étranger, & découvre l'ouvrage de la nature.

Suivant ces principes, qui ſont les vôtres, Messieurs, il n'y a de vraiment éloquent, que ce qui conſerve ce caractere en paſſant d'une langue dans une autre : le ſublime ſe traduit toujours, preſque jamais le ſtyle. Pour-

quoi les Cicérons & les Démosthenes intéressent-ils celui même qui les lit dans une autre langue que la leur, quoique trop souvent dénaturés & travestis ? Le génie de ces grands hommes y respire encore, & si on peut parler ainsi, l'empreinte de leur ame y reste attachée.

Pour être éloquent, même sans aspirer à cette gloire, il ne faut à un génie élevé que de grands objets. Descartes & Newton (pardonnez, MESSIEURS, cet exemple à un Géometre qui ose parler de l'éloquence devant vous) Descartes & Newton, ces deux législateurs dans l'art de penser, que je ne prétens pas mettre au rang des Orateurs, sont éloquens lorsqu'ils parlent de Dieu, du tems & de l'espace. En effet ce qui nous éleve l'esprit ou l'ame est la matière propre de l'éloquence, par le plaisir que nous ressentons à nous voir grands.

Mais ce qui nous anéantit à nos yeux n'y est pas moins propre, & peut-être par la même raison. Car quoi de plus capable de nous élever en nous humiliant, que le contraste entre le peu d'espace que nous occupons dans l'U-

nivers, & l'étendue immenſe que nos idées oſent parcourir, en s'élançant, pour ainſi dire, du centre étroit où nous ſommes placés ?

Rien n'eſt donc, MESSIEURS, plus favorable à l'éloquence que les vérités de la Religion : elles nous offrent le néant & la dignité de l'homme. Mais plus un ſujet eſt grand, plus on exige de ceux qui le traitent ; & les lois de l'éloquence de la chaire compenſent par leur rigueur les avantages de l'objet. Preſque tout eſt écueil en ce genre ; la difficulté d'annoncer d'une maniere frappante, & cependant naturelle, des vérités que leur importance a rendues communes ; la forme ſeche & didactique, ſi ennemie des grands mouvemens & des grandes idées ; l'air de prétention & d'apprêt, qui décele un Orateur plus occupé de lui-même que du Dieu qu'il repréſente ; enfin le goût des ornemens frivoles, qui outragent la majeſté du ſujet. Des différens ſtyles qu'admet l'éloquence profane, il n'y a proprement que le ſtyle ſimple qui convienne à celle de la chaire ; le ſublime doit toujours être dans le ſentiment ou dans la penſée, & la ſimplicité dans l'expreſſion.

Telle fut, MESSIEURS, l'éloquence de l'Orateur qui est aujourd'hui l'objet de vos regrets ; elle fut touchante & sans art, comme la Religion & la Vérité; il sembloit l'avoir formée sur le modele de ces discours nobles & simples, par lesquels un de vos plus illustres confreres (*a*) inspiroit au cœur tendre & sensible de notre Monarque encore enfant, les vertus dont nous goûtons aujourd'hui les fruits.

Qu'il seroit à souhaiter que l'Eglise & la nation, après avoir joui si longtems de l'éloquence de mon prédécesseur, pussent en recueillir les restes après sa mort? La lecture de ses ouvrages en eût sans doute assuré le succès. Mais M. l'Evêque de Vence, par un sentiment que nous oserions blâmer, si nous n'en respections le principe, se défia, comme il le disoit lui-même, de sa jeunesse & de ses partisans : il fut trop éclairé pour n'être pas modeste. Son ame ressembloit à son éloquence ; elle étoit simple & élevée. La simplicité est la suite ordinaire de l'élévation des sentimens,

(*a*) M. Massilon, Evêque de Clermont, dans son *petit Carême*, prêché devant le Roi durant sa minorité.

parce que la ſimplicité conſiſte à ſe montrer tel que l'on eſt, & que les ames nobles gagnent toujours à être connues.

Enfin ce qui honore le plus, MESSIEURS, la mémoire de M. l'Evêque de Vence, c'eſt ſon attachement éclairé pour la Religion : il la reſpectoit aſſez pour vouloir la faire aimer aux autres ; il ſavoit que les opinions des hommes leur ſont du moins auſſi cheres que leurs paſſions, mais ſont encore moins durables quand on les abandonne à elles-mêmes ; que l'erreur ne réſiſte que trop à l'épreuve des remedes violens ; que la modération, la douceur & le tems détruiſent tout, excepté la vérité. Il fut ſur-tout bien éloigné de ce zele aveugle & barbare, qui cherche l'impiété où elle n'eſt pas, & qui moins ami de la Religion qu'ennemi des ſciences & des lettres, outrage & noircit les hommes irréprochables dans leur conduite & dans leurs écrits. Où pourrois-je MESSIEURS, réclamer avec plus de force & de ſuccès contre cette injuſtice cruelle, qu'au milieu d'une Compagnie qui renferme ce que la Reli-

gion a de plus respectable, l'Etat de plus grand, les Lettres de plus célebre? La Religion doit aux Lettres & à la Philosophie l'affermissement de ses principes; les Souverains l'affermissement de leurs droits, combattus & violés dans des siecles d'ignorance; les peuples cette lumiere générale, qui rend l'autorité plus douce & l'obéissance plus fidelle.

Quel est notre bonheur, MESSIEURS, de vivre sous un Prince humain & sage, qui sait combien les Lettres sont propres à faire aimer à la nation ce que lui-même chérit le plus, la justice, la vérité, l'ordre & la paix? Des dispositions si respectables dans notre auguste Monarque, doivent nous être du moins aussi cheres, que tant d'actions éclatantes dont une seule suffiroit pour immortaliser son regne; la grandeur de sa maison augmentée, deux Provinces conquises, & deux victoires remportées en personne, la paix rendue à l'Europe par sa modération, la noblesse accordée aux défenseurs de la patrie, l'école des héros élevée à côté de leur asyle, la terre mesurée de l'extrémité de l'Afrique à

la mer Glaciale, le goût pour l'agriculture & pour les arts utiles encouragé par les opérations les plus ſagement combinées, le commerce le plus néceſſaire rendu libre entre nos Provinces, la ſubſiſtance accordée par ce moyen à vingt millions d'hommes qui vont l'appeller leur pere.

C'eſt donc à nous, MESSIEURS, (le zele pour la patrie m'autoriſe à me mettre du nombre) c'eſt à nous à répondre aux intentions ſi droites & ſi pures du Prince équitable qui nous gouverne, en inſpirant à tous les Citoyens dans nos écrits l'amour paiſible de la Religion & des Lois. Ce fut auſſi principalement dans cette vue, ce fut pour fixer dans la nation par vos ouvrages la maniere de penſer, bien plus que la langue, que votre illuſtre fondateur vous établit; il connoiſſoit toute la conſidération, & par conſéquent toute l'autorité, qu'un homme de lettres peut tirer de ſon état; RICHELIEU vainqueur de l'Eſpagne, de l'héréſie & des grands, ſentoit au milieu des hommages qu'il recevoit de toutes parts, que ſi le ſage honoroit en lui le grand homme, la multitude n'honoroit que la place, &

que les applaudissemens arrachés par Corneille à la multitude & aux sages, n'étoient donnés qu'à la personne. La forme & les lois que votre fondateur vous prescrivit, MESSIEURS, étoient une suite de l'idée qu'il avoit de la dignité de vos travaux; il vous fit le présent le plus précieux & le plus juste que puisse faire un grand Ministre à une société d'hommes qui pensent, & qui s'assemblent pour s'éclairer mutuellement, l'égalité & la liberté; par là il écarta de vous cet esprit de fermentation & d'intrigue, qui est le poison lent des Sociétés littéraires; par là il prépara l'honneur que vous ont fait, & celui que se sont fait à eux-mêmes les premiers hommes de l'Etat, en venant parmi vous sacrifier aux lettres un rang qu'elles respectent toujours dans les grands même qui s'en souviennent, & à plus forte raison dans ceux qui l'oublient. Ainsi autrefois Pompée, (*b*) vainqueur de Mithridate, de l'Afrique & de l'Asie, prêt à

(*b*) *Pompeius*, dit Pline, *intraturus Posidonii Sapientiæ professione clari domum, fores percuti de more à lictore vetuit; & fasces litterarum januæ submisit is, cui se Oriens Occidensque submiserat.* Hist. natur. VII. 30.

diſputer à Céſar l'Empire du monde, dépoſoit ſes faiſceaux, ſon ambition & ſes lauriers à la porte d'un Philoſophe avec lequel il alloit s'entretenir, & donnoit lieu de douter aux ſages même, quel étoit le plus grand en cette occaſion, du Philoſophe ou du Conquérant.

Mais l'honneur le plus diſtingué que vous ayez jamais reçu, MESSIEURS, eſt la protection immédiate de vos Souverains. Ce titre eſt devenu trop grand pour tout autre que pour eux; les Lettres ne peuvent être dignement protégées que par les Rois, ou par elles-mêmes. L'Académie Françoiſe verra à la tête de ſes protecteurs, ce Prince ſi célebre dans les faſtes de la France, de l'Europe & de l'Univers, à la gloire duquel l'adverſité même a concouru; plus grand, lorſque pour le ſoulagement de ſes peuples il engageoit à la paix les nations liguées contre lui, que lorſqu'il les forçoit à la recevoir; enfin qui mérita de ſes ſujets, des étrangers & de ſes ennemis, l'honneur de donner ſon nom à ſon ſiecle.

Tels ſont, MESSIEURS, les objets immortels que vous devez célébrer;

tels ſont les engagemens de tous ceux que le talent appelle parmi vous; pour moi, je me bornerai à vous entendre & à vous lire; je ſentirai croître par votre exemple mon attachement pour ma patrie, déja éprouvé par un Prince, l'allié & ſur-tout l'ami de notre nation, & que l'Europe & ſes actions me diſpenſent de louer; j'apprendrai enfin de vous ce que les jeunes Lacédémoniens apprenoient de leurs maîtres, le reſpect pour les lois, l'amour de la vertu, l'horreur de toute action lâche & odieuſe. Je finis, MESSIEURS, pénétré à la vue de vos bontés & de mes devoirs; les ſentimens dont mon ame eſt remplie, impatiens de ſe montrer, ſe nuiſent les uns aux autres; & je ſerai une exception à la regle, qu'il ſuffit de ſentir pour être éloquent.



RÉFLEXIONS
SUR
L'ÉLOCUTION
ORATOIRE,
ET SUR
LE STYLE EN GÉNÉRAL.



RÉFLEXIONS SUR L'ÉLOCUTION ORATOIRE, ET SUR LE STYLE EN GÉNÉRAL.

CES réflexions ſont deſtinées à développer les principes qu'on a établis ſur l'éloquence dans le Diſcours précédent ; les éloges de juſtice & de devoir, auxquels on a été obligé dans ce Diſcours, & les bornes qui lui étoient d'ailleurs preſcrites, n'ont pas permis d'y traiter avec l'étendue convenable cette matiere importante.

L'Éloquence, fille du génie & de la liberté, eſt née dans les Républiques.

Les Orateurs ont appliqué d'abord aux grands objets du gouvernement le talent de la parole ; & comme dans ces occasions il falloit en même tems convaincre & remuer le peuple, ils appellerent l'Eloquence l'art de *persuader*, c'est-à-dire de prouver & d'émouvoir tout ensemble.

Nos Ecrivains modernes, pour la plûpart copistes superstitieux & serviles de l'antiquité, ont adopté cette définition, sans faire attention que les anciens qui nous l'ont laissée, y bornoient l'éloquence à sa partie la plus noble & la plus étendue, & que par conséquent la définition étoit incomplette. En effet combien de traits vraiment éloquens qui n'ont pour but que d'émouvoir, & nullement de convaincre ? Penser autrement, ce seroit ressembler à ce Mathématicien sévere, qui après avoir lu la scene admirable du délire de Phedre, demandoit froidement, *qu'est-ce que cela prouve ?*

La définition que nous avons donnée de l'éloquence renferme l'idée la plus générale qu'on puisse en avoir. C'est, avons-nous dit, le talent de faire passer avec rapidité & d'imprimer avec

force dans l'ame des autres le ſentiment profond dont on eſt pénétré. Cette définition convient à l'éloquence même du ſilence, langage énergique & quelquefois ſublime des grandes paſſions ; à l'éloquence du geſte, qu'on peut appeller l'éloquence du peuple, par le pouvoir qu'elle a pour ſubjuguer la multitude, toujours plus frappée de ce qu'elle voit que de ce qu'elle entend ; enfin à cette éloquence adroite & tranquille, qui ſe borne à convaincre ſans émouvoir, & qui ne cherche point à arracher le conſentement, mais à l'obtenir. Cette derniere eſpece d'éloquence n'eſt peut-être pas la moins puiſſante ; on eſt moins en garde contre l'inſinuation que contre la force. Néanmoins comme le talent d'émouvoir eſt le caractere principal de l'*Eloquence*, c'eſt auſſi ſous ce point de vue que nous allons principalement la conſidérer.

Le propre de l'éloquence eſt non-ſeulement de remuer, mais d'élever l'ame ; c'eſt l'effet même de celle qui ne paroît deſtinée qu'à nous arracher des larmes ; le pathétique & le ſublime ſe tiennent ; en ſe ſentant attendri, on ſe trouve en même tems plus grand,

parce qu'on ſe trouve meilleur; la triſteſſe délicieuſe & douce, que produiſent en nous un diſcours, un tableau touchant, nous donne bonne opinion de nous-mêmes par le témoignage qu'elle nous rend de la ſenſibilité de notre ame; ce témoignage eſt une des principales ſources du plaiſir qu'on goûte en aimant, & en général de celui que les ſentimens tendres & profonds nous font éprouver.

Nous appellons l'éloquence *un talent*, & non pas *un art*, comme l'ont appellée la plûpart des Rhéteurs; car tout art s'acquiert par l'étude & par l'exercice, & l'éloquence eſt un don de la nature. Les regles ne ſont deſtinées qu'à être le frein du génie qui s'égare, & non le flambeau du génie qui prend l'eſſor; leur unique uſage eſt d'empêcher que les traits vraiment éloquens ne ſoient défigurés par d'autres, ouvrage de la négligence ou du mauvais goût. Ce ne ſont point les regles qui ont inſpiré à Shakeſpear le monologue admirable d'Hamlet; mais elles nous auroient épargné la ſcene barbare & dégoûtante des foſſoyeurs.

On rend avec netteté ce que l'on

conçoit bien ; de même on énonce avec chaleur ce que l'on ſent avec enthouſiaſme, & les mots viennent auſſi aiſément pour exprimer une émotion vive, qu'une idée claire. Le ſentiment s'affoibliroit, s'éteindroit même dans l'Orateur, par le ſoin froid & étudié qu'il ſe donneroit pour le rendre ; & tout le fruit de ſes efforts ſeroit de perſuader à ſes Auditeurs qu'il ne reſſentoit pas ce qu'il a voulu leur inſpirer. *Aimez & faites tous ce qu'il vous plaira*, dit un Pere de l'Egliſe aux Chrétiens ; *ſentez vivement, & dites tout ce que vous voudrez*, voilà la deviſe des Orateurs. Qu'on interroge les Ecrivains de génie ſur les plus beaux endroits de leurs ouvrages, ils avoueront preſque toujours que ces endroits ſont ceux qui leur ont coûté le moins, parce qu'ils ont été comme inſpirés en les produiſant. Débarraſſée de toute contrainte, & bravant quelquefois les regles même, la nature produit alors ſes plus grands miracles ; on éprouve alors la vérité de ce paſſage de Quintilien ; *C'eſt l'ame ſeule qui nous rend éloquens, & les ignorans même, quand une violente paſſion les agite, ne cherchent point ce qu'ils ont à dire.* Tel

étoit l'enthousiasme qui animoit autrefois le Paysan du Danube, & qui le fit admirer dans le sanctuaire de l'éloquence par le Sénat de Rome. C'est ce même enthousiasme, prompt à se communiquer à l'Auditeur, qui met tant de différence entre l'éloquence *parlée*, si on peut se servir de cette expression, & l'éloquence *écrite*. L'éloquence dans les livres est à peu près comme la musique sur le papier, muette, nulle, & sans vie; elle y perd du moins sa plus grande force, & elle a besoin de l'action pour se déployer. Nous ne pouvons lire sans être attendris les peroraisons touchantes de Cicéron pour Flaccus, pour Fonteius, pour Sextius, pour Plancius & pour Silla, les plus admirables modeles d'éloquence que l'antiquité nous ait laissés dans le genre pathétique : qu'on imagine l'effet qu'elles devoient produire dans la bouche de ce grand homme : qu'on se représente Cicéron au milieu du Barreau, animant par ses pleurs le discours le plus touchant, tenant le fils de *Flaccus* (*c*) entre

(*c*) *Voyez* la peroraison *pour Flaccus*. C'est peut-être après la peroraison pour Milon qui ne fut pas prononcée, la plus belle de Cicéron

ſes bras, le préſentant aux Juges, & implorant pour lui l'humanité & les lois ; ſera-t-on ſurpris de ce qu'il nous apprend lui-même qu'il fut interrompu par les gémiſſemens & les ſanglots de l'auditoire ? Sera-t-on ſurpris que ce tableau ait ſéduit & entraîné les Juges ? Sera-t-on ſurpris enfin, que l'éloquence de Cicéron lui ait ſervi tant de fois à ſauver des cliens coupables ? Auſſi l'Aréopage qui ne vouloit qu'être juſte, avoit interdit ſévérement l'éloquence aux Avocats. On y demandoit, comme dans nos Tribunaux, plus de raiſons que de pathétique ; & les Juges d'Athenes, ainſi que les nôtres, euſſent fait perdre à Cicéron la plupart des cauſes qu'il avoit gagnées à Rome.

Non-ſeulement il faut ſentir pour être éloquent, mais il ne faut pas ſentir à demi, comme il ne faut pas concevoir à demi pour s'énoncer avec clarté. Pleurez, ſi vous voulez me tirer des pleurs, dit Horace dans cet admirable Art poétique, qu'on doit appeller le *code du bon goût ;* on peut ajouter à ce précepte, tremblez & frémiſſez, ſi vous voulez me faire trembler & frémir. Il faut avouer cependant, que ſi

l'agitation qui anime l'Orateur au moment de la production doit toujours être très-vive, il n'eſt pas néceſſaire qu'elle ſoit ſemblable par ſa nature à celle qu'il ſe propoſe d'exciter. Notre ame a deux reſſorts par leſquels on la met en mouvement, le ſentiment & l'imagination. Le premier de ces deux reſſorts a ſans doute le plus de force; mais l'imagination peut quelquefois en jouer le rôle & en tenir la place. C'eſt par là qu'un Orateur, ſans être réellement affligé, fera verſer des pleurs à ſon Auditoire & en répandra lui-même; c'eſt par-là qu'un Comédien, en ſe mettant à la place du perſonnage qu'il repréſente, agite & trouble les Spectateurs au récit animé des malheurs qu'il n'a pas reſſentis; c'eſt enfin par-là que des hommes nés avec une imagination ſenſible, peuvent inſpirer dans leurs écrits l'amour des vertus qu'ils n'ont pas. L'imagination ne ſupplée jamais au ſentiment par l'impreſſion qu'elle fait ſur nous-mêmes; mais elle peut y ſuppléer par l'impulſion qu'elle donne aux autres. L'effet du ſentiment en nous eſt plus concentré; celui de l'imagination eſt plus fait pour ſe répandre au dehors;

l'action de celle-ci est plus violente & plus courte, celle du sentiment est plus forte & plus constante.

Ainsi l'émotion qui doit animer l'Orateur, doit réparer par sa véhémence ce qu'elle pourra ne pas avoir en durée; elle ne ressemblera pas à cette agitation superficielle que l'éloquence excite dans les ames froides; impression purement méchanique, produite par l'exemple ou par le ton qu'on a donné à la multitude: plus l'Auditeur aura de génie, plus aussi son impression ressemblera à celle de l'Orateur; plus il sera capable d'imiter ce qu'il admire.

Si l'effet de l'éloquence est de faire passer dans l'ame des autres le mouvement qui nous anime, il s'ensuit que plus le discours sera simple dans un grand sujet, plus il sera éloquent, parce qu'il représentera le sentiment avec plus de vérité. Je ne sai par quelle raison tant d'Ecrivains modernes nous parlent de *l'éloquence des choses*, comme s'il y avoit une *éloquence des mots*. L'éloquence, on ne sauroit trop le redire, n'est jamais que dans le sujet; & le caractere du sujet, ou plutôt du sentiment qu'il produit, passe de lui-même au discours.

L'éloquence ne consiste donc point, comme quelques anciens l'ont dit, & comme tant d'échos l'ont répété, à dire les grandes choses d'un style sublime, mais d'un style simple. C'est affoiblir une grande idée que de chercher à la relever par la pompe des paroles. Le Psalmiste a dit, *les cieux racontent la gloire de Dieu, & le firmament annonce l'ouvrage de ses mains:* voyez comment un de nos plus grands Poëtes a défiguré cette pensée sublime en voulant l'étendre & l'orner.

Les Cieux instruisent la terre
A révérer leur Auteur;
Tout ce que *leur globe enserre*
Célebre un Dieu Créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps?
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords?

L'exemple, dira-t-on peut-être, est mal choisi; cette strophe presque toute entiere est mauvaise en elle-même, & indigne d'être comparée à son modele.

Prenons-en donc une autre dont on ne puiſſe conteſter la beauté, la premiere du cantique d'Ezéchias traduit par le même Poëte ; & rapprochons-la de l'original.

J'ai vu mes triſtes journées
Décliner vers leur penchant ;
Au *midi* de mes années
Je touchois à mon *couchant ;*
La mort *déployant ſes ailes,*
Couvroit d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis ;
Et dans cette nuit funeſte
Je cherchois envain le reſte
De mes jours évanouis.

Quelqu'admirables que ſoient ces vers, on y reconnoît encore le Poëte ; *le midi & le couchant des années*, *les journées qui déclinent vers leu penchant*, *les ailes de la mort déployées.* Ces images, belles à la vérité, mais l'ouvrage de l'eſprit qui cherche à peindre, & non du ſentiment qui ne veut qu'exprimer, peuvent-elles être comparées à la ſimplicité touchante de l'Ecriture, à la triſteſſe profonde & vraie avec laquelle le Prince jeune & mourant ſe

repréſente aux portes de la mort? *J'ai dit au milieu de mes jours, je vais mourir; & j'ai cherché le reſte de mes ans.*

Allons plus loin; comparons le Poëte à lui-même dans le même ouvrage; & quelque belle que ſoit la ſtrophe que nous venons de citer, nous ne balancerons point à y préférer la ſuivante, par cette ſeule raiſon que l'expreſſion y eſt plus naturelle & moins étudiée:

Ainſi de cris & d'allarmes
Mon mal ſembloit ſe nourrir;
Et mes yeux noyés de larmes
Étoient laſſés de s'ouvrir.
Je diſois à la nuit ſombre,
O nuit! tu vas dans ton ombre
M'enſevelir pour toujours;
Je rediſois à l'aurore,
Le jour que tu fais éclore
Eſt le dernier de mes jours.

Rien ne ſeroit plus beau que cette ſtrophe, ſi l'original ne l'étoit davantage, parce qu'il eſt plus ſimple: *J'ai dit, je ne verrai plus mon peuple; & mes yeux las de ſe tourner vers le ciel, ſe ſont fermés.*

On connoît les éloges juſtement donnés par Longin à ce paſſage ſublime de

la Geneſe : *Dieu dit; que la lumiere ſe faſſe : & la lumiere ſe fit.* Quelques Ecrivains modernes ont prétendu que ce paſſage, bien loin d'être un exemple de ſublime, en étoit un *au contraire* de ſimplicité; ils prenoient pour l'oppoſé du ſublime, ce qui en fait le véritable caractere, l'expreſſion ſimple d'une grande idée.

Mais paſſons un moment du ſacré au profane, & donnons encore un exemple des avantages de la ſimplicité d'expreſſion, pour rendre avec autant de vérité que d'énergie les idées nobles ou pathétiques; rappellons-nous de quelle maniere Virgile dépeint Orphée ; ſeul avec ſa douleur ſur le rivage de la mer, pleurant ſa chere Euricide depuis la naiſſance juſqu'au déclin du jour. Un Poëte médiocre, un grand Poëte même qui auroit eu moins de goût, auroit décrit dans une Phraſe poétique le lever & le coucher du ſoleil; Ovide n'y eût pas manqué; mais écoutons Virgile.

Te dulcis conjux, te ſolo in littore ſecum,
Te veniente die, te decedente canebat.

Si quelque choſe eſt au deſſus de ces

vers admirables, c'eſt peut-être le commencement du Pſeaume qui peint d'une maniere ſi touchante & ſi vraie les Juifs en captivité. *Sur le bord des fleuves de Babylone, nous nous ſommes aſſis & nous avons pleuré, en nous reſſouvenant de Sion.*

Le ſtyle naturel & ſimple, dit Paſcal, nous enchante avec raiſon; car on s'attendoit à trouver un Auteur, & on trouve un homme. L'expreſſion même la plus brillante perd de ſon mérite dès que la recherche s'y laiſſe appercevoir. Cette recherche nous fait ſentir que l'Auteur s'eſt occupé de lui, & a voulu nous en occuper; & dès-lors il a d'autant moins de droit à notre ſuffrage, que nous l'accordons toujours le plus tard & le moins qu'il nous eſt poſſible. L'affectation du ſtyle nuit d'ailleurs à l'expreſſion du ſentiment, & par conſéquent à la vérité. Un Ecrivain juſtement célebre par ſes ouvrages, mais modele quelquefois dangereux & juge quelquefois ſuſpect en matiere de goût, donne des éloges à cette phraſe de M. de la Rochefoucault, *l'eſprit a été en moi la dupe du cœur*, pour dire, *j'ai cru ma Maîtreſſe fidelle parce que je le ſouhai-*

tois. Cette derniere expreſſion eſt pourtant celle de la nature; c'eſt la ſeule qui ſe préſente à un Amant affligé; la premiere eſt d'un bel eſprit qui n'aime point, ou qui n'aime plus.

Un des moyens les plus sûrs pour juger ſi le ſtyle a cette ſimplicité ſi précieuſe & ſi rare, c'eſt de ſe mettre à la place de l'Auteur, de ſuppoſer qu'on ait eu la même idée à rendre que lui, & de voir ſi ſans effort & ſans apprêt on l'auroit rendue de même :

O malheureux Phocas ! O trop heureux Maurice !
Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

L'homme le plus ordinaire ayant ce ſentiment à exprimer, l'auroit-il énoncé en d'autres termes que Corneille ? La ſeule différence entre l'homme ordinaire & le grand homme, c'eſt que le dernier a trouvé ce ſentiment dans ſon ame, & que l'autre auroit eu beſoin qu'on le lui ſuggérât.

Auſſi les traits vraiment éloquens ſont ceux qui ſe traduiſent avec le moins de

peine ; parce que la grandeur de l'idée ſubſiſte toujours ſous quelque forme qu'on la préſente, & qu'il n'eſt point de langue qui ſe refuſe à l'expreſſion naturelle & ſimple d'un ſentiment ſublime.

Les hommes, dit un Philoſophe moderne, ont tous à peu près le même fond de penſées ; ils ne different guere que par la maniere dont ils les rendent. Il y a, ce me ſemble, du vrai & du faux dans cette maxime. Tous les hommes ont le même fond de penſées communes, que l'homme ordinaire exprime ſans agrément, & l'homme d'eſprit avec grace ; une grande idée n'appartient qu'aux grands génies ; les eſprits médiocres ne l'ont que par emprunt ; ils montrent même, par les ornemens qu'ils lui prêtent, qu'elle n'étoit point chez eux dans ſon terroir naturel, & s'y trouvoit dénaturée & tranſplantée.

Mais, dira-t-on, ſi l'éloquence proprement dite, celle qui ſe propoſe de nous remuer par de grands objets, a ſi peu beſoin des regles de l'élocution, ſi elle ne doit avoir d'autre expreſſion que celle qui eſt dictéee par la natue, pourquoi donc les anciens, dans leurs

écrits ſur l'éloquence, ont-ils donné tant de regles de l'élocution oratoire? Cette queſtion mérite d'être approfondie.

L'éloquence ne conſiſte proprement que dans des traits vifs & rapides; ſon effet eſt d'émouvoir vivement, & toute émotion s'affoiblit par la durée. L'éloquence proprement dite ne peut donc régner que par intervalles dans un diſcours de quelqu'étendue, l'éclair part & la nue ſe referme. Mais ſi les ombres du tableau ſont néceſſaires, elles ne doivent pas être trop fortes; il faut ſans doute à l'Orateur & à l'Auditeur des endroits de repos, mais dans ces endroits l'Auditeur doit reſpirer, & non s'endormir, & c'eſt aux charmes tranquilles de l'élocution à le tenir dans cette ſituation douce & agréable. Ainſi (ce qui ſemblera paradoxe, ſans en être moins vrai) les regles de l'élocution ne ſont néceſſaires que pour les morceaux qui ne ſont pas proprement éloquens, & où la nature a beſoin de l'art. L'homme de génie ne doit craindre de tomber dans un ſtyle foible & négligé, que lorſqu'il n'eſt point ſoutenu par ſa matiere; c'eſt alors qu'il doit ſonger à

l'élocution & s'en occuper; dès qu'il aura de grandes choſes à dire, ſon élocution ſera telle qu'elle doit être ſans qu'il y penſe. Les anciens, ſi je ne me trompe, ont ſenti cette vérité, & c'eſt pour cette raiſon qu'ils ont traité de l'élocution avec tant de détail; c'eſt auſſi dans la même idée que nous allons en tracer légérement les principes.

L'élocution a deux parties qu'il eſt néceſſaire de diſtinguer, quoique ſouvent on les confonde, la diction & le ſtyle. La diction n'a proprement de rapport qu'aux qualités grammaticales du diſcours, la correction & la clarté: le ſtyle au contraire renferme les qualités de l'élocution plus particulieres, plus difficiles & plus rares, qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle; telles ſont la propriété des termes, la nobleſſe, l'harmonie & la facilité. Parcourons ſucceſſivement ces différens objets.

Quoique la correction ſoit une qualité ſi eſſentielle, qu'il eſt inutile de la recommander, l'Orateur ne doit pas néanmoins s'en rendre tellement eſclave, qu'elle nuiſe à la vivacité néceſſaire du diſcours; de légeres fautes ſont

alors une licence heureuse ; c'est un défaut d'être incorrect ; mais c'est un vice d'être froid. Lorsque Racine a dit, *je t'aimois inconstant, qu'eussé-je fait fidele !* il a mieux aimé être inexact que languissant, & manquer à la Grammaire qu'à l'expression.

La clarté, cette loi fondamentale, aujourd'hui négligée par tant d'Ecrivains, qui croient être profonds & qui ne sont qu'obscurs, consiste à éviter non-seulement les constructions louches, & les phrases trop chargées d'idées accessoires à l'idée principale, mais encore les tours épigrammatiques dont la multitude ne peut sentir la finesse ; car l'Orateur ne doit jamais oublier que c'est à la multitude qu'il parle, que c'est elle qu'il doit émouvoir, attendrir, entraîner. L'éloquence qui n'est pas pour le grand nombre, n'est pas de l'éloquence. Cependant si l'Orateur doit bannir de son discours la finesse épigrammatique, qui n'est souvent que l'art puéril & méprisable de faire paroître les choses plus ingénieuses qu'elles ne sont, il est une autre espece de finesse qui lui est permise, quelquefois même nécessaire, & qu'il ne faut pas

confondre avec l'obſcurité. L'obſcurité conſiſte à ne point offrir de ſens net à l'eſprit, la fineſſe à en préſenter deux, un clair & ſimple pour le vulgaire, un plus adroit & plus détourné que les gens d'eſprit apperçoivent & ſaiſiſſent; & pourquoi n'y auroit-il pas dans un diſcours d'éloquence des traits uniquement réſervés aux ſeuls hommes dont l'Orateur doit réellement ambitionner l'eſtime? C'eſt aux gens d'eſprit à le juger, & à la multitude à lui obéir. Qu'il ſoit néanmoins ſobre & circonſpect dans l'uſage de cette fineſſe même; ſur-tout qu'il ſe l'interdiſe ſévérement dans les ſujets ſuſceptibles d'élévation ou de véhémence, qui n'exigent qu'un coloris mâle & des traits forts & marqués; la fineſſe d'expreſſion dans ces ſortes de ſujets en banniroit la nobleſſe, & ne ſerviroit qu'à les énerver ſans les embellir. Il en eſt du ſtyle comme du caractere; la grandeur & la fineſſe y ſont incompatibles.

Si on prend à la lettre ce qui ſe dit communément, que le caractere de notre langue eſt la clarté, on croira qu'il n'en eſt aucune plus favorable à l'Orateur; il ne faut pour ſe détromper qu'avoir

voir écrit en françois, ou qu'interroger ceux qui ont pris cette peine. Aucune langue sans exception n'est plus sujette à l'obscurité que la nôtre, & ne demande dans ceux qui en font usage plus de précautions minutieuses pour être entendus. Ainsi la clarté est l'appanage de notre langue en ce seul sens, qu'un Ecrivain François ne doit jamais perdre la clarté de vue, comme étant prête à lui échapper sans cesse. On demandera sans doute comment une langue sujette à ce défaut importun, timide d'ailleurs, sourde & peu abondante, a fait dans l'Europe une si prodigieuse fortune ? Plusieurs raisons y ont contribué, la grandeur où la France est parvenue sous le dernier regne ; la supériorité de nos bons Ecrivains en matiere de goût sur ceux des autres Nations ; & peut-être aussi cette destinée quelquefois bisarre, qui décide apparemment de la fortune des langues comme de celle des hommes.

Outre la clarté & la correction purement grammaticales, qui n'ont de rapport qu'à la diction, il est une autre sorte de clarté & de correction non moins essentielles, qui appartien-

nent au ſtyle; elles conſiſtent dans la propriété des termes. Chez les Auteurs médiocres, l'expreſſion eſt, pour ainſi dire, toujours à côté de l'idée; la lecture de leurs ouvrages fait aux bons eſprits le même genre de peine que feroit à des oreilles délicates un chanteur dont la voix ſeroit entre le faux & le juſte. La propriété des termes eſt au contraire le caractere diſtinctif des grands Ecrivains; c'eſt par-là que leur ſtyle eſt toujours au niveau de leur ſujet; c'eſt à cette qualité qu'on reconnoît le vrai talent d'écrire, & non à l'art futile de déguiſer par un vain coloris des idées communes.

C'eſt auſſi la néceſſité d'employer par tout le terme propre, qui rend les bons vers ſi rares, par la contrainte que la Poéſie impoſe, & qui oblige à tout moment les verſificateurs médiocres de ne rendre que foiblement ou imparfaitement leur penſée, quand ils ont le bonheur d'en avoir une. Mais dans ceux qui ont le talent de la Poéſie, cette contrainte même devient une ſource de beautés. L'obligation où ſe trouve le Poëte de chercher l'expreſſion, lui fait ſouvent rencontrer la plus énergique

& la plus propre, qu'il n'eût peut-être pas trouvée s'il eût écrit en proſe, parce que la pareſſe naturelle l'eût porté à ſe contenter du premier mot qui ſe ſeroit offert à ſa plume. Cette contrainte & les avantages qui en naiſſent, ſont peut-être la meilleure raiſon qu'on puiſſe apporter en faveur de la loi ſi rigoureuſement obſervée juſqu'ici, qui veut que les Tragédies ſoient en vers; mais il reſteroit à examiner ſi l'obſervation de cette loi n'a pas produit plus de mauvais vers que de bons; & ſi elle n'a pas été nuiſible à d'excellens eſprits, qui ſans avoir le talent de la Poéſie, poſſédoient ſupérieurement celui du Théatre.

De la propriété des termes naiſſent la préciſion, l'élégance & l'énergie, ſuivant la nature des ſujets qu'on traite, ou des objets qu'on doit peindre; la préciſion dans les matieres de diſcuſſion, l'élégance dans les ſujets agréables, l'énergie dans les ſujets grands ou pathétiques.

Ces qualités, en rendant le ſtyle convenable au ſujet, lui donneront néceſſairement de la nobleſſe, puiſque l'Orateur doit écarter avec ſoin les idées populaires & les ſujets bas. Il eſt vrai que

la baſſeſſe des idées & des ſujets eſt trop ſouvent arbitraire. Les anciens ſe donnoient là-deſſus beaucoup plus de liberté que nous, qui en banniſſant de nos mœurs la délicateſſe, l'avons portée juſqu'à l'excès dans nos écrits & dans nos diſcours. Mais quelque peu Philoſophe qu'une Nation puiſſe être ſur ce point, l'Orateur qui veut réuſſir auprès d'elle, doit ſe conformer aux préjugés qui la dominent, & qu'on peut appeller la Philoſophie du vulgaire; le génie même les braveroit en vain, ſur-tout chez un peuple léger & frivole, plus frappé du ridicule que ſenſible au grand, ſur qui une expreſſion ſublime peut manquer ſon effet, mais à qui une expreſſion populaire ou triviale n'échappe jamais, & qui à la ſuite de pluſieurs pages de génie, pardonne à peine une ligne de mauvais goût.

Venons à l'harmonie, un des ornemens les plus indiſpenſables du diſcours oratoire. Demander s'il y a une harmonie du ſtyle, c'eſt à peu près la même choſe que de demander s'il y a une Muſique; & vouloir le prouver, eſt preſque auſſi ridicule que de le mettre en queſtion. Il y a ſans doute des oreil-

les qui ne ſont pas faites pour l'harmonie oratoire, comme il en eſt d'inſenſibles à l'harmonie muſicale; mais c'eſt à la nature à les refaire, & non au raiſonnement à les corriger. Les anciens étoient extrêmement délicats ſur cette qualité du diſcours; on le voit ſur-tout par un paſſage de Cicéron (*b*), où en rapportant le trait éloquent d'un Tribun du peuple, qui invoquoit les manes d'un citoyen contre un fils ſéditieux, il paroît encore plus occupé de l'arrangement des mots que de la grande idée qu'ils expriment. Cette attention de Cicéron à l'harmonie dans un morceau pathétique, ne contredit nullement ce que nous avons avancé, que les idées fortes & grandes diſpenſent

(*b*) J'étois préſent, dit Cicéron, lorſque C. Carbon s'écria dans une harangue au Peuple : « O Marce Druſus (patrem appello) tu dicere ſolebas ſacram » eſſe Rempublicam; quicumque eam violaviſſet, ab » omnibus eſſe ei pœnas perſolutas; patris dictum ſapiens, temeritas filii comprobavit. Cette chûte *comprobavit,* ajoute Cicéron, excita par ſon harmonie un » cri d'admiration dans toute l'Aſſemblée. Qu'on change » l'ordre des mots, & qu'on mette *comprobavit filii temeritas*, il n'y aura plus rien, *jam nihil erit* ». Voilà, pour le dire en paſſant, de quoi ne ſe feroient pas doutés nos Latiniſtes modernes, qui prononcent le Latin auſſi mal qu'ils le parlent. Mais cet exemple ſuffit pour prouver combien les anciens étoient ſenſibles à l'harmonie.

du ſoin de chercher les termes : il s'agit ici, non de l'expreſſion en elle-même, mais de la diſpoſition méchanique des mots. La premiere eſt dictée par la nature ; c'eſt enſuite à l'oreille & à l'art d'arranger les termes de la maniere la plus harmonieuſe. Il en eſt de l'Orateur comme du Muſicien, à qui le génie ſeul inſpire le chant, mais que l'oreille & l'art conduiſent dans l'enchaînement des modulations.

Quoique notre Poéſie & notre Proſe ſoient moins ſuſceptibles d'harmonie que ne l'étoient la Proſe ou la Poéſie des anciens, elles ont cependant chacune une ſorte de mélodie qui leur eſt propre. Peut-être même celle de la Proſe a-t-elle un avantage, en ce qu'elle eſt moins monotone, & par conſéquent moins fatigante. La difficulté vaincue eſt le grand mérite de la Poéſie, & la principale ſource du plaiſir qu'elle nous cauſe. Ne ſeroit-ce point par cette raiſon qu'il eſt rare de lire de ſuite & ſans dégoût un long ouvrage en vers, & que les charmes de la verſification nous touchent moins à meſure que nous avançons en âge ?

Quoi qu'il en ſoit, comme ce ſont

les Poëtes qui ont formé les langues, c'est aussi l'harmonie de la Poésie qui a fait naître celle de la Prose. Malherbe faisoit parmi nous des Odes harmonieuses, lorsque notre Prose étoit encore barbare & grossiere ; c'est à Balzac que nous avons l'obligation de lui avoir le premier donné de l'harmonie. « L'éloquence, dit très-bien M. de Voltaire, » a tant de pouvoir sur les hommes, » qu'on admira Balzac de son tems, pour » avoir trouvé cette petite partie de » l'art ignorée & nécessaire, qui consiste » dans le choix harmonieux des paroles, & même pour l'avoir souvent » employée hors de sa place. » Le style de Thucydide, auquel il ne manque que l'harmonie, ressemble, selon Cicéron, au bouclier de Minerve par Phidias, qu'on auroit mis en pieces.

Deux choses charment l'oreille dans le discours ; le son, & le nombre : le son par la qualité des mots, le nombre par leur arrangement. Il est difficile à l'Orateur, pour peu qu'il ait d'oreille & d'organe, de se méprendre sur ces deux points. La prononciation seule lui fera aisément distinguer les mots doux & sonores, de ceux qui sont rudes &

ſourds, & par la même raiſon les mots dont la liaiſon eſt harmonieuſe & facile, de ceux dont l'union eſt dure & raboteuſe. Mais il eſt dans l'harmonie une autre condition, non moins néceſſaire que le choix & la ſucceſſion des mots, & qui demande une oreille plus délicate & plus exercée. Comme dans la Muſique l'agrément de la mélodie vient non-ſeulement du rapport des ſons, mais de celui que les phraſes de chant doivent avoir entr'elles, de même l'harmonie oratoire (plus analogue qu'on ne penſe à l'harmonie muſicale) conſiſte à ne pas mettre trop d'inégalité entre les membres d'une même phraſe, & ſur-tout à ne pas faire ſes derniers membres trop courts par rapport aux premiers ; à éviter également les périodes trop longues, & les phraſes trop étranglées & pour ainſi dire à demi écloſes ; le ſtyle qui fait perdre haleine, & celui qui oblige à chaque inſtant de la reprendre, & qui reſſemble à une ſorte de marqueterie ; à ſavoir enfin entremêler les périodes arrondies & ſoutenues, avec d'autres qui le ſoient moins, & qui ſervent comme de repos à l'oreille. On ne ſauroit croire, & je

ne crains point là-dessus d'être démenti par les bons juges, combien un mot plus ou moins long à la fin d'une phrase, une chûte masculine ou féminine, & quelquefois une syllabe de plus ou de moins dans le corps de la phrase, produit de différence dans l'harmonie. L'étude réfléchie des grands maîtres, & sur-tout un organe sensible & sonore, en apprendront plus sur cela que toutes les regles.

Au reste l'affectation & la contrainte, ennemies des beautés en tout genre, ne le sont pas moins dans celui-ci. Cicéron si difficile d'ailleurs sur tout ce qui avoit rapport à l'harmonie du style, condamne avec raison Théopompe, pour avoir porté jusqu'à l'excès le soin minutieux d'éviter le concours des voyelles (*c*). C'est à l'usage & à l'oreille à procurer d'eux-mêmes cet avantage sans qu'on le cherche avec fatigue.

(*c*) Je remarquerai à cette occasion une des bizarreries de notre Poésie ; c'est de ne permettre la rencontre des voyelles que dans les cas où elle a le plus de dureté. Dans *immolée à mes yeux* le concours des voyelles est certainement plus sensible, & par conséquent plus rude que dans *immolé à mes yeux*. Cependant l'un est permis en Poésie, & l'autre ne l'est pas. De même le concours des voyelles est permis en Poésie devant l'*h* aspirée, quoique cette aspiration rende le concours plus marqué.

L'Orateur exercé apperçoit par une espece d'instinct la succession harmonieuse des mots, comme un bon Lecteur voit d'un coup d'œil les syllabes qui précedent & celles qui suivent.

A l'exemple des anciens, nous avons banni avec raison les grands vers de notre Prose; mais on a remarqué que la Prose la plus sonore contient beaucoup de vers d'une plus petite mesure, qui étant d'ailleurs entremêlés & sans rime, donnent à la Prose un des agrémens de la Poésie sans lui communiquer la monotonie & l'uniformité qu'on reproche à nos vers. La Prose de Moliere est toute pleine de vers de cette espece; en voici un exemple tiré de la premiere scene du *Sicilien*.

Chut, n'avancez pas davantage;
Et demeurez en cet endroit
Jusqu'à ce que je vous appelle.
Il fait noir comme dans un four;
Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche;
Et je ne vois pas une étoile,
Qui montre le bout de son nez.
Sotte condition que celle d'un esclave!
De ne vivre jamais pour soi,
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maître, &c.

Le reſte de la piece eſt à peu près ſemblable à ce début.

L'arrangement harmonique des mots ne peut quelquefois ſe concilier avec leur arrangement logique ; quel parti faut-il prendre alors ? Un Philoſophe rigide ne balanceroit pas ; la raiſon eſt ſon maître, je dirois preſque ſon tyran. L'Orateur ſoumis à l'oreille autant que le Philoſophe l'eſt à la raiſon, ſacrifie ſuivant les cas, tantôt l'harmonie, tantôt la juſteſſe ; l'harmonie quand il veut frapper par les choſes, la juſteſſe quand il ne veut que ſéduire par l'expreſſion. Mais ces ſacrifices, quels qu'ils ſoient, doivent toujours être très-rares ; & ſur-tout très-légers.

La réunion de la juſteſſe & de l'harmonie étoit vraiſemblablement le talent ſupérieur de Démoſthene. Mais dans une langue morte, le mérite de ces deux qualités diſparoît en grande partie : on le ſuppoſe plutôt qu'on ne le ſent (*d*).

(*d*) En veut-on la preuve par rapport à l'harmonie ? En prononçant des vers Latins, nous eſtropions à tout moment la proſodie & la meſure, nous faiſons bref ce qui eſt long, & long ce qui eſt bref ; nous appuyons ſur des voyelles qui devroient diſparoître par l'éliſion, nous ſcandons enfin les vers à contre-ſens ; cependant nous trouvons dans les vers Latins de l'harmonie ; eſt-ce rai-

Il ne faut donc pas s'étonner si quelques modernes, en rendant justice d'ailleurs à l'éloquence de Démosthene, n'en ont pas paru échauffés au même degré que les Athéniens. Cette nation délicate & sensible, qui connoissoit l'éloquence & sa langue, avoit raison sans doute d'écouter Démosthene avec admiration; la nôtre ne seroit qu'un enthousiasme outré, si elle étoit au même degré que la leur. L'estime raisonnée d'un Philosophe honore plus les grands Ecrivains que les exclamations de College, & la prévention des pédans. Pindare fut certainement un grand Poëte; plus à portée que nous d'en décider, toute l'antiquité l'a jugé tel, & elle s'y connoissoit; mais est-ce une raison pour que nous l'admirions comme des enfans jusques dans ses écarts même? Peut-on

son ou préjugé? J'ai dit que nous scandions les vers à contre-sens; la démonstration en est facile. En scandant par exemple les vers hexametres, nous nous arrêtons sur la derniere syllabe des dactyles; cependant cette derniere syllabe est une breve; c'est comme si dans une mesure composée d'une noire & de deux croches, on s'arrêtoit & on appuyoit sur la derniere croche; on scande nos vers comme si les dactyles au lieu d'être une longue suivie de deux breves, étoient deux breves suivies d'une longue. Les Musiciens m'entendront, & il faudroit trop de paroles pour me faire entendre aux autres.

rien lire de plus ridicule que le commentaire de Deſpréaux ſur la premiere Ode de cet Auteur, & ſes efforts pour traveſtir en ſublime le mélange bizarre que le Poëte Grec fait dans la même ſtrophe, de l'eau, de l'or, & du ſoleil avec les jeux olympiques ? Si Perrault ou Chapelain avoient fait une pareille ſtrophe, quelle matiere de plaiſanterie ils euſſent fournie au ſatyrique ?

Revenons à notre ſujet. Quelqu'agréable que l'harmonie ſoit en elle-même, elle perdra beaucoup de ſon prix, ſi elle n'eſt employée qu'à orner un ſtyle lâche & diffus. Le ſtyle ſerré, quand il n'eſt d'ailleurs ni découſu ni obſcur, a le premier de tous les mérites, celui de rendre le diſcours ſemblable à la marche de l'eſprit, & à cette opération rapide par laquelle des intelligences ſe communiqueroient leurs idées. Il arrive ſouvent d'être auſſi obſcur en fuyant la briéveté qu'en la cherchant ; on perd ſa route en voulant prendre la plus longue ; la vraie maniere d'arriver à un but, c'eſt d'y aller par le plus court chemin, pourvu qu'on y aille en marchant, & non pas en ſautant d'un lieu à un autre. La briéveté

ne consiste donc pas à omettre des idées nécessaires, mais à ranger chaque idée à sa place, & à la rendre par le terme convenable; par ce moyen le style aura le double avantage d'être concis sans être fatigant, & développé sans être lâche.

On peut juger sur ces principes, combien il y a loin de la véritable éloquence à cette *loquacité* si ordinaire au barreau, qui consiste à dire si peu avec tant de paroles. Deux raisons contribuent à ce défaut, le plus insupportable de tous aux bons esprits; les fausses idées qu'on donne de l'éloquence dans nos Colleges, en apprenant aux jeunes gens à noyer une pensée commune dans un déluge de périodes insipides; & si on ose le dire, l'exemple de Cicéron, quelquefois un peu trop verbeux. *Ce qu'il a de vif & de moëlle*, dit Montagne, *est étouffé par ses longueries.* Il est vrai que Cicéron fait oublier ce défaut par les autres qualités de l'Orateur qu'il possede au suprême degré. Mais les défauts des grands Ecrivains sont tout ce que les Auteurs médiocres en imitent.

Il ne suffit point au style de l'Orateur d'être clair, correct, noble, harmonieux,

vif & ſerré ; il faut encore qu'il ſoit facile, c'eſt-à-dire que le travail ne s'y faſſe point ſentir. Cicéron, déja tant cité, & qui ne ſauroit trop l'être dans un écrit ſur l'éloquence, doit un de ſes plus grands charmes à la facilité inimitable de ſon ſtyle : ſi on y apperçoit quelque légere étude, c'eſt dans le ſoin d'arranger les mots ; mais on ſent que ce ſoin même lui a peu coûté, & que les mots, après s'être offerts à ſon eſprit ſans qu'il les cherchât, ſont venus d'eux-mêmes & ſans effort s'arranger ſous ſa plume. Le caractere de l'éloquence de Cicéron eſt, ce me ſemble, la réunion toujours heureuſe de la facilité & de l'harmonie. C'eſt auſſi cette réunion, ſi difficile à imiter, qui rend ce grand Orateur ſi difficile à traduire ; ſurtout dans une langue comme la nôtre, où l'inverſion n'eſt point permiſe, & où l'arrangement forcé des mots eſt l'écueil continuel de l'harmonie.

L'habitude & l'uſage d'écrire en vers produit ſouvent dans la proſe cette empreinte d'affectation & de travail que l'Orateur doit avoir tant de ſoin d'éviter. La plupart des Poëtes, accoutumés au langage ordinaire de la verſification,

le transportent comme malgré eux dans leur prose; ou s'ils font des efforts pour la rendre simple, elle devient contrainte & seche; & s'ils s'abandonnent à la négligence de leur plume, leur style est traînant & sans ame. Aussi nos Poëtes ont-ils pour l'ordinaire assez mal réussi dans la Prose. Les Préfaces de Racine sont foiblement écrites, celles de Corneille sont aussi défectueuses par le langage, qu'excellentes par le fond des choses; la Prose de Rousseau est dure, celle de Despréaux pesante, celle de La Fontaine insipide.

Rien n'est donc plus opposé au style facile, & par conséquent au bon goût, que ce langage figuré, poétique, chargé de métaphores & d'antitheses, qu'on appelle, je ne sais par quelle raison, *style Académique*, quoique les plus illustres membres de l'Académie Françoise l'aient évité avec soin & proscrit hautement dans leurs ouvrages. On l'appelleroit avec bien plus de raison *style de la chaire;* c'est en effet celui de la plupart de nos Prédicateurs modernes; il fait ressembler leurs Sermons, non à l'épanchement d'un cœur pénétré des vérités qu'il doit persuader aux autres,

mais à une eſpece de repréſentation ennuyeuſe & monotone, où l'Acteur s'applaudit ſans être écouté. Que dirions-nous d'un homme qui ayant à nous entretenir ſur la choſe du monde qui nous intéreſſeroit le plus, s'en acquitteroit par un diſcours étudié, compaſſé, chargé de figures & d'ornemens? Ce Rhéteur à contre-tems ne nous paroîtroit-il pas jouer un rôle bien ridicule ou bien inſipide? Voilà l'image de la foule des Prédicateurs. Leurs fades déclamations doivent paroître encore au-deſſous des pieuſes comédies de nos Miſſionnaires, où les gens du monde vont rire, & d'où le peuple ſort en pleurant. Ces Miſſionnaires ſemblent du moins pénétrés de ce qu'ils annoncent; & leur élocution bruſque & groſſiere produit ſon effet ſur l'eſpece d'hommes à qui elle eſt deſtinée (*e*).

Faut-il s'étonner après cela que l'éloquence de la chaire ſoit regardée comme un mauvais genre par un grand nombre de gens d'eſprit, qui confondent le genre avec l'abus? Le *petit Carême* du

(*e*) On fait le jugement que portoit le P. Bourdaloue d'un fameux Miſſionnaire de ſon temps: *ce Prédicateur*, diſoit-il, *eſt bien plus éloquent que moi; car ſes ſermons font rendre ce qui a été volé aux miens.*

Pere Maſſillon ſuffira pour apprendre à nos Orateurs chrétiens & à leurs juges, combien la véritable éloquence de la chaire eſt oppoſée à l'affectation du ſtyle; nous les renvoyons ſur-tout au Sermon ſur l'*humanité des grands*, que les Prédicateurs devroient lire ſans ceſſe pour ſe former le goût, & les Princes pour apprendre à être hommes.

La ſimplicité & le naturel de Maſſillon me paroiſſent, ſi j'oſe le dire, plus propres à faire entrer dans l'ame les vérités du Chriſtianiſme, que toute la dialectique de Bourdaloue. La logique de l'Evangile eſt dans nos cœurs; c'eſt là qu'on doit la chercher; les raiſonnemens les plus preſſans ſur le devoir indiſpenſable d'aſſiſter les malheureux, ne toucheront guere celui qui a pu voir ſouffrir ſon ſemblable ſans en être ému; une ame inſenſible eſt un clavecin ſans touches, dont on chercheroit en vain à tirer des ſons. Si la dialectique eſt néceſſaire, c'eſt ſeulement dans les matieres de dogme; mais ces matieres ſont plus faites pour les livres que pour la chaire, qui doit être le théatre des grands mouvemens, & non pas de la diſcuſſion. La ſévérité de la controverſe re-

jette & proſcrit tout ce qui n'eſt pas preuve & raiſon ; inſtruire & convaincre, voilà ſon unique objet. Ce n'eſt, ni dans un ſermon, ni en vers, qu'il faut entreprendre de prouver aux incrédules la vérité du Chriſtianiſme ; le recueillement du cabinet & l'auſtérité de la proſe n'ont rien de trop pour une matiere ſi ſérieuſe.

En expoſant les regles de l'élocution oratoire, nous avons preſque donné celles du ſtyle en général. L'Orateur, l'Hiſtorien & le Philoſophe (car on peut réduire tous les écrivains à ces trois genres) different principalement entr'eux par la nature des ſujets qu'ils traitent ; & c'eſt la différence dans les ſujets qui doit en mettre dans leur ſtyle : l'Hiſtorien doit penſer & peindre, le Philoſophe ſentir & penſer, l'Orateur penſer, peindre & ſentir. Mais l'élocution n'a pour tous qu'une même regle ; c'eſt d'être claire, préciſe, harmonieuſe, & ſur-tout facile & naturelle. L'affectation du ſtyle, toujours pénible & choquante, l'eſt principalement dans les matieres philoſophiques, qui doivent briller de leur propre beauté, où l'ornement eſt le ſujet même, & qui rejettent comme

indigne d'elles toute parure empruntée d'ailleurs : c'eſt principalement à ces matieres qu'on doit appliquer le beau paſſage de Petrone ; *Grandis, & ut ita dicam, pudica oratio, naturali pulchritudine exurgit.* En un mot, la vérité, la ſimplicité, la nature ; voilà ce que tout Ecrivain doit avoir ſans ceſſe devant les yeux. Le point eſſentiel pour bien écrire, eſt d'être riche en idées ; mais les idées ſont rares, & la rhétorique commune.

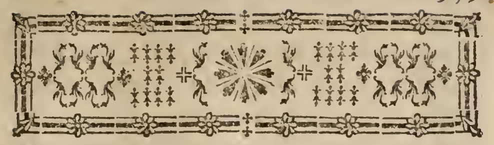


DESCRIPTION

ABRÉGÉE

DU GOUVERNEMENT

DE GENEVE.



DESCRIPTION
ABRÉGÉE
DU GOUVERNEMENT
DE GENEVE.

L'article GENEVE *de l'Encyclopédie ayant été l'occaſion de la Lettre de M. Rouſſeau à l'Auteur, & des réflexions que M. d'Alembert lui adreſſe ſur cette Lettre, nous croyons devoir remettre cet article ſous les yeux du Lecteur.*

LA ville de Geneve eſt ſituée ſur deux collines, à l'endroit où finit le Lac qui porte aujourd'hui ſon nom, & qu'on appelloit autrefois *Lac Leman*. La ſituation en eſt très-agréable; on voit d'un côté le Lac, de l'autre le Rhône, aux environs une campagne riante, des

côteaux couverts de maiſons de campagne le long du Lac, & à quelques lieues les ſommets toujours glacés des Alpes, qui paroiſſent des montagnes d'argent lorſqu'ils ſont éclairés par le ſoleil dans les beaux jours. Le port de *Geneve* ſur le lac avec des jettées, ſes barques, ſes marchés, & ſa poſition entre la France, l'Italie & l'Allemagne, la rendent induſtrieuſe, riche & commerçante. Elle a pluſieurs beaux édifices & des promenades agréables; les rues ſont éclairées la nuit, & on a conſtruit ſur le Rhône une machine à pompes fort ſimple, qui fournit de l'eau juſqu'aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le lac eſt d'environ dix-huit lieues de long, & de quatre à cinq dans ſa plus grande largeur. C'eſt une eſpece de petite mer qui a ſes tempêtes, & qui produit d'autres phénomenes curieux.

Jules Céſar parle de *Geneve* comme d'une ville des Allobroges, alors Province Romaine; il y vint pour s'oppoſer au paſſage des Helvétiens, qu'on a depuis appellés *Suiſſes*. Dès que le Chriſtianiſme fut introduit dans cette ville, elle devint un ſiege Epiſcopal, ſuffragant

gant de Vienne. Au commencement du Vᵉ. ſiecle, l'Empereur Honorius la céda aux Bourguignons qui en furent dépoſſédes en 534 par les Rois Francs. Lorſque Charlemagne, ſur la fin du VIIIᵉ. ſiecle, alla combattre les Rois des Lombards, & délivrer de ces Tyrans les Souverains Pontifes (qui l'en récompenſerent bien dans la ſuite par la Couronne Impériale) ce Prince paſſa à *Geneve*, & en fit le rendez-vous général de ſon armée. Cette ville fut enſuite annexée par héritage à l'Empire Germanique, & Conrad y vint prendre la Couronne en 1034. Mais les Empereurs ſes ſucceſſeurs, occupés d'affaires très-importantes, que leur ſuſciterent les Papes pendant plus de trois cens ans, ayant négligé d'avoir les yeux ſur cette ville, elle ſecoua inſenſiblement le joug, & devint une ville Impériale qui eut ſon Evêque pour Prince, ou plutôt pour Seigneur; car l'autorité de l'Evêque étoit tempérée par celle des Citoyens. Les armoiries qu'elle prit dès-lors exprimoient cette conſtitution mixte; c'étoit une Aigle Impériale d'un côté, & de l'autre une clé repréſentant le pouvoir de l'Egliſe, avec cette deviſe, *Poſt te-*

nebras lux. La ville de *Geneve* a conservé ces armes après avoir renoncé à l'Eglise Romaine ; elle n'a plus de commun avec la Papauté que les clés qu'elle porte dans son écusson ; il est même assez singulier qu'elle les ait conservées, après avoir brisé avec une espece de superstition tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome ; elle a pensé apparemment que la devise, *Post tenebras lux*, qui exprime parfaitement, à ce qu'elle croit, son état actuel par rapport à la Religion, lui permettoit de ne rien changer au reste de ses armoiries.

Les Ducs de Savoye voisins de *Geneve*, appuyés quelquefois par les Evêques, firent insensiblement & à différentes reprises des efforts pour établir leur autorité dans cette ville ; mais elle y résista avec courage, soutenue de l'alliance de Fribourg & de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire vers 1526, que le Conseil des deux cens fut établi. Les opinions de Luther & de Zuingle commençoient à s'introduire ; Berne les avoit adoptées ; *Geneve* les goûtoit ; elle les admit enfin en 1535 ; la Papauté fut abolie ; & l'Evêque qui prend toujours le titre d'*Evêque de Geneve*, sans y

avoir plus de Juriſdiction que l'Evêque de Babylone n'en a dans ſon Dioceſe, eſt réſident à Annecy depuis ce tems-là.

On voit encore entre les deux portes de l'Hôtel de Ville de *Geneve*, une inſcription latine en mémoire de l'abolition de la Religion Catholique. Le Pape y eſt appellé l'*Antechriſt:* cette expreſſion que le fanatiſme de la liberté & de la nouveauté s'eſt permiſe dans un ſiecle encore à demi barbare, nous paroît peu digne aujourd'hui d'une Ville ſi Philoſophe. Nous oſons l'inviter à ſubſtituer à ce monument injurieux & groſſier, une inſcription plus vraie, plus noble, & plus ſimple. Pour les Catholiques, le Pape eſt le chef de la véritable Egliſe; pour les Proteſtans ſages & modérés, c'eſt un Souverain qu'ils reſpectent comme Prince ſans lui obéir : mais dans un ſiecle tel que le nôtre, il n'eſt plus l'Antechriſt pour perſonne.

Geneve pour défendre ſa liberté contre les entrepriſes des Ducs de Savoye & de ſes Evêques, ſe fortifia encore de l'alliance de Zurich, & ſur-tout de celle de la France. Ce fut avec ces ſecours qu'elle réſiſta aux armes de Charles Emmanuel, & aux tréſors de Philippe

II. Prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté & la superstition, assurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV. qui avoit secouru *Geneve* de 300 soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours; elle ne lui fut pas inutile dans le tems de la ligue & dans d'autres occasions: de là sont venus les privileges dont les *Genevois* jouissent en France comme les Suisses.

Ces peuples voulant donner de la célébrité à leur ville, y appellerent Calvin qui jouissoit avec justice d'une grande réputation, homme de Lettres du premier ordre, écrivant en Latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, & en François avec une pureté singuliere pour son tems; cette pureté que nos habiles Grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siecle, comme les ouvrages de M.M. de Port-Royal se distinguent par la même raison, des rapsodies barbares de leurs adversaires & de leurs contemporains. Calvin Jurisconsulte habile, & Théologien aussi éclairé qu'un hérétique le peut être,

dreſſa de concert avec les Magiſtrats un recueil de Lois Civiles & Eccléſiaſtiques, qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui eſt devenu le Code fondamental de la République. Le ſuperflu des biens eccléſiaſtiques, qui ſervoit avant la réforme à nourrir le luxe des Evêques & de leurs ſubalternes, fut appliqué à la fondation d'un Hôpital, d'un College, & d'une Académie : mais les guerres que *Geneve* eut à ſoutenir pendant près de ſoixante ans, empêcherent les Arts & le Commerce d'y fleurir autant que les ſciences. Enfin le mauvais ſuccès de l'eſcalade tentée en 1602 par le Duc de Savoye, a été l'époque de la tranquillité de cette République. Les *Genevois* repoufferent leurs ennemis qui les avoient attaqués par ſurpriſe ; & pour dégoûter le Duc de Savoye d'entrepriſes ſemblables, ils firent pendre treize des principaux Généraux ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand chemin, des hommes qui avoient attaqué leur Ville ſans déclaration de guerre : car cette politique ſinguliere & nouvelle, qui conſiſte à faire la guerre ſans l'avoir déclarée, n'étoit pas encore con-

nue en Europe; & eût-elle été pratiquée dès-lors par les grands Etats, elle eſt trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puiſſe jamais être de leur goût.

Le Duc Charles Emmanuel ſe voyant repouſſé & ſes Généraux pendus, renonça à s'emparer de *Geneve.* Son exemple ſervit de leçon à ſes ſucceſſeurs; & depuis ce tems, cette Ville n'a ceſſé de ſe peupler, de s'enrichir & de s'embellir dans le ſein de la paix. Quelques diſſentions inteſtines, dont la derniere a éclaté en 1738, ont de tems en tems altéré légérement la tranquillité de la République; mais tout a été heureuſement pacifié par la médiation de la France & des Cantons confédérés; & la ſûreté eſt aujourd'hui établie au-dehors plus fortement que jamais, par deux nouveaux Traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le Roi de Sardaigne en 1754.

C'eſt une choſe très-ſinguliere, qu'une Ville qui compte à peine 24000 ames, & dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laiſſe pas d'être un État ſouverain, & une des Villes les plus floriſſantes de l'Europe. Riche par ſa liberté & par ſon commer-

ce, elle voit ſouvent tout en feu autour d'elle ſans jamais s'en reſſentir; les événemens qui agitent l'Europe ne ſont pour elle qu'un ſpectacle, dont elle jouit ſans y prendre part : attachée à la France par ſes traités & par ſon commerce, aux Anglois par ſon commerce & par la religion, & trop ſage pour prendre d'ailleurs aucune part aux guerres que ces deux nations puiſſantes ſe font l'une à l'autre, elle prononce avec impartialité ſur la juſtice de ces guerres, & juge tous les Souverains de l'Europe, ſans les flatter, ſans les bleſſer, & ſans les craindre.

La Ville eſt bien fortifiée, ſur-tout du côté du Prince qu'elle redoute le plus, du Roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle eſt preſque ouverte & ſans défenſe. Mais le ſervice s'y fait comme dans une ville de guerre ; les arſenaux & les magaſins ſont bien fournis ; chaque Citoyen y eſt ſoldat comme en Suiſſe & dans l'ancienne Rome. On permet aux *Genevois* de ſervir dans les Troupes étrangeres ; mais l'Etat ne fournit à aucune Puiſſance des compagnies avouées, & ne ſouffre dans ſon territoire aucun enrôlement.

Quoique la Ville ſoit riche, l'État eſt pauvre par la répugnance que témoigne le peuple pour les nouveaux impôts, même les moins onéreux. Le revenu de l'Etat ne va pas à cinq cent mille livres monnoie de France; mais l'économie admirable avec laquelle il eſt adminiſtré, ſuffit à tout, & produit même des ſommes en réſerve pour les beſoins extraordinaires.

On diſtingue dans *Geneve* quatre ordres de perſonnes : les *Citoyens* qui ſont fils de Bourgeois & nés dans la Ville; eux ſeuls peuvent parvenir à la Magiſtrature : les *Bourgeois* qui ſont fils de Bourgeois ou de Citoyens, mais nés en pays étranger, ou qui étant étrangers ont acquis le droit de Bourgeoiſie que le Magiſtrat peut conférer; ils peuvent être du Conſeil général, & même du grand Conſeil, appellé *des Deux-cent.* Les *habitans* ſont des étrangers qui ont permiſſion du Magiſtrat de demeurer dans la Ville, & qui n'y ſont rien autre choſe. Enfin les *natifs* ſont les fils des habitans; ils ont quelques privileges de plus que leurs peres, mais ils ſont exclus du Gouvernement.

A la tête de la République ſont qua-

tre Syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an, & ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux Syndics est joint le petit Conseil, composé de vingt Conseillers, d'un Trésorier & de deux Secrétaires d'Etat, & un autre corps qu'on appelle *de la Justice*. Les affaires journalieres & qui demandent expédition, soit criminelles, soit civiles, sont l'objet de ces deux Corps.

Le Grand-Conseil est composé de deux cent cinquante Citoyens ou Bourgeois : il est Juge des grandes causes civiles, il fait grace, il bat monnoie, il élit les membres du Petit-Conseil, il délibere sur ce qui doit être porté au Conseil général. Ce Conseil général embrasse le Corps entier des Citoyens & des Bourgeois ; excepté ceux qui n'ont pas vingt-cinq ans, les Banqueroutiers, & ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartiennent le pouvoir législatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts, & l'élection des principaux Magistrats, qui se fait dans la Cathédrale avec beaucoup d'ordre & de décence, quoique le nombre des Votans soit d'environ 1500 personnes.

On voit par ce détail que le gouvernement de *Geneve* a tous les avantages & aucun des inconvéniens de la Démocratie ; tout est sous la direction des Syndics, tout émane du Petit-Conseil pour la délibération, & tout retourne à lui pour l'exécution : ainsi il semble que la ville de *Geneve* ait pris pour modele cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains : *De minoribus rebus Principes consultant, de majoribus omnes ; ita tamen, ut ea quorum penes plebem arbitrium est, apud Principes prætractentur.* Tacite, *de mor. German.*

Le droit civil de *Geneve* est presque tout tiré du droit Romain, avec quelques modifications : par exemple, un pere ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plaît, le reste se partage également entre ses enfans. Cette loi assure d'un côté la dépendance des enfans, & de l'autre elle prévient l'injustice des peres.

M. de Montesquieu appelle avec raison une *belle loi*, celle qui exclut des charges de la République les Citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur

pere après ſa mort, & à plus forte raiſon ceux qui n'acquittent pas leurs dettes propres.

On n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage, au-delà de ceux que marque le Lévitique : ainſi les couſins germains peuvent ſe marier enſemble ; mais auſſi point de diſpenſe dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultere ou de déſertion malicieuſe, après des proclamations juridiques.

La juſtice criminelle s'exerce avec plus d'exactitude que de rigueur. La queſtion, déjà abolie dans pluſieurs Etats, & qui devroit l'être par-tout comme une cruauté inutile, eſt proſcrite à *Geneve ;* on ne la donne qu'à des criminels déjà condamnés à mort, pour découvrir leurs complices, s'il eſt néceſſaire. L'accuſé peut demander communication de la procédure, & ſe faire aſſiſter de ſes parens, & d'un Avocat pour plaider ſa cauſe devant les Juges à huis ouverts. Les Sentences criminelles ſe rendent dans la place publique par les Syndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connoît point à *Geneve* de dignité héréditaire ; le fils d'un premier

Magiſtrat reſte confondu dans la foule, s'il ne s'en tire par ſon mérite. La nobleſſe, ni la richeſſe ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité pour s'élever aux charges : les brigues ſont ſévérement défendues. Les emplois ſont ſi peu lucratifs, qu'ils n'ont pas de quoi exciter la cupidité ; ils ne peuvent tenter que des ames nobles, par la conſidération qui y eſt attachée.

On voit peu de procès ; la plupart ſont accommodés par des amis communs, par les Avocats même, & par les Juges.

Des lois ſomptuaires défendent l'uſage des pierreries & de la dorure, limitent la dépenſe des funérailles, & obligent tous les Citoyens à aller à pié dans les rues : on n'a de voitures que pour la campagne. Ces lois, qu'on regarderoit en France comme trop ſéveres, & preſque comme barbares & inhumaines, ne ſont point nuiſibles aux véritables commodités de la vie, qu'on peut toujours ſe procurer à peu de frais ; elles ne retranchent que le faſte, qui ne contribue point au bonheur, & qui ruine ſans être utile.

Il n'y a peut-être point de ville où

il y ait plus de mariages heureux ; *Geneve* eſt ſur ce point à deux cens ans de nos mœurs. Les réglemens contre le luxe font qu'on ne craint point la multitude des enfans; ainſi le luxe n'y eſt point, comme en France, un des grands obſtacles à la population.

On ne ſouffre point à *Geneve* de Comédie ; ce n'eſt pas qu'on y déſapprouve les ſpectacles en eux-mêmes ; mais on craint, dit-on, le goût de parure, de diſſipation & de libertinage que les troupes de Comédiens répandent parmi la jeuneſſe. Cependant ne feroit-il pas poſſible de remédier à cet inconvénient, par des lois ſéveres & bien exécutées ſur la conduite des Comédiens ? Par ce moyen *Geneve* auroit des ſpectacles & des mœurs, & jouiroit de l'avantage des uns & des autres : les repréſentations théatrales formeroient le goût des Citoyens, & leur donneroient une fineſſe de tact, une délicateſſe de ſentiment qu'il eſt très-difficile d'acquérir ſans ce ſecours. La Littérature en profiteroit, ſans que le libertinage fît des progrès, & *Geneve* réuniroit à la ſageſſe de Lacédémone la politeſſe d'Athenes. Une autre conſidération, digne

d'une République si sage & si éclairée, devroit peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de Comédien, l'espece d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès & au soutien des Arts, est certainement une des principales causes qui contribue au déréglement que nous leur reprochons : ils cherchent à se dédommager par les plaisirs, de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un Comédien qui a des mœurs est doublement respectable, mais à peine lui en savons-nous gré. Le Traitant qui insulte à l'indigence publique & qui s'en nourrit, le Courtisan qui rampe & qui ne paie point ses dettes, voilà l'espece d'hommes que nous honorons le plus. Si les Comédiens étoient non-seulement soufferts à *Geneve*, mais contenus d'abord par des réglemens sages, protégés ensuite, & même considérés dès qu'ils en seroient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres Citoyens, cette Ville auroit bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, & ce qui ne l'est que par notre faute, une troupe de Comédiens esti-

mable. Ajoutons que cette troupe deviendroit bientôt la meilleure de l'Europe ; plusieurs personnes pleines de goût & de disposition pour le théatre, & qui craignent de se déshonorer parmi nous en s'y livrant, accourroient à *Geneve* pour cultiver non-seulement sans honte, mais même avec estime, un talent si agréable & si peu commun. Le séjour de cette Ville, que bien des François regardent comme triste par la privation des spectacles, deviendroit alors le séjour des plaisirs honnêtes, comme il est celui de la Philosophie & de la liberté ; & les Etrangers ne seroient plus surpris de voir que dans une ville où les spectacles décens & réguliers sont défendus, on permette des farces grossieres & sans esprit, aussi contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Ce n'est pas tout : peu à peu l'exemple des Comédiens de *Geneve*, la régularité de leur conduite, & la considération dont elle les feroit jouir, serviroient de modele aux Comédiens des autres Nations, & de leçon à ceux qui les ont traités jusqu'ici avec tant de rigueur, & même d'inconséquence. On ne les verroit pas d'un côté pensionnés par le Gouverne-

ment, & de l'autre un objet d'anathême ; nos Prêtres perdroient l'habitude de les excommunier, & nos Bourgeois de les regarder avec mépris ; & une petite République auroit la gloire d'avoir réformé l'Europe ſur ce point, plus important peut-être qu'on ne penſe.

Geneve a une Univerſité qu'on appelle *Académie*, où la jeuneſſe eſt inſtruite gratuitement. Les Profeſſeurs peuvent devenir Magiſtrats, & pluſieurs le ſont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation & la célébrité de l'Académie. Depuis quelques années on a établi auſſi une Ecole de Deſſein. Les Avocats, les Notaires, les Médecins, forment des corps auxquels on n'eſt aggrégé qu'après des examens publics ; & tous les Corps de métiers ont auſſi leurs réglemens, leurs apprentiſſages, & leurs chefs-d'œuvre.

La Bibliotheque publique eſt bien aſſortie ; elle contient vingt-ſix mille volumes, & un aſſez grand nombre de manuſcrits. On prête ces Livres à tous les Citoyens, ainſi chacun lit & s'éclaire ; auſſi le peuple eſt-il beaucoup plus inſtruit à *Geneve* que par-tout ailleurs. On ne s'apperçoit pas que ce ſoit

un mal, comme on prétend que c'en seroit un parmi nous. Peut-être les Genevois & nos politiques ont-ils également raison.

Après l'Angleterre, *Geneve* a reçu la premiere l'inoculation de la petite vérole, qui a tant de peine à s'établir en France, & qui pourtant s'y établira, quoique plusieurs de nos Médecins la combattent encore; comme leurs prédécesseurs ont combattu la circulation du sang, l'émétique & tant d'autres vérités incontestables ou de pratiques utiles.

Toutes les Sciences & presque tous les Arts ont été si bien cultivés à *Geneve*, qu'on seroit surpris de voir la liste des Savans & des Artistes en tout genre que cette Ville a produits depuis deux siecles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de posséder des étrangers célebres, que sa situation agréable, & la liberté dont on y jouit, ont engagés à s'y retirer; M. de Voltaire, qui depuis 1755 y a établi son séjour, retrouve chez ces Républicains les mêmes marques d'estime & de considération qu'il a reçues de plusieurs Monarques.

La fabrique qui fleurit le plus à *Ge-*

neve, eſt celle de l'horlogerie ; elle occupe plus de cinq mille perſonnes, c'eſt-à-dire plus de la cinquieme partie des Citoyens. Les autres arts n'y ſont pas négligés, entr'autres l'agriculture ; on remédie au peu de fertilité du terroir à force de ſoin & de travail.

Toutes les maiſons ſont bâties de pierre, ce qui prévient très-ſouvent les incendies, auxquels l'on apporte d'ailleurs un prompt remede, par le bel ordre établi pour les éteindre.

Les Hôpitaux ne ſont point à *Geneve*, comme ailleurs, une ſimple retraite pour les pauvres malades & infirmes : on y exerce l'hoſpitalité envers les pauvres paſſans ; mais ſur-tout on en tire une multitude de petites penſions qu'on diſtribue aux pauvres familles, pour les aider à vivre ſans ſe déplacer, & ſans renoncer à leur travail. Les Hôpitaux dépenſent par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute eſpece ſont abondantes.

Il nous reſte à parler de la Religion de *Geneve ;* c'eſt la partie de cet article qui intéreſſe peut-être le plus les Philoſophes. Nous allons donc entrer dans ce détail ; mais nous prions nos Lec-

teurs de ſe ſouvenir que nous ne ſommes ici qu'Hiſtoriens, & non Controverſiſtes, & que raconter n'eſt pas approuver.

La conſtitution Eccléſiaſtique de *Geneve* eſt purement presbytérienne; point d'Evêques, encore moins de Chanoines : ce n'eſt pas qu'on déſapprouve l'Epiſcopat; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a penſé que des Paſteurs moins riches & moins importans que des Evêques, convenoient mieux à une petite République.

Les Miniſtres ſont ou *Paſteurs*, comme nos Curés, ou *Poſtulans*, comme nos Prêtres ſans bénéfice. Le revenu des Paſteurs ne va pas au-delà de 1200 liv. ſans aucun caſuel ; c'eſt l'Etat qui le donne, car l'Egliſe n'a rien. Les Miniſtres ne ſont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des examens qui ſont très-rigides, quant à la ſcience & quant aux mœurs, & dont il ſeroit à ſouhaiter que la plupart de nos Egliſes Catholiques ſuiviſſent l'exemple.

Les Eccléſiaſtiques n'ont rien à faire dans les funérailles ; c'eſt un acte de ſimple police qui ſe fait ſans appareil ; on croit à *Geneve* qu'il eſt ridicule d'être

faſtueux après la mort. On enterre dans un vaſte cimetiere aſſez éloigné de la Ville, uſage qui devroit être ſuivi partout.

Le Clergé de *Geneve* a des mœurs exemplaires : les Miniſtres vivent dans une grande union; on ne les voit point, comme dans d'autres pays, diſputer entr'eux avec aigreur ſur des matieres inintelligibles, ſe perſécuter mutuellement, s'accuſer indécemment auprès des Magiſtrats : il s'en faut cependant beaucoup qu'ils penſent tous de même ſur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans de la Religion. Pluſieurs ne croient plus la divinité de Jeſus-Chriſt, dont Calvin leur chef étoit ſi zélé défenſeur, & pour laquelle il fit brûler Servet. Quand on leur parle de ce ſupplice, qui fait quelque tort à la charité & à la modération de leur Patriarche, ils n'entreprennent point de le juſtifier; ils avouent que Calvin fit une action très-blâmable, & ils ſe contentent (ſi c'eſt un Catholique qui leur parle) d'oppoſer au ſupplice de Servet cette abominable journée de la St. Barthelemy, que tout bon François deſireroit effacer de notre hiſtoire avec

ſon ſang, & ce ſupplice de Jean Hus, que les Catholiques même, diſent-ils, n'entreprennent plus de juſtifier, où l'humanité & la bonne foi furent également violées, & qui doit couvrir la mémoire de l'Empereur Sigiſmond d'un opprobre éternel.

» Ce n'eſt pas, dit M. de Voltaire, » un petit exemple du progrès de la rai- » ſon humaine, qu'on ait imprimé à » *Geneve* avec l'approbation publique (dans l'*eſſai ſur l'Hiſtoire générale* du même Auteur), que Calvin avoit une » ame atroce, auſſi bien qu'un eſprit » éclairé. Le meurtre de Servet pa- » roît aujourd'hui abominable ». Nous croyons que les éloges dûs à cette noble liberté de penſer & d'écrire, ſont à partager également entre l'Auteur, ſon ſiecle & *Geneve*. Combien de pays où la Philoſophie n'a pas fait moins de progrès, mais où la vérité eſt encore captive, où la raiſon n'oſe élever la voix pour foudroyer ce qu'elle condamne en ſilence, où même trop d'Ecrivains puſillanimes, qu'on appelle *ſages*, reſpectent les préjugés qu'ils pourroient combattre avec autant de décence que de ſûreté?

L'enfer, un des points principaux de notre croyance, n'en eſt pas un aujourd'hui pour pluſieurs Miniſtres de *Geneve;* ce ſeroit, ſelon eux, faire injure à la Divinité, d'imaginer que cet Être plein de bonté & de juſtice, fût capable de punir nos fautes par une éternité de tourmens : ils expliquent le moins mal qu'ils peuvent les paſſages formels de l'Écriture qui ſont contraires à leur opinion, prétendant qu'il ne faut jamais prendre à la lettre dans les Livres ſaints, tout ce qui paroît bleſſer l'humanité & la raiſon. Ils croient donc qu'il y a des peines dans une autre vie, mais pour un tems; ainſi le Purgatoire, qui a été une des principales cauſes de la ſéparation des Proteſtans d'avec l'Egliſe Romaine, eſt aujourd'hui la ſeule peine que pluſieurs d'entr'eux admettent après la mort : nouveau trait à ajouter à l'hiſtoire des contradictions humaines.

Pour tout dire en un mot, pluſieurs Paſteurs de *Geneve* n'ont d'autre religion qu'un Socinianiſme parfait, rejettant tout ce qu'on appelle *myſteres*, & s'imaginant que le premier principe d'une religion véritable, eſt de ne rien

proposer à croire qui heurte la raison: aussi quand on les presse sur la nécessité de la révélation, ce dogme si essentiel du Christianisme, plusieurs y substituent le terme d'*utilité*, qui leur paroît plus doux: en cela s'ils ne sont pas orthodoxes, ils sont au moins conséquens à leurs principes.

Un Clergé qui pense ainsi doit être tolérant, & l'est assez en effet pour n'être pas regardé de bon œil par les Ministres des autres Eglises réformées. On peut dire encore, sans prétendre approuver d'ailleurs la religion de *Geneve*, qu'il y a peu de pays où les Théologiens & les Ecclésiastiques soient plus ennemis de la superstition. Mais en récompense, comme l'intolérance & la superstition ne servent qu'à multiplier les incrédules, on se plaint moins à *Geneve* qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas surprendre: la religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple: le respect pour Jesus-Christ & pour les Ecritures, est peut-être la seule chose qui distingue d'un pur Déisme le Christianisme de *Geneve*,

Les Eccléſiaſtiques ſont encore mieux à *Geneve* que d'être tolérans ; ils ſe renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux Citoyens l'exemple de la ſoumiſſion aux lois. Le Conſiſtoire établi pour veiller ſur les mœurs, n'inflige que des peines ſpirituelles. La grande querelle du Sacerdoce & de l'Empire, qui dans des ſiecles d'ignorance a ébranlé la Couronne de tant d'Empereurs, & qui comme nous ne le ſavons que trop, cauſe des troubles fâcheux dans des ſiecles plus éclairés, n'eſt point connue à *Geneve ;* le Clergé n'y fait rien ſans l'approbation des Magiſtrats.

Le culte eſt fort ſimple ; point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les Egliſes. On vient pourtant de donner à la Cathédrale un portail d'aſſez bon goût ; peut-être parviendra-t-on peu à peu à décorer l'intérieur des Temples. Où ſeroit en effet l'inconvénient d'avoir des tableaux & des ſtatues, en avertiſſant le peuple, ſi l'on vouloit, de ne leur rendre aucun culte, & de ne les regarder que comme des monumens deſtinés à retracer d'une maniere frappante & agréable

les principaux événemens de la Religion? Les Arts y gagneroient ſans que la ſuperſtition en profitât. Nous parlons ici, comme le Lecteur doit le ſentir, dans les principes des Paſteurs *Genevois*, & non dans ceux de l'Egliſe Catholique.

Le Service Divin renferme deux choſes; les Prédications, & le Chant. Les Prédications ſe bornent preſqu'uniquement à la morale, & n'en valent que mieux. Le Chant eſt d'aſſez mauvais goût; & les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. Il faut eſpérer que *Geneve* ſe réformera ſur ces deux points. On vient de placer un orgue dans la Cathédrale; & peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage & en meilleure muſique. Du reſte la vérité nous oblige de dire, que l'Être ſuprême eſt honoré à *Geneve* avec une décence & un recueillement qu'on ne remarque point dans nos Egliſes.

Nous ne donnerons peut-être pas d'auſſi grands articles aux plus vaſtes Monarchies; mais aux yeux du Philoſophe la République des Abeilles n'eſt pas moins intéreſſante que l'hiſtoire des grands Empires; & ce n'eſt peut-être

que dans les petits Etats qu'on peut trouver le modele d'une parfaite administration politique. Si la Religion ne nous permet pas de penser que les Genevois aient efficacement travaillé à leur bonneur dans l'autre monde, la raison nous oblige de croire qu'ils sont à-peu-près aussi heureux qu'on le peut être dans celui-ci.

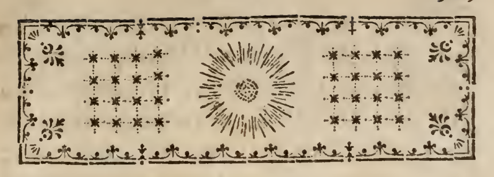
O fortunatos nimiùm, sua si bona norint!



LETTRE
A
M. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.

Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage.

LA FONT. L. XII. Fab. XX.



LETTRE A M. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENEVE.

La Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, Monsieur, sur l'article *Geneve* de l'Encyclopédie, a eu tout le succès que vous deviez en attendre. En intéressant les Philosophes par les vérités répandues dans votre ouvrage, & les gens de goût par l'éloquence & la chaleur de votre style, vous avez encore su plaire à la multitude par le mépris même que vous témoignez pour elle, & que vous eussiez peut-être marqué davantage en affectant moins de le montrer.

Je ne me propoſe pas de répondre précifément à votre Lettre, mais de m'entretenir avec vous ſur ce qui en fait le ſujet, & de vous communiquer mes réflexions bonnes ou mauvaiſes; il ſeroit trop dangereux de lutter contre une plume telle que la vôtre, & je ne cherche point à écrire des choſes brillantes, mais des choſes vraies.

Une autre raiſon m'engage à ne pas demeurer dans le ſilence; c'eſt la reconnoiſſance que je vous dois des égards avec leſquels vous m'avez combattu. Sur ce point ſeul je me flatte de ne vous point céder. Vous avez donné aux Gens de Lettres un exemple digne de vous, & qu'ils imiteront peut-être enfin, quand ils connoîtront mieux leurs vrais intérêts. Si la ſatyre & l'injure n'étoient pas aujourd'hui le ton favori de la critique, elle ſeroit plus honorable à ceux qui l'exercent, & plus utile à ceux qui en ſont l'objet. On ne craindroit point de s'avilir en y répondant; on ne ſongeroit qu'à s'éclairer avec une candeur & une eſtime réciproque; la vérité ſeroit connue, & perſonne ne ſeroit offenſé; car c'eſt moins la vérité qui bleſſe, que la maniere de la dire.

Vous avez eu dans votre lettre trois objets principaux; d'attaquer les ſpectacles pris en eux-mêmes; de montrer que quand la morale pourroit les tolérer, la conſtitution de Geneve ne lui permettroit pas d'en avoir; de juſtifier enfin les Paſteurs de votre Egliſe ſur les ſentimens que je leur ai attribués en matiere de religion. Je ſuivrai ces trois objets avec vous, & je m'arrêterai d'abord ſur le premier, comme ſur celui qui intéreſſe le plus grand nombre des Lecteurs. Malgré l'étendue de la matiere, je tâcherai d'être le plus court qu'il me ſera poſſible; il n'appartient qu'à vous d'être long & d'être lu, & je ne dois pas me flatter d'être auſſi heureux en écarts.

Le caractere de votre philoſophie, Monſieur, eſt d'être ferme & inexorable dans ſa marche. Vos principes poſés, les conſéquences ſont ce qu'elles peuvent; tant pis pour nous ſi elles ſont fâcheuſes; mais à quelque point qu'elles le ſoient, elles ne vous le paroiſſent jamais aſſez pour vous forcer à revenir ſur les principes. Bien loin de craindre les objections qu'on peut faire contre vos paradoxes, vous prévenez

ces objections en y répondant par des paradoxes nouveaux. Il me ſemble voir en vous (la comparaiſon ne vous offenſera pas ſans doute) ce chef intrépide des Réformateurs, qui pour ſe défendre d'une héréſie en avançoit une plus grave, qui commença par attaquer les Indulgences, & finit par abolir la Meſſe. Vous avez prétendu que la culture des Sciences & des Arts eſt nuiſible aux mœurs ; on pouvoit vous objecter que dans une ſociété policée cette culture eſt du moins néceſſaire juſqu'à un certain point, & vous prier d'en fixer les bornes ; vous vous êtes tiré d'embarras en coupant le nœud, & vous n'avez cru pouvoir nous rendre heureux & parfaits, qu'en nous réduiſant à l'état de bêtes. Pour prouver ce que tant d'Opéras françois avoient ſi bien prouvé avant vous, que nous n'avons point de muſique, vous avez déclaré *que nous ne pouvions en avoir, & que ſi nous en avions une, ce ſeroit tant pis pour nous.* Enfin dans la vue d'inſpirer plus efficacement à vos compatriotes l'horreur de la Comédie, vous la repréſentez comme une des plus pernicieuſes nventions des hommes, & pour me

servir de vos propres termes, comme un divertissement *plus barbare que les combats des gladiateurs.*

Vous procédez avec ordre, & ne portez pas d'abord les grands coups. A ne regarder les spectacles que comme un amusement, cette raison seule vous paroît suffire pour les condamner. *La vie est si courte*, dites-vous, *& le tems si précieux.* Qui en doute, Monsieur? Mais en même tems la vie est si malheureuse, & le plaisir si rare! Pourquoi envier aux hommes, destinés presque uniquement par la nature à pleurer & à mourir, quelques délassemens passagers, qui les aident à supporter l'amertume ou l'insipidité de leur existence! Si les spectacles, considérés sous ce point de vue, ont un défaut à mes yeux, c'est d'être pour nous une distraction trop légere & un amusement trop foible, précisément pour cette raison qu'ils se présentent trop à nous sous la seule idée d'amusement, & d'amusement nécessaire à notre oisiveté. L'illusion se trouvant rarement dans les représentations théatrales, nous ne les voyons que comme un jeu qui nous laisse presque entiérement à nous, D'ailleurs le plaisir superfi-

ciel & momentané qu'elles peuvent produire, eſt encore affoibli par la nature de ce plaiſir même, qui tout imparfait qu'il eſt, a l'inconvénient d'être trop recherché, &, ſi on peut parler de la ſorte, appellé de trop loin. Il a fallu, ce me ſemble, pour imaginer un pareil genre de divertiſſement, que les hommes en euſſent auparavant eſſayé & uſé de bien des eſpeces; quelqu'un qui s'ennuyoit cruellement (c'étoit vraiſemblablement un Prince) doit avoir eu la premiere idée de cet amuſement rafiné, qui conſiſte à repréſenter ſur des planches les infortunes & les travers de nos ſemblables pour nous conſoler ou nous guérir des nôtres, & à nous rendre ſpectateurs de la vie, d'acteurs que nous y ſommes, pour nous en adoucir le poids & les malheurs. Cette réflexion triſte vient quelquefois troubler le plaiſir que je goûte au théatre; à travers les impreſſions agréables de la ſcene, j'apperçois de tems en tems malgré moi & avec une ſorte de chagrin l'empreinte fâcheuſe de ſon origine; ſur-tout dans ces momens de repos, où l'action ſuſpendue & refroidie laiſſant l'imagination tranquille, ne montre plus que la repréſentation au

lieu de la choſe, & l'acteur au lieu du perſonnage. Telle eſt, Monſieur, la triſte deſtinée de l'homme juſques dans les plaiſirs même; moins il peut s'en paſſer, moins il les goûte; & plus il y met de ſoins & d'étude, moins leur impreſſion eſt ſenſible. Pour nous en convaincre par un exemple encore plus frappant que celui du Théatre, jettons les yeux ſur ces maiſons décorées par la vanité & par l'opulence, que le vulgaire croit un ſéjour de délices, & où les rafinemens d'un luxe recherché brillent de toutes parts; elles ne rappellent que trop ſouvent au riche blazé qui les a fait conſtruire, l'image importune de l'ennui qui lui a rendu ces rafinemens néceſſaires.

Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, nous avons trop beſoin de plaiſirs, pour nous rendre difficiles ſur le nombre ou ſur le choix. Sans doute tous nos divertiſſemens forcés & factices, inventés & mis en uſage par l'oiſiveté, ſont bien au-deſſous des plaiſirs ſi purs & ſi ſimples que devroient nous offrir les devoirs de citoyen, d'ami, d'époux, de fils, & de pere: mais rendez-nous donc, ſi vous le pouvez, ces devoirs moins pénibles & moins triſtes; ou

ſouffrez qu'après les avoir remplis de notre mieux, nous nous conſolions de notre mieux auſſi des chagrins qui les accompagnent. Rendez les peuples plus heureux, & par conſéquent les Citoyens moins rares, les amis plus ſenſibles & plus conſtans, les peres plus juſtes, les enfans plus tendres, les femmes plus fideles & plus vraies; nous ne chercherons point alors d'autres plaiſirs que ceux qu'on goûte au ſein de l'amitié, de la patrie, de la nature & de l'amour. Mais il y a long-tems, vous le ſavez, que le ſiecle d'Aſtrée n'exiſte plus que dans les fables, ſi même il a jamais exiſté ailleurs. Solon diſoit qu'il avoit donné aux Athéniens, non les meilleures lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils puſſent obſerver. Il en eſt ainſi des devoirs qu'une ſaine Philoſophie preſcrit aux hommes, & des plaiſirs qu'elle leur permet. Elle doit nous ſuppoſer & nous prendre tels que nous ſommes, pleins de paſſions & de foibleſſes, mécontens de nous-mêmes & des autres, réuniſſant à un penchant naturel pour l'oiſiveté, l'inquiétude & l'activité dans les deſirs. Que reſte-t-il à faire à la Philoſophie,

que de pallier à nos yeux par les distractions qu'elle nous offre, l'agitation qui nous tourmente ou la langueur qui nous consume? Peu de personnes ont, comme vous, Monsieur, la force de chercher leur bonheur dans la triste & uniforme tranquillité de la solitude. Mais cette ressource ne vous manque-t-elle jamais à vous-même? N'éprouvez-vous jamais au sein du repos, & quelquefois du travail, ces momens de dégoût & d'ennui qui rendent nécessaires les délassemens ou les distractions? La société seroit d'ailleurs trop malheureuse, si tous ceux qui peuvent se suffire ainsi que vous, s'en bannissoient par un exil volontaire. Le sage en fuyant les hommes, c'est-à-dire, en évitant de s'y livrer, (car c'est la seule maniere dont il doit les fuir), leur est au moins redevable de ses instructions & de son exemple; c'est au milieu de ses semblables que l'Être suprême lui a marqué son séjour, & il n'est pas plus permis aux Philosophes qu'aux Rois d'être hors de chez eux.

Je reviens aux plaisirs du théatre. Vous avez laissé avec raison aux déclamateurs de la chaire, cet argument si

rebattu contre les ſpectacles, qu'ils ſont contraires à l'eſprit du Chriſtianiſme, qui nous oblige de nous mortifier ſans ceſſe. On s'interdiroit ſur ce principe les délaſſemens que la religion condamne le moins. Les ſolitaires auſteres de Port-Royal, grands prédicateurs de la mortification chrétienne, & par cette raiſon grands adverſaires de la comédie, ne ſe refuſoient pas dans leur ſolitude, comme l'a remarqué Racine, le plaiſir de faire des ſabots, & celui de tourner les Jéſuites en ridicule.

Il ſemble donc que les ſpectacles, à ne les conſidérer encore que du côté de l'amuſement, peuvent être accordés aux hommes, du moins comme un jouet qu'on donne à des enfans qui ſouffrent. Mais ce n'eſt pas ſeulement un jouet qu'on a prétendu leur donner, ce ſont des leçons utiles déguiſées ſous l'apparence du plaiſir. Non-ſeulement on a voulu diſtraire de leurs peines ces enfans adultes; on a voulu que ce théatre, où ils ne vont en apparence que pour rire ou pour pleurer, devînt pour eux, preſque ſans qu'ils s'en apperçuſſent, une école de mœurs & de vertu. Voilà, Monſieur, de quoi vous croyez le théa-

tre incapable ; vous lui attribuez même un effet absolument contraire, & vous prétendez le prouver.

Je conviens d'abord avec vous, que les Ecrivains dramatiques ont pour but principal de plaire, & que celui d'être utiles est tout au plus le second ; mais qu'importe, s'ils sont en effet utiles, que ce soit leur premier ou leur second objet ? Soyons de bonne foi, Monsieur, avec nous-mêmes, & convenons que les Auteurs de théatre n'ont rien en cela qui les distingue des autres. L'estime publique est le but principal de tout Ecrivain ; & la premiere vérité qu'il veut apprendre à ses Lecteurs, c'est qu'il est digne de cette estime. En vain affecteroit-il de la dédaigner dans ses ouvrages ; l'indifférence se tait, & ne fait point tant de bruit ; les injures même dites à une nation ne sont quelquefois qu'un moyen plus piquant de se rappeller à son souvenir. Et le fameux Cynique de la Grece eût bientôt quitté ce tonneau d'où il bravoit les préjugés & les Rois, si les Athéniens eussent passé leur chemin sans le regarder & sans l'entendre. La vraie Philosophie ne consiste point à fouler aux pieds la

gloire, & encore moins à le dire; mais à n'en pas faire dépendre ſon bonheur, même en tâchant de la mériter. On n'écrit donc, Monſieur, que pour être lu, & on ne veut être lu que pour être eſtimé; j'ajoute, pour être eſtimé de la multitude, de cette multitude même, dont on fait d'ailleurs (& avec raiſon) ſi peu de cas. Une voix ſecrette & importune nous crie, que ce qui eſt beau, grand & vrai, plaît à tout le monde, & que ce qui n'obtient pas le ſuffrage général, manque apparemment de quelqu'une de ces qualités. Ainſi quand on cherche les éloges du vulgaire, c'eſt moins comme une récompenſe flatteuſe en elle-même, que comme le gage le plus sûr de la bonté d'un ouvrage. L'amour-propre qui n'annonce que des prétentions modérées, en déclarant qu'il ſe borne à l'approbation du petit nombre, eſt un amour-propre timide qui ſe conſole d'avance, ou un amour-propre mécontent qui ſe conſole après coup. Mais quel que ſoit le but d'un Ecrivain, ſoit d'être loué, ſoit d'être utile, ce but n'importe guere au public; ce n'eſt point là ce qui regle ſon jugement;

c'eſt uniquement le degré de plaiſir ou de lumiere qu'on lui a donné. Il honore ceux qui l'inſtruiſent, il encourage ceux qui l'amuſent, il applaudit ceux qui l'inſtruiſent en l'amuſant. Or les bonnes pieces de théatre me paroiſſent réunir ces deux derniers avantages. C'eſt la morale miſe en action, ce ſont les préceptes réduits en exemples; la tragédie nous offre les malheurs produits par les vices des hommes; la comédie les ridicules attachés à leurs défauts; l'une & l'autre mettent ſous les yeux ce que la morale ne montre que d'une maniere abſtraite & dans une eſpece de lointain. Elles développent & fortifient par les mouvemens qu'elles excitent en nous, les ſentimens dont la nature a mis le germe dans nos ames.

On va, ſelon vous, s'iſoler au ſpectacle, on y va oublier ſes proches, ſes concitoyens & ſes amis. Le ſpectacle eſt au contraire celui de tous nos plaiſirs qui nous rappelle le plus aux autres hommes, par l'image qu'il nous préſente de la vie humaine, & par les impreſſions qu'il nous donne & qu'il nous laiſſe. Un Poëte dans ſon enthouſiaſme,

un Géometre dans ſes méditations profondes, ſont bien plus iſolés qu'on ne l'eſt au théatre. Mais quand les plaiſirs de la ſcene nous feroient perdre pour un moment le ſouvenir de nos ſemblables, n'eſt-ce pas l'effet naturel de toute occupation qui nous attache, de tout amuſement qui nous entraîne? Combien de momens dans la vie où l'homme le plus vertueux oublie ſes compatriotes & ſes amis ſans les aimer moins; & vous-même, Monſieur, n'auriez-vous renoncé à vivre avec les vôtres que pour y penſer toujours?

Vous avez bien de la peine, ajoutez-vous, à concevoir cette regle de la Poétique des anciens, que le théatre purge les paſſions en les excitant. La regle, ce me ſemble, eſt vraie, mais elle a le défaut d'être mal énoncée; & c'eſt ſans doute par cette raiſon qu'elle a produit tant de diſputes, qu'on ſe feroit épargnées ſi on avoit voulu s'entendre. Les paſſions dont le théatre tend à nous garantir ne ſont pas celles qu'il excite; mais il nous en garantit en excitant en nous les paſſions contraires; j'entends ici par *paſſion*, avec la plupart des Ecrivains de mo-

rale, toute affection vive & profonde, qui nous attache fortement à son objet. En ce sens la tragédie se sert des passions utiles & louables, pour réprimer les passions blâmables & nuisibles; elle emploie, par exemple, les larmes & la compassion dans Zaïre, pour nous précautionner contre l'amour violent & jaloux; l'amour de la patrie dans Brutus, pour nous guérir de l'ambition; la terreur & la crainte de la vengeance céleste dans Sémiramis, pour nous faire haïr & éviter le crime. Mais si avec quelques Philosophes on n'attache l'idée de passion qu'aux affections criminelles, il faudra pour lors se borner à dire, que le théatre les corrige en nous rappellant aux affections naturelles ou vertueuses, que le Créateur nous a données pour combattre ces mêmes passions.

« Voilà, objectez-vous, un remede bien » foible & cherché bien loin : l'homme » est naturellement bon; l'amour de la » vertu, quoi qu'en disent les Philoso» phes, est inné dans nous; il n'y a per» sonne, excepté les scélérats de profes» sion, qui avant que d'entendre une » tragédie ne soit déjà persuadé des vé-

» rités dont elle va nous inſtruire ; & à » l'égard des hommes plongés dans le » crime, ces vérités ſont bien inutiles à » leur faire entendre, & leur cœur n'a » point d'oreilles ». L'homme eſt naturellement bon, je le veux ; cette queſtion demanderoit un trop long examen; mais vous conviendrez du moins que la ſociété, l'intérêt, l'exemple, peuvent faire de l'homme un être méchant. J'avoue que quand il voudra conſulter ſa raiſon, il trouvera qu'il ne peut être heureux que par la vertu ; & c'eſt en ce ſeul ſens que vous pouvez regarder l'amour de la vertu comme inné dans nous ; car vous ne croyez pas apparemment que le *fœtus* & les enfans à la mammelle aient aucune notion du juſte & de l'injuſte. Mais la raiſon ayant à combattre en nous des paſſions qui étouffent ſa voix, emprunte le ſecours du théatre pour imprimer plus profondément dans notre ame les vérités que nous avons beſoin d'apprendre. Si ces vérités gliſſent ſur les ſcélérats décidés, elles trouvent dans le cœur des autres une entrée plus facile ; elles s'y fortifient quand elles y étoient déjà gravées; incapables peut-être de ramener les

hommes perdus, elles ſont au moins propres à empêcher les autres de ſe perdre. Car la morale eſt comme la médecine; beaucoup plus sûre dans ce qu'elle fait pour prévenir les maux, que dans ce qu'elle tente pour les guérir.

L'effet de la morale du théatre eſt donc moins d'opérer un changement ſubit dans les cœurs corrompus, que de prémunir contre le vice les ames foibles par l'exercice des ſentimens honnêtes, & d'affermir dans ces mêmes ſentimens les ames vertueuſes. Vous appellez paſſagers & ſtériles les mouvemens que le théatre excite, parce que la vivacité de ces mouvemens ſemble ne durer que le tems de la piece; mais leur effet, pour être lent & comme inſenſible, n'en eſt pas moins réel aux yeux du Philoſophe. Ces mouvemens ſont des ſecouſſes par leſquelles le ſentiment de la vertu a beſoin d'être réveillé dans nous; c'eſt un feu qu'il faut de tems en tems ranimer & nourrir pour l'empêcher de s'éteindre.

Voilà, Monſieur, les fruits naturels de la morale miſe en action ſur le théatre; voilà les ſeuls qu'on en puiſſe attendre. Si elle n'en a pas de plus mar-

qués, croyez-vous que la morale réduite aux préceptes en produiſe beaucoup davantage ? Il eſt bien rare que les meilleurs livres de morale rendent vertueux ceux qui n'y ſont pas diſpoſés d'avance ; eſt-ce une raiſon pour proſcrire ces livres ? Demandez à nos Prédicateurs les plus fameux combien ils font de converſions par an ; ils vous répondront qu'on en fait une ou deux par ſiecle, encore faut-il que le ſiecle ſoit bon ; ſur cette réponſe leur défendrez-vous de prêcher, & à nous de les entendre ?

« Belle comparaiſon ! direz-vous ; je » veux que nos Prédicateurs & nos Mo» raliſtes n'aient pas des ſuccès brillans ; » au moins ne font-ils pas grand mal, ſi » ce n'eſt peut-être celui d'ennuyer quel» quefois ; mais c'eſt préciſément parce » que les Auteurs de théatre nous en» nuient moins, qu'ils nous nuiſent da» vantage. Quelle morale, que celle qui » préſente ſi ſouvent aux yeux des ſpec» tateurs des monſtres impunis & des cri» mes heureux ? Un Atrée qui s'applau» dit des horreurs qu'il a exercées contre » ſon frere, un Néron qui empoiſonne » Britannicus pour régner en paix, une

» Médée qui égorge ſes enfans, & qui » part en inſultant au déſeſpoir de leur » pere, un Mahomet qui ſéduit & qui » entraîne tout un peuple, victime & » inſtrument de ſes fureurs? Quel affreux » ſpectacle à montrer aux hommes, que » des ſcélérats triomphans ». Pourquoi non, Monſieur, ſi on leur rend ces ſcélérats odieux dans leur triomphe même? Peut-on mieux nous inſtruire à la vertu, qu'en nous montrant d'un côté les ſuccès du crime, & en nous faiſant envier de l'autre le ſort de la vertu malheureuſe? Ce n'eſt pas dans la proſpérité ni dans l'élévation qu'on a beſoin d'apprendre à l'aimer, c'eſt dans l'abjection & dans l'infortune. Or ſur cet effet du théatre j'en appelle avec confiance à votre propre témoignage; interrogez les ſpectateurs l'un après l'autre au ſortir de ces Tragédies que vous croyez une école de vice & de crime; demandez-leur lequel ils aimeroient mieux être, de Britannicus ou de Néron, d'Atrée ou de Thieſte, de Zopire ou de Mahomet; héſiteront-ils ſur la réponſe? Et comment héſiteroient-ils? Pour nous borner à un ſeul exemple, quelle leçon plus propre à rendre le fanatiſme exé-

crable, & à faire regarder comme des monſtres ceux qui l'inſpirent, que cet horrible tableau du quatrieme acte de Mahomet, où l'on voit Séïde, égaré par un zele affreux, enfoncer le poignard dans le ſein de ſon pere? Vous voudriez, Monſieur, bannir cette Tragédie de notre Théatre? Plût à Dieu qu'elle y fût plus ancienne de deux cens ans! L'eſprit philoſophique qui l'a dictée, ſeroit de même date parmi nous, & peut-être eût épargné à la nation Françoiſe, d'ailleurs ſi paiſible & ſi douce, les horreurs & les atrocités religieuſes auxquelles elle s'eſt livrée. Si cette Tragédie laiſſe quelque choſe à regretter aux Sages, c'eſt de n'y voir que les forfaits cauſés par le zele d'une fauſſe religion, & non les malheurs encore plus déplorables, où le zele aveugle pour une Religion vraie peut quelquefois entraîner les hommes.

Ce que je dis ici de Mahomet, je crois pouvoir le dire de même des autres Tragédies qui vous paroiſſent ſi dangereuſes. Il n'en eſt, ce me ſemble, aucune qui ne laiſſe dans notre ame après la repréſentation, quelque grande & utile leçon de morale plus ou moins développée.

développée. Je vois dans Œdipe un Prince, fort à plaindre sans doute, mais toujours coupable, puisqu'il a voulu contre l'avis même des Dieux, braver sa destinée; dans Phedre, une femme que la violence de sa passion peut rendre malheureuse, mais non pas excusable, puisqu'elle travaille à perdre un Prince vertueux dont elle n'a pu se faire aimer; dans Catilina, le mal que l'abus des grands talens peut faire au genre humain; dans Médée & dans Atrée les effets abominables de l'amour criminel & irrité, de la vengeance & de la haine. D'ailleurs quand ces pieces ne nous enseigneroient directement aucune vérité morale, seroient-elles pour cela blâmables ou pernicieuses? Il suffiroit pour les justifier de ce reproche, de faire attention aux sentimens louables, ou tout au moins naturels, qu'elles excitent en nous; Œdipe & Phedre l'attendrissement sur nos semblables, Atrée & Médée le frémissement & l'horreur. Quand nous irions à ces Tragédies, moins pour être instruits que pour être remués, quel seroit en cela notre crime & le leur? Elles seroient pour les honnêtes gens, s'il est permis d'employer

cette comparoiſon, ce que les ſupplices ſont pour le peuple, un ſpectacle où ils aſſiſteroient par le ſeul beſoin que tous les hommes ont d'être émus. C'eſt en effet ce beſoin, & non pas, comme on le croit communément, un ſentiment d'inhumanité qui fait courir le peuple aux exécutions des criminels. Il voit au contraire ces exécutions avec un mouvement de trouble & de pitié, qui va quelquefois juſques à l'horreur & aux larmes. Il faut à ces ames rudes, concentrées & groſſieres, des ſecouſſes fortes pour les ébranler. La Tragédie ſuffit aux ames plus délicates & plus ſenſibles; quelquefois même, comme dans Médée & dans Atrée, l'impreſſion eſt trop violente pour elles. Mais bien loin d'être alors dangereuſe, elle eſt au contraire importune; & un ſentiment de cette eſpece peut-il être une ſource de vices & de forfaits? Si dans les pieces où l'on expoſe le crime à nos yeux, les ſcélérats ne ſont pas toujours punis, le ſpectateur eſt affligé qu'ils ne le ſoient pas: quand il ne peut en accuſer le Poëte, toujours obligé de ſe conformer à l'Hiſtoire, c'eſt alors, ſi je puis parler ainſi, l'Hiſtoire elle-même qu'il

accuſe ; & il ſe dit en ſortant :

Faiſons notre devoir, & laiſſons faire aux Dieux.

Auſſi dans un ſpectacle qui laiſſeroit plus de liberté au Poëte, dans notre Opéra, par exemple, qui n'eſt d'ailleurs ni le Spectacle de la vérité ni celui des mœurs, je doute qu'on pardonnât à l'Auteur de laiſſer jamais le crime impuni. Je me ſouviens d'avoir vu autrefois en manuſcrit un Opéra d'Atrée, où ce monſtre périſſoit écraſé de la foudre, en criant avec une ſatisfaction barbare,

Tonnez, Dieux impuiſſans, frappez, je ſuis vengé.

Cette ſituation vraiment théatrale, ſecondée par une muſique effrayante, eût produit, ce me ſemble, un des plus heureux dénouemens qu'on puiſſe imaginer au théatre lyrique.

Si dans quelques tragédies on a voulu nous intéreſſer pour des ſcélérats, ces tragédies ont manqué leur objet ; c'eſt la faute du Poëte & non du genre ; vous trouverez des Hiſtoriens même qui ne ſont pas exempts de ce reproche ; en accuſerez-vous l'hiſtoire? Rap-

pellez-vous, Monſieur, un de nos chefs-d'œuvre en ce genre, la conjuration de Veniſe de l'Abbé de St. Real, & l'eſpece d'intérêt qu'il nous inſpire (ſans l'avoir peut-être voulu) pour ces hommes qui ont juré la ruine de leur patrie; on s'afflige preſque après cette lecture de voir tant de courage & d'habileté devenu inutile; on ſe reproche ce ſentiment, mais il nous ſaiſit malgré nous; & ce n'eſt que par réflexion qu'on prend part au ſalut de Veniſe. Je vous avouerai à cette occaſion (contre l'opinion aſſez généralement établie) que le ſujet de *Veniſe ſauvée* me paroît bien plus propre au théatre que celui de Manlius Capitolinus, quoique ces deux pieces ne different guere que par les noms & l'état des perſonnages; des malheureux qui conſpirent pour ſe rendre libres, ſont moins odieux que des Sénateurs qui cabalent pour ſe rendre maîtres.

Mais ce qui paroît, Monſieur, vous avoir choqué le plus dans nos pieces, c'eſt le rôle qu'on y fait jouer à l'amour. Cette paſſion, le grand mobile des actions des hommes, eſt en effet le reſſort preſque unique du théatre françois;

& rien ne vous paroît plus contraire à la saine morale que de réveiller par des peintures & des situations séduisantes un sentiment si dangereux. Permettez-moi de vous faire une question avant que de vous répondre. Voudriez-vous bannir l'amour de la société? Ce seroit je crois, pour elle un grand bien & un grand mal. Mais vous chercheriez en vain à détruire cette passion dans les hommes; il ne paroît pas d'ailleurs que votre dessein soit de la leur interdire, du moins si on en juge par les descriptions intéressantes que vous en faites, & auxquelles toute l'austérité de votre Philosophie n'a pu se refuser. Or si on ne peut, & si on ne doit peut-être pas étouffer l'amour dans le cœur des hommes, que reste-t-il à faire, sinon de le diriger vers une fin honnête, & de nous montrer dans des exemples illustres ses fureurs & ses foiblesses, pour nous en défendre ou nous en guérir? Vous convenez que c'est l'objet de nos Tragédies; mais vous prétendez que l'objet est manqué par les efforts même que l'on fait pour le remplir, que l'impression du sentiment reste, & que la morale est bientôt oubliée. Je prendrai, Mon-

ſieur, pour vous répondre, l'exemple même que vous apportez de la Tragédie de Bérénice, où Racine a trouvé l'art de nous intéreſſer pendant cinq actes avec ces ſeuls mots, *je vous aime, vous êtes Empereur & je pars;* & où ce grand Poëte a ſu réparer par les charmes de ſon ſtyle le défaut d'action & la monotonie de ſon ſujet. Tout ſpectateur ſenſible, je l'avoue, ſort de cette Tragédie le cœur affligé, partageant en quelque maniere le ſacrifice qui coûte ſi cher à Titus, & le déſeſpoir de Bérénice abandonnée. Mais quand ce ſpectateur regarde au fond de ſon ame, & approfondit le ſentiment triſte qui l'occupe, qu'y apperçoit-il, Monſieur? Un retour affligeant ſur le malheur de la condition humaine, qui nous oblige preſque toujours de faire céder nos paſſions à nos devoirs. Cela eſt ſi vrai, qu'au milieu des pleurs que nous donnons à Bérénice, le bonheur du monde attaché au ſacrifice de Titus, nous rend inexorables ſur la néceſſité de ce ſacrifice même dont nous le plaignons; l'intérêt que nous prenons à ſa douleur, en admirant ſa vertu, ſe changeroit en indignation s'il ſuccomboit à ſa foibleſſe.

En vain Racine même, tout habile qu'il étoit dans l'éloquence du cœur, eût essayé de nous représenter ce Prince, entre Bérénice d'un côté & Rome de l'autre, sensible aux prieres d'un peuple qui embrasse ses genoux pour le retenir, mais cédant aux larmes de sa maîtresse ; les adieux les plus touchans de ce Prince à ses sujets ne le rendroient que plus méprisable à nos yeux ; nous n'y verrions qu'un Monarque vil, qui pour satisfaire une passion obscure, renonce à faire du bien aux hommes, & qui va dans les bras d'une femme oublier leurs pleurs. Si quelque chose au contraire adoucit à nos yeux la peine de Titus, c'est le spectacle de tout un peuple devenu heureux par le courage du Prince : rien n'est plus propre à consoler de l'infortune, que le bien qu'on fait à ceux qui souffrent, & l'homme vertueux suspend le cours de ses larmes en essuyant celles des autres. Cette Tragédie, Monsieur, a d'ailleurs un autre avantage, c'est de nous rendre plus grands à nos propres yeux en nous montrant de quels efforts la vertu nous rend capables. Elle ne réveille en nous la plus puissante & la plus douce de tou-

tes les passions, que pour nous apprendre à la vaincre, en la faisant céder, quand le devoir l'exige, à des intérêts plus pressants & plus chers. Ainsi elle nous flatte & nous éleve tout à la fois, par l'expérience douce qu'elle nous fait faire de la tendresse de notre ame, & par le courage qu'elle nous inspire pour réprimer ce sentiment dans ses effets, en conservant le sentiment même.

Si donc les peintures qu'on fait de l'amour sur nos théatres étoient dangereuses, ce ne pourroit être tout au plus que chez une nation déjà corrompue, à qui les remedes même serviroient de poison; aussi suis-je persuadé, malgré l'opinion contraire où vous êtes, que les représentations théatrales sont plus utiles à un peuple qui a conservé ses mœurs, qu'à celui qui auroit perdu les siennes. Mais quand l'état présent de nos mœurs pourroit nous faire regarder la Tragédie comme un nouveau moyen de corruption, la plupart de nos pieces me paroissent bien propres à nous rassurer à cet égard. Ce qui devroit, ce me semble, vous déplaire le plus dans l'amour que nous mettons si fréquemment sur nos théatres, ce n'est

pas la vivacité avec laquelle il est peint, c'est le rôle froid & subalterne qu'il y joue presque toujours. L'amour, si on en croit la multitude, est l'ame de nos Tragédies; pour moi, il m'y paroît presque aussi rare que dans le monde. La plupart des personnages de Racine même ont à mes yeux moins de passion que de métaphysique, moins de chaleur que de galanterie. Qu'est-ce que l'amour dans Mithridate, dans Iphigénie, dans Britannicus, dans Bajazet même & dans Andromaque, si on en excepte quelques traits des rôles de Roxane & d'Hermione? Phedre est peut-être le seul ouvrage de ce grand homme, où l'amour soit vraiment terrible & tragique; encore y est-il défiguré par l'intrigue obscure d'Hippolite & d'Aricie. Arnaud l'avoit bien senti, quand il disoit à Racine: *Pourquoi cet Hippolite amoureux?* Le reproche étoit moins d'un casuiste que d'un homme de goût; on sait la réponse que Racine lui fit; *eh, Monsieur, sans cela qu'auroient dit les petits-maîtres?* Ainsi c'est à la frivolité de la nation que Racine a sacrifié la perfection de sa piece. L'amour dans Corneille, est encore plus languissant

& plus déplacé : ſon génie ſemble s'être épuiſé dans le Cid à peindre cette paſſion, & il faut avouer qu'il l'a peinte en maître; mais il n'y a preſqu'aucune de ſes autres tragédies que l'amour ne dépare & ne refroidiſſe. Ce ſentiment excluſif & impérieux, ſi propre à nous conſoler de tout ou à nous rendre tout inſupportable, à nous faire jouir de notre exiſtence ou à nous la faire déteſter, veut être ſur le théatre comme dans nos cœurs, y régner ſeul & ſans partage. Par-tout où il ne joue pas le premier rôle, il eſt dégradé par le ſecond. Le ſeul caractere qui lui convienne dans la Tragédie, eſt celui de la véhémence, du trouble & du déſeſpoir : ôtez-lui ces qualités, ce n'eſt plus, ſi j'oſe parler ainſi, qu'une paſſion commune & bourgeoiſe. Mais, dira-t-on, en peignant l'amour de la ſorte, il deviendra monotone, & toutes nos pieces ſe reſſembleront. Et pourquoi s'imaginer, comme ont fait pr.ſque tous nos Auteurs, qu'une piece ne puiſſe nous intéreſſer ſans amour? Sommes-nous plus difficiles ou plus inſenſibles que les Athéniens? & ne pouvons-nous pas trouver à leur exemple une infinité d'autres ſujets ca-

pables de remplir dignement le théatre, les malheurs de l'ambition, le ſpectacle d'un héros dans l'infortune, la haine de la ſuperſtition & des tyrans, l'amour de la patrie, la tendreſſe maternelle ? Ne faiſons point à nos Françoiſes l'injure de penſer que l'amour ſeule puiſſe les émouvoir, comme ſi elles n'étoient ni citoyennes ni meres. Ne les avons-nous pas vues s'intéreſſer à la mort de Céſar, & verſer des larmes à Mérope ?

Je viens, Monſieur, à vos objections ſur la Comédie. Vous n'y voyez qu'un exemple continuel de libertinage, de perfidie & de mauvaiſes mœurs ; des femmes qui trompent leurs maris, des enfans qui volent leurs peres, d'honnêtes bourgeois dupés par des fripons de Cour. Mais je vous prie de conſidérer un moment ſous quel point de vue tous ces vices nous ſont repréſentés ſur le théatre. Eſt-ce pour les mettre en honneur ? Nullement, il n'eſt point de ſpectateur qui s'y méprenne ; c'eſt pour nous ouvrir les yeux ſur la ſource de ces vices, pour nous faire voir dans nos propres défauts (dans des défauts qui en eux-mêmes ne bleſſent point

l'honnêteté) une des causes les plus communes des actions criminelles que nous reprochons aux autres. Qu'apprenons-nous dans *George-Dandin?* que le déréglement des femmes est la suite ordinaire des mariages mal assortis où la vanité a présidé; *dans le Bourgeois Gentilhomme?* qu'un Bourgeois qui veut sortir de son état, avoir une femme de la Cour pour maîtresse, & un grand Seigneur pour ami, n'aura pour maîtresse qu'une femme perdue, & pour ami qu'un honnête voleur; dans les scenes d'*Harpagon* & de son fils? que l'avarice des peres produit la mauvaise conduite des enfans; enfin dans toutes, cette vérité si utile, *que les ridicules de la société y sont une source de désordres.* Et quelle maniere plus efficace d'attaquer nos ridicules, que de nous montrer qu'ils rendent les autres méchans à nos dépens? En vain diriez-vous que dans la Comédie nous sommes plus frappés du ridicule qu'elle joue, que des vices dont ce ridicule est la source. Cela doit être, puisque l'objet naturel de la Comédie est la correction de nos défauts par le ridicule, leur antidote le plus puissant, & non la correction de nos vices qui demande

des remedes d'un autre genre. Mais son effet n'est pas pour cela de nous faire préférer le vice au ridicule ; elle nous suppose pour le vice cette horreur qu'il inspire à toute ame bien née ; elle se sert même de cette horreur pour combattre nos travers ; & il est tout simple que le sentiment qu'elle suppose nous affecte moins (dans le moment de la représentation) que celui qu'elle cherche à exciter en nous ; sans que pour cela elle nous fasse prendre le change sur celui de ces deux sentimens qui doit dominer dans notre ame. Si quelques Comédies en petit nombre s'écartent de cet objet louable, & sont presque uniquement une école de mauvaises mœurs, on peut comparer leurs Auteurs à ces hérétiques, qui pour débiter le mensonge, ont abusé quelquefois de la chaire de vérité.

Vous ne vous en tenez pas à des imputations générales. Vous attaquez, comme une satyre cruelle de la vertu, le *Misantrope* de Moliere, ce chef-d'œuvre de notre théatre comique ; si néanmoins le *Tartufe* ne lui est pas encore supérieur, soit par la vivacité de l'action, soit par les situations théatrales,

ſoit enfin par la variété & la vérité des caracteres. Je ne ſai, Monſieur, ce que vous penſez de cette derniere piece, elle étoit bien faite pour trouver grace devant vous; ne fût-ce que par l'averſion dont on ne peut ſe défendre pour l'eſpece d'hommes ſi odieuſe que Moliere y a joués & démaſqués. Mais je viens au Miſantrope. Moliere, ſelon vous, a eu deſſein dans cette Comédie de rendre la vertu ridicule. Il me ſemble que le ſujet & les détails de la piece, que le ſentiment même qu'elle produit en nous, prouvent le contraire. Moliere a voulu nous apprendre, que l'eſprit & la vertu ne ſuffiſent pas pour la ſociété, ſi nous ne ſavons compatir aux foibleſſes de nos ſemblables, & ſupporter leurs vices même; que les hommes ſont encore plus bornés que méchans, & qu'il faut les mépriſer ſans le leur dire. Quoique le Miſantrope divertiſſe les ſpectateurs, il n'eſt pas pour cela ridicule à leurs yeux: il n'eſt perſonne au contraire qui ne l'eſtime, qui ne ſoit porté même à l'aimer & à le plaindre. On rit de ſa mauvaiſe humeur, comme de celle d'un enfant bien né & de beaucoup d'eſprit. La ſeule choſe que j'oſe-

rois blâmer dans le rôle du Misantrope, c'est qu'Alceste n'a pas toujours tort d'être en colere contre l'ami raisonnable & philosophe, que Moliere a voulu lui opposer comme un modele de la conduite qu'on doit tenir avec les hommes. Philinte m'a toujours paru, non pas absolument, comme vous le prétendez, un caractere odieux, mais un caractere mal décidé, plein de sagesse dans ses maximes & de fausseté dans sa conduite. Rien de plus sensé que ce qu'il dit au Misantrope dans la premiere scene sur la nécessité de s'accommoder aux travers des hommes; rien de plus foible que sa réponse aux reproches dont le Misantrope l'accable sur l'accueil affecté qu'il vient de faire à un homme dont il ne sait par le nom. Il ne disconvient pas de l'exagération qu'il a mise dans cet accueil, & donne par-là beaucoup d'avantage au Misantrope. Il devoit répondre au contraire, que ce qu'Alceste avoit pris pour un accueil exagéré, n'étoit qu'un compliment ordinaire & froid, une de ces formules de politesse dont les hommes sont convenus de se payer réciproquement lorsqu'ils n'ont rien à se dire. Le Misantrope a encore

plus beau jeu dans la ſcene du ſonnet. Ce n'eſt point Philinte qu'Oronte vient conſulter, c'eſt Alceſte, & rien n'oblige Philinte de louer comme il fait le ſonnet d'Oronte à tort & à travers, & d'interrompre même la lecture par ſes fades éloges. Il devoit attendre qu'Oronte lui demandât ſon avis, & ſe borner alors à des diſcours généraux, & à une approbation foible, parce qu'il ſent qu'Oronte veut être loué, & que dans des bagatelles de ce genre on ne doit la vérité qu'à ſes amis, encore faut-il qu'ils ayent grande envie ou grand beſoin qu'on la leur diſe. L'approbation foible de Philinte n'en eût pas moins produit ce que vouloit Moliere, l'emportement d'Alceſte, qui ſe pique de vérité dans les choſes les plus indifférentes, au riſque de bleſſer ceux à qui il la dit. Cette colere du Miſantrope ſur la complaiſance de Philinte n'en eût été que plus plaiſante, parce qu'elle eût été moins fondée; & la ſituation des perſonnages eût produit un jeu de théatre d'autant plus grand, que Philinte eût été partagé entre l'embarras de contredire Alceſte & la crainte de choquer Oronte. Mais je m'apperçois, Monſieur, que je donne des leçons à Moliere.

Vous prétendez que dans cette scene du sonnet, le Misantrope est presque un Philinte, & ses *je ne dis pas cela* répétés avant que de déclarer franchement son avis, vous paroissent hors de son caractere. Permettez-moi de n'être pas de votre sentiment. Le Misantrope de Moliere n'est pas un homme grossier, mais un homme vrai; ses *je ne dis pas cela*, sur-tout de l'air dont il les doit prononcer, font suffisamment entendre qu'il trouve le sonnet détestable; ce n'est que quand Oronte le presse & le pousse à bout, qu'il doit lever le masque & lui rompre en visiere. Rien n'est, ce me semble, mieux ménagé & gradué plus adroitement que cette scene; & je dois rendre cette justice à nos spectateurs modernes, qu'il en est peu qu'ils écoutent avec plus de plaisir. Aussi je ne crois pas que ce chef-d'œuvre de Moliere (supérieur peut-être de quelques années à son siecle) dût craindre aujourd'hui le sort équivoque qu'il eut à sa naissance; notre parterre plus fin & plus éclairé qu'il ne l'étoit il y a soixante ans, n'auroit plus besoin du Médecin malgré lui pour aller au Misantrope. Mais je crois en même tems

avec vous, que d'autres chefs-d'œuvre du même Poëte & de quelques autres, autrefois justement applaudis, auroient aujourd'hui plus d'estime que de succès; notre changement de goût en est la cause; nous voulons dans la Tragédie plus d'action, & dans la Comédie plus de finesse. La raison en est, si je ne me trompe, que les sujets communs sont presqu'entiérement épuisés sur les deux théatres; & qu'il faut d'un côté plus de mouvement pour nous intéresser à des héros moins connus, & de l'autre plus de recherche & plus de nuance pour faire sentir des ridicules moins apparens.

Le zele dont vous êtes animé contre la Comédie, ne vous permet pas de faire grace à aucun genre, même à celui où l'on se propose de faire couler nos larmes par des situations intéressantes, & de nous offrir dans la vie commune des modeles de courage & de vertu; *autant vaudroit*, dites-vous, *aller au sermon*. Ce discours me surprend dans votre bouche. Vous prétendiez un moment auparavant, que les leçons de la Tragédie nous sont inutiles, parce qu'on n'y met sur le théatre que des

héros, auxquels nous ne pouvons nous flatter de ressembler; & vous blâmez à présent les pieces où l'on n'expose à nos yeux que nos citoyens & nos semblables; ce n'est plus comme pernicieux aux bonnes mœurs, mais comme insipide & ennuyeux que vous attaquez ce genre. Dites, Monsieur, si vous le voulez, que c'est le plus facile de tous; mais ne cherchez pas à lui enlever le droit de nous attendrir; il me semble au contraire qu'aucun genre de pieces n'y est plus propre; & s'il m'est permis de juger de l'impression des autres par la mienne, j'avoue que je suis encore plus touché des scenes pathétiques de l'*Enfant prodigue*, que des pleurs d'*Andromaque* & d'*Iphigénie*. Les Princes & les grands sont trop loin de nous, pour que nous prenions à leurs revers le même intérêt qu'aux nôtres. Nous ne voyons, pour ainsi dire, les infortunes des Rois qu'en perspective; & dans le tems même où nous les plaignons, un sentiment confus semble nous dire pour nous consoler, que ces infortunes sont le prix de la grandeur suprême, & comme les degrés par lesquels la nature rapproche les Princes des autres

hommes. Mais les malheurs de la vie privée n'ont point cette reſſource à nous offrir; ils ſont l'image fidelle des peines qui nous affligent ou qui nous menacent; un Roi n'eſt preſque pas notre ſemblable, & le ſort de nos pareils a bien plus de droits à nos larmes.

Ce qui me paroît blâmable dans ce genre, ou plutôt dans la maniere dont l'ont traité nos Poëtes, eſt le mélange bizarre qu'ils y ont preſque toujours fait du pathétique & du plaiſant; deux ſentimens ſi tranchans & ſi diſparates ne ſont pas faits pour être voiſins; & quoiqu'il y ait dans la vie quelques circonſtances bizarres où l'on rit & où l'on pleure à la fois, je demande ſi toutes les circonſtances de la vie ſont propres à être repréſentées ſur le théatre, & ſi le ſentiment *trouble* & mal décidé qui réſulte de cet alliage des ris avec les pleurs, eſt préférable au plaiſir ſeul de pleurer, ou même au plaiſir ſeul de rire? *Les hommes ſont tous de fer!* s'écrie l'Enfant prodigue, après avoir fait à ſon valet la peinture odieuſe de l'ingratitude & de la dureté de ſes anciens amis; *& les femmes?* lui répond le valet, qui ne veut que faire rire le parterre;

j'oſe inviter l'illuſtre Auteur de cette piece à retrancher ces trois mots, qui ne ſont-là que pour défigurer un chef-d'œuvre. Il me ſemble qu'ils doivent produire ſur tous les gens de goût le même effet qu'un ſon aigre & diſcordant qui ſe feroit entendre tout-à-coup au milieu d'une muſique touchante.

Après avoir dit tant de mal des ſpectacles, il ne vous reſtoit plus, Monſieur, qu'à vous déclarer auſſi contre les perſonnes qui les repréſentent & contre celles qui, ſelon vous, nous y attirent; & c'eſt de quoi vous vous êtes pleinement acquitté par la maniere dont vous traitez les Comédiens & les femmes. Votre Philoſophie n'épargne perſonne, & on pourroit lui appliquer ce paſſage de l'Ecriture, *& manus ejus contra omnes.*

Selon vous, l'habitude où ſont les Comédiens de revêtir un caractere qui n'eſt pas le leur, les accoutume à la fauſſeté. Je ne ſaurois croire que ce reproche ſoit ſérieux. Vous feriez le procès ſur le même principe, à tous les Auteurs de pieces de théatre, bien plus obligés encore que le Comédien, de ſe transformer dans les perſonnages

qu'ils ont à faire parler ſur la ſcene. Vous ajoutez qu'il eſt vil de s'expoſer aux ſifflets pour de l'argent; qu'en faut-il conclure ? Que l'état de Comédien eſt celui de tous où il eſt le moins permis d'être médiocre. Mais en récompenſe, quels applaudiſſemens plus flatteurs que ceux du théatre ? C'eſt là où l'amour-propre ne peut ſe faire illuſion ni ſur les ſuccès, ni ſur les chûtes; & pourquoi refuſerions-nous à un Acteur accueilli & deſiré du public, le droit ſi juſte & ſi noble de tirer de ſon talent ſa ſubſiſtance ? Je ne dis rien de ce que vous ajoutez (pour plaiſanter ſans doute) que les valets en s'exerçant à voler adroitement ſur le théatre, s'inſtruiſent à voler dans les maiſons & dans les rues.

Supérieur, comme vous l'êtes, par votre caractere & par vos réflexions, à toute eſpece de préjugés, étoit-ce là, Monſieur, celui que vous deviez préférer pour vous y ſoumettre & pour le défendre ? Comment n'avez-vous pas ſenti, que ſi ceux qui repréſentent nos pieces méritent d'être déshonorés, ceux qui les compoſent mériteroient auſſi de l'être; & qu'ainſi en élevant les uns & en aviliſſant les autres, nous avons été

tout à la fois bien inconséquens & bien barbares ? Les Grecs l'ont été moins que nous, & il ne faut point chercher d'autres causes de l'estime où les bons Comédiens étoient parmi eux. Ils considéroient Ésopus par la même raison qu'ils admiroient Euripide & Sophocle. Les Romains, il est vrai, ont pensé différemment ; mais chez eux la Comédie étoit jouée par des esclaves ; occupés de grands objets, ils ne vouloient employer que des esclaves à leurs plaisirs.

La chasteté des Comédiennes, j'en conviens avec vous, est plus exposée que celle des femmes du monde ; mais aussi la gloire de vaincre en doit être plus grande ; il n'est pas rare d'en voir qui résistent long-tems, & il seroit plus commun d'en trouver qui résistassent toujours, si elles n'étoient comme découragées de la continence par le peu de considération réelle qu'elles en retirent. Le plus sûr moyen de vaincre les passions, est de les combattre par la vanité ; qu'on accorde des distinctions aux Comédiennes sages, & ce sera, j'ose le prédire, l'ordre de l'Etat le plus sévere dans ses mœurs. Mais quand elles

voient que d'un côté, on ne leur ſait aucun gré de ſe priver d'amans, & que de l'autre il eſt permis aux femmes du monde d'en avoir, ſans en être moins conſidérées, comment ne chercheroient-elles pas leur conſolation dans des plaiſirs qu'elles s'interdiroient en pure perte?

Vous êtes du moins, Monſieur, plus juſte ou plus conſéquent que le public; votre ſortie ſur nos Actrices en a valu une très-violente aux autres femmes. Je ne ſai ſi vous êtes du petit nombre des ſages qu'elles ont ſu quelquefois rendre malheureux, & ſi par le mal que vous en dites, vous avez voulu leur reſtituer celui qu'elles vous ont fait. Cependant je doute que votre éloquente cenſure vous faſſe parmi elles beaucoup d'ennemies; on voit percer à travers vos reproches le goût très-pardonnable que vous avez conſervé pour elles, peut-être même quelque choſe de plus vif; ce mélange de ſévérité & de foibleſſe (pardonnez-moi ce dernier mot) vous fera aiſément obtenir grace; elles ſentiront du moins, & elles vous en ſauront gré, qu'il vous en a moins coûté pour déclamer contre elles avec chaleur,

chaleur, que pour les voir & les juger avec une indifférence philosophique. Mais comment allier cette indifférence avec le sentiment si séduisant qu'elles inspirent ? Qui peut avoir le bonheur ou le malheur de parler d'elles sans intérêt ? Essayons néanmoins, pour les apprécier avec justice, sans adulation comme sans humeur, d'oublier en ce moment combien leur société est aimable & dangereuse ; relisons Epictete avant que d'écrire, & tenons-nous fermes pour être austeres & graves.

Je n'examinerai point, Monsieur, si vous avez raison de vous écrier, *où trouvera-t-on une femme aimable & vertueuse ?* comme le Sage s'écrioit autrefois, *où trouvera-t-on une femme forte ?* Le genre humain seroit bien à plaindre, si l'objet le plus digne de nos hommages étoit en effet aussi rare que vous le dites. Mais si par malheur vous aviez raison, quelle en seroit la triste cause ? L'esclavage & l'espece d'avilissement où nous avons mis les femmes ; les entraves que nous donnons à leur esprit & à leur ame ; le jargon futile, & humiliant pour elles & pour nous, auquel nous avons réduit notre commerce avec elles,

comme ſi elles n'avoient pas une raiſon à cultiver, ou n'en étoient pas dignes; enfin l'éducation funeſte, je dirois preſque meurtriere, que nous leur preſcrivons, ſans leur permettre d'en avoir d'autre; éducation où elles apprennent preſque uniquement à ſe contrefaire ſans ceſſe, à n'avoir pas un ſentiment qu'elles ne contraignent, une opinion qu'elles ne cachent, une penſée qu'elles ne déguiſent. Nous traitons la nature en elles comme nous la traitons dans nos jardins, nous cherchons à l'orner en l'étouffant. Si la plupart des nations ont agi comme nous à leur égard, c'eſt que par-tout les hommes ont été les plus forts, & que par-tout le plus fort eſt l'oppreſſeur & le tyran du plus foible. Je ne ſai ſi je me trompe, mais il me ſemble que l'éloignement où nous tenons les femmes de tout ce qui peut les éclairer & leur élever l'ame, eſt bien capable, en mettant leur vanité à la gêne, de flatter leur amour propre. On diroit que nous ſentons leurs avantages, & que nous voulons les empêcher d'en profiter. Nous ne pouvons nous diſſimuler que dans les ouvrages de goût & d'agrément, elles réuſſiroient mieux

que nous, sur-tout dans ceux dont le sentiment & la tendresse doivent être l'ame ; car quand vous dites qu'*elles ne savent ni décrire, ni sentir l'amour même*, il faut que vous n'ayez jamais lu les Lettres d'Héloïse, ou que vous ne les ayez lues que dans quelque Poëte qui les aura gâtées. J'avoue que ce talent de peindre l'amour au naturel, talent propre à un tems d'ignorance, où la nature seule donnoit des leçons, pour s'être affoibli dans notre siecle, & que les femmes, devenues à notre exemple plus coquettes que passionnées, sauront bientôt aimer aussi peu que nous & le dire aussi mal; mais sera-ce la faute de la nature? A l'égard des ouvrages de génie & de sagacité, mille exemples nous prouvent que la foiblesse du corps n'y est pas un obstacle dans les hommes; pourquoi donc une éducation plus solide & plus mâle ne mettroit-elle pas les femmes à portée d'y réussir? Descartes les jugeoit plus propres que nous à la Philosophie, & une Princesse malheureuse a été son plus illustre disciple. Plus inexorable pour elles, vous les traiterez, Monsieur, comme ces peuples vaincus, mais redoutables, que leurs conquérans

déſarment; & après avoir ſoutenu que la culture de l'eſprit eſt pernicieuſe à la vertu des hommes, vous en conclurez qu'elle le ſeroit encore plus à celle des femmes. Il me ſemble au contraire que les hommes devant être plus vertueux à proportion qu'ils connoîtront mieux les véritables ſources de leur bonheur, le genre humain doit gagner à s'inſtruire. Si les ſiecles éclairés ne ſont pas moins corrompus que les autres, c'eſt que la lumiere y eſt trop inégalement répandue, qu'elle eſt reſſerrée & concentrée dans un trop petit nombre d'eſprits; que les rayons qui s'en échappent dans le peuple ont aſſez de force pour découvrir aux ames communes l'attrait & les avantages du vice, & non pour leur en faire voir les dangers & l'horreur: le grand défaut de ce ſiecle philoſophe eſt de ne l'être pas encore aſſez. Mais quand la lumiere ſera plus libre de ſe répandre, plus étendue & plus égale, nous en ſentirons alors les effets bienfaiſans; nous ceſſerons de tenir les femmes ſous le joug & dans l'ignorance, & elles de ſéduire, de tromper & de gouverner leurs maîtres. L'amour ſera pour lors entre les deux

sexes ce que l'amitié la plus douce & la plus vraie est entre les hommes vertueux; ou plutôt ce sera un sentiment plus délicieux encore, le complément & la perfection de l'amitié; sentiment qui dans l'intention de la nature, devoit nous rendre heureux, & que pour notre malheur nous avons su altérer & corrompre.

Enfin ne nous arrêtons pas seulement, Monsieur, aux avantages que la société pourroit tirer de l'éducation des femmes; ayons de plus l'humanité & la justice de ne pas leur refuser ce qui peut leur adoucir la vie comme à nous. Nous avons éprouvé tant de fois combien la culture de l'esprit & l'exercice des talens sont propres à nous distraire de nos maux, & à nous consoler dans nos peines : pourquoi refuser à la plus aimable moitié du genre humain, destinée à partager avec nous le malheur d'être, le soulagement le plus propre à le lui faire supporter ? Philosophes que la nature a répandus sur la surface de la terre, c'est à vous à détruire, s'il vous est possible, un préjugé si funeste; c'est à ceux d'entre vous qui éprouvent la douceur ou le chagrin d'être peres, d'oser les

premiers ſecouer le joug d'un barbare uſage, en donnant à leurs filles la même éducation qu'à leurs autres enfans. Qu'elles apprennent ſeulement de vous, en recevant cette éducation précieuſe, à la regarder uniquement comme un préſervatif contre l'oiſiveté, un rempart contre les malheurs, & non comme l'aliment d'une curioſité vaine, & le ſujet d'une oſtentation frivole. Voilà tout ce que vous devez & tout ce qu'elles doivent à l'opinion publique, qui peut les condamner à paroître ignorantes, mais non pas les forcer à l'être. On vous a vus ſi ſouvent, pour des motifs très-légers, par vanité ou par humeur, heurter de front les idées de votre ſiecle ; pour quel intérêt plus grand pouvez-vous le braver, que pour l'avantage de ce que vous devez avoir de plus cher au monde, pour rendre la vie moins amere à ceux qui la tiennent de vous, & que la nature a deſtinés à vous ſurvivre & à ſouffrir ; pour leur procurer dans l'infortune, dans les maladies, dans la pauvreté, dans la vieilleſſe, des reſſources dont notre injuſtice les a privées ? On regarde communément, Monſieur, les femmes comme très-ſenſibles,

& très-foibles; je les crois au contraire ou moins ſenſibles ou moins foibles que nous. Sans force de corps, ſans talens, ſans étude qui puiſſe les arracher à leurs peines, & les leur faire oublier quelques momens, elles les ſupportent néanmoins, elles les dévorent, & ſavent quelquefois les cacher mieux que nous; cette fermeté ſuppoſe en elles, ou une ame peu ſuſceptible d'impreſſions profondes, ou un courage dont nous n'avons pas l'idée. Combien de ſituations cruelles auxquelles les hommes ne réſiſtent que par le tourbillon d'occupation qui les entraîne? Les chagrins des femmes ſeroient-ils moins pénétrans & moins vifs que les nôtres? Ils ne le devroient pas être. Leurs peines viennent ordinairement du cœur, les nôtres n'ont ſouvent pour principe que la vanité & l'ambition. Mais ces ſentimens étrangers, que l'éducation a portés dans notre ame, que l'habitude y a gravés, & que l'exemple y fortifie, deviennent (à la honte de l'humanité) plus puiſſans ſur nous que les ſentimens naturels; la douleur fait plus périr de miniſtres déplacés que d'amans malheureux.

Voilà, Monſieur, ſi j'avois à plaider

la cauſe des femmes, ce que j'oſerois dire en leur faveur; je les défendrois moins ſur ce qu'elles ſont que ſur ce qu'elles pourroient être. Je ne les louerois point en ſoutenant avec vous que la pudeur leur eſt naturelle ; ce ſeroit prétendre que la nature ne leur a donné ni beſoins, ni paſſions; la réflexion peut réprimer les deſirs, mais le premier mouvement (qui eſt celui de la nature) porte toujours à s'y livrer. Je me bornerai donc à convenir que la ſociété & les lois ont rendu la pudeur néceſſaire aux femmes; & ſi je fais jamais un livre ſur le pouvoir de l'éducation, cette pudeur en ſera le premier chapitre. Mais en paroiſſant moins prévenu que vous pour la modeſtie de leur ſexe, je ſerai plus favorable à leur conſervation ; & malgré la bonne opinion que vous avez de la bravoure d'un régiment de femmes, je ne croirai pas que le principal moyen de les rendre utiles, ſoit de les deſtiner à recruter nos troupes.

Mais je m'apperçois, Monſieur, & je crains bien de m'en appercevoir trop tard, que le plaiſir de m'entretenir avec vous, l'apologie des femmes, & peut-être cet intérêt ſecret qui nous ſéduit

toujours pour elles, m'ont entraîné trop loin & trop long-tems hors de mon ſujet. En voilà donc aſſez, & peut-être trop, ſur la partie de votre Lettre qui concerne les Spectacles en eux-mêmes, & les dangers de toute eſpece dont vous les rendez reſponſables. Rien ne pourra plus leur nuire, ſi votre Écrit n'y réuſſit pas; car il faut avouer qu'aucun de nos Prédicateurs ne les a combattus avec autant de force & de ſubtilité que vous. Il eſt vrai que la ſupériorité de vos talens ne doit pas ſeule en avoir l'honneur. La plupart de nos Orateurs Chrétiens en attaquant la Comédie, condamnent ce qu'ils ne connoiſſent pas; vous avez au contraire étudié, analyſé, compoſé vous-même (pour en mieux juger les effets) le poiſon dangereux dont vous cherchez à nous préſerver; & vous décriez nos pieces de théatre avec l'avantage non-ſeulement d'en avoir vu, mais d'en avoir fait. Néanmoins cet avantage même forme contre vous une objection incommode que vous paroiſſez avoir ſentie en n'oſant vous la faire, & à laquelle vous avez indirectement tâché de répondre. Les Spec-

tacles, ſelon vous, ſont néceſſaires dans une ville auſſi corrompue que celle que vous avez habitée long-tems; & c'eſt apparemment pour ſes habitans pervers, (car ce n'eſt pas certainement pour votre patrie) que vos pieces ont été compoſées. C'eſt-à-dire, Monſieur, que vous nous avez traité comme ces animaux expirans, qu'on acheve dans leurs maladies de peur de les voir trop long-tems ſouffrir. Aſſez d'autres ſans vous n'auroient-ils pas pris ce ſoin; & votre délicateſſe n'aura-t-elle rien à ſe reprocher à notre égard? Je le crains d'autant plus, que le talent dont vous avez montré au théatre lyrique de ſi heureux eſſais, comme Muſicien & comme Poëte, eſt du moins auſſi propre à faire aux Spectacles des partiſans, que votre éloquence à leur en enlever. Le plaiſir de vous lire ne nuira point à celui de vous entendre; & vous aurez long-tems la douleur de voir le *Devin du village* détruire tout le bien que vos écrits contre la Comédie auroient pu nous faire.

Il me reſte à vous dire un mot ſur les deux autres articles de votre Lettre, & en premier lieu ſur les raiſons

que vous apportez contre l'établissement d'un théatre de Comédie à Geneve. Cette partie de votre ouvrage, je dois l'avouer, est celle qui a trouvé à Paris le moins de contradicteurs. Très-indulgens envers nous-mêmes, nous regardons les Spectacles comme un aliment nécessaire à notre frivolité; mais nous décidons volontiers que Geneve ne doit point en avoir; pourvu que nos riches oisifs aillent tous les jours pendant trois heures se soulager au théatre du poids du tems qui les accable, peu leur importe qu'on s'amuse ailleurs; parce que Dieu, pour me servir d'une de vos plus heureuses expressions, les a doués d'une douceur très-méritoire à supporter l'ennui des autres. Mais je doute que les Genevois, qui s'intéressent un peu plus que nous à ce qui les regarde, applaudissent de même à votre sévérité. C'est d'après un desir qui m'a paru presque général dans vos concitoyens, que j'ai proposé l'établissement d'un théatre dans leur Ville, & j'ai peine à croire qu'ils se livrent avec autant de plaisir aux amusemens que vous y substituez. On m'assure même que plusieurs de ces

amuſemens, quoiqu'en ſimple projet, allarment déjà vos graves Miniſtres; qu'ils ſe récrient ſur-tout contre les danſes que vous voulez mettre à la place de la Comédie, & qu'il leur paroît plus dangereux encore de ſe donner en ſpectacle que d'y aſſiſter.

Au reſte, c'eſt à vos compatriotes ſeuls à juger de ce qui peut en ce genre leur être utile ou nuiſible. S'ils craignent pour leurs mœurs les effets & les ſuites de la Comédie, ce que j'ai déja dit en ſa faveur ne les déterminera point à la recevoir, comme tout ce que vous dites contr'elle ne la leur fera pas rejeter, s'ils imaginent qu'elle puiſſe leur être de quelque avantage. Je me contenterai donc d'examiner en peu de mots les raiſons que vous apportez contre l'établiſſement d'un théatre à Geneve, & je ſoumets cet examen au jugement & à la déciſion des Genevois.

Vous vous tranſportez d'abord dans les montagnes du Valais, au centre d'un petit pays dont vous faites une deſcription charmante; vous nous montrez ce qui ne ſe trouve peut-être que dans ce ſeul coin de l'Univers, des

peuples tranquilles & satisfaits au sein de leur famille & de leur travail; & vous prouvez que la Comédie ne seroit propre qu'à troubler le bonheur dont ils jouissent. Personne, Monsieur, ne prétendra le contraire : des hommes assez heureux pour se contenter des plaisirs offerts par la nature, ne doivent point y en substituer d'autres; les amusemens qu'on cherche sont le poison lent des amusemens simples; & c'est une loi générale de ne pas entreprendre de changer le bien en mieux : qu'en conclurez-vous pour Geneve? L'état présent de cette République est-il susceptible de l'application de ces regles? Je veux croire qu'il n'y a rien d'exagéré ni de romanesque dans la description de ce canton fortuné du Valais, où il n'y a ni haine, ni jalousie, ni querelles, & où il y a pourtant des hommes. Mais si l'âge d'or s'est refugié dans les rochers voisins de Geneve, vos Citoyens en sont pour le moins à l'âge d'argent; & dans le peu de tems que j'ai passé parmi eux, ils m'ont paru assez avancés, ou si vous voulez assez pervertis, pour pouvoir entendre *Brutus* & *Rome sauvée* sans avoir à craindre d'en devenir pires.

La plus forte de toutes vos objections contre l'établissement d'un théatre à Geneve, c'est l'impossibilité de supporter cette dépense dans une petite Ville. Vous pouvez néanmoins vous souvenir, que des circonstances particulieres ayant obligé vos Magistrats il y a quelques années de permettre dans la Ville même de Geneve un spectacle public, on ne s'apperçut point de l'inconvénient dont il s'agit, ni de tous ceux que vous faites craindre. Cependant quand il seroit vrai que la recette journaliere ne suffiroit pas à l'entretien du spectacle, je vous prie d'observer que la Ville de Geneve est à proportion de son étendue, une des plus riches de l'Europe; & j'ai lieu de croire que plusieurs Citoyens opulens de cette Ville, qui desireroient d'y avoir un théatre, fourniroient sans peine à une partie de la dépense; c'est du moins la disposition où plusieurs d'entr'eux m'ont paru être, & c'est en conséquence que j'ai hazardé la proposition qui vous allarme. Cela supposé, il seroit aisé de répondre en deux mots à vos autres objections. Je n'ai point prétendu qu'il y eût à Ge-

neve un spectacle tous les jours ; un ou deux jours de la semaine suffiroient à cet amusement, & on pourroit prendre pour un de ces jours celui où le peuple se repose ; ainsi d'un côté le travail ne seroit point ralenti, de l'autre la troupe pourroit être moins nombreuse, & par conséquent moins à charge à la Ville ; on donneroit l'hyver seul à la Comédie, l'été aux plaisirs de la campagne, & aux exercices militaires dont vous parlez. J'ai peine à croire aussi qu'on ne pût remédier par des lois séveres aux allarmes de vos Ministres sur la conduite des Comédiens, dans un État aussi petit que celui de Geneve, où l'œil vigilant des Magistrats peut s'étendre au même instant d'une frontiere à l'autre, où la législation embrasse à la fois toutes les parties, où elle est enfin si rigoureuse & si bien exécutée contre les désordres des femmes publiques, & même contre les désordres secrets. J'en dis autant des lois somptuaires, dont il est toujours facile de maintenir l'exécution dans un petit État : d'ailleurs la vanité même ne sera guere intéressée à les violer, parce qu'elles obligent

également tous les Citoyens, & qu'à Geneve les hommes ne ſont jugés ni par les richeſſes, ni par les habits. Enfin rien, ce me ſemble, ne ſouffriroit dans votre patrie de l'établiſſement d'un théatre, pas même l'yvrognerie des hommes & la médiſance des femmes, qui trouvent l'une & l'autre tant de faveur auprès de vous. Mais quand la ſuppreſſion de ces deux derniers articles produiroit, pour parler votre langage, *un affoibliſſement d'État*, je ſerois d'avis qu'on ſe conſolât de ce malheur. Il ne falloit pas moins qu'un Philoſophe exercé comme vous aux paradoxes, pour nous ſoutenir qu'il y a moins de mal à s'enyvrer & à médire, qu'à voir repréſenter *Cinna* & *Polyeucte*. Je parle ici d'après la peinture que vous avez faite vous-même de la vie journaliere de vos Citoyens; car je n'ignore pas qu'ils ſe récrient fort contre cette peinture; le peu de ſéjour, diſent-ils, que vous avez fait parmi eux, ne vous a pas laiſſé le tems de les connoître, ni d'en fréquenter aſſez les différens états; & vous avez repréſenté comme l'eſprit général de cette ſage République, ce qui n'eſt

tout au plus que le vice obscur & méprisé de quelques sociétés particulieres.

Au reste vous ne devez pas ignorer, Monsieur, que depuis nombre d'années une troupe de Comédiens s'est établie aux portes de Geneve, & que Geneve & les Comédiens s'en trouvent à merveille. Prenez votre parti avec courage, la circonstance est urgente & le cas difficile. Corruption pour corruption, celle qui laissera aux Genevois leur argent dont ils ont besoin, est préférable à celle qui le fait sortir de chez eux.

Je me hâte de finir sur cet article dont la plupart de nos Lecteurs ne s'embarrassent guere, pour en venir à un autre qui les intéresse encore moins, & sur lequel par cette raison je m'arrêterai moins encore. Ce sont les sentimens que j'attribue à vos Ministres en matiere de Religion. Vous savez, & ils le savent encore mieux que vous, que mon dessein n'a point été de les offenser; & ce motif seul suffiroit aujourd'hui pour me rendre sensible à leurs plaintes, & circonspect

dans ma justification. Je serois très-affligé du soupçon d'avoir *violé leur secret*, sur-tout si ce soupçon venoit de votre part ; permettez-moi de vous faire remarquer que l'énumération des moyens par lesquels vous supposez que j'ai pu juger de leur doctrine, n'est pas complette. Si je me suis trompé dans l'exposition que j'ai faite de leurs sentimens (d'après leurs ouvrages, d'après des conversations *publiques* où ils ne m'ont pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la *Trinité* ni à l'*Enfer*, enfin d'après l'opinion de leurs concitoyens, & des autres Églises réformées) tout autre que moi, j'ose le dire, eût été trompé de même. Ces sentimens sont d'ailleurs une suite nécessaire des principes de la Religion Protestante ; & si vos Ministres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la logique que je leur connois doit naturellement les y conduire, ou les laissera à moitié chemin. Quand ils ne seroient pas *Sociniens*, il faudroit qu'ils le devinssent, non pour l'honneur de leur Religion, mais pour celui de

leur Philosophie. Ce mot de *Sociniens* ne doit pas vous effrayer; mon dessein n'a point été de donner un *nom de parti* à des hommes dont j'ai d'ailleurs fait un juste éloge, mais d'exposer par un seul mot ce que j'ai cru être leur doctrine, & ce qui sera infailliblement dans quelques années leur doctrine *publique*. A l'égard de leur profession de foi, je me borne à vous y renvoyer & à vous en faire juge; vous avouez que vous ne l'avez pas lue, c'étoit peut-être le moyen le plus sûr d'en être aussi satisfait que vous me le paroissez. Ne prenez point cette invitation pour un trait de satyre contre vos Ministres; eux-mêmes ne doivent pas s'en offenser; en matiere de profession de foi, il est permis à un Catholique de se montrer difficile, sans que des Chrétiens d'une Communion contraire puissent légitimement en être blessés. L'Eglise Romaine a un langage consacré sur la divinité du Verbe, & nous oblige à regarder impitoyablement comme Ariens tous ceux qui n'emploient pas ce langage. Vos Pasteurs diront qu'ils ne reconnoissent pas l'E-

glise Romaine pour leur juge; mais ils souffriront apparemment que je la regarde comme le mien. Par cet accommodement nous serons réconciliés les uns avec les autres, & j'aurai dit vrai sans les offenser. Ce qui m'étonne, Monsieur, c'est que des hommes qui se donnent pour zélés défenseurs des vérités de la Religion *Catholique*, qui voient souvent l'impiété & le scandale où il n'y en a pas même l'apparence, qui se piquent sur ces matieres d'entendre finesse & de n'entendre point raison, & qui ont *lu* cette profession de foi de Geneve, en ayent été aussi satisfaits que vous, jusqu'à se croire même obligés d'en faire l'éloge. Mais il s'agissoit de rendre tout à la fois ma probité & ma religion suspecte; tout leur a été bon dans ce dessein; & ce n'étoit pas aux Ministres de Geneve qu'ils vouloient nuire. Quoi qu'il en soit, je ne sai si les Ecclésiastiques Genevois que vous avez voulu justifier sur leur croyance, seront beaucoup plus contens de vous qu'ils l'ont été de moi, & si votre mollesse à les défendre leur plaira plus que ma franchise. Vous semblez m'accuser pres-

que uniquement d'*imprudence* à leur égard ; vous me reprochez de ne les avoir point loués à leur maniere, mais à la mienne, & vous marquez d'ailleurs aſſez d'indifférence ſur ce Socinianiſme dont ils craignent tant d'être ſoupçonnés. Permettez-moi de douter que cette maniere de plaider leur cauſe les ſatisfaſſe. Je n'en ſerois pourtant point étonné, quand je vois l'accueil extraordinaire que les dévots ont fait à votre ouvrage. La rigueur de la morale que vous prêchez les a rendus indulgens ſur la tolérance que vous profeſſez avec courage & ſans détour. Eſt-ce à eux qu'il faut en faire honneur, ou à vous, ou peut-être aux progrès inattendus de la Philoſophie dans les eſprits même qui en paroiſſoient les moins ſuſceptibles ? Mon article *Geneve* n'a pas reçu de leur part le même accueil que votre Lettre ; nos Prêtres m'ont preſque fait un crime des ſentimens hétérodoxes que j'attribuois à leurs ennemis. Voilà ce que ni vous ni moi n'aurions prévu ; mais quiconque écrit, doit s'attendre à ces légeres injuſtices, heureux quand il n'en eſſuie point de plus graves.

Je suis, avec tout le respect que méritent votre vertu & vos talens, & avec plus de vérité que le Philinte de Moliere,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur,

D'ALEMBERT.

Fin du Tome second.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce ſecond Volume.

Fin de la Table.





